Temps probable aujourd'hui :
Beau et plus froid

Température à Montréal hier :

6.30 a.m. 26	12.30 p.m. 23	6.30 p.m. 20
7.30 a.m. 26	1.30 p.m. 23	7.30 p.m. 19
8.30 a.m. 25	2.30 p.m. 24	8.30 p.m. 19
9.30 a.m. 23	3.30 p.m. 25	9.30 p.m. 19
10.30 a.m. 23	4.30 p.m. 24	10.30 p.m. 19
11.30 a.m. 22	5.30 p.m. 22	11.30 p.m. 19

(Bulletin météorologique complet en page 2)

1 JAN 50 54-0
CHAMBRE DE
LECTURE DU SENAT
OTTAWA ONT.

La Canada

JEUDI, 15 DECEMBRE 1949
349e journée — Dernier mois, 31 jours — 50e semaine

Ste-Chrétienne, vierge

SOLEIL lever à 7 h. 35 coucher à 4 h. 17
LUNE lever à 2 h. 22 coucher à 1 h. 24

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE — No 212 MONTREAL, JEUDI 15 DECEMBRE, 1949 PRIX: CINQ SOUS

Incendie de deux alertes, rue Saint-Maurice

Cette photo a été prise, hier après-midi, au moment où les pompiers étaient à combattre un violent incendie au dernier étage d'un immeuble qui en compte quatre et qui abrite l'établissement de commerce de la maison Canada Drug Co., marchands de produits pharmaceutiques en gros, 857, rue Saint-Maurice, en plein centre du Vieux-Montréal. Cet incendie — dont la cause est indéterminée — prit naissance dans la chambre aux comprimés de la compagnie mentionnée. Une première alerte fut donnée à 1 h. 04 et on dut en donner une seconde à 1 h. 20. Les quelque 200 pompiers d'une dizaine de casernes, commandés par le directeur Raymond-E. Paré, le directeur-adjoint Anselme Filion, le chef de district Durette et autres chefs et ingénieurs, utilisèrent vingt-trois lances pendant plusieurs heures avant de maîtriser les flammes, qui ravagèrent surtout la partie supérieure de l'édifice mentionné. Le "retour" fut donné à 5 heures 14, c'est-à-dire qu'à ce moment plusieurs sapeurs purent quitter les lieux et réintégrer leurs casernes respectives. Il y eut terriblement de fumée pendant quelque temps par tout cet important quartier de la métropole et la circulation en souffrit naturellement très fortement. Les administrateurs de la National Breweries, Ltd., mirent à la disposition des pompiers, de la police et des journalistes leur cafeteria, où on servit du café chaud et des sandwiches et la chose fut très appréciée dans les circonstances. Les dégâts sont très considérables, cependant que personne ne fut blessé au cours des manoeuvres.

(Photo "Le Canada", par Sasseville)

Journée décisive pour les locataires de 8 provinces

C'est aujourd'hui que les propriétaires servent les avis

OTTAWA, 14 (C.P.) — Dans toutes les provinces, sauf en Saskatchewan et à Terre-Neuve, les locataires pourront savoir demain (aujourd'hui, jeudi), si leur propriétaire profitera des augmentations de loyer consenties par le fédéral, tel qu'annoncé le 3 novembre dernier.

A cette date, le ministre des Finances, M. Abbott, a annoncé que les propriétaires pourront augmenter les loyers de 18 pour cent pour les logements qui ne sont pas chauffés et de 22 pour cent pour les logements chauffés, le tout entrant en vigueur le 1 décembre.

On exige que les propriétaires signifient leur intention d'augmenter leurs loyers; on accorde aux locataires un mois pour décider s'ils acceptent l'augmentation ou s'ils choisissent de changer de logement. En conséquence, les augmentations ne seront en vigueur que le 1er février, le tout allant le plus rapidement possible.

Les avis des propriétaires pourront être envoyés par le courrier de demain (aujourd'hui).

Saskatchewan et Terre-Neuve

Les augmentations ne pourront être mises en vigueur en Saskatchewan parce que cette province a décidé de prendre le contrôle des loyers au 1er avril prochain. Terre-Neuve a conservé le contrôle des loyers qu'elle avait déjà lors de son entrée dans la Confédération, en mars dernier.

L'Alberta a laissé entendre qu'elle projette une méthode quelconque de contrôle des loyers, mais on n'a pas appris à Ottawa des détails sur ces projets.

Les autres provinces ont laissé entendre qu'elles ne s'interposeraient pas aux nouvelles autorisations d'augmentation.

Validité du contrôle

Entretemps, le gouvernement fédéral va de l'avant, projetant de faire décider de la validité de sa législation sur le contrôle national des loyers par la Cour suprême du Canada, le 30 janvier prochain. On s'attend à ce qu'un jugement soit rendu avant l'expiration des contrôles actuels, le 31 mars.

Vancouver construira 1,500 maisons de $6,000 environ

VANCOUVER, 14. (C.P.) — Si les locataires sont susceptibles d'apprendre une mauvaise nouvelle, demain, il y en a de bonnes ici.

En effet, le maire Charles Thomson a annoncé la construction de plus de 1,500 maisons à prix modique qui doit être commencée au mois de mars en vertu du plan d'habitation fédéral-provincial.

Et le premier paiement sera peu élevé. Ainsi, il pourra être aussi bas que $500 pour des maisons coûtant approximativement $6,000.

A la Commission fédérale des loyers, il y avait grande affluence de propriétaires, aujourd'hui désireux d'augmenter le coût de leurs loyers. Il se peut que des avis en ce sens soient servis aux locataires dès demain.

On rapporte que la majorité des propriétaires à Vancouver ont l'intention d'augmenter leurs loyers.

En vertu de l'ordre fédéral, les augmentations peuvent aller jusqu'à 18 pour cent pour les logements non-chauffés, et jusqu'à concurrence de 22 pour cent pour ceux qui sont chauffés, moyennant un avis de 30 jours.

Les augmentations sur les logements à prix élevé varieront probablement entre 12 et 14 pour cent, s'il faut en croire un officier de la Commission des loyers. Les logements à une seule chambre, dont quelques-uns se louent jusqu'à $67,50, peuvent être portés à $81.50, soit une augmentation de 20 pour cent. Plusieurs logements de deux appartements se louent jusqu'à $100 et plus par mois.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a approuvé le plan fédéral d'habitation à coût modique. Les lois régissant ce plan seront soumises à la Législature à sa prochaine réunion, le 14 février.

Contribution fédérale

Ce plan a été discuté par le premier ministre, Byron Johnson, lors d'une série d'entretiens qu'il a eues cette semaine avec les chefs municipaux.

Le gouvernement fédéral paiera 75 pour cent de la construction et le gouvernement provincial, la balance. Ces maisons seront construites par la Société centrale de prêts et d'hypothèques, qui est une Commission gouvernementale, ou par des entrepreneurs privés.

La ville de Vancouver poursuit actuellement une enquête sur la question du logement au moyen d'un questionnaire.

Le maire Thompson a dit qu'on commencera immédiatement à faire le relevé des terrains disponibles à la construction de logements. Il y a de 1,500 à 2,000 lots disponibles.

* * *

WINNIPEG, 14. (CP) — Un porte-parole du premier ministre Campbell a déclaré, aujourd'hui, que le texte d'une lettre envoyée au ministre des Finances, l'honorable D. C. Abbott, à Ottawa, sera révélé demain. Il précisa que la lettre fut envoyée à la suite d'une assemblée du cabinet, aujourd'hui, où l'on discuta de la question du logement.

Une femme aurait plongé dans les chutes Niagara

NIAGARA FALLS, 14. (C.P.) — La police a découvert aujourd'hui une note indiquant qu'une femme a bien pu trouver la mort en plongeant dans les chutes canadiennes ou américaines de Niagara.

La note a été trouvée aujourd'hui dans une malle laissée dans un casier le 11 novembre dernier au terminus d'autobus. Il était signé Viola B. Shaffer et se lisait comme suit: "Si cette malle n'a pas été retrouvée le 14 novembre, je me serai jetée dans les chutes". La note demandait à la police d'entrer en communication avec la fille de la signataire, Mme Arthur W. Smith d'Ogden, Utah.

La police a déclaré qu'un talon de billet d'autobus révélait que la signataire voyageait d'Elmire, New-York, à Ogden. Des télégrammes ont été adressés à la force constabulaire des deux villes afin d'obtenir des informations.

Puissante bombe allemande intacte trouvée dans une maison d'Edmonton

EDMONTON, 14 (C.P.) — Une bombe allemande, petite mais puissante, a été trouvée dans la cave d'une maison d'Edmonton; on l'a alors enlevée de là et les ingénieurs militaires l'ont fait éclater hors des limites de la ville.

L'engin, un obus de mortier, était apparemment un souvenir de guerre. On l'a trouvé chez le Dr G. F. Chapelle. Un ancien locataire l'aurait laissé là.

Ce sont deux experts en explosifs, les sergents W. G. O'Doherty et G. D. Block, qui ont enlevé la bombe et se sont aperçus qu'elle était chargée d'un explosif puissant.

La bombe était sans détonateur, mais les experts disent qu'elle était, à cause de son âge, devenue dangereuse. Depuis les dix ans qu'elle était sortie de l'usine, la bombe s'était détériorée sous la pointe et il eût suffi de peu pour provoquer l'explosion.

Les élections du R.-Uni en mars ou juin ?

LONDRES, 14. (C.P.) — On mentionne particulièrement les mois de février ou juin prochains pour l'époque probable des élections générales de Grande-Bretagne. Un informateur officiel est d'opinion qu'elles auront lieu en février.

Cette probabilité ressort d'une élimination bien simple. Il faut en effet que les élections aient lieu avant août. Il n'est pas question de janvier, car la session commence le 24 de ce mois. Mars, avril, et mai sont hors de question, car les crédits seront votés en avril et les élections municipales auront lieu en mai.

Tout indique que le premier ministre Attlee n'a rien décidé encore. Il est rare qu'un premier ministre prenne de décision avant qu'il n'y soit obligé, et d'ailleurs, ceux qui connaissent bien M. Attlee disent que cette fois il attendra à la dernière minute.

Une chose pourrait influer sur sa décision: la possibilité d'un budget acceptable. Les services armés achèvent leur analyse des dépenses de la Défense. Si leur rapport montre qu'on peut effectuer des économies, la chose influera sur le budget.

Il faut cependant se rappeler que toute réduction substantielle des crédits militaires entraînerait l'abandon des engagements militaires internationaux, ce à quoi l'Angleterre ne saurait consentir de gaieté de coeur.

A 54 ans, le roi est en excellente santé et travaille

LONDRES, 14. (C.P.) — C'est dans la santé et la bonne humeur que le roi a célébré son 54ième anniversaire de naissance aujourd'hui.

L'Artillerie de Hyde Park et la Tour de Londres ont tiré 41 coups de canon pour saluer ce grand jour.

Voilà un an, le roi était au lit souffrant sérieusement d'une maladie de circulation de sang. On a craint à un moment donné que l'amputation de sa jambe devienne nécessaire. Aujourd'hui, il travaillait à son bureau, rentré récemment au Palais Buckingham après une excursion de chasse.

M. Gardiner décrit comme sombre l'avenir des contrats de vivres anglo-canadiens

OTTAWA, 14. (C.P.)—Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Gardiner, a décrit aujourd'hui la sombre situation des contrats anglo-canadiens pour les produits alimentaires.

Des contrats conclus pour 1949 pour du bacon, des oeufs, du fromage, du saumon et des pommes, aucuns ne semblent devoir être renouvelés si ce n'est pour le fromage, et encore est-il incertain.

Parlant à la dernière réunion de la 10e conférence annuelle fédérale provinciale sur l'agriculture. M. Gardiner a déclaré que le Royaume-Uni a pu mettre de côté assez de dollars pour acheter du fromage canadien l'an prochain, si le Canada peut s'entendre avec lui sur les prix.

Au cours d'une brève entrevue qui a eu lieu plus tard, il a révélé que le Royaume-Uni alloue $25,000,000 en fonds américains pour l'achat de fromage en Amérique du Nord l'an prochain.

Les négociateurs lui ont promis que le R.-U. était prêt à dépenser la plus grande partie de cet argent au Canada si les prix étaient assez bas. M. Gardiner a dit qu'il rencontrera les représentants de l'industrie laitière la semaine prochaine et qu'on discutera des prix.

Il s'est déclaré confiant de ce que le Canada obtienne le contrat qui lui permettra d'écouler tout ses surplus de fromage.

Le Royaume-Uni a acheté cette année 50,000,000 de livres de fromage du Canada, à 30 cents la livre. Les négociateurs demandent que l'on en réduise le prix à 24 cents. Il se peut qu'on le fixe en définitive à 27 cents environ. Le surplus de l'année prochaine atteindra peut-être les 65 millions de livres.

La Grande-Bretagne n'achètera pas d'oeufs du Canada l'année prochaine. Cette année, ses achats d'oeufs au Canada se sont élevés à quelque 40,000,000 de douzaines, à environ 45 cents la douzaine, dit M. Gardiner.

Rien d'assuré

Elle importera peut-être une petite quantité de bacon du Canada l'an prochain, mais ce n'est pas encore assuré. On a suggéré qu'elle emploie à l'achat de bacon une partie des $280,000,000 qu'elle a mis de côté pour l'achat de blé canadien ,récolte 1949-1950. On étudie l'alternative.

M. Gardiner ajoute que vu l'incertitude de la transaction du bacon, on aura peut-être à expédier de cette denrée aux Etats-Unis.

Le Canada maintient cependant un embargo contre l'importation du porc des Etats-Unis. En conséquence, toute tentative d'y expoorter du bacon entrainerait probablement une demande à l'effet d'ouvrir le marché canadien au porc de ce pays. Or le porc américain se vend à un prix légèrement inférieur à celui du Canada.

Importantes déclarations

M. Gardiner a fait de plus les déclarations suivantes:

1.—Le subside au taux de fret accordé relativement au transport de grain fourrager de l'ouest à l'est du Canada sera maintenu l'an prochain.

2.—Les fermiers canadiens ne sauraient vivre dans la prospérité sans être favorisé des achats alimentaires du Royaume-Uni. Il est "essentiel" que le Canada exporte en Grande-Bretagne ses surplus de bacon, de fromage, d'oeufs et de

(Suite 2e page 4e col.)

Rôle vital de nos universités dans le fonctionnarisme fédéral

(Par Maurice Nantel)

OTTAWA, 14.—Nos universités, on l'a souvent souligné, ont un rôle essentiel à jouer dans l'ensemble des mesures qu'il convient de prendre, qu'il faudra continuer de prendre au cours des prochaines années, pour apporter une solution efficace et durable au problème d'une représentation équitable des canadiens de langue française dans le fonctionnarisme fédéral.

Déjà, des personnages autorisés ont exprimé le regret que ces institutions n'aient pas toujours accepté toute leur part de responsabilité dans ce domaine.

Elles ont paru le tenir pour négligeable, alors que, de plus en plus, à mesure que nous devenons une nation, il s'avère un champ d'action très vaste.

Et un champ d'action où il va falloir énergiquement prendre des positions et les garder, si nous entendons que notre groupe ethnique exerce dans l'administration des affaires publiques l'influence qui compte, la seule qui vaille.

Sans cela on risque de perdre un terrain précieux et dont, franchement, nous ne pouvons absolument pas nous passer.

Une position stratégique

Qu'on se le tienne pour dit : ce qui se passe à Ottawa, dans notre capitale, nous touche trop et de trop près pour que nous persistions à nous en désintéresser, de la façon que nous avons pris l'inquiétante et désastreuse habitude de le faire.

Ici aussi, nous avons des droits, des prérogatives et des privilèges à défendre. On peut même se demander si ça n'est pas, ou si ça n'est pas sur le point de devenir, le seul endroit stratégique où l'on puisse vraiment accomplir quelque chose pour les autonomies véritables, celles qui ne se payent pas de mots mais qui exigent des actes.

Il y en a qui les pose ces actes, et assez courageusement, dans des circonstances que ceux qui devraient le plus les aider s'appliquent, comme à plaisir, à compliquer.

Il n'est pas nécessaire de les nommer. On sait qui nous représentent à Ottawa.

Mais il leur faut un appui incessant, indéfectible, pas un seul peuple, qui le leur accorde, mais aussi de ceux qui façonnent les destinées de ce peuple, son avenir.

Ee ce n'est pas simplement de votes qu'il s'agit.

Il y a de la place

La commision nationale du fonctionnarisme annonce aujourd'hui qu'elle expédie, dans toutes nos universités canadiennes, des équipes d'agents recruteurs.

La mission de ces spécialistes? Il leur faut trouver, parmi nos étudiants qui terminent leurs études, et parmi les camarades moins avancés, qui désireraient s'employer pendant leurs vacances, 450 fonctionnaires compétents pour des tâches permanentes et 1,800 fonctionnaires provisoires, un total de 2,250 jeunes gens.

Il y a là, s'ils le veulent, de la place pour des centaines, pour près d'un millier de jeunes Canadiens de langue française.

On s'adresse à toutes les facultés mais à celles, en particulier, qui donnent à leurs élèves une formation professionnelle et scientifique.

On aura besoin, par exemple, d'au moins 175 ingénieurs.

Et cela vaut pour les travaux qui doivent durer comme pour ceux des mois d'été.

Des compétences

Ce sont les meilleurs sujets que l'on recherche. On préférera ne pas remplir les vacances plutôt que d'y glisser des médiocres et des incompétents.

Pour commencer, dans le cas de ceux qui entreront définitivement dans la carrière, les traitements iront de $200 à $225 par mois. Pour les autres, qui ne besogneront que l'été, ça variera de $110 à $185.

Et ça pourra monter davantage si l'offre ne répond pas à la demande.

Evidemment, et il est question ici des fonctions permanentes, ce n'est pas la mer à boire.

Il y a, cependant, au point de vue sécurité surtout, et il n'y a pas que des audacieux et des risque-tout sur cette terre, d'inappréciables avantages et la perspective, si l'on est travailleur, intelligent et ambitieux, d'arriver assez vite à beaucoup mieux qu'à cela.

Ce que font les autres

Les étudiants et les jeunes professionnels canadiens de langue anglaise ne font pas grise mine à des offres comme celles-là. Et cette attitude est peut-être l'une des bonnes raisons de la supériorité numérique de leurs concitoyens dans le fonctionnarisme fédéral et de tout ce qui en découle, que nous n'aimons pas et que nous critiquons.

Ce sera la quatrième année que la commission se rend ainsi sur ce qu'elle appelle assez brutalement le "marché universitaire". Elle s'y fera précéder, à ce coup-ci, de la distribution d'une brochure intitulée: "Des carrières pour nos diplômés". On y trouvera tous les détails et tous les renseignements qu'on voudra.

Cette politique a donné des résultats, là surtout où les universités et les collèges ont voulu collaborer.

(Suite 2e page 4e col.)

Le R.-U. renonce à acheter notre papier à journal

LONDRES, 14. (C.P.) — Une source d'information rapprochée de l'industrie du papier a confirmé ce soir le fait que l'Angleterre a informé le Canada qu'elle n'achètera pas de papier-journal canadien en 1950, mais importera une certaine quantité de pulpe qu'elle utilisera dans ses propres moulins.

A cause de la pénurie des dollars, la Grande-Bretagne a décidé de ne pas respecter le contrat qui la liait au Canada pour l'achat de 100,000 tonnes de papier-journal en 1950, valeur total de $10 ou $11 millions.

La Grande-Bretagne a cependant conclu un contrat avec les Scandinaves pour l'achat de 120,000 tonnes de papier-journal, et avec les Français et les Néerlandais un contrat pour 10,000 tonnes. Le contrat de 1949 avec le Canada sera rempli en entier. L'Angleterre a acheté cette année des Scandinaves 85,000 tonnes de papier-journal et 100,000 tonnes du Canada.

112 morts dans les accidents de la route en Nouvelle-Ecosse

HALIFAX, 14. (C.P.) — Les accidents de la circulation ont fauché 112 vies en 1949 en Nouvelle-Ecosse. C'est là un record, a déclaré ce soir un ministre de la Voirie.

Des émanations d'ammoniaque menacent une ville des E.-Unis

OAKLAND, Calif., 14. (A.P.) — Des vapeurs de gaz ammoniaque se sont répendues, ce matin dans une section domiciliaire de cette ville, forçant les occupants d'une vingtaine de maisons à quitter les lieux.

Aucune mort ne fut enregistrée mais cinq personnes durent être transportées à l'hôpital et plusieurs autres furent suffoquées par cette vapeur qui, en forte concentration, peut signifier la mort.

Le gaz provenait d'une fissure dans le tuyau de déchargement relié à un wagon, rempli d'ammoniaque liquide. Le liquide se vaporisait dès son contact à l'air. On était à décharger le wagon à une usine d'engrais chimique de West Oakland.

James Whitty, 28 ans, un employé de cette compagnie, fut suffoqué presque immédiatement. Il fut transporté à l'hôpital souffrant de brûlures.

Ceci survint près d'une heure avant que le surintendant de l'usine, Frank Colubin, 26 ans, n'intercepte le flot du liquide. Il s'infligea de graves brûlures et dut être transporté à l'hôpital. Deux policiers et un pompier furent suffoqués par les vapeurs et furent traités sur les lieux.

Comme les vapeurs de gaz se propageaient au district résidentiel avoisinant, huit voitures de la radio-police se promenaient lentement dans le quartier pour avertir les gens d'évacuer les lieux. Plusieurs personnes se réfugièrent dans deux églises des environs.

Il était près de midi quand elles purent réintégrer leurs foyers.

Plus de 2,500 des grévistes de Londres retournent au travail

LONDRES, 14. (A.P.)—Les chefs de la grève de trois jours, qui a occasionné une baisse marquée dans la production d'énergie électrique à Londres, ont décidé, ce soir, de renvoyer les 2,700 grévistes ou plus au travail.

Cette décision a été prise à la suite d'une assemblée réunissant les chefs des grévistes et les dirigeants du Conseil de l'industrie, relavant du gouvernement, pendant que des soldats, marins et aviateurs tentaient de garder les quatre pouvoirs concernés en opération.

L'ordre du retour au travail sera donné, demain matin, lors d'une assemblée des grévistes.

Les conditions de l'entente n'ont pas été révélées.

La raison serait que les chefs veulent tout d'abord apprendre cette décision à la masse des grévistes.

"Nous ne voulons pas manquer cette occasion de faire revenir les hommes à leur travail", a-t-il dit.

Alors même qu'on annonçait la conclusion d'une entente, la lumière s'éclipsait dans différentes parties de Londres et des comtés avoisinants. La pénurie d'électricité s'est fait sentir en Angleterre et dans les Galles et aussi loin dans le nord qu'au sud de l'Ecosse, mais il est impossible de déterminer s'il faut l'attribuer à la grève ou à la réduction normale au cours de la saison froide.

Dans un district du nord de Londres, sis tout près d'un pouvoir atteint par la grève, les trolleybus cessèrent de fonctionner et les magasins fermèrent leurs portes.

A Kingston, dans le Surrey, les magasins et les maisons sont plongés dans l'obscurité. La seule lumière visible dans les rues provient des phares d'automobiles.

Les chandelles firent leur réapparition dans certaines maisons de Londres rappelant les conditions du blackout du temps de guerre. Le métro dut réduire ses opérations de 15 pour cent sur certaines lignes au cours des heures d'affluence dans la soirée.

Un porte-parole de la Commission électrique a déclaré que les hôpitaux bénéficiaient de la priorité dans les territoires les plus gravement atteints par cette pénurie.

Explosion à une usine de Swift Company; 16 morts et 76 blessés

SIOUX CITY, Lowa, 14, (A.P.) — Une explosion, qu'un témoin a comparé à celle d'une bombe, a éventré aujourd'hui l'établissement de la Swift & Company. Seize personnes, dont deux femmes, ont trouvé la mort et 76 ont été blessées. Il se peut qu'il y ait d'autres victimes. On fouille les décombres.

La Croix Rouge a dépêché de Omaha, Kansas City et Saint-Louis des secours et des infirmières. La Iowa National Guard a offert ses services.

Quelques instants après l'explosion, survenue à peine avant midi, les autorités de la compagnie disaient qu'il se pourrait que le nombre des victimes s'élève à 200, dont 30 ou 35 morts.

13 cadavres trouvés

Cependant, le chef de l'unité navale de réserve ici disait 3½ heures plus tard que l'on avait transporté 13 cadavres, dont,quatre non identifiés, à l'arsenal de l'unité. On a trouvé un autre cadavre quelques minutes plus tard dans les débris.

Le chef de pompiers soutient que l'explosion est imputable au gaz naturel.

On ignore quoi l'a provoquée

Un autre raconte son arrivée sur les lieux. "C'était un spectacle effroyable. Les débris s'élevaient en un monticule de quatre pieds de hauteur devant l'édifice. Plusieurs victimes s'enfuyaient, le visage couvert de sang."

Un pompier raconte qu'étant descendu dans la cave, il y trouva quatre pieds d'eau. Dans l'eau, il découvrit deux cadavres.

Les blessés

Parmi les blessés on mentionne le gérant général, John Glen, qui souffre de coupures, de contusions et de chocs l'ingénieur H. C. Watts, de Chicago; le surintendant de l'usine, Walter Krebs. Watts se trouvait dans le bureau de Krebs au moment de l'accident.

On a trouvé du sang projeté sur les murs des bureaux du second étage, ainsi que plusieurs souliers de femmes. Harold Smith, qui appartient à la section du marché de bétail, à six rues de là, affirme que l'immeuble du marché fut ébranlé par la commotion.

On a demandé des prêtres pour administrer les derniers sacrements.

L'explosion fut entendue à deux milles. Par sa violence, elle a tordu une grille de fer. L'angle sud-est de l'immeuble fut éventré.

On a trouvé le corps d'un homme suspendu aux décombres. Les chercheurs portaient le masque à gaz. Le mur de l'extrémité sud était troué, éventré à quelques endroits, mais il tenait encore debout. Plusieurs survivants ne peuvent se rappeler comment ils ont pu sortir de l'édifice.

Selon le récit de M. Watts, plusieurs femmes s'en sont tirées dans un déplorable état, ayant aspiré des vapeurs d'ammoniaque.

Un léger incendie a suivi l'explosion, mais on réussit à l'éteindre et il ne fit pas grands dommages. Des jeunes filles employées au bureau principal ont pris la fuite après l'explosn, leurs vêtements en lambeaux et plusieurs saignant de leurs blessures.

Sept cents personnes étaient employées à l'usine.

Réduction de $55 à $65 sur la Oldsmobile

LANSING, MICH., 14. (A.P.) — La Cie Oldsmobile annonce des réductions de $55 à $65 sur le prix de ses différents modèles de la série "86" pour l'année 1950. Cependant , aucun changement de prix n'est annoncé pour les modèles des séries "76" et "98".

Cette réduction, qui vient s'ajouter à la récente diminution de $25 sur les transmissions hydra-matiques, a été révélée à l'occasion de la présentation des nouveaux modèles au bénéfice des représentants de la presse. Les nouvelles voitures seront montrées au public au début du mois de janvier.

Signe d'autres réductions

Quoique cette réduction n'atteigne qu'une seule ligne des voitures Oldsmobile, on se demande dans différents milieux si cette réduction n'atteindra pas les autres modèles encore à paraitre. Il reste encore à connaitre les prix des Buick 1950, des Chevrolet, des Cadillac et de toute la série de voitures fabriquées par la compagnie Chrysler.

M. S. E. Skinner, gérant-général pour Oldsmobile, croit que la demande sera très grande pour les modèles 1950. Sa compagnie prévoit une production minimum de 350,000 voitures de six et huit cylindres pour l'année qui s'en vient.

Les usines de Oldsmobile, ajouta-t-il, peuvent produire jusqu'à 450,000 voitures par année si les conditions du marché l'exigent.

A venir jusqu'à présent, la compagnie Oldsmobile a fabriqué environ 272,000 voitures, soit un record de production. Le record précédent remontait à 1941, alors que la production totale de l'année atteignait 231,788 voitures.

"Vingt millions d'automobiles actuellement en usage sont des modèles vieux de sept ans ou plus", a déclaré M. Skinner.

Un projet de construction de maisons en faillite à Toronto

TORONTO, 14. (CP) — Le rapport d'une enquête à la suite de l'échec d'un projet de construction de maisons, divulgué aujourd'hui par le procureur général Dana Porter, ne laisse entrevoir qu'un faible espoir quant aux personnes qui ont versé une somme estimée à $93,500 dans cette entreprise. Ils ne recouvreront probablement jamais cet argent.

Ce programme, amorcé par le constructeur Norman Kershaw sur un terrain situé près des limites du quartier Weston, comprenait la construction de quelque 74 maisons dont seulement quelques-unes ont été à peu près complétées. Les autres maisons allaient être bientôt terminées tandis que plusieurs n'en étaient qu'aux fondations.

Le juge Ian Macdonell, qui a mené cette enquête, a soumis trois recommandations, dont deux tendent à prévenir des événements semblables.

Il a exprimé des doutes quant à la possibilité pour les bailleurs de fonds de retrouver l'argent qu'ils avaient confié à l'administrateur nommé.

Le juge Macdonnell n'a pas fourni la somme totale des dettes actives inhérentes au programme, mais il a déclaré que si toutes les exigences étaient satisfaites, le montant reçu, moins les frais, "semblerait une goutte dans l'océan", une fois comparée au total passif de Kershaw.

Surveillance à exercer

Dans ses recommandations, le juge a suggéré que des informations financières appropriées devraient être obtenues dans de vastes programmes de construction au début et périodiquement au fur et à mesure que le programme se développe.

Il a recommandé que les qualifications d'agent d'immeuble, soient revisées.

Madill, a dit le juge, a été le seul individu à bénéficier jusqu'en décembre 1948 de l'opération qui a commencé au mois d'août de cette année là.

En septembre, il a reçu $1,500 en argent commun; $2,800 en octobre; $2,000 en novembre et $600 en décembre.

"Il n'est pas question du succès de Madill à payer toutes les propriétés en utilisant tout l'argent des dépositaires", a dit le juge notant que $41,210 avaient été recueillis en avril, 1949, le mois qui a précédé l'échec financier.

"Je conclus que Madill a essayé, avec succès, de respecter les lois à tout moment mais il a manifesté beaucoup de négligence envers les intérêts des intéressés..."

Le monde contre Israël, dit le premier Gurion

JERUSALEM, 14, (A.P.) — L'Etat d'Israël a transporté son gouvernement à Jérusalem, redoutant l'effet de la décision des Nations Unies d'internationaliser Jérusalem. Le premier ministre Gurion a déclaré: "Nous sommes maintenant dans la lutte politique la plus considérable de notre histoire. Israël a contre lui le monde entier."

Directeur de la Dominion Bank

W.-Dent Smith,

qui a été élu directeur de la Dominion Bank. M. Smith, bien connu dans le monde des affaires, est président de Terminal Warehouses Limited, président de Baymond Corp. Ltd, et président de Direct Winters Transport Ltd, compagnies toutes trois de Toronto. —•

Décès de Mme W. J. Marcoux

Mme veuve W. J. Marcoux, née Corinne David, est décédée à Montréal, le 13 décembre, à l'âge de 67 ans et 3 mois, à la suite d'une longue maladie. Elle laisse dans le deuil quatre fils, Léo, Ernest, Paul, David; quatre filles, Mme J. A. Dufour (Béatrice), Marie-Jeanne, Eva, Mme Paul Provost (Lucrescia); quinze petits-enfants; quatre brues: Mmes Léo Marcoux, née Thérèse Peekastis, Ernest Marcoux, née Simone Turcotte, Paul Marcoux, née Rose Ann McGregor, David Marcoux, née Simone Délorme. En plus de ses gendres, MM. J. A. Dufour et Paul Provost, elle laisse ses frères, MM. Jos David, de Cooperstown, N.-Y., et Léo David, Ogdensburg, N.-Y., deux soeurs, Mmes Stuart Smith, Ogdensburg, N.-Y. et Ant. l'Espérance, Asthabula, Ohio, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée aux Salons Duquette, 1350 rue Beaubien. Les funérailles auront lieu le 16 courant, à 9 heures, à l'église St-Jean Berchmans.

●●● S. E. Mgr Joseph Charbonneau procédera...

(Suite de la dernière page)

pour samedi: 7, dans Montréal; 1, dans le diocèse de Joliette; 1, dans le diocèse de St-Jean; 1, de Manuzales (Colombie); 1, de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit; 2, de la Congrégation de Sainte-Croix et 1, enfin, de l'Ordre franciscain.

Ce sont: MM. Lucien Bertrand, Jean-Louis Corbeil, Normand Hardy, Pierre Hurteau, Jean-Marie Samson, René Sansfaçon et Roger Sylvestre, de l'archidiocèse de Montréal.

Pour le diocèse de Joliette: M. Marc St-André, M. Roland Gamache, du diocèse de St-Jean. M. Rodrigue Arango, de Manuzales (Colombie). Le P. Rodolphe Bilodeau de la congrégation des Pères du Saint-Esprit. Deux autres font partie de la Congrégation de Sainte-Croix; ce sont: le PP. Jean-Pierre Castonguay, Germain Denis. Un dernier, de l'Ordre des Franciscains: le P. Albert Baril.

Diaconat

45 candidats aspirent au diaconat et y seront promus samedi le 17. Les voici, par groupes diocésains ou de communautés religieuses. 22, dans l'archidiocèse de Montréal: MM. Jean Adams, Gérard Blain, Jean Brayley, Aégidius Breton, Rosaire Breton, Patrick Carley, Jean-Louis Cazelais, Normand Deslongchamps, Henry Hall, Roland Hamel, Bruno Harel, Maurice Lebeau, Léo Ménard, Maurice Ouellette, André Paquette, Jean-Marie Paradis, Louis-Joseph Paradis, Guy Piquette, Aégidius Sauvé, Jacques Tanguay, Léo Tassé et Gérard Thiboutot.

Dans le diocèse de Joliette, on en compte trois autres: MM. Paul-Emile Brazeau, Dominique Lane et Raymond Thibodeau. Un seul, dans le diocèse d'Amos: M. Gaston Mailhot. 3, dans le diocèse de St-Jean: MM. Roger Cyr, Jacques Dorais, André-Marie Roy. 1, diocèse de la Caroline, E.-U.: M. Thomas Marshall MacLellan. 2, du diocèse de Burlington, Vt.: MM. Jean Ledoux et Benjamin Wysolmerski. 2, de Grand-Rapids, E.-U.: MM. Edwin Frederick et Edouard Orlowski. 2, du diocèse de Manchester, Mass.: MM. John Bryson et Hector Lamontagne. 1, dans le diocèse de S.-Joseph d'Amazone: M. Gaston Hurtubise.

L'Ordre franciscain en compte pour sa part 2: les PP. Berthold Charbonneau et Hilaire Bédard. Un seul pour l'Ordre des Trinitaires: le P. Yves de St-Bernard, et 6 dans la Congrégation des Pères du T. S. Sacrement: les PP. Georges Labrecque, Victor Lafrance, Lucien Leblanc, Gérard Delisle, François Lafond et Aimé Côté.

Nouveaux prêtres

L'archidiocèse de Montréal comptera samedi un nouveau prêtre parmi les membres de son clergé: M. l'abbé Jean-Paul Jolicoeur. Le R. P. Dominique Desrochers augmentera d'un de plus le nombre des religieux-prêtres de l'Ordre des Cisterciens (Trappistes).

●●● $700,000,000 ou le tiers des déboursés...

(Suite de la dernière page)

des Prairies; $700,000 en paiements de compensations aux travailleurs.

Baisses probables

On ne s'attend à des diminutions dans ces déboursés que dans la section des anciens combattants. Les pensions, les allocations et les traitements resteront stables pour quelques années, mais les bénéfices de réhabilitation et de rétablissement baissent de plus en plus.

Cependant, d'autres dépenses, telles que celles pour les allocations familiales, tendent à augmenter avec l'accroissement de la population.

M. St-Laurent sera l'hôte de la Canadian Construction Ass.

Le premier ministre, le très hon. Louis Saint-Laurent, est au nombre des orateurs distingués qui adresseront la parole au cours de la 32ième réunion annuelle de la Canadian Construction Association, laquelle aura lieu à l'Hôtel Mont-Royal, du 16 au 18 janvier inclusivement, annonce M. Allan C. Ross, d'Ottawa, président de cette association.

Les délégués au congrès entendront M. Saint-Laurent lors du dîner annuel de l'Assocation, le 16 janvier.

Comme le signale M. Ross, nombre de mesures importantes présentées récemment au Parlement sur l'habitation, la route Trans-Canada, et autres projets d'envergure, confèrent à l'allocution du premier ministre une importance toute particulière pour l'industrie canadienne du bâtiment.

Parmi les autres conférenciers qui parleront au cours de ce congrès de trois jours, on remarque MM. J. S. Duncan, président de la Massey-Harris Company Limited et de la Commission du commerce entre les régions du dollar et du sterling; Ernest Gohier, ingénieur en chef de la voirie de la province de Québec; D. B. Mansur, président de la Société centrale d'hypothèques et d'habitation; Gabriel Rousseau, conseiller technique sur l'apprentissage, au ministère du travail de la province de Québec, et D. Léo Dolan, directeur du Bureau canadien du tourisme.

On prévoit qu'environ mille délégués de toutes les parties du pays assisteront à cette réuion.

Dangers à redouter aux E.-Unis

WASHINGTON, 14. (A.P.) — Attendu que la guerre froide peut durer encore une génération au moins, le Comité du développement économique a invité le Congrès et le président, dans son rapport soumis aujourd'hui, à prendre les mesures voulues pour assurer la sécurité américaine sans transformer les Etats-Unis en Etat policier.

Le C.D.E. fait remarquer qu'au rythme actuel où vont les choses, l'organisation de la défense peut occasionner quelque $20,000,000,000. de dépenses annuellement pour d'ici plusieurs années. Il serait temps d'injecter une dose d'esprit civil dans le programme de sécurité nationale. Autrement, pense le C.D.E., l'esprit de liberté qui a toujours régné aux Etats-Unis n'est pas loin de périr.

Parmi les dangers à redouter, le C.D.E. souligne la disparition progressive de l'esprit de gouvernement civil à mesure que grandit l'autocratie du pouvoir militaire. Les enquêtes multipliées à l'infini sur la loyauté des citoyens peut convertir l'Etat en Etat policier, sans cesse à l'affut comme un limier. La hausse sans frein l'étiolement économique et l'essor constant de la bureaucratie entrainera à son tour la disparition de la libre entreprise.

●●● M. Gardiner décrit comme sombre l'avenir...

(Suite de la 1ère page)

pommes. Il ne semble pas exister d'autres marchés disponibles.

3.—M. Gardiner ne s'accorde pas avec les économistes qui souhaitent un commerce équilibré entre le Canada et le Royaume-Uni; il ne croit pas à une possibilité de ce côté. Il ne pense pas que le déficit annuel de $300,000,000 en faveur du Canada pourrait être compensé.

4.—Il conseille aux fermiers de l'ouest de réduire leur culture de blé l'année prochaine et de s'adonner à celle des grains communs (coarse grains). Le gouvernement a naguère accordé des subsides aux cultivateurs pour qu'ils réduisent la première, mais il ne le fera pas cette année: c'est à eux d'agir.

5.—Si le Parlement n'adopte pas une "certaine législation" vers le 31 mars 1950, M. Gardiner déclare qu'il n'aura pas l'autorité voulue pour conseiller aux fermiers quoique ce soit. Le ministre fait apparemment allusion à la loi de Soutien des prix de l'agriculture, loi que la dernière session a laissé tomber sans la discuter et qui doit être présentée de nouveau à la prochaine.

6.—Les fermiers semblent être arrivés à, ou près de, la croisée des chemins où un plan fondé sur des négociations intergouvernementales ne peuvent plus se poursuivre.

Heure sérieuse pour les fermiers

Aux dernières heures de la conférence, qui a duré trois jours, les ministres provinciaux de l'agriculture et autres porte-parole des cultivateurs ont appuyé sur la nécessité du marché britannique.

M. H. H. Hannam, président de la Fédération canadienne de l'agriculture, a affirmé que la vague de prospérité tire à sa fin. Parlant au nom de 400,000 cultivateurs, M. Hannam a dit: "Les fermiers du Canada ont à faire face à une situation pire en ce moment que celle qui s'offre à tout autre pays agricole".

La fédération demande un prix de soutien pour les oeufs, et aussi pour le bacon si l'on n'obtient pas de contrat. M. Gardiner recevra demain, de la part d'une délégation de ministres de l'agriculture, des Maritimes, une demande de soutien des prix des pommes de terre de ces régions.

●●● Rôle vital de nos universités dans le...

(Suite de la 1ère page)

La commission précise à ce sujet qu'elle a encouragé de nombreux diplômes, et parmi les meilleurs, ceux que l'on veut obtenir, à se mettre au service de l'Etat.

Le temps d'agir

Sans se prononcer sur ce qu'ont fait ou n'ont pas fait nos universités, pour que nous prenions dans le fonctionnarisme fédéral, toute la place qui nous y revient, il est permis de souhaiter, en tenant compte de ce qu'on a déjà dit, que les agents recruteurs de la Commission soient bien accueillis à Montréal comme à Québec.

On attend à Ottawa de jeunes universitaires de langue française. Québec et le pays en ont besoin. L'administration actuelle, celle du t.h. Louis Saint-Laurent, leur réservera, il n'est pas permis d'en douter, le meilleur des accueils.

Elle les aidera à ne pas trop souffrir de heurts qui, en d'autres temps, et qui peuvent revenir, ont pu être plus durs. Elle les installera, s'ils sont compétents, dans des fonctions responsables d'où il ne sera pas facile de les déloger.

Qu'on saisisse l'excellente occasion. Et personne n'aura à le regretter, pas même les fonctionnaires de langue anglaise.

On peut, à eux aussi, leur rendre le bon service de leur apprendre à nous mieux connaître.

Obsèques de Mme Vve Lucien Benoît

Les funérailles de Mme Vve Lucien Benoit, née Maria Lambert, décédée dimanche le 11 décembre courant à l'âge de 81 ans, et mère de M. Gaétan Benoit, journaliste à "La Patrie" ont lieu hier matin à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement au milieu d'un imposant concours de parents, d'amis, et de journalistes des différents journaux de la métropole qui avaient tenu à témoigner à M. Gaétan Benoit leur sympathie dans le deuil que le frappe.

L'abbé Marcel Beaudry, préfet des études au collège de l'Assomption et cousin de la défunte célébra le service assisté de deux neveux de Mme Benoit, les RR. PP. Alphonse Tétreault, C.S.C., comme diacre, et Charles-Yvon Tétreault comme sous-diacre.

RR. PP. Paul Benoit, C.S.C., fils de la défunte, et Richard Vincelette, C.S.C., son neveu, ont chanté chacun une basse messe aux autels latéraux. M. le notaire Noël Picard dirigeait le choeur de chant et M. Paul Campbell touchait l'orgue.

Le cortège

Le R. P. Paul Benoit, C.S.C., MM. Gaétan Benoit, de la "Patrie", Simon Benoit, de Ville-Marie, au Témiscamingue et Laurent Benoit, tous quatre fils de Mme Benoit, dirigeaient le deuil, ainsi que MM. Louis-Philippe Lussier, René Lagarde et Lucien Jinchereau, de Québec, ses gendres; Philippe et Georges Lambert, ses frères.

Le cortège, parti du salon funéraire Eugène Desjardins, 4547, rue Saint-Denis, conprenait aussi MM. Léo Benoit, Jean-Luc et Paul Lussier, ses petits-fils, Isidore Verschelden, de Sainte-Thérèse de Blainville, Paul Cadieux, Raymond et Yvan Benoit, Raymond Caron, le notaire J.-L. Blanchard, député provincial de Terrebonne, le juge Hector Perrier, le docteur Adrien Plouffe, l'abbé J.-A. Lemay, du Séminaire de Sainte-Thérèse, O. Maisonneuve, l'abbé Sylvio Gascon, P.S.S., du collège André-Grasset, Ernest Gascon, Philippe Lefebvre, Richard Provost, Marcel Nougier, le docteur Gaston Demers, René Dastous, Antonio Rabeau, Guy Roy, Philippe Bouvier, J.-Fédora Vincent, J.-N. Rajotte, Wilfrid Gadoury, Marcel Pavilland, Jules Nols, père, Jules Nols, fils, Jean Holde et Paul-E. Bériault.

De la "Patrie" on remarquait MM. Oswald Mayrand, directeur, Louis Bourque, gérant, Eustache Letellier de Saint-Just, également le représentant du Cercle des Journalistes, Albert Girard, Donat Kavanagh, Alphonse Loiselle, Ovila Lefebvre, Rosaire Carbonneau, Roland Dubois, Jean-Charles Lefrançois, Denis-P. Legault, Adrien Meunier, Maurice Chevalier, Paul Bouchart d'Orval, Armand Legault, Henri Dufresne, Roger Janelle, Laurent Turcotte, Eugène Michaud, Emilien Noël et René Bonin; Albert Massicotte, de "Montréal-Matin"; M. Gilles Desroches, gérant de la rédaction, M. Fernand Lacroix, directeur de l'Information, Charles Robitaille et Georges Pelletier du "Canada" MM. Armand Goulet, de "C.H.L.P."; Jean Saint-Georges, de "Radio-Canada", et Jacques Francoeur, du "Petit-Journal".

Il y avait aussi les RR. PP. Pierre Poisson, Eustache Gagnon, Eugène Ruel et Laurent Parent, tous de la Congrégation de Sainte-Croix; MM. Napoléon Deslauriers, Roger Brassard, René Guénette, de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, Roland Bock, Edmour Desautels, Anatole Pratte, Wilfrid Labrecque, Jules Leclerc, René Hétu, Albert Brault, Henri Dussault, Alphonse Laurier, Delphis Demers, Jean Clavelle, Roger Croteau, J.-R. Boucher, Jacques Lemonde, Aldée Chassé, Paul Goyette, Henri Pelletier, D.-C. Brown, G.-J. Fitzgerald, Louis Trudel, Antoine Bruneau, le notaire Wenceslas Lévesque, Henri et Omer Gauthier, Casimir Hébert, anciennement de la "Patrie", P.-A. Brisebois, J.-H. Marsters, Philippe Hurteau, de la Compagnie de téléphone Bell, et Bernard Brouillet, de la C.I.L.

Salaire moyen plus élevé en octobre

OTTAWA, 14. (CP) — L'office national de la Statistique a annoncé aujourd'hui que la moyenne des salaires hebdomadaires dans les principales manufactures canadiennes, où les employés sont payés à l'heure, a atteint à un record de $42.40 au 1er octobre. Au début de septembre dernier, la moyenne des salaires était de $41.72 par semaine, et au 1er octobre 1948, de $40.68.

Circulation à sens unique sur le carré St-Louis

Le directeur Albert Langlois, M.D.E., de la police municipale, annonce que, sur la recommandation du Comité consultatif de la circulation, la circulation ne sera permise que de l'ouest à l'est sur la rue longeant le côté sud du Square St-Louis et, de l'est à l'ouest, sur la rue longeant le côté nord de ce square, entre les rues St-Denis et Laval.

Les enseignes à cet effet doivent être installées aujourd'hui même.

Un hold-up à Villeray

Un jeune individu d'une vingtaine d'années, dont on possède maintenant un très excellent signalement, et qui aurait été armé d'un revolver-jouet, a perpétré un "hold-up", peu avant 6 h., hier soir, à Villeray. Après avoir fait irruption dans le magasin "Bayard Lingerie Shop", 528, rue Jarry, où Mlle Rita Morency, une employée, était seule en service, il pointa sur elle son arme et soulagea la caisse d'une quinzaine de dollars en billets de banque, avant de prendre la fuite en auto.

Les limiers de la brigade préposée aux vols à main armée, dont le chef est le sergent-détective Léopold Guérin, de la sûreté municipale, sont présentement aux trousses du malfaiteur en fuite.

La Commission n'intervient pas au sujet du Bell

La Commission métropolitaine ne s'opposera pas, au nom des municipalités sous son contrôle, à la requête de la Compagnie de Téléphore Bell en vue de l'augmentation de ses taux.

Elle ne s'opposera pas pour la simple raison que sa charte ne lui permet pas d'intervenir dans ce cas au om des municipalités qui en font partie.

C'est là l'explication donnée hier par M. J.-O. Asselin, président de cet organisme à qui le conseil de Ville St-Laurent a demandé d'intervenir en l'occurence.

"Ce n'est pas dans nos attributions", de dire le président Asselin aux commissaires assemblés au dixième étage de l'édifice Themis.

Il a été ensuite décidé de suggérer à Ville St-Laurent d'adresser plutôt sa demande à l'Union des municipalités de la province de Québec.

Le président Asselin a souligné à ses collègues que la Cité de Montréal va tout prochainement arrêté l'attitude à suivre devant la Commission des transports du Canada qui est appelée à juger de la requête de la Compagnie de Téléphone Bell.

Et dès sa prochaine assemblée, la Commission métropolitaine sera informée officiellement de l'attitude des autorités de la métropole.

Signaux de circulation à V. St-Michel

Présent à la séance tenue hier par la Commission métropolitaine, M. Charles Lafontaine, maire de Ville St-Michel, a demandé que des mesures soient prises dans le but de hâter l'installation de signaux lumineux de circulation à l'angle du boulevard Pie IX et du chemin Saint-Michel.

M. Lafontaine a rappelé que la Commission a décidé, il y a plusieurs semaines, de demander des soumissions, mais que l'on ne compte pas encore de signaux à cette intersection où la circulation est d'importance.

Le maire de Ville St-Michel a également souligné aux commissaires qu'il faudrait aussi prendre des mesures pour installer de tels signaux à l'intersection de la montée St-Michel et du chemin St-Michel où le flot de la circulation est encore plus imposant que celui enregistré à l'angle du boulevard Pie IX et du chemin St-Michel.

Nouvelle paroisse créée à St-Jérôme

On apprend de l'Archevêché de Montréal, en date du 7 décembre, la création d'une nouvelle paroisse à St-Jérôme sous le vocable de Sainte-Marcelle.

Cette paroisse est bornée au nord, par la paroisse de St-Colomban; à l'est, par la paroisse de St-Colomban et le résidu de la paroisse de St-Jérôme; au sud, par le résidu de la paroisse de St-Jérôme et de la paroisse de St-Antoine-des-Laurentides; à l'ouest, enfin, par la paroisse de St-Canut.

Vient d'être également nommé au poste de curé de la nouvelle paroisse, dont la fête patronale se célèbre le 31 janvier, M. l'abbé Albert Lemay, professeur au Séminaire de Ste-Thérèse.

Les Franco-Américains reçoivent aujourd'hui le t. h. L. St-Laurent

Le très hon. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, sera aujourd'hui l'invité d'honneur et le conférencier, à Boston, à la grande manifestation qui marquera le 50e anniversaire de la Société historique franco-américaine.

Le premier ministre de notre pays prendra la parole à l'issue d'un banquet, qui aura lieu à l'hôtel Vendôme.

Ce sera la première fois qu'un premier ministre canadien rendra officiellement visite aux Franco-Américains. Le 17 novembre 1891, les Franco-Américains avaient reçu à Boston Sir Wilfrid Laurier, mais Laurier n'était alors que chef de l'Opposition.

Bulletin météorologique

Pronostics pour les différentes régions climatériques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.:

Régions de Montréal et d'Ottawa: Beau et plus froid avec vents légers et un maximum de 25.

BUVEZ Coca-Cola
En affaires il vaut mieux travailler rafraichi

A la CECM

But des réunions de district: dissiper tous les malentendus

C'est dans le but d'"apaiser" les esprits, de tenter de rajuster des mésententes qui pourraient exister entre la Commission et ses professeurs, entre les professeurs eux-mêmes et entre les professeurs eux-mêmes et la direction des écoles que la CECM tient présentement des réunions de district de ses instituteurs laïcs.

Voilà ce que l'on a rapporté de source officieuse, hier soir, à la suite des deux premières réunions dans les districts scolaires no 1 et no 2. La première a eu lieu, au cours de la matinée, à l'école St-Henri. La seconde a eu lieu l'après-midi.

A ces réunions, on remarquait la présence de M. Treffié Boulanger, directeur général du service des études à la CECM; Mgr Eugène Gareau, visiteur en chef des écoles catholiques de Montréal; M. Paul-Emile Alin, directeur du personnel enseignant; M. Wilfrid DuCap, contrôleur administratif du matériel scolaire à la direction supérieure des études, ainsi que le visiteur ecclésiastique et le directeur du district.

M. Boulanger, nous dit-on, a expliqué l'échelle de traitements dont bénéficient actuellement les instituteurs laïcs. Il a parlé du soin que les membres du comité des salaires (présidé par M. le chanoine Raoul Drouin, commissaire ecclésiastique) avait mis dans la préparation de l'échelle offerte en mai dernier au personnel enseignant. Il a aussi fait une comparaison avec les traitements payés dans certaines villes américaines. Il a déclaré, en terminant, que la direction supérieure espérait que les instituteurs étaient satisfaits de l'échelle telle qu'offerte.

De son côté, Mgr Gareau a parlé du respect qui était dû à l'autorité.

On nous a rapporté, hier soir, que les réunions de district avaient été annoncées, au cours de la journée, dans toutes les écoles de la ville. Les instituteurs par roulement dans les districts 3, 4, 5 et 6 se rendront à une école désignée et y recevront le mot d'ordre de la direction supérieure des études.

Rien de précis n'a été révélé en ce qui concerne les écoles de langue anglaise.

Dans la présentation de son état financier, la Commission scolaire insistait mardi sur le coût énorme que représentaient les augmentations accordées ces trois dernières années au personnel enseignant.

Par ailleurs, il ne semble pas avoir été question au cours des réunions d'hier de la formation d'un comité d'enquête et de revision, en ce qui concerne les listes d'éligibilité et de promotion.

Aucun commentaire officiel n'est venu de la part des associations des instituteurs de langue française et de langue anglaise.

La location des terres en culture à Pte-aux-Trembles

On ne sait encore ce qu'il adviendra de la résolution récemment adoptée par le conseil municipal de Pointe-aux-Trembles décrétant qu'à compter du premier janvier prochain le prix de la location de terres en culture sera l'équivalent du montant total de taxes scolaires ou municipales imposées suivant la valeur établie au rôle d'évaluation.

Hier, à la séance tenue par la Commission métropolitaine, la résolution en question est demeurée "sur la table".

Les commissaires ont décidé d'attendre le retour de M. Napoléon Langelier, ingénieur-inspecteur de la Commission, qui sera appelé à étudier le tableau et à soumettre un rapport.

Cinq nouveaux puits de lumière sur l'annexe de l'hôtel de ville

Il en coûtera $4,975 à la Cité pour fabriquer et installer cinq nouveaux puits de lumière sur le toit de l'annexe de l'hôtel de ville.

Avant de prendre une décision à ce sujet, hier, le comité exécutif a étudié un rapport soulignant notamment que les puits de lumière actuels sont en très mauvais état.

On estime qu'il en coûtera un montant approximatif de $4,975 pour remplacer ces puits de lumière, dont celui placé au-dessus de la salle des pas perdus de la cour des recorders, d'une longueur de 128 pieds.

Le recteur et le vice-recteur de Laval à l'U. de M.

Le recteur de l'Université Laval, Mgr Ferdinand Vandry, et son vice-recteur, Mgr Alphonse-Marie Parent, ont passé la journée d'hier à l'Université de Montréal. Ils ont été les hôtes de Mgr Olivier Maurault, pss, recteur de l'U. de M.

Les dignitaires de Laval étaient venus à Montréal à l'occasion d'une réunion de l'Institut scientifique franco-canadien, auquel on doit la venue de plusieurs conférenciers français chaque année à Montréal et à Québec. Au début de la présente année académique, l'Institut nous faisait connaître M. Paul Montel, mathéticien et doyen honoraire de la Faculté des sciences de Paris; M. Henri Gouhier, spécialiste de l'histoire de la philosophie; M. L. Destaing et autres.

L'Institut a discuté de projets d'avenir. Mais il serait prématuré de signaler pour le moment les noms des conférenciers futurs, parce qu'aucune démarche officielle n'a encore été entreprise au sujet de ces nouveaux projets.

Entraînement des parachutistes dans le 22ème régiment

QUEBEC, 14. (C.P.) — Les hommes du 22ième régiment ont fait l'ascension du Cap Diamant aujourd'hui à l'aide de câbles afin d'acquérir cette sensation de parachutiste".

Pour les 300 hommes de ce régiment, le balancement au bout d'un câble à quelques centaines de pieds au-dessus du St-Laurent fait partie d'un entraînement préliminaire en tant que troupe de parachutistes.

Le capitaine Guy d'Artois, qui a commandé deux groupes du régiment durant un cours préparatoire de trois semaines, a déclaré que cet entraînement est destiné à aider les hommes "à combattre cette crainte naturelle des hauteurs et à acquérir la sensation de parachutiste".

L'assemblée annuelle des jeunes libéraux de N.D.G., ce soir même

C'est ce soir même qu'aura lieu, au Club de Réforme, l'assemblée annuelle de la section Notre-Dame-de-Grâce de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal.

Le principal item inscrit à l'agenda a trait à l'élection du conseil 1949-50 de la section.

L'assemblée s'ouvrira à huit heures, souligne M. Pierre Comeau, président sortant de charge.

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visitée par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois.

HOTEL Windsor
CARRE DOMINION

Lisez les
ANNONCES CLASSÉES
GRavelle 3551 pour vos aubaines quotidiennes GRavelle 3551

Maison à vendre

DUPLEX. Bon système de chauffage central, situé Parc Beaudet, 200 Goyer, Ville St-Laurent. Un logis libre le premier Janvier. BY. 3030. 212-3

Propriétés à vendre

A AHUNTSIC ET DANS LE NORD
Pour faire la demande:
IMMEUBLE BURKE
DUpont 5090
126-25

Occasions d'affaires

ATELIER DE NETTOYAGE A SEC
EXCELLENTE OCCASION D'AFFAIRES
dans atelier tout installé, machinerie moderne, sis à Val d'Or, Qué., sur la RUE PRINCIPALE
dans propriété isolée. Propriétaire se retire des affaires. Autres détails en signalant DO. 8736.

Ecole de métier

APPRENEZ A CONDUIRE
En quelques leçons. Auto double conduite 25 ans au service du public. Ecole Fédérale. 1621 rue St-Denis. BE. 2881. 50-25

Garages à louer

AHUNTSIC. 10460 Laverdure, garage chauffé à louer. S'adresser 10460 Laverdure, Yvon L. Gagné. Téléphone bureau seulement. LA. 8750. 199-5

Maison à louer

AHUNTSIC
10460 Laverdure, magnifique 4 appartements fermés, chauffés, eau chaude, chambre de bain tuile, terrasse, garage chauffé, poêle et réfrigérateur électriques, linoleum. S'adresser Yvon L. Gagné, 10460 Laverdure. Téléphone, bureau seulement.
LA. 8750
199-5

Médecin

DOCTEUR ALFRED ADAM
Spécialité
RHUMATISME DESINTOXICATION
6780, rue St-Denis — CR. 3958

Fer forgé

ST-DENIS ORNEMENTAL
MAISON BELGE
TOUS GENRES D'OUVRAGES EN FER
Forgé — Martelé — Poli
7227 DE LANAUDIERE
MONTREAL — CR. 5750

Appelez un Spécialiste

Rembourrage

A BAS PRIX matelas ressorts studios chesterfields réparés estimation gratuite à domicile, CA. 7851. Soir, GR. 1207. 188-1 J.N.O.

Prix de l'abonnement annuel

PAR LA POSTE

Canada (sauf Montréal et banlieue)	$ 6
Ville de Montréal	$ 9
Etats-Unis et Empire Britannique	$12
Union Postale	$15

Tous les abonnements sont payables d'avance

SUGGESTIONS D'ÉTRENNES

Fleuristes

FLEURS pour toute occasion, dimanche et sur semaine. Livraison. A bas prix. St-Louis de France Enrg. Fleuriste, 3729 Berri HA. 5366 26-31

Article de ménage

Pour la maison

A bas prix, poêles à gaz usagés, un 3 ronds, 15.00; un 4 ronds, 10.00; un 4 ronds de luxe, automatique 50.00, tous en parfaite condition. Appelez M. Sarrazin, GR. 3594, 6541 St-Laurent. 212-1

Pour lui...

30 CADEAUX DE NOEL DANS UN!

Un abonnement au Y.M.C.A. permet à celui qui devient membre, de participer à plus de 30 activités physiques et sociales qui lui donneront la santé physique et morale. Voici, en effet, un cadeau idéal pour le garçon ou le jeune homme. Téléphonez aujourd'hui pour de plus amples détails et pour le tarif d'abonnement.
Central Y.M.C.A.
1411, RUE DRUMMOND
MA. 8331
196-5

Table de billards

Table de billards pour Noël, mesurant 3' x 6', fabriquées selon notre standard élevé avec fond de table en véritable ardoise, entièrement munies, à partir de $275. en montant. Burroughes and Watts, 66, rue Craig, Montréal. LA. 2514. 192-6

Pour tous

OFFREZ CE CADEAU A VOS PARENTS, A VOS AMIS et A VOS EMPLOYES
UN ABONNEMENT OU RENOUVELLEMENT A LEURS MAGAZINES PREFERES. TOUTES LES PUBLICATIONS DE FRANCE, DES ETATS-UNIS, ET DU CANADA. AGENCE DE CONFIANCE.
Montreal Magazine Club Enrg.
Gertrude Dugal, 60 Chemin Ste-Catherine DO. 6309 207-5

Pour elle

ACHETEZ-LUI DES FOURRURES
au plus bas prix
Vaste assortiment
Fourrures garanties
Marques populaires
DOS DE RATS MUSQUES bon choix à partir de ..... $225.
MOUTON DE PERSE, Phoque teint de Russie ..... $375.
PHOQUE TEINT lapin Australien à partir de ... $150. Raton laveur argenté à partir de $200
MOUTON RASE mouton travaillé à partir de .. $ 75.
Charlebois Fourrures
Un magasin seulement
708 ouest, rue Notre-Dame UN. 3596

A vendre — Divers

SPECIAL POUR LES FETES
Stores vénitiens Flexalum deluxe garantis, 14 couleurs attrayantes. 0.48 le pied carré. WE. 3701, Vétéran. 212-6

HEURES D'AFFAIRES: DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H. 30 A 5 H. 30, Y INCLUS LE VENDREDI JUSQU'A NOEL

EATON OCCASION DU JEUDI

PEIGNOIR DE LAINE TARTAN pour CADEAUX

Rég. 22.95
Occasion du jeudi
16.95

- Tissu tout laine tissé en Ecosse.
- Confectionnés d'après notre propre modèle.
- Modèle enveloppant, genre costumier.
- Larges poignets doubles de 6".
- Large ceinturon amincissant.
- Plaid vert "Errocht Cameron" ou rouge "Red Robertson".
- Tailles: 12 à 18.

Notre service de commandes téléphoniques est ouvert dès 8 h. 30.
Signalez PL. 9211, pour commandes de la ville.

PEIGNOIRS, AU TROISIEME CHEZ EATON

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Les annonces classées du

TELEPHONEZ avant midi à GRavelle 3551

CANADA

SONT EFFICACES

Le Canada

Pourquoi attendre pour être BIEN INFORMÉ ? *Lisez* LE CANADA CHAQUE MATIN

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE — No 212 MONTREAL, JEUDI 15 DECEMBRE, 1949 3

Le Canadien National va de l'avant

Le Canadien National s'est servi pour la première fois, cette semaine, d'une puissante locomotive Diesel-électrique pour remorquer un train de passagers. C'est une série d'expériences avec cette magnifique unité fabriquée par General Motors qui décidera du sort des locomotives à vapeur sur les longs trajets. Le départ de mardi soir pour Ottawa et Winnipeg d'un groupe de journalistes de Montréal marque le début de cette ère d'où la vapeur sera exclue. Le vice-président du Canadien National, M. N. B. Walton, C.B.E., (à gauche), est venu souhaiter un bon voyage à ceux qui, les premiers, exécuteraient ces tests dans la prairie canadienne. Le mécanicien, Bob Wakeman, et le chef du train, W. Swinwood, ont reçu des mains de M. Walton les dernières instructions du voyage. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

Route trans-Canada discutée par Ottawa et les provinces

OTTAWA, 14, (C.P.) — La rapide construction d'une route trans-canadienne et pavée dépend en grande partie des résultats de la conférence fédérale-provinciale qui doit commencer demain à Ottawa.

Les gouvernements provinciaux délèguent à cette conférence quelques-uns de leurs principaux dirigeants, selon l'invitation du gouvernement fédéral à discuter de problèmes techniques. Ces problèmes comprennent le choix d'un tracé pour une route longue de 5,000 milles, qui devrait coûter environ $300,000,000.

Le Québec n'en est pas

Toutes les provinces, sauf le Québec et le Manitoba, ont fait savoir au ministre de la Reconstruction, M. Winters, qu'elles seront représentées par leur ministre de la Voirie, leur sous-ministre de la Voirie et leurs principaux ingénieurs. Le ministre de la Voirie du Québec, M. Talbot, est actuellement en Europe et celui du Manitoba, M. Willis, est malade.

Le gouvernement fédéral sera représenté par M. Winters, par son sous-ministre, M. Marc Boyer, et par M. H. G. Cochrane, directeur intérimaire des projets de travaux publics.

Les journalistes n'auront pas accès à cette conférence, non plus que le public. Cependant, des autorités du ministère de la Reconstruction ont déclaré que des communiqués à la presse seront envoyés chaque jour si les provinces ne s'y objectent pas.

Offre fédérale

Le gouvernement fédéral, offrant de fournir $150,000,000 pour la route, a laissé le choix du tracé de la route aux provinces. Jusqu'ici, aucune n'a révélé une décision définitive sur ce choix dans la limite de ses frontières.

Le fédéral paiera 50 pour cent du coût des nouvelles routes à construire et 50 pour cent du coût des routes déjà existantes qui feront partie de la route à deux travées qui ira de Victoria, C.B., à St-Jean, T.-N., en passant dans l'île du Prince-Edouard.

Autres crédits pour ouvrir la rue Isabella

Il faudra que le conseil municipal de Montréal vote un montant supplémentaire de $28,625.45 afin de défrayer le coût des expropriations requises pour ouvrir la rue Isabella, entre la rue Earnscliffe et le boulevard Décarie.

Au cours de la séance tenue hier par le comité exécutif, il a été de nouveau question de l'ouverture de cette rue.

Les commissaires ont été saisis d'un rapport soulignant que la Régie des services publics a accordé aux proprios expropriés des indemnités se chiffrant par $47,645.55.

Compte tenu des frais, on atteint un montant de $53,625.45.

Or le conseil a déjà voté un crédit de $25,000 en rapport avec les expropriations décidées.

On comprend ainsi qu'il lui faudra maintenant voter un crédit supplémentaire de $28,625.45.

INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN

Northeat

Contrat d'huile à chauffage de Vipond-Tolhurst disponible avec chaque installation

BRULEUR A L'HUILE

- INSTALLATION IMMEDIATE
- PAIEMENT INITIAL AVEC CONTRAT
- 1er PAIEMENT MENSUEL EN JANVIER 1950

Northern Appliances Limited

Affilié à Vipond-Tolhurst Limited

858, ave Querbes *TA. 7271

Vendredi et samedi sont jours maigres

FILETS D'AIGLEFIN FRAIS

FLETAN — SAUMON DE LA C. B. — FILETS DE SOLE — GOLD EYES DE WINNIPEG — FINNAN HADDIES—FILETS FUMES—KIPPERS ECOSSAIS — MORUE — DORE — POISSON BLANC — PETONCLES — SOLE DE DOUVRES — TRUITE DE LAC DANOISE.

Prière de commander tôt les dindes de Noël

HOMARDS VIVANTS ET EBOUILLANTES
CREVETTES — HUITRES

TELEPHONE PL. 8121

Gatehouse

Conférence entre le Canada et les E.-U. à Ottawa sur le différend des Colonial

OTTAWA, 14. (C.P.) — Le président de la Commission canadienne du transport aérien, étudiant encore une des phases du différend entre Air-Canada et les Colonial Air Lines, siégera encore une fois demain, (aujourd'hui, jeudi).

M. John R. Baldwin sera l'un des quatre ou cinq officiels du gouvernement qui rencontreront une délégation du gouvernement des Etats-Unis pour une conférence qui aura lieu à Ottawa, commençant à 3 heures de l'après-midi. La représentation canadienne sera présidée par M. H. O. Moran, sous-secrétaire adjoint du ministère des Affaires extérieures.

Différence d'interprétation

Cette conférence a été demandée par les Etats-Unis. Ceux-ci ont fondé leur requête du fait "qu'il semble exister une différence d'interprétation pour certaines parties" de l'entente aérienne bilatérale signée le 4 juin dernier.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Pearson, a déclaré il y a une semaine que le Canada participera le plus possible, bien que le gouvernement ait conscience d'avoir fait tout en son possible pour remplir les engagements de l'entente.

Opposition de Colonial

Le point de l'affaire qui crée de la difficulté est que cette entente donne au Canada le droit d'exploiter une ligne aérienne régulière entre Montréal et New-York et que les Colonial Air Lines s'opposent à la demande d'Air-Canada pour un permis d'exploitation de cette ligne.

La commission dirigée par M. Baldwin et composée de trois membres a terminé hier des audiences qui ont duré deux jours. On doit en décider si le permis d'envolée des Colonial à Montréal sera suspendu ou non, parce que cette compagnie, selon la commission, a violé l'entente conclue. On a réservé toute décision.

Les Colonial Air Lines sont la seule compagnie à exploiter la ligne Montréal-New-York sans escale depuis vingt ans.

Les autorités ont déclaré aujourd'hui que le ministère des Affaires extérieures n'a rien reçu qui puisse lui faire connaître les points que soulèveront les Américains et que les Canadiens n'ont pas de leur côté des points qu'ils veulent soulever. Un officiel a dit: "Nous ne connaissons pas de divergences d'opinion."

Déclaration des Etats-Unis

La délégation américaine sera dirigée par M. Adrian S. Fisher, conseiller légal du Secrétariat d'Etat; elle comptera aussi M. E. T. Nunneley, jr., avocat général de la Commission américaine de l'aéronautique civile.

Le groupe dirigé par M. Moran comprendra M. Kenneth Burgridge, directeur légal du ministère et M. O. G. Stoner, de la section économique qui s'occupe plus spécialement des question de l'aviation civile. M. Baldwin et M. A. Smith McDonald, de la commission en seront aussi.

M. Acheson

M. Acheson a déclaré que le Secrétariat d'Etat a demandé au Canada de ne pas suspendre le permis des Colonial Air Lines avant que la conférence ait eu lieu. On a accédé à cette demande du secrétaire d'Etat américain.

Les locataires vont demander à M. Duplessis d'assumer la régie

C'est aujourd'hui qu'entrent en vigueur les augmentations de 18 à 22 pour cent sur les loyers. Mais la Fédération des Locataires du Québec n'a pas renoncé à la lutte qu'elle a commencée il y a environ deux semaines devant le ministre des Finances, l'hon. D.-C. Abbott.

Au cours d'une assemblée tenue à huis-clos cette semaine, deux approuvées par le nouveau conseil exécutif dont le président demeure le Révérend John Wagland.

La première demande au gouvernement provincial qu'une législation provisoire soit passée tant que le jugement de la Cour Suprême ne sera pas rendu. La résolution implique que cette législation devra devenir permanente si le jugement de la Cour Suprême réitérait que cette question des contrôles n'est plus du ressort fédéral.

Délégation devant M. Duplessis

La deuxième résolution stipule qu'une délégation, formée des représentants de toutes les associations, comités, ligues et groupements de locataires se rendra à Québec très prochainement afin d'obliger le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, à se prononcer définitivement sur la régie des loyers.

Un porte-parole de la Fédération, M. Gaston Houle, a déclaré à cet effet: "Nous n'accepterons pas de demi-mesures ! " Il a expliqué que M. Duplessis se doit maintenant d'assumer la régie puisque Ottawa a remis ce pouvoir aux provinces.

Toutes les régions de l'île de Montréal seront représentées dans la délégation et un certain nombre de villes, dont Granby, St-Hyacinthe, et Québec se joindront au groupe.

Les contribuables de l'Est

Hier soir, plus d'une centaine de représentants de l'Association des Contribuables de l'Est ont décidé de se rendre en délégation auprès de deux députés de l'Assemblée législative, soit le Dr J.-A.-F. Gatien, député de Maisonneuve, et M. A. Gendron, député de Ste-Marie.

Ils inviteront ces deux députés à les appuyer. Mais, ceux-ci ne se sont pas rendus à l'invitation de l'Association qui les avait invités à adresser la parole lors de cette assemblée, tenue à la salle Lirette, rue Desjardins. "Puisque nos députés ne veulent pas venir à nous", a dit le président, M. Julien Major, "les locatairess de l'Est vont aller à eux!"

MM. Jean Paré et Paul Croteau, deux chefs ouvriers, ont également pris la parole. Ce dernier s'est élevé vigoureusement contre l'attitude de M. Duplessis qui refuse d'assumer la régie alors que la Saskatchewan a accepté. "Nous allons aller voir M. Duplessis avec la Fédération des Locataires", a-t-il déclaré, "et nous ne serons pas plus timides avec lui que nous l'avons été dans d'autres circonstances".

Citoyens de St-Jacques

C'est ce soir, à la salle du C.E.O.C., que la Ligue des Citoyens de St-Jacques va tenir son assemblée. Le président, M. Oscar Loiselle, nous a déclaré qu'il exhortera les locataires à ne pas signer leurs beaux avant trente jours comme le permet la loi. "Bien des choses peuvent se passer dans l'intervalle!" a-t-il dit. M. Loiselle incitera les citoyens de St-Jacques à organiser la bataille pour garantir le maintien des contrôles par le provincial.

Le nouvel exécutif de la Fédération des Locataires du Québec se compose des membres suivants: Président: Rev. John Wagland; vice-présidents: Mme B. Gélinas; M. J.-N. Coleman; Mlle Alfreda Desrosiers; M. L. Nagy; secrétaire: Mme Ethel Lee; trésorier: M. Franck Benton; secrétaire-correspondant: MM. Gaston Houle et Larry Goodfriend; conseillers légaux: Me L.-R. Hamelin et Me Herman Buller.

La F.L.Q. possède maintenant ses quartiers généraux permanents établis sur la rue Bleury, au numéro 1414. Une autre assemblée publique sera tenue vendredi soir prochain afin d'organiser la délégation qui se rendra à Québec et de déterminer les mesures appropriées.

Le déneigement à V.-St-Michel et à Mtl-Nord

La Commission métropolitaine de Montréal prendra prochainement une décision au sujet de l'équippement motorisé dont Montréal-Nord et Ville St-Michel ont besoin pour procéder plus rapidement au déneigement, à la suite d'une tempête.

Hier, les commissaires ont pris connaissance des sousmissions reçues au sujet d'une souffleuse et d'un tracteur qu'il est question de mettre à la disposition des deux municipalités en tutelle.

Le rapport soumis recommande d'abandonner pour le présent le projet d'acheter une souffleuse et de n'acheter qu'un tracteur au prix de $3,480.

On a résolu de référer le rapport au sous-comité des finances.

D'autre part, la Commission a aussi pris connaissance d'une résolution tout récemment votée par le conseil municipal de Montréal-Nord approuvant l'achat d'un tracteur à chenille et recommandant à la Commission de différer l'achat d'une souffleuse mécanique.

Une résolution adoptée par le conseil de Ville St-Michel abonde dans le même sens.

Mais, une autre résolution présentée par le même conseil municipal prie le gouvernement provincial d'accorder un octroi pour l'achat d'un appareil utilisé pour dégeler les conduites d'eau et les bornes-fontaines.

Réunion de l'Association des marchands de bois

"L'assemblée annuelle des membres de l'Association des marchands de bois en gros de la province de Québec sera tenue à l'Hôtel Mont-Royal, Montréal, jeudi le 15 décembre, 1949 à 3 h. L'assemblée sera suivie d'un banquet le soir auquel l'orateur invité sera M. Romuald Bourque, maire d'Outremont."

$100,000 demandés prochainement pour finir le parc Henri-Julien

Le conseil municipal de Montréal sera prochainement appelé à voter un montant de $100,000 qui permettrait de parachever les piscines et de construire des pavillons, au parc Henri-Julien.

Hier, le comité exécutif a été saisi d'un rapport recommandant d'aménager le plus tôt possible le parc Henri-Julien situé dans un secteur de la ville qui se développe rapidement.

Incidemment, on rappelle que, en septembre dernier, le comité exécutif a réservé comme parc et terrain de jeux des terrains appartenant à la Ville et situés de part et d'autre de la rue Henri-Julien, au nord de la rue Legendre.

Le comité exécutif avait alors aussi demandé aux avocats de la Cité de procéder à l'homologation d'autres terrains voisins, en vue de les ajouter à ce parc et terrain de jeux.

Il s'agit là d'un terrain appelé présentement parc Henri-Julien et où le gouvernement provincial a déjà exécuté certains travaux.

Deux piscines y ont été construites qui n'ont jamais beaucoup servi et qui sont maintenant devenues à peu près inutilisables parce que les ouvrages complémentaires — chalet de bain, filtres, etc., — n'y ont jamais été construits.

Les commissaires ont hier approuvé le rapport soumis recommandant d'aménager ce parc.

Le conseil sera à son tour saisi d'un rapport lui demandant d'abonder dans le même sens.

Pour les orphelins de la Crèche Saint-François d'Assise

Le comité central féminin de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal a tenu mardi soir, au Club de Réforme, une soirée pour venir en aide aux orphelins de la Crèche Saint-François d'Assise. Au cours de cette soirée, on a recueilli des dons en argent pour acheter, à l'occasion de Noël, des bonbons et des jouets aux orphelins. La réunion était sous la présidence d'honneur de Me Paul-Emile Côté, député fédéral de Verdun-LaSalle et adjoint parlementaire du ministre du Travail, et de Mme Côté. Me Côté a prononcé une allocution et il y eut ensuite représentation cinématographique. Les cadeaux aux orphelins de la Crèche Saint-François d'Assise seront distribués samedi après-midi. Il y aura alors dépouillement d'un arbre de Noël, à la crèche même, sous la présidence de M. Marcel Monette, député fédéral de Mercier, et Mme Monette. On voit sur cette photo, prise à la réunion de mardi soir, au Club de Réforme, de gauche à droite, M. Côté, Mme Roland Lefrançois, présidente du comité central féminin de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal, le Père Noël personnifié par M. Maurice Allaire, Mme Paul-Emile Côté, Mlle Bibiane Germain et Mlle Ida Cousineau, secrétaire du comité central féminin de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal et secrétaire de la Fédération des associations de jeunesse libérale de la province de Québec. (Photo "Le Canada", par Robitaille).

L'hon. L. Chevrier chez les manufacturiers de coton

L'hon. Lionel Chevrier, c.r., ministre fédéral des Transports, a porté la parole hier soir devant un groupe de manufacturiers canadiens de textiles de coton. Il a quelque peu protesté contre le pessimisme qui préside aux prédictions économiques depuis la dévaluation monétaire. On le voit ici entouré de quelques-unes des personnalités présentes. De gauche à droite: M. W. J. Whitehead, président de Wabasso Cotton; M. W. S. Burrill, président du Cotton Institute of Canada; M. Raymond Dupuis, de Dupuis Frères, Ltée.; M. Chevrier; Me Sarto Fournier, député de Maisonneuve aux Communes. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

L'interdépendance des pays libres du monde est une question de dollars et de cents

"L'interdépendance des pays libres du monde n'est pas qu'une question politique; c'est aussi une question de dollars et de cents", a déclaré hier après-midi l'hon. Lionel Chevrier, c.r., ministre fédéral des Transports.

M. Chevrier s'adressait à un fort groupe des dirigeants de l'industrie canadienne du coton, dont c'était hier la journée annuelle d'étude. Cette journée est convoquée par le Cotton Institute of Canada, qui réunit parmi ses membres les 44 entreprises textiles canadiennes qui produisent des tissus de coton.

M. Chevrier explique::

"Les grandes démocraties contemporaines dépendent toutes l'une de l'autre, tant du point de vue économique que de point de vue politique. Le succès du pacte de l'Atlantique comme instrument de paix dépend dans une large mesure de la stabilité économique des pays adhérents. Cette interdépendance impose en même temps l'aide mutuelle à tous les niveaux de l'association internationale.

"Mais cette nécessité de sauvegarder la paix par la coopération économique et politique a entraîné et continuera d'entrainer, des sacrifices financiers librement consentis".

Le ministre va même plus loin:

"Les nations pacifiques du monde n'ont d'autre alternative actuellement que d'accepter une certaine mesure d'intégration économique... et il faut féliciter ici les pays de l'Europe, occidentale qui ont convenu d'abandonner certaines prérogatives de la souveraineté nationale".

Pas d'accord avec les pessimistes

Les récents congrès de divers groupements professionnels de textiles ont exprimé pour 1950 un pessimisme qui se fonde sur la dévaluation de la livre sterling et la concurrence outrée qu'elle devrait entrainer de la part des textiles anglais. Plusieurs conférenciers avaient, à l'occasion de ces congrès, lancé le cri d'alarme devant cette concurrence redoutée qui, disaient-ils, menace l'existence même des entreprises canadiennes de textiles.

L'hon. Chevrier n'est pas du même avis:

"Immédiatement après la dévaluation, on avait craint que les manufacturiers britanniques ne se soient placés dans une position excessivement favorable sur le marché canadien. On pensait aussi que cette dévaluation du sterling menacerait l'industrie canadienne du textile. Le point de vue canadien tourne peut-être à l'optimisme.

"Car l'industrie canadienne du coton achète presque toutes ses matières des Etats-Unis et, par suite de la dévaluation, les manufacturiers britanniques, qui achètent de la même source, paient environ 30 p.c. plus cher que nous ne payons. Or, la matière première représente environ 25 p.c. du prix de revient des produits manufacturés de coton".

Les producteurs de marchandises de coton ont la ferme intention de maintenir leur position comme élément vital de l'industrie canadienne et une nouvelle preuve en a été fournie par M. W. S. Burrill, de Hamilton, président du Cotton Institute of Canada, qui a résumé la situation canadienne.

Dans une allocution qu'il a prononcée à l'issue du déjeuner annuel de l'Institut, à l'hôtel Ritz-Carlton, M. Burril a signalé que $40,000,000 auront bientôt été dépensés pendant une période de dix ans, dans le but de moderniser et d'accroître les moyens de production de cette industrie.

Autres terrains réservés comme parcs et autres fins publiques

Siégeant hier, les membres du comité exécutif de Montréal ont décidé de réserver cinq emplacements pour fins publiques.

Ainsi deux espaces de terre ont été réservés comme parcs et terrains de jeux: l'un, compris entre les rues Davidson et St-Germain, au sud de la rue Rachel; l'autre, compris entre les rues Lachapelle, de Mesy, Grenet et Legault.

Par suite d'une autre décision prise par le comité, on prévoit qu'un incinérateur et un garage seront éventuellement construits sur un emplacement situé entre les rues Boyce et Hochelaga, dans le quartier Mercier.

Enfin, deux espaces ont été réservés dans le but d'y établir des cours de voirie: l'une, sur l'emplacement compris entre les rues de Salaberry et Poincaré et l'emprise du Pacifique Canadien; l'autre, sur l'espace compris entre la rue de Sève et le boulevard Desmarchais, au nord du boulevard de l'Aqueduc.

Cette dernière cour de voirie remplacerait avantageusement, dit-on dans un rapport, celle qui se trouve présentement dans le voisinage des rues Laurendeau et Springland, dans le quartier St-Paul.

Le service des travaux publics avait d'abord proposé que l'on réserve le terrain de la rue de Sève pour y aménager un parc, mais le service d'urbanisme a ensuite recommandé que l'on y établisse plutôt une cour de voirie, recommandation qui a été approuvée par les commissaires, hier.

Fleurs LOUIS QUINZE INC.

MA. 3661* 760 SHERBROOKE O.

CONVOCATIONS AUJOURD'HUI

Club Richelieu-Montréal. — Déjeuner-causerie hebdomadaire à midi et demi, à l'hôtel Queen's. Conférencier: M. Ray. Bériault, président du Club Richelieu-Ottawa-Hull, directeur français de l'éducation populaire au ministère de l'Education de l'Ontario. Sujet: "L'humanisme Richelieu".

Canadian Industrial Trainers' Association. — Diner-causerie mensuel à 6 h. 45, au restaurant de la gare Windsor. Conférencier: M. Robert Goodier, artiste de la radio. Sujet: "A Phase of Humour".

Acfas. — Réunion à 8 h. 30, à l'amphithéâtre du Jardin Botanique. Conférencier: M. Jean-Louis Tremblay, directeur de la Station biologique du Saint-Laurent et professeur à l'Université Laval. Sujet: "Impressions d'un voyage à la Baie d'Hudson". Films.

Association des marchands de bois en gros de la province de Québec. — Banquet annuel à 7 h., à l'hôtel Mont-Royal.

Association des assureurs-vie. — Déjeuner-causerie à midi et quart à l'hôtel Mont-Royal. Conférencier: M. Georges Grondin.

Club Kiwanis-Montréal. — Déjeuner-causerie hebdomadaire à midi et demi, à l'hôtel Mont-Royal. Conférencier: Me John T. Hackett, c.r. Sujet: "Abolition des appels au Conseil privé".

Progress Club de St-Laurent: déjeuner-causerie à midi 15, au restaurant Ruby Foo's. Conférencier, M. Bert Watts.

Kinsmen Club: diner à 6 h. 30, en l'hôtel Mont-Royal.

ACFAS: réunion au Jardin Botanique, 8 h. 30, conférencier, M. J.-Louis Tremblay.

La plus belle aubaine EN FAIT DE RADIO DE TABLE!

Admiral

ATTEINT UN MAXIMUM DE QUALITÉ — A UN PRIX MINIMUM

Rendement

Vous serez enchanté de l'expression musicale impeccable, de la tonalité étincelante d'Admiral, et de l'uniformité de son volume — qualités rendues possibles par deux caractéristiques Admiral: le haut-parleur dynamique Alnico et le système Audio de grande fidélité.

Qualité

Admiral prime par la qualité et par l'économie. Construit des meilleurs matériaux par d'experts artisans, ce récepteur vous donnera des années de bonheur, et de service irréprochable.

LE TYPE PARFAIT DU RADIO "Supplémentaire"

SEULEMENT

MODÈLE 3R12: ACAJOU $27.95

Ton Ivoire $29.95

Beauté

Une belle voix et une belle apparence vont de pair. Admiral les possède toutes deux. Son superbe coffret en plastique moulé fait belle figure partout. L'illustration montre le modèle fini ébène très satiné.

M. ABER

"MEUBLES DE QUALITÉ"

3611 NOTRE DAME Ouest

15e Arrêt de tramway à l'Ouest d'Atwater...

PAIEMENTS DIFFÉRÉS si désiré Fitzroy 2471

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin Fondé en 1903

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée, au numéro 5221 rue de Gaspé, Montréal

SECRETAIRE-TRESORIER
René Décary

TARIF DES ABONNEMENTS
Par la poste

Montréal et banlieue	1 an	:	$9.00
" " " (minimum)	6 mois	:	5.00
Campagne	1 an	:	6.00
"	6 mois	:	3.50
" (minimum)	3 mois	:	2.25
Etats-Unis et Emp. Brit.	1 an	:	12.00
Union Postale	1 an	:	15.00

Tous les abonnements payables d'avance

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

JEUDI, 15 DECEMBRE 1949

Des différends qu'on saura régler à l'amiable

Même entre les pays entretenant les rapports les plus cordiaux, il survient parfois de légers différends. C'est pour régler à l'amiable ceux qui ont récemment opposé le Canada et les Etats-Unis que des délégations de nos deux pays entreprennent aujourd'hui des consultations, à Washington sur certains incidents de frontière sans gravité, à Ottawa sur le problème des lignes aériennes commerciales.

Ce dernier problème a été soulevé par la compagnie américaine Colonial Airlines. D'abord par les procédures qu'elle a entamées pour empêcher Air-Canada d'établir un service entre Montréal et New-York, comme lui en donne le droit le dernier accord aérien canado-américain. Puis par son refus de comparaître devant la Commission canadienne du transport aérien, en invoquant la loi Logan, loi américaine datant du XVIIIe siècle.

En annonçant la tenue à Ottawa des consultations commençant aujourd'hui, le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Acheson, a blâmé Colonial Airlines en termes non équivoques, et n'a pas hésité à mettre en doute sa sincérité, lorsqu'elle invoque la loi Logan pour refuser de comparaître devant la commission canadienne.

Les paroles de M. Acheson devraient donner à réfléchir à certains politiciens américains qui n'ont pas été avares de leurs critiques à l'endroit du Canada et toute cette affaire. Ces politiciens devraient se rendre compte, s'ils ne l'ont pas encore fait, que notre pays n'est pas une colonie commerciale des Etats-Unis, contrainte à accorder tous les privilèges sans jamais exercer un droit en retour.

C'est maintenant entre représentants des gouvernements canadien et américain que la question du service aérien entre Montréal et New-York sera discutée et, nous l'espérons, réglée en toute justice.

Selon le mot du *Herald Tribune* de New-York, que ce soient désormais les avions et non les arguments, qui franchissent la frontière!

Chiffres encourageants pour notre commerce

En octobre dernier, le premier mois entier qui se soit écoulé après la dévaluation du dollar canadien, notre pays a connu le déficit le moins élevé de l'année, dans sa balance commerciale avec les Etats-Unis.

L'Office fédéral de la statistique révèle, en effet, que ce déficit n'a été que de $17,800,000 à comparer à $42,600,000 pour le mois de septembre.

Par ailleurs pour l'ensemble de son commerce étranger, le Canada a enregistré un excédent de $37,400,000 en octobre, contre seulement $9,400,000 en septembre.

Il se peut que des facteurs saisonniers aient joué qui expliquent en partie l'amélioration de notre commerce avec les Etats-Unis et les autres pays étrangers, en octobre. Mais sans doute cette amélioration peut-elle, aussi être partiellement attribuée à la dévaluation de diverses monnaies étrangères et, surtout, au rajustement de la valeur de notre dollar par rapport au dollar américain.

Il sera intéressant d'observer les chiffres des prochains mois, pour constater si une tendance aussi encourageante que celle qui s'est accusée en octobre persistera dans notre commerce extérieur.

Pour les partisans de la régie des loyers

Les Canadiens, propriétaires comme locataires, qui n'attendent pas sans impatience la décision que rendra la Cour suprême du Canada sur la légalité de la régie des loyers par le gouvernement fédéral, auront pris connaissance avec intérêt d'une décision que vient de rendre la Cour suprême des Etats-Unis au sujet de la régie fédérale américaine des loyers.

Le plus haut tribunal américain a reconnu la validité de la présente régie fédérale aux Etats-Unis, rejetant par un vote unanime le jugement d'une cour de district à l'effet que le Congrès était allé trop loin en déléguant aux Etats et gouvernements locaux ses pouvoirs de supprimer les régies.

La cause entendue par la Cour suprême des Etats-Unis n'est évidemment pas identique à la situation qui se présente chez nous, où le gouvernement même du pays interroge le plus haut tribunal du Canada sur son propre droit à régir les loyers.

Ici, intervient, également, la question de l'autonomie provinciale. Voici que quelques provinces se sont décidées à accepter une autorité qu'Ottawa s'offre depuis longtemps à leur remettre. Mais les autres provinces hésitent encore, ou demeurent silencieuses.

Il demeure qu'aux yeux de beaucoup de Canadiens, la décision rendue par la Cour suprême américaine apparaitra de bon augure pour ce qui se déroulera chez nous au début de 1950.

La maîtrise des mers est un luxe trop coûteux

Si douloureux que cela puisse être pour notre orgueil national, il nous faut bien reconnaître que, pour le Canada, une forte marine de commerce est un luxe trop coûteux. Si nous voulions nous obstiner et nier l'évidence, c'est dans notre trésor national que nous serions douloureusement atteints, et rapidement.

Les circonstances particulières nées de la guerre nous avaient obligés à nous créer une flotte marchande qui ne tarda pas à compter parmi les premières du monde et contribua pour beaucoup à la victoire alliée dans la bataille de l'Atlantique, remportée contre les sous-marins ennemis.

C'était pour le Canada une légitime ambition que celle de demeurer à l'un des premiers rangs parmi les puissances maritimes du monde, une fois la paix revenue. Notre situation géographique, les trois océans qui baignent notre pays, semblaient autoriser une telle ambition.

Mais à mesure que les puissances étrangères purent reconstruire leurs flottes de commerce, détruites ou mutilées par la guerre, à mesure que furent lancés des vaisseaux mieux adaptés aux fins du transport maritime que les navires que nous avions dû construire en toute hâte aux pires heures du conflit, il nous a fallu nous rendre compte qu'il nous en coûterait cher, très cher, pour maintenir notre marine marchande au rang qu'elle occupait.

Etant donné l'échelle des salaires chez nous, il nous en coûte de 25 à 50 pour cent de plus qu'à la plupart des puissances rivales, pour construire nos navires; et il nous en coûte ensuite le double pour les munir d'équipages.

Nous n'avons ni les moyens ni les avantages dont disposent les Etats-Unis pour défrayer un coût plus élevé encore.

Il ne restait qu'une solution. C'est celle que le gouvernement canadien, dans un geste réaliste et courageux, vient d'adopter: la réduction de notre flotte de 175 navires océaniques à 40 ou 50 unités. Nous sommes jeunes. Sachons être modestes et, surtout, patients!

Un pionnier de la médecine dans le Grand Nord

La tradition des vieux médecins de campagne dont toute la carrière de dévouement s'est écoulée sans bruit dans des parages peu connus semble être en voie de disparaître. C'est une raison de plus de saluer les derniers héros de cette noble phalange. La "Tribune", quotidien de langue anglaise de Winnipeg, consacre un article éditorial au docteur Arthur Larose, qui vient de mourir au Pas, Manitoba, à l'âge de 83 ans.

Ce praticien du Nord était naturellement d'origine québécoise. Lorsqu'il arriva au Pas en 1902, comme médecin du service des affaires indiennes, la petite ville prospère d'aujourd'hui n'était qu'un poste avancé des Territoires du Nord-Ouest. Le docteur Larose, en dépit des nombreuses difficultés de sa tâche et des distances énormes à parcourir, aima cette région sauvage et peu hospitalière au point de s'y attacher pour toujours. Lorsqu'il prit sa retraite, il y a quelques années, une brève visite dans l'Est suffit à le persuader qu'il ne pourrait plus vivre ailleurs que là où s'était écoulée la période la plus féconde de sa vie.

"Il est douteux, écrit la "Tribune", qu'aucun autre fût aussi bien connu et si hautement estimé à travers tout le Nord manitobain. Il a vécu selon les plus nobles traditions de la profession médicale. Dans les premiers temps, il faisait de longs voyages pour atteindre ses Indiens malades ou nécessiteux; l'été, en canot, ayant à lutter contre les moustiques ou contre les rivières débordées; l'hiver, en traine à chiens, bravant les gros froids et les tempêtes de neige. Les anciens affirment qu'il ne manqua jamais de répondre à un appel, quelle que fût la température".

Pendant l'épidémie d'influenza de 1919, qui fit de nombreuses victimes parmi les Indiens du Nord manitobain, le docteur Larose fut sur la route pendant des mois, distribuant des remèdes et des provisions. Son zèle infatigable sauva des centaines de vies.

Si le nom du docteur Larose est moins connu de la génération présente, ses exploits demeurent légendaires parmi ses confrères de la profession médicale, qui tiendront sans doute à faire quelque chose pour commémorer le souvenir de ce remarquable pionnier.

Lettre d'un Esquimau à un autre Esquimau

Les impressions et les opinions sur nos us et coutumes recueillies par Cebeuq, natif de la Terre de Baffin temporairement domicilié à Montréal, telles que relatées à son cousin Oiratno, habitant les régions arctiques.

La bonne foi des autonomistes

—Tu voudrais, Ildefonse, intervint Hippolyte, que les surhommes qui dirigent nos destinées provinciales s'inspirent des pratiques de simples hommes d'Etat! Si je ne te savais pas un pince-sans-rire, je te prendrais pour un naïf. Quelles que soient les mesures qu'adopte le gouvernement fédéral, fussent-elles les plus opportunes du monde, les stratèges de l'Union Nationale les combattraient par tous les manoeuvres et tous les expédients que les intérêts supérieurs de leur parti pourraient leur suggérer. Ils s'apparentent étrangement par leur politique aux tactiques des disciples de Staline, qui votent infailliblement contre des mesures qu'ils ont proposées eux-mêmes, du moment que celles-ci semblent rencontrer l'approbation des nations libérales. Je suis convaincu que tu ne crois pas — tu possèdes trop de bon sens pour cela — que les invocations pathétiques des dignes ministres de l'Union Nationale pour la sauvegarde de nos libertés, soient l'expression sincère d'un sentiment de craintes réelles qu'ils entretiennent concernant l'existence future de notre langue et de notre religion.

— Hippolyte! mon ami, s'exclama Ildefonse, qu'est-ce qui te porterais à penser que je puisse me faire leurrer de cette façon là? Je réalise comme toi que les grands manitous de l'Union Nationale pensent avoir enfourché, en se servant de la question constitutionnelle le meilleur cheval de bataille électorale qui puisse conduire leurs associés politiques au pouvoir à Ottawa, et ils se fichent pas mal sur quoi et sur qui leur monture va piétiner. Ils sont les disciples de ce vieux politicailleur qui disait:

"Quand vous constatez qu'un gouvernement est trop solidement installé au pouvoir, la meilleure façon de le culbuter c'est d'aller quérir au fond d'une bibliothèque l'Acte de l'Amérique britannique du nord et de le lui lancer à la tête; au figuré bien entendu, car vous auriez tort de vous départir du petit livre rouge qui contient un arsenal d'armes de démolition indispensables à la flibusterie politique."

Mais il faut savoir dans quel compartiment de ce document découvrir les explosifs. Voici la clef: Examinez avec soin chaque pièce de législation soumise par le gouvernement; il serait bien étonnant si vous ne parveniez pas à y trouver quelque part un accroc à la constitution. Pour devenir un expert dans ce genre de perquisition il faudra, il est vrai, vous astreindre à lire la constitution d'un bout à l'autre. Mais quand l'intérêt de son parti est en jeu on ne doit pas avoir peur de s'imposer des sacrifices.

Supposons maintenant que le gouvernement, pour le bon ordre général du pays propose d'amender le code criminel en interdisant la pratique de manger au lit des bitcuits au "soda". Un autonomiste averti ne manquera pas de trouver là une belle occasion de brandir comme une massue sur l'occiput du gouvernement le fameux petit livre rouge. Eu effet, l'Acte de l'Amérique britannique du nord ne stipule-t-il pas que la propriété et les droits civils ressortissent de la juridiction provinciale; or les biscuits sont fabriqués dans la province, par conséquent toute restriction quant à leur usage constitue une ingérence injustifiée de la part du pouvoir central dans les droits que possède une compagnie provinciale de vendre ses produits dans les limites de la province, sans obstacle et sans empêchement indus de la part du fédéral. Alors cette loi d'interdiction, proclamera-t-on, est une violation flagrante des droits de la législature, un exemple impardonnable des empiètements centralisateurs d'Ottawa, un attentat contre l'autonomie provinciale. Et voilà!

(à suivre)

Petits Films

La pluie . . .

La pluie.

Elle commence à être vieux jeu.

Pourtant vous l'aimez cette gamine des nuages qui pique en vous chatouillant.

De tous temps, et dans tous les pays on a chanté la pluie.

Mais ici, au Québec, nous avons la pluie d'hiver qui a ses charmes . . . et ses ennuis.

Le chaussée est un lac de boue.

Le chauffeur qui passe doit avoir un cousin nettoyeur puisqu'il vous éclabousse.

Les robes sont relevées hautes pour sauver le nylon de ces dames.

On voit des jambes et des jambes.

Illusion de jeu de quilles vite dissipée quand votre pied enfonce dans le mastic mou du trottoir.

Les arbres surpris frissonnent. Fausse alerte.

La sève doit attendre encore et dormir jusqu'au retour des bourgeons.

Les jeunes aiment l'ondée qui passe.

Les vieux marchent plus vite. Ces gouttes venues du ciel leur rappelle trop les larmes d'une longue vie.

Des grand'mères entrent à l'église et y trouvent la moiteur de leur chambre, toute bourrée d'images saintes.

Des sténos en retard courent sous leurs parapluies, ouverts en autant de fleurs vives.

Et celles qui les portent s'en vont avec la souplesse de lianes courbées par un vent chaud.

Vive la grisaille.

Après la pluie le beau temps.

GABADADI

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'"Opinion Libre" service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. — Adresse postale: 2 de Calliéres Québec.

Entre Canadiens de bonne volonté

par Eugène L'HEUREUX

Un ami du Canada

Pendant son séjour à l'ambassade de France au Canada, M. Francisque Gay n'a jamais manqué une occasion d'extérioriser sa sympathie pour les Canadiens. Il vient de publier un livre, qui a pour titre "Canada XXe siècle, aujourd'hui, demain". Le "Droit" en publie une brève analyse contenant la preuve que M. Gay est resté le même bon ami du Canada.

Dans une langue sobre, qui fuit les exagérations auxquelles nous ont habitués les auteurs d'impressions sur notre pays, M. Gay explique aux Français que le Canada est devenu l'une des grandes puissances politiques, économiques et militaires du monde.

Il se réjouit de ce que, "dans les grandes réunions internationales, l'accord s'établit spontanément entre les représentants du Canada et les délégués français".

M. Gay, observateur désintéressé, affirme que le Canada est entré librement dans la dernière guerre et qu'il entend régler tout aussi librement ses relations avec les pays du Commonwealth.

Telle est bien aussi notre conviction à nous, malgré tant d'affirmations contraires, inspirées par un nationalisme étroit, négatif et boudeur, qu'il ne faut pas confondre avec un autre nationalisme — contructeur, celui-là — dont l'internationalisme progressif des temps nouveaux a besoin comme d'un complément nécessaire.

Il ne faut pas oublier que les nations, tout comme les individus, voient leur liberté constamment limitée par la puissance et la volonté des autres. Les Etats-Unis et la Russie qui sont actuellement les deux plus grandes puissances du monde, ne se voient-ils pas chaque jour obligés de modifier leurs plans, par suite de l'opposition qu'y apportent leurs ennemis (de la guerre froide) et même leurs amis?

Au reste, les deux principales lois votées par le Parlement canadien en ces derniers mois démontrent parfaitement que nos liens de dépendance juridique vis-à-vis de l'Angleterre ne sont plus qu'apparents.

Comme le dit si bien M. Gay, "Le Canada a maintenant un véritable statut d'égalité avec les plus grandes puissances du monde et, depuis la fin des hostilités, on retrouve ses représentants, toujours respectés et écoutés, dans les organismes appliqués à la réorganisation de la vie internationale."

* * *

M. Gay constate que l'unité nationale progresse au Canada, en dépit de grandes difficultés à surmonter.

Nous aimons beaucoup cette conclusion de l'auteur: "Il semble que les efforts d'unification, c'est-à-dire, d'anglicisation, aient abouti à un échec définitif. Aussi les meilleurs esprits recherchent-ils, avec une évidente bonne volonté, tous les points de rapprochement possible entre les deux traditions". — En effet, c'est bien ça; tout ça.

* * *

Relativement à l'instruction et à l'éducation telles que nous les avons au Canada, M. Gay a écrit des commentaires que nous n'osons pas apprécier ici, parce que nous n'en connaissons que des fragments. Mais nous supposons qu'il s'est montré suffisamment réaliste dans ses constatations sur ce point comme il l'a fait dans ses autres propos sur notre compte.

Il mêle certaines critiques à ses éloges là-dessus. Chose dont il ne faut ni s'étonner ni se scandaliser, à moins d'avoir un épiderme ultra-sensible et de sacrifier les exigences du progrès à celles de la vanité.

Entre autres choses, M. Gay dit celles-ci:

Le bilinguisme complique le problème de l'enseignement, mais il est inévitable.

La multiplicité des institutions d'enseignement fait obstacle au développement de puissants établissements semblables à ceux des vieilles universités d'Europe et des Etats-Unis.

L'enseignement étant placé sous le contrôle exclusif des provinces, qui ne sont pas riches au même degré, les études s'en ressentent.

Malgré ces difficultés, le Canada peut se glorifier d'avoir ramené à moins de quatre pour cent la proportion de ses illettrés.

Les humanités sont plus négligées qu'en France. On se propose moins de former des cerveaux que de préparer les enfants à la vie et aux préoccupations de la profession qui tiennent la plus large place. (Cette constatation porte sans doute principalement sur l'enseignement donné par les écoles anglo-canadiennes.)

M. Gay formule l'opinion que "la situation du personnel enseignant est la grande faiblesse". Il faudrait, dit-il, "de meilleurs traitements, une plus longue préparation et le relèvement du prestige de la fonction enseignante".

Il y a là de quoi nous faire réfléchir, même si la discussion reste permise, après l'intervention discrète d'un ami aussi sûr que M. Gay.

Feuilles Volantes

A la manière de Tristan

Certaines gens s'appliquent tellement à bien écrire, qu'ils ne pensent pas à leurs hiéroglyphiques pattes de mouches.

* * *

Il faut avoir beaucoup d'esprit pour en faire pendant des années sans ennuyer les autres — ni soi-même.

* * *

Il torture les mots mais avec tant d'art, que les mots ne s'en plaignent point. Quant aux mots, ils sont dignes de tous les maux.

* * *

On ne prête qu'aux riches, car les autres ne pourraient rendre. Mais il y a aussi des grands qui ne rendent jamais. Affaire d'estomac.

* * *

Entre les périodes ronflantes de Bossuet et les courtes lignes cinglantes de Tristan, il y a . . . environ trois siècles.

* * *

Feuilles volantes ou les louis-philippiques de Tristan.

* * *

A force d'effeuiller des pensées, il a fini par écrire un livre.

* * *

Il rit dans sa barbe absente avec sa présence d'esprit.

* * *

C'est plus facile d'avoir de l'esprit quand on a une tribune à soi, mais il y a des exceptions.

* * *

C'est concis, désopilant, sarcastique, c'est du Tristan et c'est moins ennuyeux qu'une conférence.

* * *

Tristan est un bon vivant. Et Yseult est heureuse de l'avoir. Les Cantons de l'Est aussi. Et tous ceux qui le connaissent.

* * *

Si le ridicule pouvait être tué, il y a belle lurette que les traits de Tristan l'auraient occis, mais . . .

* * *

Tristan ou l'homme qui a fait mentir le mot du moraliste "L'esprit continu ennuie".

* * *

Il n'a pas besoin de courir après l'esprit, c'est l'esprit qui vole à lui, et, souventes fois, il n'a pas le temps de rattraper Tristan.

* * *

EPITAPHE POUR L'AN 2,000
Passant, découvre-toi devant
La tombe du fameux Tristan.
Cet esprit fin est maintenant
Le rédacteur en chef des
TRIBUNES CELESTES,
Car saint Pierre, en le voyant
Aciellir, s'est esclaffé: "Peste,
Il vaut mieux que ce scribe reste
De notre côté,
Et pour l'éternité!"

Adrien Plouffe

Saura-t-elle choisir?

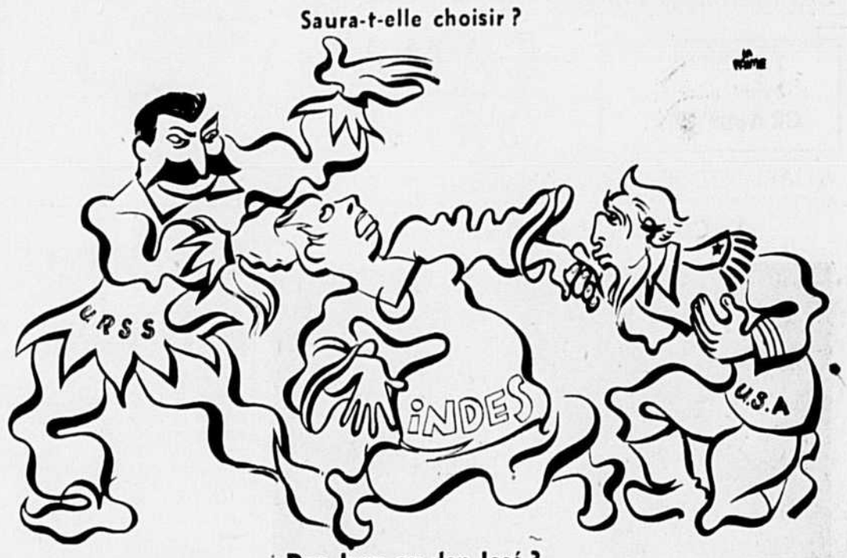

Don Juan ou don José?

L'ELOQUENCE DES FAITS — IV

L'homme de science regarde au-delà des limites de son champ d'expérimentation

— B —

Groupements scientifiques

La contribution scientifique, locale ou provinciale, à part le mémoire bourré de faits et de considérations générales de l'ACFAS, a été mince à la phase montréalaise de l'enquête Massey. Imposante par le nombre de mémoires, elle fut pauvre, nonobstant la contribution de l'ACFAS, voix autorisée du monde scientifique canadien-français. Les autres organismes scientifiques, venant de l'extérieur, ont offert des points de vue intéressants, mais qui ne trouvent pas place dans le cadre de cette étude.

Cette réserve étant faite, le point de vue scientifique exprimé devant le T. H. Vincent Massey et ses collègues était presque exclusivement celui de Canadiens français, d'hommes de science montréalais. Quatre instituts de l'U. de M. se sont fait entendre, principalement dans le but avoué de "manifester leur existence". Il reste donc comme témoignage typique celui de L'ACFAS.

1.—Les vues de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences sont essentiellement représentatives, puisque la société groupe en tant que fédération une quarantaine de sociétés savantes. L'ACFAS est aussi effectivement composée presqu'exclusivement d'universitaires. D'où au témoignage scientifique montréalais, un caractère complémentaire de la pensée universitaire sur les problèmes. A la différence des témoignages précédemment étudiés, celui de l'ACFAS offre cette caractéristique de s'intéresser à de multiples aspects du sujet de l'enquête et affiche visiblement en certains endroits une prudence de langage, que commande la pression des courants culturels de masse du milieu. L'ACFAS a fait valoir ses vues sur douze objets différents: radiodiffusion, télévision, Office national du Film, Musées nationaux, archives nationales, bibliothèque nationale, encouragement à la recherche, bourses d'études universitaires, participation de l'entreprise privée, la Maison canadienne à Paris, l'UNESCO.

La Société a soumis que la radio doit "s'exprimer comme un instrument d'éducation et d'enseignement populaire" et doit être "un porte-voix de la culture canadienne". L'Office national du Film devrait faire "une large part à la réalisation de films éducatifs pouvant servir à tous les degrés de l'enseignement". Qu'on loge séparément les collections nationales artistiques et scientifiques; qu'on établisse un Musée national des sciences "à la mémoire des grands savants canadiens"; que les archives nationales soient convenablement logées; que la bibliothèque nationale soit un centre de service bibliographique dont tous les chercheurs pourront bénéficier. En ce qui concerne l'octroi de bourses, que le gouvernement central *"assure aux disciplines non scientifiques une aide comparable à celle qu'il accorde aux sciences expérimentales."* Que l'entreprise privée participe aux fonds destinés à encourager la recherche et l'attribution de bourses d'études.

En matière de coopération internationale, l'ACFAS recommande la constitution d'une commission nationale de l'UNESCO et que notre pays participe aux délibérations de cet organisme international, surveillant tout ce qui serait "contraire aux convictions de nombreux Canadiens", et que le Canada "puisse prendre une plus large part à la vie des unions internationales scientifiques."

Expression généreuse

2.—Le point de vue de l'ACFAS est surprenant, en ce sens qu'il n'est pas dicté uniquement par les exigences des professions scientifiques. Il est ami du progrès dans tous les ordres de la culture. Les instruments de culture de masse (radio, cinéma, télévision, etc.) doivent être au service de la culture nationale. L'encouragement à la recherche sera équitable, non pas limité au champs des sciences expérimentales. A la différence du comité des écoles de service social, l'ACFAS fait place aux valeurs extérieures à ses préoccupations immédiates. Et il n'apparaît pas dans les motivations de fond des idées exprimées sous forme de recommandations que *l'esprit du spécialiste domine tout le reste.* Il faut voir en ceci un aspect bien typique du génie français qui situe d'autres valeurs au-dessus du critère *utilité.* La science elle-même peut devenir instrument de culture. Et l'on voit ici le scientiste et le philosophe médiéviste de l'Université de Montréal se rejoindre dans l'ordre intime des préoccupations.

3.—La part faite à l'initiative privée dans l'élaboration des programmes d'encouragement de la recherche est très significative. L'esprit de l'ACFAS n'est pas encore à ce point *socialisé* que tout, selon la société, doive s'appuyer sur les deniers de l'Etat. La société fait la part de *ce qui peut être fait* par ceux qui ont les capitaux en mains et furent, avant l'Etat, les mécènes de la science et de l'art.

4.—L'ACFAS n'a pas exprimé explicitement ses vues sur le problème de la culture nationale. Il est évident toutefois qu'elle favorise la promotion de la recherche dans tous les domaines en vue de l'avénement d'une culture nationale très vivante, probablement *unifiée.* Mais cette personnalité culturelle devra avoir une *expression internationale:* une politique de présence est nécessaire dans les organismes culturels internationaux. Le Canada doit s'y manifester, collaborer, surveiller et critiquer au besoin.

(A suivre)

Jean de Laplante

Première traduction en Australie de l'oeuvre de François Prieur

par Norman Bartlett

M. George Mackness, savant historien et anthologue de l'Australie, est à rédiger la première version anglaise des mémoires de François-Xavier Prieur, intitulées "Notes d'un condamné politique de 1838".

Prieur était au nombre des 58 prisonniers politiques qui furent déportés en Australie en 1840 après la rébellion de 1837-38. Trois des exilés moururent à Sydney et pendant le trajet vers Sydney, 54 purent retourner dans leur pays et le dernier, Joseph Marceau, prit femme en Australie et mourut à Dapto, en Nouvelle-Galles du Sud, le 8 juin, 1883, à l'âge de 77 ans.

La première édition du récit de Prieur sur sa condamnation et son exil parut à Montréal en 1864. On en publia une deuxième édition en 1884.

En 1944, M. Mackaness traduisait en autre récit autour de l'odyssée des exilés canadiens en Australie, le "Journal d'un exilé politique aux terres australes", de Léon Ducharme, paru à Montréal en 1845. L'original du livre est un trésor fort convoité par les collectionneurs australiens. On en trouve seulement trois copies en Australie, une à la Bibliothèque Mitchell, à Sydney, et les deux autres en la possession de M. le juge J. A. Ferguson et de M. Mackaness.

La traduction de M. Mackaness fut publiée à Sydney à un tirage limité de 100 exemplaires.

Les Canadiens français déportés en Australie étaient pour la plupart impliqués dans le second soulèvement, en 1838, alors que Robert Nelson prit le titre de "président de la république du Bas-Canada". L'insurrection dura en tout une semaine et elle était vouée à l'insuccès dès le début. Après deux brèves rencontres entre les patriotes et les troupes gouvernementales, Nelson s'enfuit aux Etats-Unis et une centaine de ses partisans sont arrêtés et traduits en cour. Douze sont condamnés à la peine capitale et 50 déportés en Australie.

Le dernier lien direct de l'Australie avec les exilés canadiens s'est rompu cette année avec la mort du dernier fils de Joseph Marceau. Celui-ci, qui portait le prénom de Jacques, est décédé à Figtree, près de Wollongong, en Nlle-Galles du Sud, à l'âge de 90 ans. Il laisse toutefois trois fils et deux filles, nés de son mariage avec une Australienne et habitant la région de Wollongong.

C'est de François-Sévérin Desgraviers Marceau (1769-1796), un des généraux de Napoléon, que la famille Marceau prétend descendre.

Joseph Marceau, alias "Petit Jacques", avait 34 ans quand il arriva en Australie. D'après son fils, il se proposait de retourner au Canada quand la reine Victoria accorda une amnistie aux rebelles en 1844, mais il arriva à Sydney trop tard pour prendre le bateau.

Il retourna alors sur le littoral de la Nlle-Galles du Sud où, quelque temps après, il s'établissait sur une terre et épousait une Australienne, Mary Barrett.

Quand Joseph Marceau mourut à Dapto en 1883, il laissait onze enfants et plusieurs petits-enfants. Son épouse, Mary, le suivit dans la tombe le 11 février 1909, à l'âge de 84 ans. Jacques, son dernier fils à lui survivre, aida à son père sur la ferme jusqu'à ce qu'il eut atteint l'âge viril. Dans la suite, il tint hôtel à Wollongong pendant quelque temps. Finalement, il se mit à travailler au compte des chemins de fer de la Nlle-Galles du Sud et conserva cet emploi jusqu'à sa retraite, alors qu'il s'adonna à des travaux de ferme et de jardinage.

A Sydney, les géographes locaux ont perpétué le séjour des exilés canadiens en donnant les noms de "France Bay", "Exile Bay" et "Canada Bay" à trois petites baies de la péninsule de Longbottom, petit promotoire surplombant le hâvre de Sydney entre le quartier moderne de Concord et le fleuve Parramatta.

A leur arrivée en Australie, les exilés avaient été envoyés à l'établissement pénitentiaire de Longbottom. Par la suite, on leur assigna diverses fonctions à l'extérieur moyennant 30/ ($5.75) par mois pour du travail spécialisé et 40/ ($7.70) pour du travail non spécialisé.

Mgr. Polding, évêque de l'Eglise catholique en Nlle Galles du Sud, s'intéressa au sort des exilés et fit parvenir une pétition en leur faveur à la Couronne britannique quand ils se rendirent en Europe en 1842. Grâce à l'intervention de l'évêque catholique, les déportés furent relâchés et on leur permit de travailler à leur propre compte dans la colonie australienne de leur choix.

Quand la reine Victoria les eut graciés, 38, mande Ducharme, partirent pour Londres sur le navire Achille, s'embarquant à Sydney le 9 juillet. Prieur raconte que 13 exilés se trouvaient encore en Nlle-Galles du Sud quand il quitta Sydney en février 1846. Les autres, à l'exception de Marceau, devaient partir peu après.

A Londres, Ducharme et ses compagnons n'avaient plus assez d'argent pour regagner le Canada. Le député anglais John Arthur Roebuck, auteur de "L'Angleterre et ses colonies", répondit à leur appel et leur assura le passage à bord du navire américain Switzerland.

De bonnes âmes défrayèrent le coût de la traversée. Le groupe arrivait à New-York le 13 janvier 1845 et au Canada le 18 janvier après avoir mis six mois et neuf jours à revenir d'Australie dans leur patrie.

Adaptation

L'entreprise privée survivra si elle comprend que notre monde évolue et qu'elle doit s'adapter à cette évolution. En s'accrochant désespérément à ses anciens concepts, elle se condamnera à disparaitre.

(Le Nouvelliste)

Le piano LESAGE
SAINTE-THERESE P.Q.

SPECTACLES

BANDAGES HERNIAIRES — ASSORTIMENT DES PLUS VARIE
PEU IMPORTE LE GENRE
CONSULTEZ TOUJOURS
Studio Maurice Cloutier
2014 BLEURY, Heures d'affaires: 9 a.m. à 6 p.m. LA. 0756

La pétillante Jovette Bernier, qui participera ce soir au débat "Main de fer" ou "Gants de velours", au Monument National. Nicole Germain, Jacques Normand et Roger Baulu sont également du débat.

Sylvio Lacharité, un élève canadien de Monteux, s'en va étudier à Paris

Trois musiciens canadiens furent déjà, au cours de classes d'été, des élèves de Pierre Monteux, pour la direction d'orchestre. Ce sont Roland Leduc, qui obtient, depuis deux ans, un succès canadien et américain avec ses Petites Symphonies de Radio-Canada; Francis Coleman, chef de l'Opéra-Minute de Montréal et Sylvio Lacharité, titulaire de l'Orchestre Symphonique de Sherbrooke.

M. Lacharité vient d'obtenir une bourse d'études, par l'entremise de l'Honorable J.-S. Bourque, qui lui permettra d'étudier la direction d'orchestre, à Paris, pendant un an. Recommandé par Pierre Monteux, Sylvio Lacharité sera confié au célèbre compositeur français Darius Milhaud.

Cette bourse est un hommage au talent de cet artiste, que nous ne connaissons pas encore à Montréal sauf pour une quinzaine d'émissions de Radio-Canada, intitulées "A la Claire Fontaine". Le jeune musicien, qui est aussi pianiste et compositeur, est en charge de l'Orchestre Symphonique et de l'Harmonie de Sherbrooke depuis plusieurs années. Il est déjà bien connu chez-nous et cette bourse du gouvernement provincial lui permettra de mettre à point, grâce à la personnalité vivante et les dons didactiques de Milhaud, une carrière si habilement commencée.

Sylvio Lacharité est le fondateur de l'Harmonie Cadette de Sherbrooke. Ses oeuvres sont, encore, peu connues. Il y a quelques temps, sur les ondes de Radio-Canada, des ouvrages de lui ont valu les commentaires les plus élogieux de la critique.

M. Lacharité quittera sa ville natale dans quelques semaines.

Les membres du Club des Epicuriennes se réunissaient, mardi, "Au 400", à l'occasion de leur déjeuner mensuel, sous la présidence de Mme Maurice Billard. On remarque sur la photo Mmes Hector Perrier, Paul Geoffrion, Alfred Paradis, Thomas Vien, Ernest Triat, Georges Badeaux, Eudore Dubeau, Edouard Valiquette, Paul Robin, Philippe Hébert, Edmond Dufresne, Berthe Paquette, Lucien Gendron, Henri Gélinas, Jean Badeaux, Mario Lattoni, Gabard Coupal, Romain Pagé.
(Photo "Le Canada", par Deschamps)

Michèle Bonhomme gagne la bourse Cecile-Léger

Mlle Michèle Bonhomme, soprano, vient de remporter la bourse Cecile-Léger et Mlle Anne-Marie Globenski, la bourse Kerry-Lindsay. Ces deux bourses sont décernées par le Ladies Musical Club.

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

LOEW'S. — "Oh You Beautiful Doll" 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.
PALACE. — "Mr. Soft Touch", 10.15, 12.35, 2.55, 5.15, 7.35, 9.55.
CAPITOL. — "Miss Grant Takes Richmond", 10.15, 12.30, 2.50, 5.10, 7.25, 9.55.
PRINCESS. — "The Reckless Moment" 10.30, 12.50, 3.05, 5.25, 7.45, 10.00.
IMPERIAL. — "Blondie's Hero", 11.55, 2.45, 5.40, 8.35. "Border Incident", 10.15, 1.10, 4.05, 6.55, 9.50.
ORPHEUM. — "Smoky Mountain Melody", 10.10, 12.50, 3.30, 6.05, 8.45. "Red Light", 11.20, 2.00, 4.40, 7.15, 9.55.
CINEMA DE PARIS. — "Fabiola" 11.00 2.10, 5.20, 8.35.
ELECTRA. — "Les Dés Sanglants", 2.02, 5.09, 8.15. "C'est arrivé sur la 5e Avenue", 12.00, 3.07, 6.14, 9.21.
SAINT-DENIS. — "La Colère des Dieux", 12.20, 3.35, 6.30, 9.45. "Les Amours de Blanche-Neige", 1.50, 5.05, 8.20.
CHAMPLAIN. — "Les Pirates de la Mer", 12.53, 2.56, 4.59, 7.02, 9.05.

Odette Oligny, qui participera au débat "L'homme parle-t-il plus que la femme?" qui sera donné ce soir au Plateau. Juliette Huot, Phil Lauzon et Ovila Légaré sont également de la distribution.

"Vu et entendu", un film de l'ONF

Il y a quelque dix ans mourait à Paris un grand publiciste et un grand novateur: Pierre Lafitte. Bien que son nom ne soit pas entouré d'un prestige littéraire retentissant, il faut néanmoins lui reconnaître le mérite d'avoir été en France le pionnier de l'image.

Il réalisait en 1905 le rêve de sa vie: doter son pays d'un magazine où le lecteur trouverait en plus de textes substantiels, d'abondantes illustrations. C'est ainsi qu'il dirigea depuis cette date jusqu'à la première guerre mondiale le célèbre magazine: Je Sais Tout, qui fut incontestablement l'ancêtre des illustrés modernes. Il fonda de plus en 1907, le premier journal quotidien illustré: l'Excelsior.

Conscient de la puissance éducatrice de l'image, Lafitte ne craignait pas d'affirmer qu "une mauvaise image vaut mieux qu'un excellent texte". Il reprenait là d'ailleurs le proverbe où s'exprime la sagesse séculaire de l'Orient: "Une image vaut mille mots."

Une image vaut mille mots! Affirmation véridique aujourd'hui plus que jamais, alors que l'illustration prend une importance sans cesse croissante, tandis que le texte se fait de plus en plus bref, de plus en plus concis. L'âge de la machine a tout transformé sur son passage, bouleversant de fond en comble les médiums d'information et d'éducation. Et si la lecture ne perd évidemment rien de sa primauté, à une époque où les gens n'ont trop souvent plus le goût, ni le temps, ni la tranquillité de nerfs qu'exige l'absorption d'un texte, l'image l'aidera à maintes occasions à jouer son rôle traditionnel.

Aussi cette utilisation systématique de l'image ne devait pas se limiter aux seuls domaines du journal et de la revue. Elle allait bientôt s'étendre à l'école et s'incorporer aux méthodes de l'enseignement. Pédagogues et professeurs ne tarderont pas à comprendre la valeur incomparable de l'image. Petit à petit, le texte interminable et serré des manuels scolaires s'éclaircira pour faire place à des images ou à des illustrations graphiques, tout aussi précises et combien plus attrayantes.

Et le rôle joué par l'image dans l'enseignement ne devait pas s'arrêter là. Car voici qu'avec l'événement du cinéma éducatif — le message photographique par excellence — l'éducation visuelle allait connaitre des horizons nouveaux. De même que l'image était devenue le complément indispensable du texte, ainsi le film allait devenir le collaborateur du manuel et du maitre. Bien qu'incomplet par lui-même, il sert toutefois à exposer les grandes lignes d'un sujet, en rendre la compréhension plus facile, la mémorisation plus aisée et plus certaine. Ainsi rendue plus vivante, la leçon n'en sera que plus efficace.

Dans sa tâche éducative, cependant, le cinéma ne sera pas seul, car la radio, sa soeur cadette va venir bientôt lui prêter main forte. En effet, on prendra vite conscience du fait que cette dernière peut à son tour servir la cause de l'enseignement et l'on inaugurera des séries de programmes spéciaux à l'intention des écoles. Des questionnaires, des causeries, des discussions, des sketchs, autant de façons de traiter les sujets du programme scolaire. Tour à tour, on initiera les jeunes auditeurs à la musique, à la littérature ou aux sciences. Ou encore, on reconstituera pour eux les plus belles pages de l'histoire, ou bien on leur fera entendre les voix des pays lointains. En un mot, à l'instar du film, la radio deviendra un instrument de savoir, de culture, une partie intégrante de la pédagogie contemporaine.

Sans doute, cette manière d'utiliser le cinéma et la radio comme compléments du professeur et du livre n'en est encore qu'à ses débuts. Déjà cependant, il est possible d'en constater les résultats, d'en évaluer les mérites. Ceux qui s'y connaissent sont unanimes à déclarer que la contribution de ces moyens aura pour effet d'accélérer la formation intellectuelle de l'enfant, de le mieux préparer à la tâche gigantesque qui l'attend: celle de rétablir la paix dans un monde qui ne songe qu'à la guerre.

La mission éducative du film et de l'émission radiophonique, voilà le thème du documentaire *Vu et entendu*, une réalisation de l'Office national du film qui sera distribuée prochainement dans la série En Avant Canada.

Normand Field, qui personnifie un doyen de collège dans "Mr Music", est un professeur de l'Université de Californie.

William Kapell défend avec conviction le Concerto de piano de Khatchaturian

Une brillante interprétation du Concerto de piano de Khatchaturian, le compositeur soviétique, a value à William Kapell une grande réputation sur ce continent. Composé en 1937, ce Concerto fut immédiatement envoyé aux Etats-Unis où Efrem Kurtz s'empressa de le faire connaitre, confiant à Kapell une tâche de soliste qui lui obtint un succès immédiat.

Car Kapell, qui l'exécutait au Concert Symphonique de mardi dernier, déploie en le jouant une virtuosité transcendante et, après plus de dix ans d'exécution, une admirable conviction. A part quelques pages du second mouvement, toutefois, et peut-être la cadence du premier, il est peu donné au pianiste de faire valoir sa musicalité par l'entremise de ces pages qui veulent, avant tout, "produire un effet" à tout prix.

Le Concerto plait, probablement, aux critiques russes. La présomption impertinente dont ils ont fait preuve, dans leurs éloges, assure que voilà un style fort prisé par les Soviets. Mais l'oeuvre nous déçoit terriblement. Nous la trouvons gonflée d'une grandiloquence illégitime, folklorique sans imagination, prête à toutes les concessions pour atteindre aux coups de théâtre les plus vulgaires. Que de tutelles indéniables accusent cet ouvrage d'une composition hâtive: Ainsi, nous avons remarqué que l'audition (la troisième que nous traversons) rappelle, tour à tour, Rachmaninoff et Ravel pour la technique pianistique; Gershwin pour les harmonies; Rimsky-Korsakoff pour la couleur orchestrale. La forme négligée s'affuble, souvent, d'ornementations qui correspondent mal à un style initialemément adopté. Bref, un Concerto de piano qui peut, parce qu'il flatte la part de mauvais goût qui se trouve semé dans le public américain pour les choses enflées, devenir très populaire (il l'est déjà), mais qui ne touchera jamais l'amateur de musique contemporaine sérieux.

Prokofieff

Kapell, évidemment, fait oublier souvent la médiocrité de cet ouvrage. Nous aimons beaucoup entendre de nouvelles oeuvres, aux Concerts Symphoniques. Nous leur devons un programme très peu orthodoxe, pour mardi dernier. Ainsi, la deuxième Suite "Roméo et Juliette" de Prokofieff que nous entendons, je crois, pour la seconde fois.

Cet oeuvre est celle d'un musicien authentique. Il s'y glisse, peut-être, ici et là, quelques concessions faite à l'esprit exigé par les Soviets, mais il n'en demeure pas moins que certaines pages sont empreintes d'une grande beauté.

Vladimir Golschmann, chef invité au concert de mardi, dirige les cinq pièces de cette Suite avec une maitrise parfaite et bon goût: M. Golschmann, un chef fort distingué, donne à la partition une dignité dramatique saisissante.

Les oeuvres au programme comportaient, de plus, le Concerto Grosso de Vivaldi qui reçut un traitement exact, lumineux et l'adorable "Polka et Fugue" de Weinberger qui, tout à coup, fait s'écrier: "Voilà de la musique". Le Weinberger mit en lumière la direction habile de Golschmann à manier les cordes et la bonne forme de l'orchestre.

P.R.

"Six Heures à perdre", au théâtre St-Denis

"Si vous aviez six heures à perdre, auriez-vous le temps de semer le bonheur autour de vous? "Tel est le thème que pose "Six Heures à perdre", à l'affiche au St-Denis, un film où la fantaisie, le rire et le mystère se mêlent avec un rare bonheur.

L'interprétation est excellente. André Luguet utilise à la perfection son talent boulevardier. Il a tous les atouts pour plaire et amuser. Denise Grey est parfaite comme à l'habitude. Dany Robin que l'opérateur a nimbé de lumière, est délicieuse. Pierre Larquey et Paulette Dubost forment un couple de domestiques classiquement drôles.

Au même programme, une amusante comédie "Monsieur Bibi" tirée de la célèbre pièce de René Pujol, sur les aventures d'un père par procuration. Cette fantaisie est très réussie et le scénario drôle au possible laisse souvent percer une certaine sensibilité qui ne peut que plaire. Une distribution de choix anime ce film: Pierre Larquey, une des plus sympathiques artistes de l'écran, tient avec brio le rôle-titre. A ses côtés, l'excellent Jean Tissier dans un personnage de fonctionnaire et Roland Toutain dans celui d'un jeune typo. Les vedettes féminines sont Marie Bizet la célèbre chanteuse fantaisiste, Vanda Gréville en jeune Anglaise cocasse et charmante, et Marguerite Pierry, en concierge dûre et acariâtre.

AU CINEMA DE PARIS

En dixième triomphale semaine "Fabiola" au Cinéma de Paris, le film le plus prodigieux de la décade, trois heures de grandiose spectacle, un bouleversant roman d'amour, une majestueuse évocation de la Rome Impériale.

Ce qui frappe beaucoup le spectateur en voyant "Fabiola", c'est peut-être les formidables moyens qui ont été mis à la disposition du réalisateur Blasetti. On cite le nombre des figurants qui atteint plus de 40,000 dans telle grande scène se déroulant au cirque Maxime, reconstitué avec exactitude tel qu'il était au IIIe siècle. On cite le nombre des acteurs de premier plan, Michèle Morgan, Henri Vidal, Louis Salou, Michel Simon, l'ampleur des décors dont certains ont été construits en pierre, telle la statue géante de César Auguste à Ostie, ou en brique tel le phare du port d'Ostie.

Le public féminin sera principalement intéressé par le luxe des costumes, la variété des genres, la splendeur et l'harmonie des tissus, leur beauté, leur drapé qui évoquent les grandes oeuvres de la sculpture romaine.

Hume Cronyn créera sa pièce à London, Ontario

HOLLYWOOD, 14. (A.P.)—Hume Cronyn, acteur canadien de grande réputation aux Etats-Unis présentera sa pièce "Mow I Lay Me Down To Sleep" en première mondiale à London, Ont. Son épouse, Jessica Tandy, l'aide non seulement de ses conseils, mais aussi de son argent. Le couple Frederick March et Florence Eldridge joueront les premiers rôles.

Les Amis de l'Art

Evénements artistiques

Au théâtre des Compagnons, le 18 déc., récital de Paul Loyonnet. — Au Plateau, le 15 déc., Débat: La femme parle-t-elle plus que l'homme". — A l'Ecole Notre-Dame de Grâces, le 24 déc., à 9 h., "Noël sur la place" de Ghéon (billets à prix réduits sur présentation de la carte de membre à l'Ecole). — Au théâtre des Compagnons, du 26 déc. au 31, en matinée, "Noël sur la place" (billets en vente au théâtre).

Concours lancés par l'Association

Concours de danse de ballet ouvert jusqu'au 31 décembre prochain à tout citoyen du Canada de 12 à 20 ans. Premier prix $200, 2e prix $100.

Concours de caricature pour lequel peut s'inscrire jusqu'au 1er février 50, tout citoyen de 18 à 30 ans ayant domicile dans la province de Québec. Premier prix $200, 2e prix $100 (les caricaturistes professionnels sont exclus). Pour de plus amples détails concernant des concours, prière de s'adresser à Mlle Jeannette Bergeron, directrice générale, FR. 1119.

Billets gratuits sur demande au Secrétariat: Au Ritz Carlton, le 20 décembre, Le Club Musical et Littéraire présente M. Guy Boulizon dans une causerie sur Pierre Loti, et M. Georges Savaria au piano.

Laisser passer: En s'adressant à Mme A. Myette, FR. 8200, on peut se procurer des laisser-passer pour visiter les différents musées. On doit s'adresser 15 jours à l'avance pour faire la demande des laisser-passer et noter qu'ils ne sont valables que pour un mois seulement.

La ville préférée de Montgomery Clift est San Francisco.

L'humour anglais n'est pas mort; L. Bretonn en donne une preuve

Pour l'Avent et la période des Fêtes, la direction du Ruby Foo's a fait appel aux talents d'une comédienne britannique pour répandre un peu de gaieté au Starlit Roof. Son nom: Lynne Bretonn.

Lynne Bretonn fait ses premières armes au cabaret américain; mais il faut avouer qu'elle sait bien se défendre. A New-York, où elle habite depuis un an et demi elle s'est bornée à faire de la télévision. Lynne Bretonn est une comédienne de métier; ses blagues sont typiquement anglaises. Elles sont fines, neuves, piquantes, un peu salées. Elle raconte des histoires, et chante des pièces de veine légère. Elle a la répartie facile et les habitués du Starlit Roof qui s'aventureront à lui parler pendant son spectacle risqueront de devenir la cible de ses réflexions. Elle le fait sans malice et les victimes seront les premières à en rigoler.

Avec Lynne Bretonn, la direction du Ruby Foo's présente une chanteuse de charme, Donna Mason. Dans les petites boites les meilleurs onguents, veut le dicton, Donna Mason est toute petite. Pour faire son tour de chant, elle s'asseoit sur le piano et comme dans une réunion de famille, interprète simplement, dans un style facile et agréable les plus belles pièces du répertoire américain. La nature l'a dotée d'une voix chaude et douce.

Joske de Barbary a débuté lundi soir au Starlit Roof et il interprète avec toute la virtuosité qu'on lui connait des mélodies tziganes ou sentimentales. Il a une maitrise parfaite de son instrument.

Johnny Gallant, une de nos meilleurs pianistes, accompagne avec beaucoup de finesse les interprètes et entre les spectacles exécute avec Joske de Barbary de charmantes mélodies qui donnent au Starlit Roof une ambiance reposante.

R. C.

Le troisième festival de ballet se tiendra au mois de novembre '50 à Montréal

TORONTO, 14. (C.P.)—Le troisième festival national de ballet se tiendra à Montréal en novembre 1950, a annoncé aujourd'hui Mme H. E. Ransom, secrétaire de l'Association canadienne de ballet.

APPORTEZ CE MENU POUR LE DINER au Restaurant HORN'S Boulevard
A COMPTER DE CE SOIR
et votre cocktail favori vous sera gracieusement servi sur demande
DINER TOUS LES JOURS 6-10 p.m.
$1.75
HORS-D'OEUVRE ASSORTIS
SOUPE D'OIGNONS AU GRATIN
*PLAT DE DINDE FUMEE
POINTES D'ASPERGES AVEC MAYONNAISE
TARTES FRANÇAISES AUX FRUITS
ou POMMES D'OKA AU FOUR
THE - CAFE - LAIT
DEMI-CARAFE DE VIN 60¢
*La dinde fumée est un des plats les plus succulents. Elle fut servie au roi George VI et à la reine Elizabeth à Hyde Park durant leur visite royale et depuis nous l'avons introduite comme spécialité dans notre menu, fiers d'annoncer que nous en vendons présentement plus d'une demi-tonne par semaine.
Restaurant HORN'S Boulevard
Rés.: CHARLES LOISELLE, maitre d'hôtel - Tél. BE 0005
4069 BOUL. ST-LAURENT 2 rues au nord de l'avenue des Pins

SAINT-DENIS à l'affiche
VIVIANE ROMANCE
"LA COLÈRE DES DIEUX"
Yvette LEBON
ET LES CHAMPIONS DU SKI
"Les Amours de BLANCHE-NEIGE"

EN Technicolor
Michael REDGRAVE dans "Les Pirates de la Manche"
En plus sur la scène CE SOIR
l'émission radiophonique
VARIETES 57
CHAMPLAIN
1615 ST-CATHERINE E. FA. 1508

GAYETY Tel MA 3799
TOUS LES JOURS 2.30 - 8.30 p.m.
SAMEDI 2.30, 7.30, 10.00 p.m. SPECTACLE de MINUIT LUNDI MATIN 12.00 a.m.
Commençant lundi
GENE GEMAY
la déesse du Soleil
LES TROIS HERZOGS
championnes mondiales du trapèze
Bobby GILBERT & Pat LANE
comédiens inimitables
Jack OLSEN - Les POWERS - PHILLIPS & BREEN - Bob Slack - Jimmy SMITH - Mack HORN

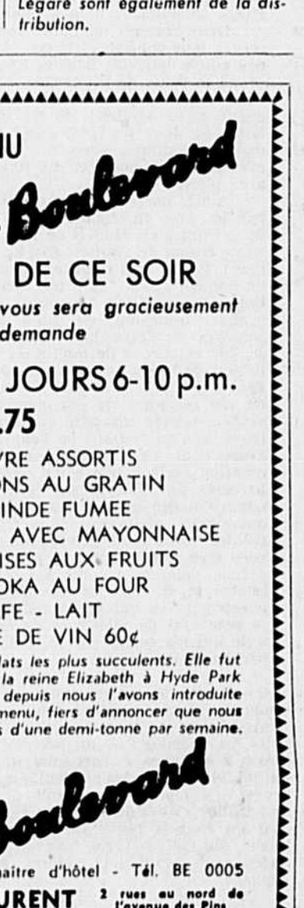

Deuxième semaine
June HAVER Mark STEVENS dans OH YOU BEAUTIFUL DOLL
Loew's
in TECHNICOLOR

Glenn FORD · Evelyn KEYES in Mr. Soft Touch
PALACE A l'affiche

BALL · HOLDEN
Miss GRANT TAKES RICHMOND
A l'affiche
Capitol

JAMES MASON
JOAN BENNETT
in The Reckless Moment
PRINCESS A l'affiche
COLUMBIA
Stationnement gratuit. Tous les jours, 6 p.m. à minuit. Dim., midi à minuit

GEORGE RAFT
VIRGINIA MAYO
in RED LIGHT
2e SEMAINE
du "SMOKY MOUNTAIN MELODY"
Orpheum
FREE PARKING

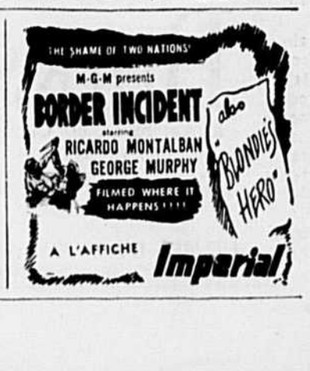

THE SHAME OF TWO NATIONS!
M-G-M presents
BORDER INCIDENT
starring RICARDO MONTALBAN GEORGE MURPHY
FILMED WHERE IT HAPPENS!
also BLONDIE'S HERO
A L'AFFICHE
Imperial

Avez-vous des ennuis de 20%?
ANN HARDING CHARLIE RUGGLES VICTOR MOORE GALE STORM dans "C'EST ARRIVÉ SUR LA 5ième AVENUE"
"LES DÉS SANGLANTS"
2 GRANDS FILMS
A L'AFFICHE
ELECTRA

CINÉMA de PARIS
9e SEMAINE
Michèle MORGAN Henri VIDAL dans Fabiola
TIRÉ DU ROMAN DU CARDINAL WISEMAN
MICHEL SIMON LOUIS SALOU

AUX Gourmets et aux AMATEURS DE BONNE MUSIQUE
- L'endroit de votre choix pour le lunch
- A l'heure du diner, un menu hors de pair
- Pour l'apéritif, notre bar et le cocktail lounge
- Service courtois

et l'incomparable pianiste
PAUL GINGRAS
en vedette tous les soirs

Blue Bird
CAFE
AIR CLIMATISE
1220, rue Université - MA. 8827

LA RUCHE DES BELLES FILLES
Cette semaine
DON REID
Le compositeur montréalais de "BALLERINA". Aussi, "EASTER SUNDAY WITH YOU" de Ziegfeld Follies de MGM, et autres succès.
RALPH LEWIS
Sensationnel comédien, m.c.
WOODY ET BOBBY
Patin à roulettes
CHARLES JULIAN
Chanteur et danseur
★ LEN HOWARD et son orchestre
Commençant lundi
EDDIE GOLD et HARRY REED
"The Barbary Coast Boys"
Le grand événement de fin de semaine L'HEURE DU CHAMPAGNE, en vedette ROSITA & DENO, meilleurs interprètes de la danse sud-américaine
Licences complètes - Pas de frais d'admission ni de couvert - Bienvenue aux dames non escortées à notre spectacle du diner.
TABLE D'HOTE $2.50
Chez Maurice CAFE
1248 ST. CATHERINE W. Phone MA 1127

Alberta Lounge
Présente
AL COWANS
et son orchestre
Vedettes du film "20th Century Fox" "STORMY WEATHER"
Après 3 ans au "Cotton Club de New-York"
mettant en vedettes
- Lavern Parker
- Pinky
- Buddy Jordan
- Leroy Mason
- Walter Bacon
- Nick Altridge

3 spectacles et danse tous les soirs
"JAM SESSION"
tous les samedis
3 h. p.m. et 7 h. p.m.
Alberta Lounge
Vis à vis la Gare Windsor

MA. 8806
RE. 9408
Bellevue Café Casino
375, RUE ONTARIO à l'ouest de Bleury

MONTREAL,

Cher M. et Mme Montréal,

Vous qui dans le passé, avez été si compréhensifs, nous ne pouvons nous faire à l'idée que plusieurs d'entre vous pourraient manquer notre colossal spectacle ou que vous ayez à faire la queue pour avoir tardé à retenir vos billets.

Nous avons battu le continent pour découvrir les meilleurs artistes et nous n'hésitons pas un instant en vous promettant la plus grande représentation jamais vue en notre ville.

Ce sera notre première veille du Jour de l'An depuis l'acquisition de notre café, c'est pourquoi nous avons tout déployé pour faire de cette soirée un événement dont vous et moi garderons le souvenir.

Nous avons déjà reçu des demandes de réservations de New York, Ottawa, Chicago et Toronto, mais nous donnons la préférence à nos concitoyens. Conséquemment, s'il vous plait, M. et Mme Montréal, ne tardez pas à faire réserver votre table.

Sincèrement vôtre,

Harry Halmos

(LA RUCHE DES PLUS JOLIES FILLES EN AMERIQUE)

LE COURRIER DE *Claudette*

Une mise au point qui va peut-être permettre à quelques uns ou à quelques unes de recevoir ici, une réponse mieux adaptée à leurs problèmes

Q. — Je suis une jeune fille de dix-huit ans. Je suis en relation avec un homme qu'il me semble aime beaucoup et j'ai un correspondant que je connais depuis longtemps; il est très volage mais il m'écrit très souvent. Il me dit qu'il m'aime, croyez-vous que j'oublierai l'homme marié que j'aime et comment me défaire ?

Celle qui vous aime Claudette

R. — On sera sans doute étonnés après la lecture de cette question que je cite textuellement à dessein afin de justifier une mise au point qui s'impose. Il arrive que certains correspondants écrivent leur lettre un peu trop à la hâte. S'exprimant d'une manière plus ou moins claire, les termes qu'ils emploient prêtent à confusion et la réponse qu'ils reçoivent est plus ou moins appropriée à leur cas: le but de l'une comme de l'autre est complètement manqué. Il faut comprendre qu'alors la directrice du courrier doit se débrouiller avec des lettres ambigues, tourner, retourner la question en tout sens, envisager dix possibilités, traiter d'une situation comme si elle était comme ceci, comme si elle était comme cela; elle a l'impression de marcher dans un labyrinthe. Quelquefois on laisse entendre tout autre chose que ce qu'on voudrait dire. Ainsi, il me souvient d'une lectrice qui m'avouait être allée en vacances, dans le Nord, avec des amies. Elle écrivait qu'elles s'étaient amusées avec des hommes mariés, logeant au même hôtel et prenait même la peine de spécifier que leurs chambres se touchaient. Elles avaient accepté des cadeaux, étaient sorti, etc... enfin, laissait supposer le pire et m'adressait un appel désespéré car par la suite elle était tombée amoureuse du garçon de l'homme qui "avait été le sien". Elle voulait donc savoir la conduite à tenir. Je lui conseillai l'éloignement, la rupture, essayant de lui démontrer l'immoralité de son cas. Elle m'écrivit de nouveau, toute surprise de voir que sa letttre avait été mal interprétée, que rien de grave ne s'était passé entre elle et le père, qu'ils avaient simplement fait des promenades en automobile et j'en suis encore à me demander pourquoi elle m'avait envoyé un S.O.S. témoignant d'un véritable affolement.

Dans l'intérêt même de ceux qui me font l'honneur de m'accorder leur confiance, je me permets donc de glisser à mon tour une petite demande dans ce Courrier: c'est que la question qu'on prend la peine de m'envoyer soit claire, précise et laisse entendre exactement ce qu'on veut lui faire dire. Elle peut être de la longueur qu'on voudra: on n'a nullement besoin d'être gêné. Une lettre de deux ou trois pages paraît longue à écrire, elle se lit dans une minute, et comme j'aime à lire... on ne risque pas de m'ennuyer. Comme on dit communément: Je vous lis toujours avec plaisir.

Ainsi, notre correspondante aujourd'hui écrit: Je suis en relation avec un homme marié. On pensera tout de suite aux relations coupables. Mais il ne faut pas oublier que nous avons affaire à une enfant de dix-huit ans, alors elle a pu tout aussi bien vouloir dire: Parmi mes relations, parmi les gens que je connais, il y a un homme marié "qu'il me semble aime beaucoup" (Voir la question). Comment m'y rettrouver ? il faut choisir parmi "qui semble m'aimer beaucoup" ou "qu'il me semble aimer beaucoup". Tout simplement, notre belle enfant a sans doute voulu dire: qui semble amoureux de moi, mais comment le savoir ? Il y a encore le mot de la fin qui prête à double sens: Comment me défaire ? Est-ce que cela veut dire: Comment me défaire de cet homme, de son souvenir, de ses poursuites, de ses assiduités ? Ou bien veut-on laisser entendre qu'un enfant s'annonce car tous nos lecteurs sont au courant de l'expression populaire pour désigner un avortement, ce qui changerait du tout au tout l'aspect de la question et la manière d'y répondre ! Une jeune fille ne se débarrasse pas d'un germe de vie comme elle se débarrasse d'un homme marié qui lui fait la cour. Donc, à cette gentille enfant qui signe: Celle qui aime Claudette, je peux simplement répondre: Moi aussi, je vous aime bien, mais je regrette ne pouvoir vous être utile parce que votre petite lettre bleu pâle a un gros défaut: elle ne me dit pas ce que vous auriez voulu laissé entendre et si vous voulez m'écrire de nouveau en mentionnant exactement ce qui ne va ps, je vous répondrai avec tout ce que je trouverai de mieux et de meilleur pour consoler une demoiselle qui n'a certes pas le droit de se laisser faire les yeux doux par un homme marié.

* * *

Q.—Quand un prêtre nous fait quelques visites pendant l'année, pouvons-nous lui envoyer nos souhaits les premier ? A un banquet offert à un curé à l'occasion de son jubilé d'argent, les marguilliers peuvent-ils mettre leur habit de marguillier c'est-à-dire le morning coat ou sont-ils tenus de mettre l'habit du soir ? C'est une fête strictement paroissiale. Merci à l'avance.

Ignorant

R.—Oui, il vous appartient d'envoyer vos souhaits, le premier. Pour cette fête paroissiale, vous pouvez porter l'habit de ville, tout simplement.

* * *

R.—A Merci de St-Clet—Ecrivez simplement au poste que vous mentionnez en ajoutant Montréal et la lettre se rendra.

"De chez Birks pour Noël"

Cour de France

Etincelant collier du soir miroitant sous les feux de pierres du Rhin, de simili-algues-marines, rubis ou émeraudes faisant contraste. Boucles d'oreilles et broche assorties. Plaqué or.

Collier	22.00
Broche	15.00
Boucles d'oreilles, la paire	7.00

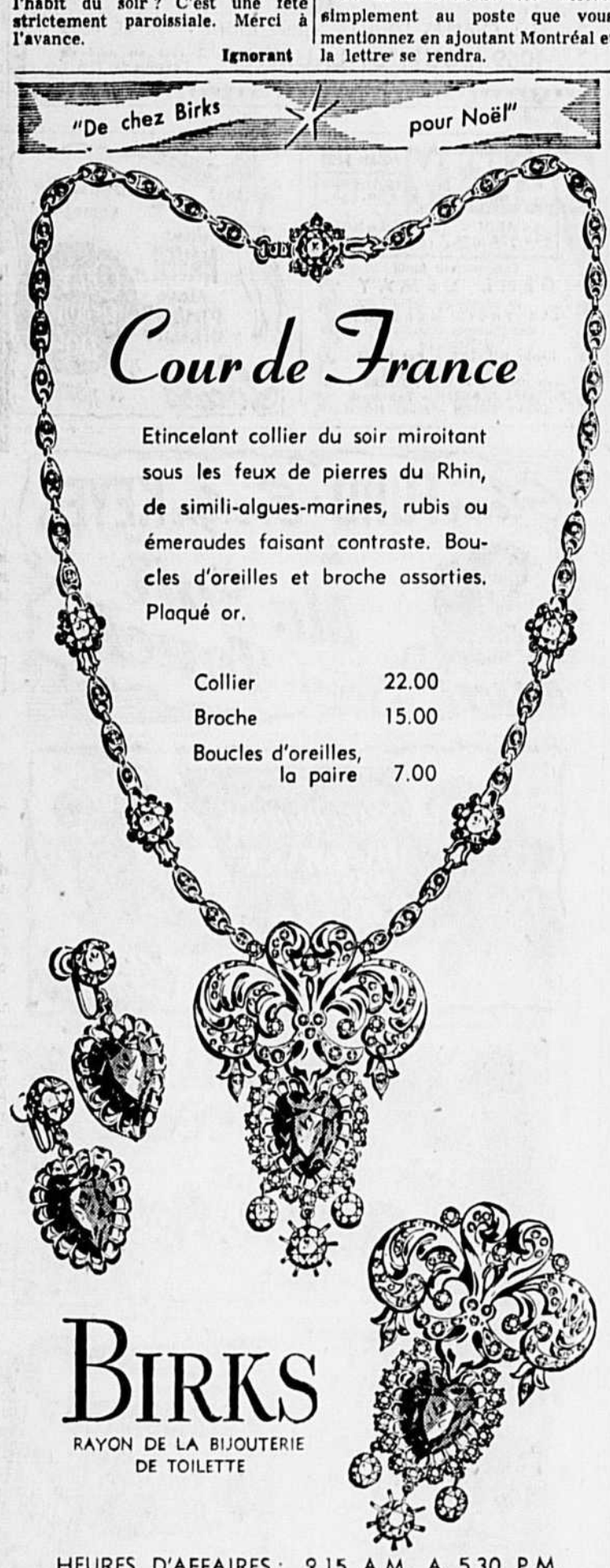

BIRKS
RAYON DE LA BIJOUTERIE DE TOILETTE

HEURES D'AFFAIRES: 9.15 A.M. A 5.30 P.M.
Pour le service des emplettes, veuillez signaler LA. 2121, local 394.

Dans le Monde

Déplacements

La duchesse de la Rochefoucauld, de Paris, est attendue à Montréal, la semaine prochaine. Mme de la Rochefoucauld prononcera une causerie intitulée "Paul Valéry, l'homme et l'oeuvre", le 21 décembre, au Ritz Carlton, sous les auspices de l'Alliance française.

* * *

L'hon. et Mme Antonio Talbot, dont le mariage fut célébré par Son Exc. Mgr Melançon, en octobre dernier, à Paris, s'embarqueront le 16 décembre pour revenir à Québec. M. et Mme Talbot passeront les fêtes de Noël à Dolbeau, les hôtes de M. et de Mme A. Gagnon, parents de Mme Talbot.

* * *

Mlle Isobel Plant, de London, Ont., passera quelques jours à Montréal, pendant les fêtes.

* * *

M. Pierre Ranger, de Montréal a passé quelques jours à Québec.

* * *

Mlle Huguette Oligny, de Montréal passe quelques jours à Québec.

* * *

MM. Jean-Pierre Masson et Guy Maufette ont passé quelques jours à Québec récemment.

* * *

Mlle Madeleine Remington, de Montréal est parti pour la Floride où elle fera un séjour de deux mois.

* * *

Mercure-Delta-Omega

Le bal conjoint annuel des disciples de Mercure et des membres du Club Delta-Omega aura lieu le samedi 4 février au Cardy-Hall de l'hôtel Mont-Royal.

* * *

Au Régiment de Châteauguay

Samedi, le 17 décembre, à 3 h., il y aura dépouillement de l'arbre de Noël pour les enfants des sous-officiers et soldats du régiment de Châteauguay, sous le patronage de Mmes Fernand Caron et Gilles Gamache, de même que des marraines: Mmes M. Saint-Pierre, G. Rochon, J. Guay, R. Bastien, G. Duverger, C. Prieur, R. Fyen, J. Saint-Jacques, P. Ménard, G. Dupuis, R. Halley, L. Laverdure.

Le programme comprend le défilé sous la conduite du Père Noël, le dépouillement de l'arbre, un goûter et maintes surprises pour les petits.

* * *

Le 17 également, il y aura danse et rafle au mess des officiers, organisées conjointement par le comité du mess et le club de tennis-badminton Châteauguay, dont le directeur est l'as candien-français Lucien Laverdure.

Tous les officiers, membres du club et membres honoraires du mess des officiers sont cordialement invités.

* * *

Dimanche, le 18 décembre, à 3 h., il y aura dépouillement de l'arbre de Noël pour les enfants des officiers.

* * *

Une messe de minuit militaire sera célébrée à Noël pour les membres du régiment seulement, dans les quartiers du Châteauguay.

* * *

Carrière-Tougas

Lundi matin, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, a été béni par M. l'abbé Corbeil, le mariage de Mlle Fernande Tougas, fille de M. et de Mme Albert Tougas, avec M. Paul-E. Carrière, fils de M. et de Mme F.-N. Carrière, de Cornwall, décédés. Des fleurs d'automne ornaient le choeur et pendant la messe, il y eut programme musical. M. Tougas accompagnait sa fille et M. O. Carrière était le témoin de son frère. La mariée portait une robe de crêpe français bleu mimosa et un petit chapeau drapé de même ton: elle tenait un livre d'heures recouvert d'orchidées. Après une réception au Club Canadien, M. et Mme Carrière partirent pour Miami, Floride. Pour voyager, Mme Carrière portait un costume de gabardine rouge feuille d'automne, un chapeau assorti, des accessoires d'antilope et une cape de chevreau, cadeau du marié. Parmi les invités de l'extérieur, on remarquait: M. et Mme Gérard Rhéaume, de St. Alban, M. L.-O. Carrière, de Granby, et sa fille Lorraine, M. Bernard Carrière et Mlle Charlotte Carrière, de Chambly, Mme Howard C. Graham, de Toronto, M. et Mme Vincent Carrière, de Saint-Lambert.

* * *

Nadeau-Meranger

Au début de décembre avait lieu en l'église Ste-Anne d'Ottawa, le mariage de Mlle Madeleine Meranger, fille de M. et Mme Alfred Meranger, avec M. Gostan-R. Nadeau, fils de Mme Adélard Nadeau. A cette occasion l'église et le sanctuaire avaient été décorés de pompons blancs et de roses roses. Pendant la messe Mme Trottier et M. Bellemare ont chanté. M. E. Caron touchait l'orgue. La mariée qui était au bras de son père, portait une toilette, de style Marie-Antoinette, en velours-chiffon de teinte champagne, un petit chapeau de même tissu garni d'un oiseau du paradis, et elle tenait un manchon, aussi de velours et piqué d'orchidées. Elle portait un collier de pierres-du-Rhin, cadeau du marié. Mlle Carmen Mantha était dame d'honneur. Elle avait choisi un ensemble de velours-chiffon corail. Son chapeau de même tissu était garni d'une aigrette et elle tenait des roses "Sweetheart" et des violettes. M. Jean-Charles Nadeau servait de témoin à son frère. Après une réception offerte par les parents de la mariée en l'hôtel Standish Hall, M. et Mme Gaston Nadeau sont partis pour le Lac Beauport, P.Q., où ils sont descendus au Manoir St-Castin. Pour voyager, la mariée avait revêtu un costume de teinte Dacia et vert sous un manteau de rat musqué, un chapeau de même tissu que son costume et garni d'un faisan, ainsi que des accessoires rouille.

POUR VOS **TAPIS, PRELARTS TUILES** D'ASPHALTE et de CAOUTCHOUC
Voyez des SPECIALISTES
Couvre Plancher Mt-Royal
4238, St-Denis HA. 5721

Votre sac-à-main, madame...

Est-il accessoire plus important, madame que cet élégant fourre-tout qui contient des trésors innombrables: argent, maquillage, mouchoir de dentelle, carnet de notes etc. etc. Celui que vous voyez ici est en veau blé d'or. La courroie s'ajuste à volonté et le motif qui la décore est répété sur les gants. (Normandie)

Accessoire spirituel et très poétique: un chapeau de femme

Mme Claire Robert, l'artiste québécoise que nous connaissons toutes maintenant, n'en a tout de même pas fini de nous étonner. Sa collection de chapeaux, printemps 1950, que nous avons dû visiter en un temps éclair, forme le plus joli assortiment d'adorables créations dont une femme puisse rêver.

Ses bibis sont plus petits que l'an dernier, prennent la forme turban, béret; ont des mouvements inclinés ou se prolongent en avant avec hardiesse.

Ils sont en feutre pastel, en paille tressée, en paille macaroni, paille chaume, Toscane, en crin chenille, paille brodée sur organdi, pétales de nylon superposés, soutache suisse, enfin dans des choses toutes plus belles les unes que les autres et qui semblent venir, en ligne droite, du pays des fées.

Les ornements arrivent des meilleurs ateliers parisiens; des fleurs en plumes et en rafia ont spécialement attiré notre attention. Les couleurs favorites seront en tout premier lieu, comme il convient au printemps, le marine et le blanc; puis le blanc et brun; les tons variés ou dégradés de brun, de vert; le rouge chinois, le maïs, le rose. Un peu de gris et peu de noir, telles sont les toutes dernières nouvelles dans le domaine poétique du spirituel accessoire, qu'est un chapeau de femme, surtout au printemps.

Chapeaux-trucs

Nous ne vous avons cependant pas parlé des trucs de Claire Robert. Répondant à un défit de son mari qui lui demandait de faire des choses en dehors de l'ordinaire, voilà qu'elle a créé une collection de chapeaux-trucs qui sont des plus ingénieux. Quelques uns s'appellent chapeaux-bourses à transformation rapide. En paille tressée blanche, attachés avec un fermoir éclair, passées au bras au moyen d'un large noeud en taffetas marine, cette petite merveille se transforme soudain en trois ou quatre chapeaux différents, suivant l'heure ou l'occasion.

Il y a également le chapeau-éventail qui se plie comme un véritable éventail, et peut vous rafraîchir par une journée suffocante; le chapeau-portefeuille qui cache dans ses ailes deux pochettes munies de fermetures-éclairs où, pour aller au cinéma, vous enfermez un peu de monnaie, le bâton de rouge et le mouchoir. On a vu également le chapeau-galette; avec un fort joli système de boutons et de boutonnières; il se défait et devient plat à souhait pour le voyage. Le chapeau-hutte, en paille chaume, fort évocateur, bref des trouvailles dont on demeure sidéré.

M.T.

Le patron du jour

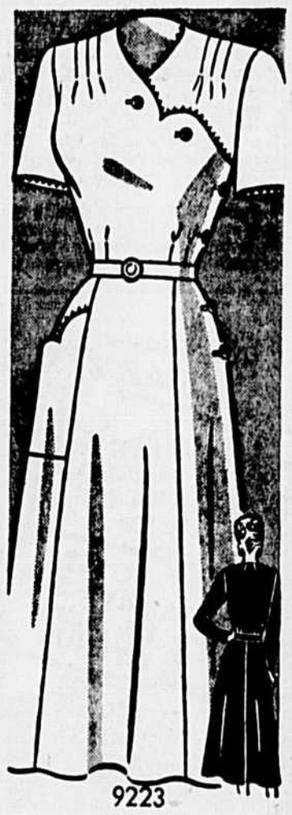

9223
No 9223

Une robe de tout-aller, facile à confectionner, à laver, à repasser; à la fois jolie et pratique. Le dessin festonné l'enjolive. Le panneau de côté et la poche sont aussi fort seyants.

Le 9223 est établi dans les grandeurs 34, 36, 38, 40, 42, 44, 48, 50. La grandeur 36 requiert 4 verges ⅜ d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en vous adressant par écrit au Service des Patrons, LE CANADA, 60 Front St. West, Toronto, en ayant soin d'inclure un bon postal ou un mandat d'express de 25c, taxe comprise. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeables.

Cours de stylistique

Le prochain cours de M. Richard Bergeron sur la Stylistique française pratique sera donné jeudi soir prochain, le 15 décembre, à la Salle des Cours de la Bibliothèque Municipale à 8 h. précises. Cette conférence est la dernière avant le mois de janvier.

Cours de religion

Lundi soir, le 19 décembre, à 8 hrs, aura lieu le Cours de religion au Couvent de Marie Réparatrice. Le R. P. Léon Brisebois, c.s.c. continuera à traiter son programme de cette année: "La paix au sanctuaire" et il a intitulé le cours de lundi: "La colombe qui roucoule."

Toutes les jeunes filles sont cordialement invitées à suivre ces cours.

En cueillant la beauté

La beauté se cueille dans les fruits et dans les légumes; elle est avant tout santé, hygiène du teint, des muscles, rendant l'équilibre perdu par la dépense d'énergie de tous les jours. Voilà donc que l'alimentation se révèle recette de beauté, recette qui confond fruits du verger et légumes du potager pour les mettre à la base de nos menus.

Il faut manger pour vivre et il faut vivre pour être belle, par exemple le chou, le bon gros chou frisé est excellent pour le teint parce qu'il contient du soufre, des traces d'arsenic qui donnent de la vitalité. Les épinards qui font faire la grimace à plusieurs, colorent les globules rouges du sang et sont recommandés aux anémiés. La betterave rouge contient du sucre et est réservée aux sportives; les salades crues nous apportent des vitamines.

La laitue a des propriétés calmantes, les carottes nous offrent leurs ressources curatives et contiennent l'indispensable vitamine A. On mélange maintenant jus de fruits et jus de légumes, par exemple jus de carotte et jus d'orange agrémentés après une fatigue nous redonne l'énergie. Le jus de pamplemousse est bon pour l'intestin. Plusieurs aiment le boire à jeûn, le matin, un quart d'heure avant de déjeuner. On s'accorde à dire que le sucre mêlé aux fruits acides leur fait perdre quelque peu de leur vertu. Mêlez-y donc plutôt du miel. Le jus d'ananas a des propriétés alcalines recommandables pour le foie et le jus de fraises est bon pour le teint. Il y a même des belles qui s'en servent comme masque de beauté, comme aussi du jus de concombres qui raffermit l'épiderme en le nourrissant.

Pour avoir des mains douces, frottez ongles et épiderme avec l'intérieur des peaux de citron pressées. Le jus de citron est l'astringent parfait pour resserrer les pores de la peau. Pour adoucir la peau du visage, passez-y une mince tranche de citron et une tranche de concombre ensuite. Jus de citron, glycerine et eau de rose mélangés forment une lotion adoucissante. En somme tous les fruits revitalisent. Nous nous souvenons avoir lu que les coquettes d'autrefois utilisaient les pommes cuites avec du lait et écrasées tièdes en guise de cataplasmes de beauté.

M. B.

La plante et la matière

La prochaine séance de Cinéma-Botanique aura lieu au Jardin Botanique, vendredi le 16 décembre 1949, à 3 h. de l'après-midi et à 8 h. 30 du soir.

Cette sixième représentation cinématographique aura pour thème général "La Plante et la Matière". Elle sera composée des films documentaires suivants: "Matière et Energie" deux aspects d'une seule et même chose composant notre monde matériel; "Théorie moléculaire de la Matière", "Principes de l'Electricité" une autre forme de l'énergie; "Recherches atomiques"; "Le Carbone et ses composés" base de la structure chimique de la matière vivante; "Molécules Rebondissantes" où l'on assiste à la tentative de produire du caoutchouc synthétique, imitation d'un produit qui naturellement est fabriqué par certaines plantes.

Le programme sera présenté par le Dr Auray Blain.

A la Croix-Rouge

Les comités du travail féminin, qui se réunissent aux bureaux de la Croix-Rouge Canadienne, section de Montréal, situés sur la rue Guy, suspendront leurs activités pour la période de la Noël et du premier de l'an, soit du samedi, 17 décembre, au lundi, 9 janvier 1950.

Les 2000 Montréalais dont on a dû changer le numéro de téléphone depuis quelques semaines ont une seule consolation: la Compagnie de Téléphone Bell a changé son numéro à la même époque.

Me Pauline Cazelais parle de délinquance juvénile devant l'Ass. des femmes universitaires

Voulant faire des études spécialisées en Europe, Mlle Pauline Cazelais, partit de New-York, le 6 janvier 1947, et se rendit à Paris vers la mi-janvier. Inoubliable rencontre avec le Paris de la libération, portant les marques profondes de la terrible guerre.

Etudiante à la Sorbonne

Commence alors pour Me Cazelais sa vie d'étudiante à Paris. Inscrite à la Faculté de droit de la Sorbonne où 30,000 étudiants sont enregistrés, elle étudie dix heures par jour, fait elle-même bien souvent sa cuisine et se débrouille le mieux qu'elle peut.

Les cours qui traitent de l'enfance malheureuse l'attirent particulièrement car c'est un sujet vers lequel elle a orienté depuis toujours ses études de droit. Elle est assidue aux cours de criminologie, aux cours d'infirmière spéciale avec séances pratiques, où l'on examine les gens anormaux, aux cours de médecine légale et mentale, aux cours de droit criminel français, etc.

Elle se donne si bien à la tâche qu'elle achève avec un splendide succès ses études supérieures en doctorat. Elle avait été délégués du Ministère du Bien Etre Social au Congrès International de la Famille. Et après les réussites et des examens et du congrès, elle est nommée correspondante canadienne.

Thèse de doctorat

Il reste l'immense travail de la thèse de doctorat sur "La délinquance juvénile".

Elle rêve d'enclore dans sa thèse la vie frémissante et non uniquement le livre que, alors elle décide d'allier à la théorie qu'elle vient d'apprendre, toute la richesse complexe du réel.

Après les visites des institutions de Paris, commencent les pérégrinations dans les prisons d'enfants des principales villes de France où elle étudie en même temps les systèmes d'éducation couronnant le tout par une halte à l'Université de l'endroit.

Me Cazelais obtient de l'Ambassade canadienne des lettres d'introduction auprès des attachés culturels des différents pays, lettres qui authentifient auprès de l'étranger son titre de déléguée officielle de la Province de Québec.

Les agences culturelles de la Norvège, du Danemark, de la Suède, de la Belgique, de la Hollande, de la Suisse, la reçoivent. Petites et grandes portes lui sont ouvertes. Et l'étudnante recommence à visiter les institutions et les prisons d'enfants, accompagnée des officiels des pays et des interprètes.

Pour l'enquêteuse, prisons d'enfants, cela signifie aussi, étude du "background", des milieux moral, familial, social, économique et politique. Enchainement logique de tous les facteurs qui entrent en ligne de compte pour précipiter un enfant dans les bas-fonds.

La caractéristique générale

La caractéristique générale? LA GUERRE a marqué à jamais le monde des enfants d'Europe.

Que de petits ont alors quitté le royaume des enfants du bonheur, pour entrer dans le royaume des enfants déchus, victimes pour la plupart des événements contemporains où la guerre et ses destructions avaient entrainé famine, pauvreté, deuils, briseures de foyers, abandons, absences d'autorité, de guides, de conseils, de sens moral, familial et social, bref le grand bouleversement qui avait ébranié les adultes et amené tant de déchéances enfantines.

Là est la réponse au pourquoi de l'accroissement si considérable du nombre des délinquants, nombre qui a triplé depuis 1939. Là sont les causes immédiates et lointaines si complexes et si nombreuses qui ont contribué à transformer des enfants normaux en de jeunes détenus.

Conditions de vie misérable des détenus

Jusqu'à récemment on ne s'occupait guère de les rééduquer. La guerre et l'après-guerre cernaient encore les détenus, car elles centralisaient ailleurs toutes les énergies pour les reconstructions urgentes. Il n'est donc pas question de cours d'éducation et seuls les enfants d'âge scolaire bénéficiaient d'une heure d'enseignement par jour.

A cette époque, il n'y avait guère de centres d'accueil si essentiels pourtant pour la réhabilitation des enfants en danger. Question d'argent. Les centres d'accueil sont extrêmement onéreux car chaque centre requiert les services d'un psychiâtre, d'une infirmière, d'une assistante-sociale, etc.

Programme de rééducation

Il n'en est plus ainsi cependant. A l'époque de son enquête, 1947-1948, les établissements étaient en période de transformation et des améliorations sensibles avaient eu lieu dans certaines institutions.

Il y a eu l'organisation de systèmes de rééducation. D'abord, l'installation du centre d'accueil si primordial pour chaque institution. Il y en a environ 33 en France actuellement. Les enfants bénéficient du système d'orientation tendant à déceler leurs aptitudes profondes pour mieux les orienter, les réadapter et les rééduquer en utilisant leurs tendances et ainsi favoriser un meilleur épanouissement. Il y a eu ainsi un commencement d'enseignements horticole et agricole dans les fermes. Le scoutisme aussi a enseigné sa magnifique discipline aux jeunes détenus, avec des campements et des feux de camp.

Le rééducation continue ses progrès tant moral, éducationnel, social, humain. Petit à petit, elle met en eux du courage, de la discipline, de la volonté pour se refaire. Avec l'espoir qu'un jour, il leur sera permis de rentrer dans la société, et de contribuer par leur humble part de travail à construire un monde nouveau.

Doctorat en droit

Deux mois après son retour à Paris, Me Cazelais terminait la rédaction de sa thèse sur **"La délinquance juvénile"** où elle consignait toutes les observations de son enquête difficile, délicate et si étendue. Après avoir soutenu brillamment sa thèse pendant 3 heures, la Sorbonne lui décerna le titre de "Docteur en droit".

NOUVEAU BAS PRIX!
Qualité incomparable!
Le thé Orange Pekoe Lipton

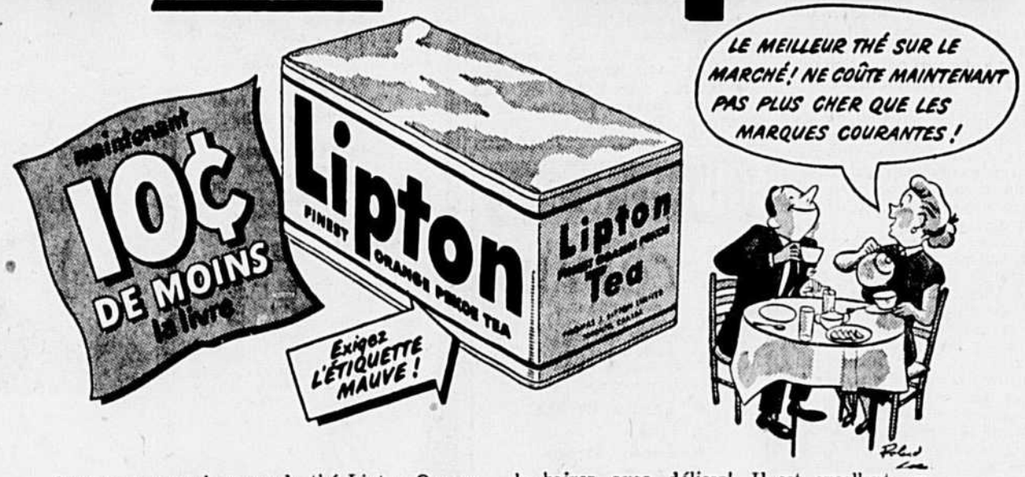

Savourez une seule tasse de thé Lipton Orange Pekoe et vous serez convaincus qu'aucun autre thé de ce prix ne possède ce goût incomparable!

Ce merveilleux mélange des meilleurs thés Orange Pekoe vous satisfera pleinement. Vous le boirez avec délices! Il est excellent en mangeant ou après les repas.

Essayez aujourd'hui même le thé Lipton Orange Pekoe et vous comprendrez pourquoi le thé Lipton est le thé le plus populaire au monde!

VITE! *PROFITEZ DE L'AUBAINE LIPTON!*

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

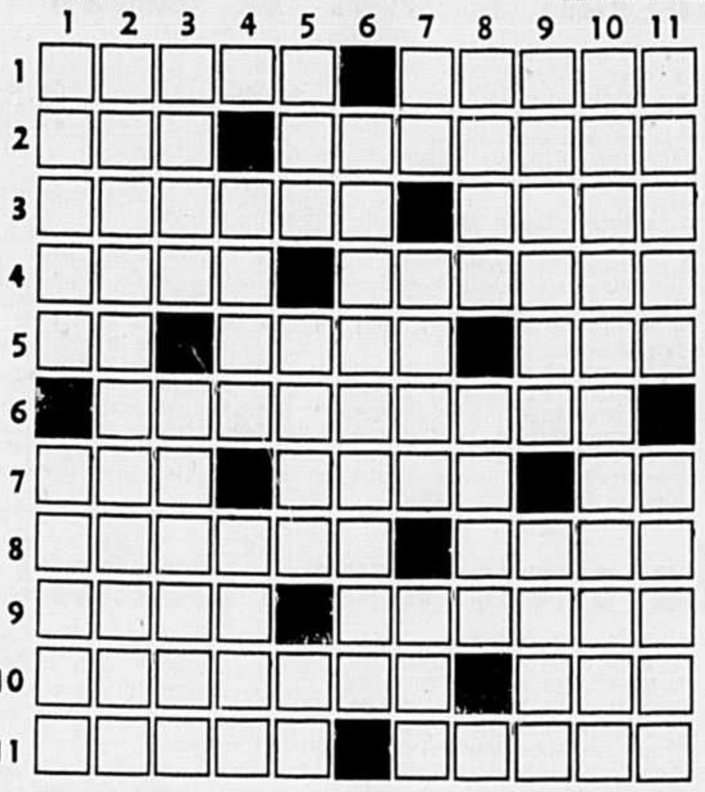

HORIZONTALEMENT

1—Partie la plus fine de la laine cardée. — Qui manquent d'ardeur.
2—Pron. personnel (2e pers.). — Meuble formé de tablettes.
3—Lumière précédant le lever du soleil. — Ville et port des Pays-Bas.
4—Pierre formée de petits grains de quartz agglomérés. — Art de la navigation sur mer.
5—Prép. dans. — Ville de Hongrie. — Lettre russe.
6—Laisser accumuler les arrérages.
7—Compagnie. — Aviron. — Int. servant à appeler.
8—Mêlai, combinai. — Dire qu'une chose n'existe pas.
9—Choisis. — Palmier des Indes.
10—Qui existent réellement. — Enjoué.
11—Chef-lieu de canton (Mayenne). — Siège de cérémonie des rois.

VERTICALEMENT

1—Division d'un objet. — Ville de l'ancienne Etrurie.
2—Aller et venir à droite et à gauche.
3—Nid des oiseaux de proie. — Poudre à tirer.
4—Avoir la hardiesse. — Riv. de France.
5—Vaste amas d'eau salée. — Régit pour le compte d'autrui. — Chemin de halage.
6—Hardi avec imprudence.
7—Adj. possessif. — Cinquième fils de Sem. — Camp, armée.
8—Héros d'une chanson de geste. — Nation, race.
9—Répétition oiseuse. — Personnage de l'"OTHELLO", de Shakespeare.
10—Qui est au delà du Rhin.
11—Ensemencée. — Débauche de table.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

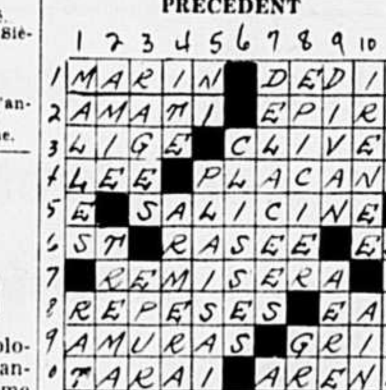

Un voyage à la baie d'Hudson

Le directeur de la Station biologique du Saint-Laurent, M. Jean-Louis Tremblay, D.S., en même temps professeur à l'Université Laval, avait récemment l'occasion de conduire une expédition à la Baie d'Hudson et de visiter les différentes stations qu'on y a établies.

A l'invitation de la Société canadienne d'Histoire naturelle et de l'Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences, le Dr J.-L. Tremblay a accepté de venir porter au public montréalais le travail accompli dans cette région voisine de l'Arctique. A l'aide d'un film qu'il a lui-même réalisé au cours de son voyage, il montrera, sous ses divers aspects, la région parcourue ainsi que certaines scènes de la vie Esquimaux.

Les membres de l'ACFAS et de la S.C.H.N. sont spécialement invités à cette séance conjointe. Le public est aussi cordialement invité, car l'entrée est libre.

Cette conférence du Dr Jean-Louis Tremblay sera présentée jeudi, le 15 décembre, à 8 h. 30 du soir, dans l'aphithéâtre du Jardin botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke.

Aidez à CALMER Rapidement la Douleur

L'action de la chaleur pénétrante de la OUATE MÉDICAMENTÉE THERMOGÈNE aide à soulager les malaises qu'apportent les gros rhumes de poitrine, bronchites et douleurs bénignes. Quand vous attrapez un rhume, combattez-le immédiatement —appliquez du THERMOGÈNE et vous sentirez la chaleur qui calme. 3-49F

OUATE MÉDICAMENTÉE THERMOGENE

● ● ● La tacite reconduction et un . . .

(Suite de la 8e page)

d'avoir à quitter les lieux le premier juillet 1949, n'a pas à se plaindre. L'avis est régulier et conforme à la loi de la province à laquelle le défendeur entend vouloir se soumettre. (Art. 1609-1642-1657 C.C.)

De nouveau, Re Marsan vs Hughes, 17 C.S. p. 1, La Cour de Revision affirme que :

"Dans un bail annuel continué par tacite reconduction dont le loyer est payable mensuellement, le délai de congé est d'un mois."

Voir également Lauzon vs Paiement, 33 C.S. p. 63:

"Dans le cas de tacite reconduction l'avis de congé d'un mois est suffisant si le loyer est payable tous les mois."

Enfin le Jue Tellier Re Brunet vs Ladouceur, 11 R. de J. p. 499, a jugé :

"Dans l'espèce, un avis de congé d'un mois était nécessaire pour mettre fin à la tacite reconduction."

Pour ces motifs, La Cour estime que tant en vertu des ordonnances fédérales concernant la terminaison des loyers, auxquelles le demandeur s'est conformé, qu'en vertu des articles 1609-1642-1657 du code civil sur lesquels le défendeur fait reposer sa défense, le demandeur a raison. L'avis d'un mois qu'il a donné au défendeur d'avoir à quitter les lieux loués, est suffisant et conforme à la loi.

Considérant que le demandeur a prouvé les allégués essentiels de sa déclaration;

Considérant par contre que le défendeur a failli de prouver les allégués de sa défense;

Pour ces motifs : La Cour:

Accueille la demande; Rejette la défense; Casse et Annule et Résilie à toutes fins que de droit le bail continué par tacite reconduction avec le défendeur et ordonne à ce dernier de déguerpir du logement portant le numéro 1006 de la rue Sherbrooke Ouest, de la cité de Montréal, sous un délai de quinze jours à compter de la signification du présent jugement; sinon en être expulsé par main de justice, sous toute réserve de tout recours en dommages pouvant être conféré au demandeur; le tout avec dépens contre le défendeur.

QU'EST-CE QU'ON MANGE?

Soupe aux légumes
Biftek Hambourg grillé sur tranches d'oignon
Aubergine en escalope
Pommes de terre au four
Celeri
Crème aux bananes
Gâteaux blanc
thé — café

Hambourg grillé sur tranches d'oignon

1 livre de boeuf cru, maigre haché fin
¼ tasse de graisse de rognon hachée
1 tasse de panure fine
7 tranches de bacon
7 tranches d'oignon espagnol d'un demi-pouce d'épaisseur
1 cuil. à soupe de persil haché
3 cuil. à soupe de beurre
2 cuil. à soupe de jus d'oignon
½ cuil. à thé de sel
⅛ cuil. à thé de poivre
1 cuil. à soupe d'eau

Mettre une couche d'oignon dans un plat à cuire peu profond beurré. Y verser 2 cuil. à soupe de beurre fondu, saler et poivrer, couvrir hermétiquement; cuire jusqu'à ce qu'il soit tendre (environ 30 minutes) à four modéré (350 degrés Far.) Cuire le persil dans le reste du beurre et ajouter au boeuf, graisse, chapelure et assaisonnements. Former 7 boulettes plates et les envelopper chacune dans une tranche de bacon allant au four et rôtir au four, 5 minutes de chaque côté. Arroser deux fois.

* * *

Aubergine en escalope

1 aubergine épluchée en cubes de 2/3 de pouce;
2 cuil. à soupe de beurre;
Une moitié d'oignon haché fin;
3/8 de cuil. à soupe de persil haché fin.

Cuire l'aubergine dans un peu d'eau bouillante jusqu'à ce qu'elle soit tendre. Egoutter. Faire dorer l'oignon au beurre, ajouter persil et aubergine. Mettre dans un plat beurré llant au four. Recouvrir de chapelure beurrée. Mettre à four moyen (375 d.) jusqu'à ce que la chapelure soit dorée. Pour six personnes.

BRIDGE-CONTRAT

Déclarations

Sud détient un jeu intéressant d'environ quatre levées d'honneurs et d'une belle suite à coeur pour justifier sa déclaration d'ouverture au palier d'une levée. Ouest détient un jeu passable, mais il est à court des cinq levées de jeu règlementaires pour une surenchère défensive.

La réponse de Nord n'est certainement pas encourageante, mais elle garantit un soutien normal à coeur et environ une levée d'honneur. Elle pourrait contenir un peu plus, mais Nord se réserve le droit de passer, à moins d'être forcé de continuer les enchères par l'annonce d'une nouvelle couleur. Si Sud ne fait qu'une simple redéclaration de trois coeurs, il invite fortement à la manche, mais il faudra un supplément de valeurs, ou, une très bonne excuse, non compris dans la réponse initiale de Nord pour continuer jusqu'à la manche.

Donneur: Sud.
Tous vulnérables.

NORD
♠ V
♡ A 4 3 2
◇ V 8 8 4 2
♣ 9 7 3 2

OUEST
♠ R D 8 5 4
♡ 6
◇ 9 7 6
♣ R 8 6 5

EST
♠ 10 9 2
♡ R 8 7
◇ R D 10 5
♣ V 10 4

SUD
♠ A 7 6 3
♡ D V 10 9 5
◇ A 3
♣ A D

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	passe	2 ♡	passe
4 ♡	- - - -		

Ouest entame du Roi de pique.

Au retour des enchères, Sud refait l'inventaire de ses perdants à la lumière des renseignements obtenus sur la force au jeu de son partenaire. Sud peut compter un perdant probable à trèfle, un certain à trèfle, un certain à coeur et deux à pique, soit un total de cinq levées, en accordant le Roi de coeur à Nord. Nord devra donc détenir au moins une demi-levée ailleurs et ceci devrait prendre soin d'un perdant certain. A ce point, Sud est confiant qu'il peut remporter neuf levées de jeu, mais il doit réaliser que s'il ne demande que trois coeurs, le partenaire aurait le droit de passer, puisqu'il ne connait pas toute la force au jeu de Sud, et un contrat de manche pourrait facilement être perdu. Dans de telles circonstances, il est permis d'étirer les valeurs et de demander la manche du coup, évitant ainsi d'embarrasser le partenaire. Le risque d'une levée de chute est grandement compensé par la prime accordée pour une manche déclarée et accomplie.

TA RAIS DU

Bénédiction d'une usine à St-Césaire

Dimanche dernier, à St-Césaire, eut lieu la bénédiction de la nouvelle usine de la Cie J. A. Blais Lté, manufacturiers de chaussures. Le R. P. Marion, o.p., supérieur de la Maison St-Vincent Ferrier de St-Hyacinthe officiait à la cérémonie.

La nouvelle usine a été construite pour remplacer le premier local de la compagnie qui fut incendié en 1948. Construite près de la nouvelle route nationale, l'usine comprend une construction centrale de deux étages, s'étendant sur une longueur de 100 pieds et une largeur de 40 pieds, ainsi que deux entrepôts de 35 pieds par 30 pieds.

Après la cérémonie, M. Roland Coderre, contre-maître de l'établissement, M. l'abbé A. Tremblay, vicaire, le Dr H. C. Tétreault, maire du village, M. E. Beaudry, maire de la paroisse, M. Raymond Bienvenu, directeur et M. P. G. Ostiguy adressèrent la parole.

La bénédiction fut suivie d'un souper à l'hôtel "Au Foyer des Hirondelles". La partie musicale de la soirée fut confiée à l'équipe "Le Flambeau", que dirige M. Lucien Desmarais.

Parmi les personnes présentes on remarquait : M. Paul Lambert de la Maison Alfred Lambert Inc., et Mme Lambert, M. J. P. Corbeil, M. E. Lemyre, M. A. Bouthillier et M. René Corbeil de Montreal Shoe Machinery Co., M. L. Guérin et M. Cadovan de Miner Rubber Co., M. Roger Laforest de Dupuis Frères Ltee et Mme Laforest, M. Benjamin Pépin et M. Daniel Pépin de La Victoire Shoe de St-Hyacinthe, M. Léo Lee de Montreal Shoe Store et Mme Lee, M. François Adam de St-Hyacinthe, M. et Mme Eloi Bérard, M. J. Lavigne et Mlle Claire Desnoyers de Granby, M. Sylva Girard, conseiller de St-Césaire, M. F. Ducharme secrétaire du village et Mme Ducharme, et nombre de citoyens de St-Césaire.

Terre-Neuve, aubaine pour nos pêcheries

L'un des résultats de l'entrée de Terre-Neuve au sein de la famille canadienne sera de porter à deux milliards de livres la production annuelle de poisson au Canada.

Voilà ce qui ressort d'une causerie faite à l'hôtel Ritz-Carlton mercredi par le Dr Georges Préfontaine, directeur de l'Institut biologique de l'Université de Montréal et directeur d'un poste de l'Office de recherches du ministère fédéral des Pêcheries, à Grande Rivière, en Gaspésie.

Le Dr Préfontaine était alors l'hôte d'honneur et conférencier à un déjeuner-causerie du club Kiwanis Saint-Laurent.

Le Dr Préfontaine a dit que l'an dernier Terre-Neuve a mis sur le marché 555 millions de livres de poisson.

Il a déclaré de plus que parmi les nombreuses oeuvres au crédit de l'Office de recherches du ministère fédéral des Pêcheries, se trouve la guérison de l'huitre Malpeque. Cette huitre était menacée de disparaître complètement. En 1916, elle était presque complètement disparue, mais l'Office a trouvé le moyen de la guérir et de la rendre très fertile. On a placé des huitres Malpeque dans le golfe Saint-Laurent, où elles sont aujourd'hui en très bonne santé et en très grand nombre.

Le Dr Préfontaine a été présenté par le Dr Gaétan Kirkland et il a été remercié par le Dr Samuel Letendre. Le déjeuner-causerie était sous la présidence de M. Achille Racicot, président du club Kiwanis Saint-Laurent.

Dons

Au cours du déjeuner, M. Racicot, au nom du club, a remis deux chèques imposants aux Soeurs de l'Assomption et aux Clercs de Saint-Viateur.

Robert Rae
président de la Dominion Bank, dont le discours aux actionnaires, lors de la 79e assemblée annuelle de cette banque, paraît aujourd'hui dans les colonnes de ce journal.

par STELLA

Si c'est votre fête aujourd'hui:

Votre goût de la lecture et votre soif de connaître ne sont pas une simple question d'acquisition. Vous tenez à ce que les autres partagent et jouissent des choses que vous avez découvertes. Même si vous n'êtes pas professeur, vous êtes toujours en train d'"expliquer" les choses aux autres, de les aider dans leurs problèmes, de les encourager dans leur travail.

Vous possédez un aperçu profond de tous les problèmes de l'humanité et, parfois, vous semblez avoir une idée presque psychique des affaires mondiales. C'est peut-être parce que, de nature, vous êtes un critique et que inconsciemment vous analysez tout rapidement et cherchez une solution. Ceci peut vous rendre très utile dans des genres d'ouvrage particuliers.

Vous n'êtes pas genre à trop désirer les biens matériels. Si vous faites un travail que vous aimez, le salaire vous importe peu. Si vous n'avez personne à votre charge, c'est une bonne attitude. Mais si vous êtes marié et que vous avez une famille à supporter, il vous faudra adopter une attitude un peu plus pratique !

Comme professeur, historien, conférencier ou membre du clergé, vous pourriez devenir une très grande influence dans le monde.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent, aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Ce n'est pas votre jour, donc faites attention à tout. Veillez sur vos biens. Surveillez ce budget !

Capricorne — 23 déc. au 20 janv. — Votre attitude envers de légers revers peut vous éviter des malheurs. L'optimisme rapporte. Ayez l'oeil sur l'avenir.

Verseau — 21 janv. au 19 fév. — Voici une journée active pour vous. Tirez plein parti de toutes les occasions qui se présentent.

Poissons — 20 fév. au 21 mars — Avoir confiance en vous-même vous donnera le désir de profiter d'une occasion inattendue. Soyez prêt !

Bélier — 22 mars au 20 avril — Les heures du matin favorisent le progrès. Achevez ce que vous avez commencé hier. Lorsque viendra l'après-midi, ralentissez un peu.

Taureau — 21 avril au 21 mai — L'originalité rapporte. Lancez une nouvelle idée comme il le faut et vous serez en mesure de la mener à une excellente fin.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — On vous offrira peut-être un nouvel emploi. L'occasion devrait être profitable. Tirez-en parti sur le champ.

Cancer — 23 juin au 23 juil. — Faites attention à tout ce que vous dites. Agir sur le coup du moment peut ruiner vos perspectives pour l'avenir. Sachez vous contrôler.

Lion — 24 juil. au 23 août — Vous obtiendrez les meilleurs résultats en vous en tenant à la routine. L'extension vers de nouveaux domaines n'est pas à recommander.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Ecoutez toutes les suggestions. Faites usage des bonnes et vous ferez d'autres progrès.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — De sombres nuages se sont dissipés. Vous pouvez maintenant agir de façon constructive et préparer votre avenir.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — L'initiative et l'énergie personnelle rapportent d'excellents dividendes. Lorsque vient l'après-midi, concentrez-vous sur les activités mondaines.

Congés civiques les 26 décembre et 2 janvier

Tout comme à Montréal, ce sera congé civique à Verdun le lendemain de Noël et le lendemain du Jour de l'An.

Ainsi en a décidé le conseil municipal de Verdun.

Tous les édifices municipaux seront fermés ces deux jours-là pour les affaires de la Cité, excepté pour signification de documents légaux.

Aussi, le conseil a nommé les estimateurs pour l'année 1950, nommément M. Léon Bélanger, président, ainsi que MM. G. E. Good et Wilfrid Tessier, membres.

Un octroi au montant de $4,000 a été accordé au Royal Edward Laurentian Hospital, comme contribution au coût de l'exploitation de sa clinique anti-tuberculeuse, à Verdun.

Le conseil a d'autre part refusé de commercialiser deux lots ayant front sur la rue Evangile. Dix-huit proprios sur vingt-cinq se sont déclarés opposés à la commercialisation de ces lots, a rapporté M. A. J. Burgess, greffier de la cité.

Le Syndicat des fonctionnaires municipaux a saisi le conseil des amendements qu'il propose à son contrat collectif actuel pour les années 1950 et 1951. M J. R. French, gérant général, étudiera les changements proposés en compagnie des dirigeants du syndicat et présentera ensuite une rapport aux membres du conseil.

A la suite de protestations formulées auprès du Canadien National, un représentant autorisé de cette entreprise a informé hier le conseil de ce que des instructions viennent d'être données aux employés concernés de façon à ce que les locomotives n'enfument pas la partie de Verdun traversée par le chemin de fer.

L'échevin J. J. Lennon a avisé ses collègues qu'il présentera une motion dans le but d'obtenir que les salles de danse puissent fermer leurs portes à une heure de la nuit au lieu de minuit, du lundi au vendredi.

Elections et résolutions au Corps Canadien

A la convention du Chapitre provincial de l'Association du Corps canadien, Inc., tenue la semaine dernière, le major Roméo Tanguay, ED., fut élu président pour un quatrième mandat. Il est déjà vice-président national de l'Association.

Les autres officiers choisis sont: le major C. R. Power, de Noranda, M. M. W. T. Ponting et Pierre Forget, de St-Vincent-de-Paul, vice-présidents; M. C. Moyce, de Verdun, secrétaire-trésorier; M. M. W. Faubert et J. Collin, de Temiskaming, M. Joseph G. Lamarre, P. Labrecque, D. Gilbert, M. Gilfilan et J. Pédérakis de Montréal, ainsi que B. J. Parsons et E. H. Jackson, de Noranda, directeurs. M. M. L. Barette, O. Perron, J. Guay et J. J. Charron, de St-Vincent-de-Paul, sont également au nombre des directeurs. M. Arthur Labrecque a été élu sergent d'armes. Les trois nouveaux présidents honoraires sont M. M. J. Kirkwood et H. L. Roscoe de Noranda, et M. W. Levasseur, de St-Vincent-Paul.

Les principales résolutions adoptées à la convention se résument à ceci: une demande au gouvernement fédéral qu'il soit donné aux vétérans de 1914-18 les mêmes privilèges qu'à ceux de la dernière guerre, soit l'hospitalisation gratuite dans les hôpitaux militaires; que le gouvernement en vienne à une décision quant à l'adoption d'un drapeau national; que les employés du ministère des Affaires des vétérans soient nommés employés permanents; que l'allocation des vétérans mariés soit portée à $100 par mois, tout en n'affectant pas ceux qui reçoivent 20 pour cent de pension; qu'une requête soit adressée au premier ministre de la province de Québec afin que le provincial prenne le contrôle des loyers; que les employés civils aient le privilège de prendre leur retraite après 25 ans de service et ce, sans examen médical; et enfin, que les ministères fédéraux répondent aux correspondances dans la langue employée par les correspondants.

Le "Ashmolean Museum", le plus ancien en Grande-Bretagne, a été construit en 1679 par l'Université Oxford.

Imposantes funérailles de M. A.-W. Jamieson

QUEBEC, (Du correspondant du "Canada") — Les hommages suprêmes ont été rendus en la cathédrale anglicane de la Sainte-Trinité au lieut.-col. A.-W. Jamieson, ancien commandant de la Citadelle de Québec, décédé vendredi dernier après une maladie de quelques mois.

Le lieut.-col. Archibald-William Jamieson, né en Ecosse, Habitait notre ville depuis 1900. Il avait toutes les qualités de l'écossais, droiture, civisme, huminité. Très attaché à son pays natal, il y retournait souvent pour rendre visite à sa famille, mais il aimait beaucoup le Canada, sa patrie d'adoption. Au début de la dernière guerre, qui éclata au moment ou il était dans l'île Jersey, il revint à Québec et s'intéressa à toutes nos oeuvres avec Mme Jamieson, qui est surintendante de la division des infirmières St-George dans la brigade de l'ambulance St-Jean de Jérusalem et a joué un rôle admirable de 1939 à 1945.

Le colonel avait gardé toutes les traditions de l'écossais. Tous les jours, on le rencontrait sur la rue; tout le monde le saluait comme un des derniers gentilhommes de l'époque victorienne.

Né dans le Fifeshire en 1887, il entra dans l'armée impériale à la fin du dernier siècle et fut attaché à la base anglaise de Singapour. En 1900, il permuta dans l'artillerie royale canadienne; en 1914, il commandait la Citadelle de Québec, gardée par l'artillerie jusqu'en 1920, date de fondation du royal 22e. Dès septembre 1914, il fut transféré à Halifax et commanda les défenses de l'Est du Canada pendant la première grande guerre.

Le col. Jamieson avait épousé en première alliance Mlle Winnifred Price, fille de feu H.-M. Price, de Montmorency, et en seconde alliance Mlle Ruth-A. Ellis, de Gloucester, Angleterre, qui lui survit avec trois soeurs demeurant en Ecosse et deux neveux aux Etats-Unis.

Dépouillement d'un arbre de Noël aux magasins militaires

Suivant la coutume, au Dépôt Central des Magasins Militaires No 25 aura lieu un dépouillement d'arbre de Noël pour les enfants du personnel militaire et civil du Dépôt, à 1 h. 30, le dimanche 18 décembre 1949, au numéro 6560 de la rue Hochelaga.

Le programme préparé pour l'après-midi est le suivant : 1 h. 30: Concert par la fanfare de clairons du Dépôt. 2 heures: Représentation cinématographique. 2 h. 20: Chants de Noël. 2 h. 45: Arrivée du Père Noël accompagné de six bouffons, apportant un cadeau pour chaque enfant de 2 à 10 ans inclusivement. 3 h. 15: Les padres feront une courte allocution. 3 h. 30: Goûter composé de gâteaux, pâtisseries, chocolat au lait, Coca-Cola et crème glacée.

Triomphe unique de la diplomatie en 1815 à Vienne

"Le Congrès de Vienne fut le triomphe complet de la diplomatie d'élite ; le triomphe de l'élégance et de l'intérêt ; le triomphe du comique, de l'agréable et du tragique ; ce fut du Shakespeare de meilleure qualité !"

C'est l'opinion qu'a exprimée M. le comte Serge Fleury qui portait la parole à une réunion régulière de l'Alliance Française de Montréal.

Après avoir rappelé que "nous vivons à une époque placée sous le signe de la contradiction", que les hommes, en plus de l'avoir oublié, ne font plus état du passé et de l'histoire qu'il enveloppe, l'auteur de "Mur mitoyen" et de "Terre de France", a soutenu que la diplomatie n'est plus aujourd'hui ce qu'elle fut. Ce changement n'est pas attribuable aux hommes, a-t-il expliqué, mais aux circonstances du siècle moderne et à l'abolition des distances.

Rappelons que le congrès a précédé les traités de iVenne, conclus en 1815 par l'Autriche, la France, la Russie, l'Angleterre et la Prusse, représentés respectivement par Metternich, Talleyrand, Nesselrode, Castlereagh et Wellington. Plusieurs petits états européens y étaient représentés, ainsi que le saint-siège, le Danemark et la Bavière. On voulait déterminer la situation territoriale de l'Europe et prévenir les tentatives révolutionnaires de la France.

Talleyrand sut, comme toujours, profiter de la situation qu'il maitrisa avec l'habilité qui l'a rendu célèbre. Sacha Guitry a exalté ce Français dans le 'Diable boiteux', film que les Montréalais ont applaudi récemment dans la métropole.

Le Congrès de Vienne, déclare le comte Fleury, "s'ouvre sous le signe de la plus complète euphorie", les dames, les souverains et les plénipotentières accourent de toutes parts ; on "est entre nous" et l'on fait des promesses. Les promesses", souligne le conférencier avec humour, "ne sont pas faites pour être réalisées, mais pour faire plaisir aux gens pendant quelque temps".

M. Fleury raconte plusieurs anecdotes, fouille soigneusement plusieurs détails révélateurs, analyse le climat politique qui préside aux traités, souligne enfin que ce congrès a permis à la France de mettre ses préoccupation en lumière, son respect, pour la Justice, son appui aux puissances faibles, c'est-à-dire sa générosité et son sens exceptionnel de l'harmonie politique ; bref, les qualités française y étaient avantageusement déployées.

Quirino proclamé élu

MANILA, (A.P.) — Puissamment protégés contre les troubles qui menaçaient, les membres du congrès philippin ont proclamé l'élection d'Elpidio Quirino, à la présidence de la république, pour ensuite ajourner la séance.

Chaque bouteille de White Horse a son propre numéro

Quand vous pensez au Scotch . . pensez au "White Horse"!

Le choix et le mélange soignés de whiskys bien vieillis assurent au "White Horse" ce goût vraiment excellent qui délecte tous les palais. Vendu en bouteilles de 40 et de 26½ onces.

WHITE HORSE SCOTCH WHISKY

429F

Distillation, mélange et embouteillage faits en Ecosse

FEUILLETON DU "CANADA"

L'OMBRE ET LE SABLE

ROMAN PAR DANIEL GRAY

No 8 *15 décembre 1949*

(Suite)

Ils traversèrent Lost Creek. Il la précéda en poussant son rouan sur la pente boueuse et glissante. Elle n'avait pas de peur. L'eau sautait sur les rocs avec une hâte étrange, noyant les feuilles mortes. Le ruisseau avait beaucoup à dire, solitaire et bruyant, bavard et incompris. Rester assis près du courant, c'était rester assis auprès d'un être humain. Au bout d'un moment, à l'intérieur de soi, tout devenait vide et tranquille.

Ils avançaient, étrier contre étrier. Ils atteignirent la crête et les chevaux allèrent s'abreuver à la source.

—Voulez-vous vous reposer ? dit-il.

C'était pour lui le moment le plus important. Les collines étaient pourpres. L'eau bruissait dans la vallée. Ils ne voyaient pas le ranch. Ni toits, ni fumée, rien que le dos arrondi des collines, les rangs pressés des cèdres et des pins et auprès de l'eau, les carrés clairs des prés.

—Vous ne regrettez pas la forêt ?... dit-elle enfin.

—Dieu non. Je gagnais plus d'argent, beaucoup plus d'argent, jusqu'à mille et douze cents dollars par semaine, à grimper aux arbres, mais j'aime mieux être un rancher. Tout mon temps m'appartient et Donna est une dame très gentille...

Il se mit à parler de Leroy qu'il aimait comme un père, de Donna si capable, de leur affaire, une entreprise modèle. Il parlait d'abondance et évoquait de vieux souvenirs. A quatorze ans, il avait fui l'école et gagné la forêt. C'était un rude et dangereux métier. Trop souvent, le sifflet du contremaitre et le sifflet des machines lançaient une longue et lugubre plainte parce qu'un homme était tombé d'un arbre ou qu'un camion chargé de troncs s'était renversé écrasant le chauffeur. Un jour, il avait rejoint l'armée et était parti pour la Chine. Revenu, il avait repris son travail dans la forêt.

— Donna va s'inquiéter, Jarvis. Il est temps de rentrer.

Il l'aida à se relever et la tint par la taille. La tenir ainsi le pénétrait d'une singulière émotion. Elle dit avec humilité :

— Jarvis, vous êtes gentil de vous être embarrassé de moi.

— Je suis monté à cheval avec bien des compagnons, hommes ou femmes, mais avec personne, je n'ai eu autant de plaisir de mes promenades qu'avec vous, Ulrique . . . et il ajouta, tourné vers elle :

— Je déteste vous voir partir . . .

Elle ne répondit pas. Elle paraissait donner toute son attention à la difficile avance. Les ombres déjà s'allongeaient. Aucun bruit que le rapide passade de l'eau tout au bas de la vallée et l'envol d'un oiseau. La fuite d'un skunks faisait frémir le cheval gris. Ulrique souriait nerveusement, dressée sur ses étriers, donnant toute son attention à la piste étroite, à l'extrême bord de la colline. Ils arrivèrent dans la vallée, dépassèrent une scierie abandonnée, le long du ruisseau et traversèrent Lost Creek sur un pont de bois. Les chevaux d'un trait tournèrent la maison et s'arrêtèrent devant le porche. Bess aboya joyeusement. Ulrique moins raide, put descendre sans l'aide de son compagnon.

— Merci, Jarvis . . .

Il dit avec chaleur :

— J'ai certainement eu un grand plaisir de cette promenade, Ulrique.

Elle lui sourit et aussitôt se détourna, entra dans le jardin et courut vers la maison. Il entendit la voix de Donna.

— Bonne promenade ?

Tout était calme, la maison, le pays. Les chevaux auprès de Jarvis battaient du sabot, agitaient la queue. Il ne ressentait pas le froid, et restait un instant encore sans bouger. Il venait de comprendre qu'il aimait Ulrique.

A cinq heures le dîner fut comme un dîner de fête. Donna avait soigné le menu : soupe aux champignons, pain de viande, maïs de la dernière récolte, "biscuits" chauds et beurrés et un grand gâteau à la noix de coco, léger et blanc que l'on appelle "pain d'Ange".

Jarvis dit presque malgré lui, parce qu'il ne pouvait s'empêcher de le faire :

— Demain, vous serez seule à Bandon, Ulrique . . .

Donna se retourna vers lui d'un air courroucé :

— Voilà, en vérité, une plaisante chose à lui dire, Jarvis Watt . . . Vous feriez mieux de parler d'autre chose.

— Ne vous fâchez pas, Donna, dit Ulrique, en souriant, montrant clairement qu'elle savait bien que leur querelle n'en était pas une . . . je ne suis pas triste de retourner à Bandon puisque je sais que je vous reverrai . . . Je dois m'occuper de trouver du travail. Maintenant que le pauvre Mr. Barton est mort . . .

Les aboiements des chiens l'interrompirent. Donna s'était dressée de toute sa taille, les sourcils froncés. Jarvis vida sa tasse de café et tourna la tête. Un homme avait ouvert la porte du perron et s'avançait en titubant. Le vestibule était dans la pénombre.

— Hola ! . . . cria Donna. Qui êtes-vous ?

L'homme chancelait. Il était de haute taille et mince. Jarvis ne le connaissait pas. Son chapeau aux larges bords cachait son visage. Sa main gauche était serrée sur une charge noire et pesante.

— Je me suis perdu, dit l'homme. C'est l'enfer que retrouver sa route dans ce pays . . . Il y a deux jours que je marche . . .

Il entra dans la grande salle et se laissa tomber sur une chaise dans le coin le plus sombre. Jarvis ne voyait de lui que ses chaussures à crampons, des brodequins de bûcheron . . . Une ceinture serrait sa taille étroite.

— Un logger, dit-il . . . Et il lui tapa amicalement sur l'épaule.

Donna revenait avec une tasse de café.

— Merci ! dit l'homme.

— D'où venez-vous ? dit Donna. Et où alliez-vous ? . . . Nous vous remettrons sur le bon chemin.

— Je suis d'Astoria, dit l'homme, et nouveau dans le comté de Coos . . . J'ai trouvé du travail, il y a quinze jours chez Davis et Hammet.

— Davis et Hammet . . . dit Donna.

Jarvis rencontra son regard. Ils connaissaient la mauvaise réputation d'Ed Davis. Un bûcheron ne pouvait pas tomber plus mal.

— Je suis seul . . . Samedi je suis parti pour chasser . . . Je n'ai point pensé que je pouvais me perdre. La nuit est venue . . . J'ai allumé un feu. Je n'ai pas pu dormir. A l'aube je me suis remis en route . . . J'ai été attaqué par une ourse que j'ai dérangé. Elle avait deux oursons. Je les ai tués. Au couteau. J'avais stupidement gaspillé mes cartouches pour mon dîner de la veille. J'ai dû laisser les carcasses. Dommage! Une belle réserve de graisse pour l'hiver... J'ai coupé les têtes... Elles sont lourdes. Les voilà!...

Il ouvrit la main. Jarvis soupesa la masse velue et brune qui venait de tomber avec un bruit lourd. Donna le regardait, étonnée de l'exploit. Ulrique était très pâle, très attentive.

—Etrange, dit Jarvis. Moi, je ne me suis jamais perdu dans la forêt... Je ne comprends pas comment l'on peut se perdre... Qu'est-ce que vous faites à Davis et Hammet Company?

—Gréeur, dit l'homme... Grimpeur d'arbres, si vous voulez.

Ulrique s'était approchée à pas lents. Son regard était fixe. La jeune fille avait vu peut-être ce qui leur était resté caché. Seuls existaient cet homme au front penché, anéanti de fatigue, et cette jeune fille au blanc visage et aux cheveux plats. Cette heure était l'heure de leur rencontre.

Donna n'avait point allumé la lampe. Jarvis souhaitait que l'on fit la pleine lumière. Il espérait que le visage aurait de grands défauts, détruirait la beauté de ce corps.

—Ne vous endormez pas, dit Donna. Vous remettre en route serait plus difficile... Voulez-vous que je téléphone à Ed Davis pour expliquer votre retard ?

L'homme fit un grand effort de volonté et se redressa.

—Non ! j'ai déjà perdu une journée de travail... Si vous voulez bien m'indiquer le chemin le plus court...

De toute évidence, le bûcheron ne connaissait pas le pays. De Lost Creek à Remote, la distance était d'une quinzaine de milles.

—Je pourrais le conduire jusqu'à Bridge... dit Ulrique. Ce ne sera pas un détour pour moi...

—Merci dit le chasseur.

Elle avait parlé avec naturel. Sa voix n'avait trahi aucun trouble. Jarvis s'accusa de jalousie. Donna avait attiré la jeune fille dans la cuisine et croyait sans doute parler à voix basse:

—Vous n'avez pas peur ? Vous ne connaissez pas cet homme. La route est déserte... Il peut vous faire un mauvais coup.

—Qui pourrait en vouloir à une pauvre fille comme moi ?... Et à une voiture vieille de quinze ans ?

—Je vais sortir votre Ford, dit Jarvis.

En passant près de la jeune fille, il appuya fortement sa main sur son épaule. Elle sourit. Il eut le sentiment que ce sourire n'était pas pour lui. Quand il revint l'homme dormait toujours. Donna et Ulrique parlaient dans la cuisine. Il s'approcha du dormeur et le secoua sans rudesse :

—La demoiselle qui veut bien vous conduire est prête à partir... Allons, réveillez-vous!...

L'homme se leva aussitôt. Il avait les épaules larges sous la veste de cuir, la taille mince et les hanches étroites. Ses gestes emplissaient la salle. Jarvis ne voyait plus que lui. Devant cet homme il éprouvait une impression de profond malaise, et se sentait inférieur et solitaire.

—Avant que je vous laisse partir avec ma jeune amie, je voudrais connaître votre nom, jeune homme, dit sévèrement Donna.

—Slim Gunnersen, dit l'homme sans se retourner.

Les deux femmes se regardèrent avec gêne. La jeune fille avait pâli et s'appuyait contre la table. Donna se pencha et alluma la lumière. L'homme avait repoussé son feutre et l'on voyait la racine blonde de ses cheveux. Ses yeux étaient sombres. La fatigue en avait éteint le regard. Le front était beau. Il souriait avec insolence.

—Ulrique ! dit Donna.

La voix commandait et mettait en garde. La jeune fille recula jusqu'à la cuisine. Elle s'appuya contre le mur blanc avança la main jusqu'à la porte-écran.

—Je suis prête dit-elle, il est temps de partir.

Le soir était froid et rose comme une aurore au-dessus des collines. Slim Gunnersen était déjà assis dans le vieux cabriolet Ford, le moteur était en route.

—Honey, dit Donna, si vous m'aviez écoutée, vous ne seriez pas partie avec cet homme... Savez-vous à qui il ressemble ?

—Oui, dit Ulrique, il ressemble au marin noyé de Bandon.

(A suivre)

AU PALAIS DE JUSTICE

Par Adolphe NANTEL

Fernand acquitté

Fernand Champagne, invitait la capiteuse Georgette à une soirée intime le 3 décembre. Tout n'alla pas sur des roulettes, puisque la belle accusait son camarade de voies de fait devant le juge Irenée Lagarde, hier.

La victime, resplendissante de beauté brune, relata sa mésaventure au tribunal. Fernand l'aurait jetée dehors, sans tambour ni trompette et en l'empêchant de revêtir son manteau de fourrure. Le galant lui aurait même asséné un coup de poing au visage et sur le bras gauche, juste à côté du coeur.

La poursuite fit entendre plusieurs témoins mais Me Bruno Crevier, avocat de la défense, veillait au grain et les prit en flagrant délit de contradiction. A la fin des témoignages, Me Crevier demanda la libération de Fernand, faute de preuve. Le juge Lagarde lui donna raison.

Cour Supérieure

Division de Pratique

Le 13 décembre 1949. Président — l'hon. Juge Arthur Smith. Les jugements suivants furent rendus:

Dame S. Adelstein contre Chip-N-Coop Ltd., jugement ordonnant l'examen médical de la demanderesse d'ici 15 jours.

Guardian Trust Company, requérante—jugement accordant requête pour autorisation, etc.

Paul Emile Donati contre Aimé Gagnon et Marcel Marcil—jugement accordant motion du défendeur Marcil pour examen du demandeur d'ici 15 jours.

Rolland Hamelin contre Jean Paul Jarry—jugement accordant motion pour particularités; 2 jours de délai.

Dame Cécile D'Amour contre Marcel Dubuc—jugement ordonnant l'examen médical et l'examen de la demanderesse le 15 décembre.

Françoise Rioux et Paul Emile Trudel, requérants—jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

B & O. Corporation contre dame M. Habersetzer—jugement accordant motion pour particularités, 8 jours de délai.

National Fire Insurance Co. of Hartford contre Lebel Construction Ltd. et al—jugement accordant motion pour détails.

John Crawford contre Otis-Fensom Elevator Co. Ltd. et Louis Donolo Inc. — jugement accordant motion des défendeurs pour examen du demandeur le 14 décembre.

La Corporation de la Paroisse de St-Joseph de la Rivière des Prairies contre Roger Doré—jugement accordant motion pour étendre les délais de rapport d'une règle nisi.

Dame Maria Raza contre Canadian National Railways Company—jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Kalman Pomp, requérant—jugement accordant motion pour rectification des registres de l'état civil.

Sydney Segal, requérant — jugement accordant motion pour rectification des registres de l'état civil.

Sydney James Jamieson contre Gladys A. Seal — jugement accordant motion du demandeur pour amender déclaration.

François Blanchard es-qual contre dame Cécile Laporte et vir—jugement ordonnant l'examen médical et l'examen du fils du demandeur d'ici 15 jours.

Dame Rose Filler et vir contre Philip Filler — référée au mérite.

David Ship contre Style Contractors Ltd. et al—jugement ordonnant l'examen du demandeur le 16 décembre.

Armand Pierre Bondson contre Paul Emile Leclerc—jugement ordonnant l'examen du demandeur le 15 décembre.

Oliva Brossard contre Paul Bourcier — jugement ordonnant l'examen du demandeur le 19 décembre.

Dame Sarah Adelstein contre Chi-N-Coop—jugement ordonnant l'examen de la demanderesse d'ici 15 jours.

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 2,124

Dans l'affaire de: —

La Succession de feu JOHN (JOHAN) AUGUST HOLMGREN, Décédé

et

ALFRED S. MacINTOSH, des cité et district de Montréal, Pétitionnaire.

Avis de requête pour changement d'exécuteur

AVIS est par les présentes donné qu'une pétition sera présentée à la Cour susdite le 5 janvier 1950 à 10.30 a.m., à la Chambre 31, Palais de Justice de Montréal, demandant que le requérant soit relevé de ses devoirs d'exécuteur testamentaire de la succession ci-haut mentionnée et qu'il soit remplacé par GUSTAVE A. GRANDEL, de la cité de Duluth dans l'Etat du Minnesota, U.S.A.

MONTGOMERY, McMICHAEL, COMMON, HOWARD, FORSYTH & KER, Procureurs du pétitionnaire.

Montréal, le 12 décembre 1949.

AVIS DE REQUETE POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MARGARET ELIZABETH TAYLOR, commis, de la Cité et District de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à la présente ou prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce de son mari MOEL WHITFOOT CLARKE, de la Cité et District de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, 23 novembre, 1949.

STEIN & STEIN, Procureurs de la requérante

Suite 1075,
1435, rue St-Alexandre,
Montréal.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
L.-Alex Prud'homme C.R.
C.-Antoine Geoffrion LL.L.
Guillaume Geoffrion LL.L.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Tél.: HArbour 8177 MONTREAL

Tél.: HA. 5228
MONTPETIT, DESJARDINS et DUCHARME
AVOCATS ET PROCUREURS
André Montpetit C.R.
Guy Desjardins, LL.L.
Claude Ducharme LL.L.
10 OUEST RUE ST-JACQUES
Montréal

En marge des loyers . . .

La tacite reconduction et un jugement qui explique les règlements de guerre

Le temps est aux baux, avec ces nombreuses disputes devant nos tribunaux civils. C'est pourquoi nous croyons pratique de donner ici le texte d'un jugement rendu par l'hon. juge Louis Loranger, de la Cour supérieure, accueillant la demande de M. Charles Duquette, pharmacien bien connu, représenté par Me Marcel Vadeboncoeur, et ordonnant à M. J.-Valère Drouin, de quitter l'immeuble qu'il occupe actuellement au 1006 ouest, rue Sherbrooke.

Le tribunal a fait une belle étude de la tacite reconduction et des ordonnances de guerre s'appliquant aux loyers. (C.S. 274,507).

Notes du tribunal

LA COUR, après avoir entendu les parties par leurs procureurs, avoir examiné la procédure, les pièces produites et délibéré:

Le demandeur demande la résiliation du bail en vertu duquel le défendeur prétend habiter le logement 1006 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal, appartenant au demandeur. Ce dernier exige que le défendeur déguerpisse dudit logement sous huit jours du présent jugement, à défaut, qu'il en soit expulsé par force au besoin.

Le défendeur prétend qu'il a le droit de demeurer dans le logement parce que, l'ayant habité en vertu d'un bail par tacite reconduction, il avait droit à un avis de congé de trois mois.

Il ressort de l'enquête et des admissions tant celles faites à l'audition que dans les plaidoiries que:

a) Le demandeur a acheté l'immeuble dont le défendeur était locataire, le 30 avril 1945 avec possession le 1er mai 1945 (Exh. P-1);

b) Le demandeur a perçu à compter de cette date le loyer de $115.00 par mois;

c) Antérieurement les baux suivants avaient été passés entre les auteurs du demandeur et le défendeur ou ses auteurs, savoir:

1.—Un bail de 2 ans du 1er mai 1938 au 1er mai 1940 à un loyer de $110.00 par mois, (Exh. D-1);

2.—Un renouvellement aux mêmes conditions potur 3 ans à compter du 1er mai 1940, (Exh. D-2);

3.—Un renouvellement par J. V. Drouin pour une période d'une année à $115.00 par mois à compter du 1er mai 1943 (Ex. D-3);

4.—Un renouvellement par J. V. Drouin pour une période de une année à $115.00 par mois à compter du 1er mai 1944.

d) Le 28 mars 1946 avis par le demandeur au défendeur de location mensuelle après le 30 avril 1946 (Ex. P-3);

e) Le 24 avril 1946, décision de l'estimateur des Prix augmentant le loyer à $130.00 par mois à compter du 1er mai 1946;

f) Le 12 février 1947, avis par le demandeur au défendeur de location mensuelle à compter du 1er mai 1947, (Ex. P-4);

g) Mars 1949, requête par le demandeur à l'administrateur des prix suivant l'Ordonnance 803, à l'effet d'être remis en possession de la maison de chambres exploitée par le défendeur (admis au paragraphe 3 de la défense);

h) Le 21 mai 1949 décision du Commissaire des Prix exemptant l'immeuble des dispositions de l'ordonnance (admis au pragraphe 4 de la défense);

i) Le 25 mai 1949 avis de congé pour le premier juillet 1949, (Ex. P-5).

Le défendeur admet avoir reçu un avis en date du 25 mai 1949 mettant fin au bail le 1er juillet 1949. Il prétend que cet avis est nul et irrégulier parce que l'avis aurait dû être donné avant le premier février, pour mettre fin à la tacite reconduction, le premier mai suivant.

Il s'agit donc tout simplement de décider si l'avis donné le 25 mai 1949 mettant fin au bail le premier juillet, est suffisant pour mettre fin au bail continué par tacite reconduction, après le premier mai 1949.

J'ai lu et relu avec beaucoup d'intérêt et d'attention, les notes que les savants procureurs des parties ont bien voulu me faire parvenir. Elles sont bien faites et dénotent une étude approfondie de la question; elles m'ont facilité le travail et c'est tout à leur crédit.

Les faits étant en presque totalité admis, il ne reste plus que la question de droit à décider:

Au cours de l'enquête, il a été question des ordres en Conseil et des Ordonnances qui ont modifié les relations de locateurs et locataires depuis 1941.

En 1945, ordre en Conseil 9029, quand le demandeur est devenu propriétaire de la maison occupée par le défendeur, ce dernier était déjà locataire, ayant assumé le bail consenti par la succession Hingston à une dame Lafond, pour trois ans aux mêmes conditions, savoir $110.00 payable chaque mois.

Voici que le premier décembre 1945, survient l'ordonnance No 582 qui déclare, art. 20, par. 2. b que le locateur d'un logement a droit: "Dans le cas d'un bail qui n'est pas pour une période déterminée, mais autre qu'un bail mensuel, de donner avis que le bail prend fin conformément à la loi de la province où est situé le logement. Toutefois, le locataire aura droit de demeurer en possession du logement après la date d'expiration de son bail à titre de locataire au mois."

Or, le bail tacitement reconduit entre les parties du 1er mai 1945 à mai 1946 n'est pas pour une période déterminée, mais bien un bail présumé suivant l'expression en usage dans le code.

Le 28 mars 1946, le demandeur envoya une lettre au défendeur le notifiant qu'à compter du 30 avril 1946, la location entre eux pour la maison qu'il occupait, serait sur une base mensuelle. Le 12 février 1947, nouvel avis que la location entre eux pour la maison susdite serait sur une base mensuelle à compter du premier mai 1947.

Le défendeur admet également que le 21 mai 1949, une décision du Commissaire des Prix et du Commerce en Temps de Guerre a soustrait le bail entre les parties des dispositions des ordonnances. Ayant rempli toutes les obligations prévues par les ordonnances concernant les loyers et les avis à être donnés, le demandeur, libre de tout entrave, donne en date du 25 mai 1949, un avis au défendeur d'avoir à quitter le logement le premier juillet 1949. Le défendeur refuse d'obtempérer à cet avis en disant qu'il n'est pas un locataire sur base mensuelle, n'ayant jamais été mis légalement au mois par le locateur. Il prétend que tous les avis qu'il a reçus sont nuls parce que le seul avis que le demandeur devait lui donner, était un avis de trois mois avant le premier mai de l'année où la tacite reconduction avait pris effet. Le défendeur se base sur l'article 19 de l'ordonnance 800 qui décrète que:

"Dans le cas d'un bail qui n'est pas déterminé ni mensuel et ne contient aucune clause de renouvellement en faveur du locataire, le locateur a le droit de signifier un avis au locataire l'informant qu'à compter de la date indiquée dans l'avis, la location sera au mois." (C'est ce qui a été fait dans le présent cas.) "Toutefois, la date indiquée dans l'avis ne doit pas être plus rapprochée que la date à laquelle le locateur, sous les réserves des dispositions de l'ordonnance, aurait pu mettre fin au bail par un avis selon la loi de la province où est situé le logement."

Examinons la loi de la province. Faut-il nécessairement un avis de trois mois pour mettre fin à un bail continué par tacite reconduction? Ce sont les articles 1608-1642-1657 du Code Civil.

Nous sommes tous d'accord sur le principe que le bail continué par tacite reconduction ne peut prendre fin que sur avis soit du propriétaire à l'effet de reprendre possession de sa maison, ou du locataire à l'effet qu'il entend l'abandonner à la fin du bail. Le bail est présumé fait pour un an. Ce sont les articles 1608-1609 C.C.

Quelle est la durée de l'avis qui doit être donné? L'article 1642 répond à cette question:

"Le bail d'une maison ou de partie de maison lorsque la durée n'en est pas déterminée est censé fait à l'année finissant au premier mai de chaque année, lorsque le loyer est de tant par an, pour un mois, lorsque le loyer est de tant par mois, etc.,"

... puis vient l'article 1657 qui déclare:

"Lorsque le terme du bail est incertain, verbal ou **présumé** tel que réglé par l'article 1608, aucune des parties n'y peut mettre fin sans en signifier congé à l'autre avec un délai de trois mois, si le loyer est payable par termes de trois mois ou plus. Si le loyer est payable à des termes plus rapprochés que trois mois, **le délai du congé est réglé par l'article 1642."**

Or l'article 1642 nous dit que si le loyer est payable au mois, le délai de congé sera de un mois.

Comme on peut le constater, l'article 1657 fixe la durée du bail incertain, verbal ou présumé, alors que l'article 1642 C.C. fixe la durée du délai suivant lequel l'avis de congé doit être donné dans le cas d'un bail incertain, verbal ou présumé.

Il ne peut y avoir de doute que le bail continué par tacite reconduction est un bail indéterminé et présumé. Tout dépend de l'avis à être donné dans les délais voulus.

Dans le cas qui nous occupe, le défendeur a occupé en vertu d'un bail présumé et renouvelé par tacite reconduction. Sans doute la durée du bail était présumée être d'une année dont le loyer était payable chaque mois. De fait, le défendeur a toujours payé au mois. Le bail originaire que détenait Mme Lafond était payable au mois, bien que fait pour un an; la tacite reconduction s'est opérée en faveur du défendeur aux mêmes conditions. Les documents, les avis et mises en demeure produits en font foi. Comme le fait remarquer avec raison le savant procureur du demandeur, suivant l'article 1657 C.C.:

"Le barême de l'avis de congé, ce n'est pas le bail, mais le loyer par terme qu'il faut considérer pour déterminer la durée de l'avis."

L'avis de congé sera de trois mois, si le loyer est payable par an ou par trois mois; l'avis sera d'un mois, si le loyer est payable au mois. Le défendeur l'a si bien compris qu'il a toujours payé au mois, $110.00 par mois au début, $115.00 un peu plus tard et au fur et à mesure que la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a autorisé les propriétaires à augmenter le taux des loyers, depuis le premier mai 1946, $130.00 par mois.

Je réfère les parties à Mignault, Tome E, p. 344, note C. P. 348:

"Il importe de faire remarquer ici que l'élément de détermination dont se sert l'article 1642 pour établir la durée présumée du bail, n'est pas le même dont se sert l'article 1657 pour déterminer le délai de congé, bien qu'on ait été porté à les confondre dans la pratique. La durée du bail se calcule suivant l'espace de temps correspondant au quantum entier du loyer, tandis que le délai du congé se calcule suivant l'espace de temps correspondant au quantum du loyer par termes. Nos législateurs ont voulu faire concorder l'époque du congé avec le dernier terme de loyer qui devient échu avant l'expiration du temps pour lequel le bail est censé fait. Par exemple, si dans le bail d'une maison dont la durée n'est pas fixée, le loyer est de tant par an, mais payable tant par mois, le bail est censé fait à l'année finissant au premier mai, mais le "délai de congé est d'un mois."

Nos tribunaux se sont également prononcés sur la question.

Jugé: —

"Le locataire qui occupe un logement par tacite reconduction d'un bail dont le loyer est payable mensuellement n'a droit qu'à un mois d'avis de la part du locateur qui lui donne congé.

Dans l'espèce le terme du bail se trouvait incertain, aucune des parties ne pouvait y mettre fin sans en signifier congé à l'autre avec un délai d'un mois suivant les articles 1642-1657 C.C. vu que le loyer était payable au taux de $18.00 par mois." (Comte vs Gissing, 28 C.S. p.497, confirmé en Revision, le 19 juin 1905).

Un peu plus tard en 1920, la Cour de Revision a réaffirmé le même principe Re Southern Canada vs Bouchard C.S. p. 78. On a jugé:

"Lorsqu'un bail est annuel avec loyer payable tous les mois et que ce bail a été renouvelé par tacite reconduction, l'avis qui doit être donné pour y mettre fin est d'un mois."

"Considering that articles 1608 and 1609 C.C. are both of the same character, the one dealing with occupation by tolerance without lease and the other realing with occupation after expiration of a lease and are therefore both presumed leases and subject to the provisions of 1657."

Le bail originaire en vertu duquel le défendeur a pris possession de la maison, succédant aux droits et aux obligations de Mme Lafond, locataire en premier lieu, contient une clause qui permet au locateur de mettre fin au bail en aucun temps en donnant au locataire un mois d'avis. (Voir Ex. D-1, art. 14). Le défendeur ne peut donc pas se plaindre; il savait parfaitement bien qu'il occupait la maison sujet à l'avis de congé que le propriétaire pouvait lui donner. Or, le défendeur ayant reçu avis le 25 mai 1949

(Suite 7e page, 2e col.)

Un recel de radios

Jacques Cormier, chauffeur de taxi sans adresse au dossier, a été envoyé à son procès par le juge en chef Edouard Archambault, hier, sous une accusation de recel de sept radios, valant bien $308.85 et volés dans la montre du magasin L.-P. Chayer, au 2522 est, rue Beaubien. Un témoin expliqua que la glace avait été brisée avec un couvercle de puisard puis un agent de police appréhenda le suspect pour trouver les sept appareils cachés dans la valise de sa voiture. La date de l'examen volontaire a été ajournée au 20 décembre.

Légitime défense...

Le chauffeur de camion F. Bosley, 6371, rue Christophe-Colomb, a été acquitté haut la main par le juge René Théberge, hier, d'une accusation de voies de fait graves. Me John E. C. Elliott, c.r., représentait la défense.

Au procès, la preuve a démontré que Bosley venait d'arrêter son véhicule pour en faire descendre une dame. Au départ il frappa l'automobile de Guy Beauchamp, la présumée victime des voies de fait. Quand l'inculpé vit que des paroles on en venait aux coups et qu'il commençait à recevoir des coups de pied et de Beauchamp et de son camarade, alors il planta son poing dans la figure du plaignant.

Dans un bref jugement oral, le tribunal a accordé le bénéfice du doute au chauffeur de camion.

La chance sourit à Thémis!

Il n'y a pas à dire l'approche des Fêtes porte chance à Me Alexandre Chevalier, c.r. Mardi il faisait acquitter Jean-Paul Hogue devant le jury des Assises. Hier il obtenait la libération d'un autre client. Lucien Corbeil, sans adresse au dossier, accusé d'avoir obtenu illégalement et avec l'intention de frauder la somme de $182,33 d'un ancien combattant, Jean-Baptiste Doméry.

Le procès se terminait un peu après midi avec libération des jurés, la session ayant pris fin avec ce procès.

Une note gaie a fait oublier la monotonie de la preuve tendant à démontrer que Corbeil avait chargé trop cher pour un lit acheté par l'ancien soldat. Un employé du ministère des anciens combattants, était à expliquer que tout soldat célibataire avait droit à un appareil radiophonique de $50 alors que dans le cas d'un ancien combattant marié, il peut aller jusqu'à $100 sans être accusé de luxe.

L'hon. juge Wilfrid Lazure ne peut s'empêcher de souligner:

—Faut-il en déduire qu'il faut un meilleur radio pour satisfaire un homme marié?

Les jurés n'ont pu s'empêcher de rire tandis qu'un avocat, assis en spectateur, chuchotta à son voisin:

—Cela s'explique avec certaines épouses qui parlent comme dix hommes.

A.-C. Ashfort

gérant général de la Dominion Bank, qui, dans son allocution aux actionnaires, à l'assemblée annuelle tenue le 14 décembre, a fait une revue du rapport financier de cette institution. —*

De sages remarques

Avant d'imposer quelques peines au bagne et à la prison commune, le juge T.-A. Fontaine, a déclaré hier, du haut du banc:

—Nous traversons une époque où nous constatons malheureusement que la jeunesse se conduit comme s'il n'y avait plus de morale et de dignité humaine. Tous les jours, nous sommes témoins de crimes atroces, de délits révoltants, de vols avec violence, de hold-up, et même de meurtre. Exemple: la sinistre affaire qui vient de se dérouler à Huntingdon et à Ormstowwn. Il faut que nous nous unissions pour inciter la société à agir avant qu'il ne soit trop tard pour rééduquer notre jeunesse lui faire reprendre le bon chemin.

Après ces remarques fort à propos, le tribunal a imposé des peines de deux ans, au bagne, à Maurice Lussier, 19 ans, coupable du vol d'une motocyclette et à Johnny Magalizi, 20 ans, coupable de cambriolage au no 6846 boul. St-Laurent.

Un troisième détenu, Maurice Piché, 20 ans, a écopé d'une peine de prison de trois mois, pour vol dans la maison de M. Sandy Cissanti, 5477 A rue Coolbrooke. La valeur du butin volé était de $9.

Deux braves agents

La municipalité de Chambly-Canton a raison d'être fière de ses agents de police. Le maire M. Armand Auclaire vient de féliciter deux des limiers, MM. Marc Harbec et Laurent Pelletier pour la capture d'un voleur de l'endroit, Charles Littlefield, qui volait des marchandises évalués à $700 dans le magasin de Mme Tremblay. Il a fallu tirer deux coups de feu avant d'appréhender le fuyard. Inutile de dire que la pétarade causa tout un émoi dans la si paisible petite ville.

Littlefield traduit en Correctionnelle à Montréal a admis sa culpabilité devant le juge T.-A. Fontaine. Le prononcé de la sentence a été ajourné au 19 décembre.

Pillage de cadeaux

Les frères André et Hector Fortier, âgés de 26 et 29 ans respectivement, et domiciliés à Montréal-Est, passaient devant le juge Edouard Tellier, hier sous l'accusation d'avoir éventré de nombreux colis contenant des cadeaux des fêtes pour fuir avec un riche butin, dans la gare du Pacifique Canadien, à Como-Station.

La police de la compagnie a pu retrouver une partie du butin caché sous des trottoirs dans des granges et des hangars. La valeur globale des effets disparus s'élève à $400. Les suspects ont protesté de leur innocence avec enquête judiciaire ajournée au 22 décembre. Me Allison Walsh représentait la poursuite.

Au bain turc un masseur se fait masser la caisse

Il a été question de massages, et deux heures durant, hier, à l'audience du juge René Théberge, des Sessions de la Paix. Heureusement que le masseur était un géant nordique, Birgar Sandilan, et les massés (adopté par l'académie), des messieurs.

A la barre, Donat Houde, sans adresse au dossier, accusé d'avoir non pas massé le masseur mais vidé le tiroir-caisse dans le bain turc de Henry Knops, au soubassement d'un grand hôtel de la partie ouest de la métropole.

Me Jean-Paul Cardinal, du ministère public, fit entendre Sandilan qui parle anglais avec aisance. On voit cependant qu'il est norvégien. Le témoin avait trois clients. Un souffrait de la jambe, l'autre du dos, le dernier du bras.

Arrive Houde qui veut se faire frotter le cou. Sandilan s'excuse et lui conseille d'aller s'étendre et se détendre sur un lit du dortoir voisin. L'inculpé accepte l'offre mais se relève peu après et prend la porte. Aussitôt après, le tiroir-caisse ouvert baillait désespérément et il y manquait $51.

Le sergent-détective Willie Brisson, qui a la surveillance des grands hôtels, trouva dans un crachoir du hall d'entrée une page de registre venant du bain turc. On l'avait arrachée du livre et le nom de l'inculpé s'y trouvait.

Avant de décider de délibérer sur le tout le tribunal a tenu à féliciter Me Cardinal de son travail, pour la première fois qu'il plaidait devant lui. Cela augure bien pour l'avenir.

La chute dans l'escalier!

L'hon. juge Joseph Archambault, de la Cour supérieure, délibère depuis hier dans une intéressante affaire. Il s'agit d'une réclamation en dommages, au total de $11,048, instituée par Mme Maria Raza, représentée par Me Arthur Boivin, contre les chemins de fer nationaux.

La demanderesse attendait le train de New-York, toute heureuse d'un voyage longtemps désiré le 6 juin 1946, quand un employé de la gare centrale, préposé au service des voyageurs, se présente dans le hall et prie les voyageurs de descendre au rez-de-chaussée par l'escalier mobile.

La voyageuse aurait préféré descendre par l'escalier de service, comme c'était son habitude, mais l'employé, si l'on en croit la déclaration au dossier, lui aurait enjoint de prendre l'escalier mobile, tournant et moderne.

Ce que craignait la demanderesse se réalisa. Elle fit une chute classique pour se blesser gravement. C'est la raison de cette demande de dommages contre la compagnie défenderesse, représentée par Me H. A. Tansey, c.r.

La compagnie défenderesse nie toute responsabilité ajoutant que son escalier mobile était en parfait état. Enfin, son préposé aux voyageurs n'a jamais forcé qui que ce soit à prendre un escalier ou une autre.

Vous ne regrettez jamais d'être Prêts pour l'Hospitalité

COCA-COLA LTEE

Premier officier adjoint de navigation des TCA, PETER POWELL, D.S.O., D.F.C. s'enrôla en 1940 dans l'armée canadienne de l'air et prit part à soixante-trois raids de bombardement en Allemagne et en Europe occupée. Il fut officier de navigation d'escadrille dans la fameuse *Pathfinder Force* et, subséquemment, à titre de lieutenant-colonel, commandant-inspecteur de navigation du groupe de bombardiers no 6. Il entra aux *Trans-Canada Air Lines* en janvier 1946, et fut bientôt promu au grade de premier officier adjoint de navigation de notre Société. A l'heure actuelle, il effectue continuellement des vols de vérification, destinés à assurer le maintien constant du plus haut degré d'excellence dans la pratique de l'aviation civile.

"TOUS LES ASTRES... et le LORAN!"

Choisis avec soin parmi les vétérans de l'armée de l'air et du *Ferry Command* (service transbordeur océanique), les officiers de navigation des TCA sont tous des experts dans cet art difficile. Ils font le point de leur avion en se servant des anciennes mais infaillibles méthodes qui permettent d'en déterminer la position par le soleil, la lune et les étoiles—et aussi par des relèvements radiogoniométriques—et, plus récemment, par les nouvelles méthodes de LORAN et de CONSOL. Par les calculs basiques et irréfutables de l'estime, et l'emploi savant de ces procédés modernes qui les complètent, ils sont toujours assurés d'observations précises qui situent dans l'espace la marche rapide de l'avion. Tout navigateur des TCA possède aussi à fond le nouveau mode d'aviation dit *pressure pattern flying*, ce qui signifie qu'il comprend de tout point l'anémométrie des couches supérieures. Ces connaissances lui permettent de guider tous les avions TCA par les routes aériennes les plus sûres, les plus rapides et les plus efficaces. C'est à des navigateurs tels que l'officier Powell que les lignes Trans-Canada sont redevables du rang enviable qu'elles occupent parmi les lignes aériennes les plus importantes de l'Amérique et des autres continents.

AIR-CANADA
(TRANS-CANADA AIR LINES)

Ce texte fait partie d'une série qui présente au public quelques-uns des 5,000 hommes et femmes qui assurent le confort, la sécurité et la régularité de chaque envolée TCA.

ÉDIFICE DE LA "BANK OF NOVA SCOTIA", À TORONTO
OÙ SERA ÉTABLI LE SIÈGE SOCIAL CANADIEN
DE LA PRUDENTIAL

MERCI, CANADA

pour l'encouragement; la coopération et l'appui dont tu as comblé The Prudential Insurance Company of America au cours des 40 années passées. Ce soutien de ta part nous a incités à établir un siège social canadien.

L'objectif que nous désirons atteindre en établissant ce bureau est de donner aux gens du Canada un service Prudential encore meilleur—un service d'assurance-vie plus complet à plus d'un million de Canadiens qui détiennent nos polices et qui ont versé à la Prudential plus d'un billion de dollars en assurance. Ce siège social occupera des lieux très vastes dans le nouvel Edifice de la "Bank of Nova Scotia" lorsqu'il sera complété, et sera administré par un personnel canadien.

L'établissement de ce bureau nous permettra aussi d'accomplir un meilleur service en rendant les dollars de la Prudential disponibles à l'industrie canadienne et aux personnes désireuses de posséder leur propre maison ou leur propre ferme.

Nos 75 bureaux répartis dans tout le Canada continueront d'apporter dans vos foyers le service de la Prudential.

Le développement au Canada de la Prudential s'est associé au développement du pays en tant que nation. En établissant ce nouveau siège social, nous avons tous les espoirs que la Prudential prendra une part encore plus active dans le brillant avenir économique du Canada.

Nous voulons avancer avec le Canada

THE PRUDENTIAL HAS THE STRENGTH OF GIBRALTAR ®

THE PRUDENTIAL
INSURANCE COMPANY OF AMERICA

Une compagnie mutuelle d'assurance-vie

DU SOIR AU LENDEMAIN

Par PAUL PARIZEAU

Une planche de salut pour les sports

Les ligues majeures furent longtemps répugnantes à adopter le baseball du soir, mais elles sont entièrement convaincues aujourd'hui que c'est leur unique planche de salut. Le commissaire Chandler lui-même est devenu un véritable propagandiste du baseball joué sous les réflecteurs. Rien de plus naturel. Le baseball est une vaste industrie dans laquelle plusieurs millions de dollars sont investis. Et toute industrie est intéressante en autant qu'elle rapporte des profits. Pour cela il faut que l'argent entre dans les coffres. Il est clair par ailleurs que les joutes du soir sont susceptibles d'attirer des foules plus nombreuses, car l'ouvrier qui est à son travail le jour ne peut se payer le luxe de prendre congé sur congé pour assister à des événements sportifs, mais il est libre de consacrer ses loisirs de la soirée comme bon lui semble. S'il est amateur de baseball il assistera aux joutes. Les magnats du baseball l'ont bien compris. Et l'exemple donné par le baseball sera probablement suivi par plusieurs autres sports.

Les magnats du turf devront éventuellement présenter des courses du soir pour éviter une banqueroute de plus en plus menaçante. La situation n'est pas rose actuellement pour les pistes de courses. L'argent se fait plus rare que durant les années de guerre et la compétition des bookmakers est telle aux Etats-Unis que certaines pistes projettent de fermer leurs portes.

Les courses du soir ne sauraient guérir ces maux, mais elles permettraient tout au moins à un plus grand nombre d'amateurs de se rendre à la piste en personne. Sportsman's Park à Chicago a présenté deux programmes du soir pour fin d'expérience et ce fut avec succès. Le parieur qui en a la chance, préfère toujours voir courir le cheval sur lequel il a misé, mais faute de pouvoir le faire il pariera chez le preneur au livre.

* * *

Ce qui est vrai pour les **Etats-Unis** l'est aussi pour le **Canada**... A Montréal, par exemple, les **Royaux** n'auraient pu survivre sans les joutes du soir... Il est vrai que le football est joué de jour, mais c'est le dimanche... Les courses connaitraient certainement un nouvel essor et **Blue Bonnets** pourrait rivaliser avant longtemps avec n'importe quelle autre piste si l'on y courait sous les réflecteurs... La succession **Cattarinich** et **Lucien Chartrand** n'ont rien ménagé pour faire revivre les courses dans notre ville... Tous les profits furent dépensés pour fins d'améliorations: analyse de la salive, identification des chevaux, aménagements de la piste etc... Avec les courses du soir les affluences seraient plus nombreuses et partant, les recettes... L'on serait en mesure d'installer le totalisateur, d'avoir une meilleure classe de chevaux grâce à des bourses plus élevées et **Montréal** pourrait rivaliser avec les autres villes dans ce domaine sportif comme elle le fait dans plusieurs autres.

* * *

Nous approuvons le président **Clarence Campbell** de la ligue de hockey Nationale lorsqu'il affirme que les sports au Canada doivent échapper à tout prix au contrôle du gouvernement... Nous considérons aussi comme très dangereuse la suggestion faite dans ce sens l'an dernier par la Conférence nationale de tous les corps sportifs. Les sports doivent demeurer une initiative privée car ils perdraient autrement l'intérêt qu'ils suscitent chez le citoyen moyen... Si des fonds pour les sports étaient fournis par le trésor fédéral, comme le fait remarquer Campbell, ils abolliraient en même temps leur attrait... Personne ne voudrait plus contribuer ou souscrire lorsqu'il s'agirait de promouvoir une cause sportive dans sa paroisse ou ailleurs... Si les sports étaient contrôlés, l'on ne verrait pas 20,000 personnes souscrire une somme de $199,770, comme ce fut le cas lundi à Buffalo, pour fonder un club de football professionnel... A St-Louis, **Fred Saigh**, le président des Cardinals, ne sonderait pas l'opinion publique avec l'objectif de construire un nouveau terrain de baseball au coût de $5 millions.

Baz O'Meara a de l'imagination lorsqu'il écrit dans le **Star** qu'il a communiqué avec l'auteur de ces lignes afin de régler une discussion sportive... Les paroles qu'il nous prête expriment pourtant notre opinion... Il est difficile de comparer des athlètes de différentes générations... Qui peut affirmer, par exemple, que **Jack Dempsey** fut un plus dur cogneur que **Joe Louis ?**... Qui peut proclamer que **Bill Durnan** est un meilleur gardien de buts que le furent les **Vézina, Hainsworth, Gardner** et autres ?... Et qui par contre peut le nier ?... Mais celui qui écrit que **Howie Morenz** aurait chassé **Maurice Richard** en dehors de la patinoire, comme le rapporte O'Meara, parle à travers son chapeau... Notre confrère dit vrai quand il choisit en notre nom la ligne idéale de tous les temps: **Morenz** au centre, **Richard** à l'aile droite et **Joliat** à l'aile gauche... Une telle ligne aujourd'hui produirait plus de 100 buts par saison... Et pour revenir à Richard il méritera bien une **Cadillac** s'il compte 50 buts ou plus cette saison.

Jackie Robinson est à l'honneur

NEW YORK. (AP) — Jackie Robinson, brillant deuxième but des Dodgers de Brooklyn et champion frappeur de la ligue Nationale en 1949, a reçu la médaille d'or du George Washington Carver Memorial Institute.

Le porte-couleurs des Bums d'Ebbets Fields a été cité comme "un grand américain" et "un athlète qui a grandement contribué à faire disparaitre les discriminations raciales".

Les autres citoyens américains ayant reçu un tel honneur dans le passé sont Mme Franklin D. Roosevelt, William Randolph et Darryl Zanuck. La présentation de la médaille d'Or à Jackie Robinson a été faite par Frank E. Gannet, de Rochester, N.Y. Dans son discours, Gannett a fait les éloges. Il a mentionné que Robinson était un véritable gentilhomme qui a fait honneur aux Etats-Unis et à la race noire tout particulièrement.

Le Canadien et Toronto annulent, 2-2

Richard compte son 21e but et Reay évite une défaite

TORONTO, 14. (Spécial au Canada) — Un but chanceux compté par Billy Reay, 35 secondes avant la fin des hostilités, a permis aux Canadiens d'annuler avec les Maple Leafs au compte de 2-2, ici ce soir. Les deux clubs demeurent donc sur un pied d'égalité en deuxième position de la ligue de hockey Nationale et ils en reviendront aux prises de nouveau demain soir au Forum.

Encore une fois Maurice Richard évita une défaite aux Canadiens en comptant son 21e but de la saison sur un effort individuel. Les compteurs pour les Leafs furent Klukay et Ezinicki. Un but réclamé par les Canadiens dans la troisième période fut refusé par l'arbitre Georges Gravelle qui sut garder le contrôle des hostilités en décernant sept punitions dont quatre aux Leafs.

Les gardiens de buts Bill Durnan et Turk Broda se livrèrent un intéressant duel. La lutte fut chaudement contestée.

Ken Reardon commença la partie en lion déchainé. En moins de 25 secondes il a donné de solides coups d'épaules à Harry Watson, Bill Ezinicki et Gus Mortson.

Klukay compte

Vic Lynn commença le jeu qui donna aux Leafs une avance de 1-0. Il passa à Max Bentley dont le lancer frappa le poteau. Joe Klukay s'empara du rebound pour compter. Au cours d'une sauvage mêlée dans le territoire des Leafs, Richard frappa le poteau d'une distance de deux pieds alors que Juzda purgeait une punition. Bentley arriva seul devant Durnan dans un "breakway" mais son lancer manqua le filet.

La foule hua copieusement Gravelle lorsque Vic Lynn fut puni pour avoir donné un coup de genou, mais elle changea d'attitude lorsque Mosdell fut puni à son tour pour "high-sticking" moins d'une minute plus tard. Les Canadiens furent menaçants durant quelques instants, mais une punition à Reardon ralentit leurs efforts.

Rare accident

Lynn et Richard vinrent en collision derrière la cage des Leafs et une section du verre synthétique protégeant les spectateurs vola en éclat. Richard s'en tira sans grave blessure. Il restait 37 secondes de jeu et l'arbitre Gravel les remit à la deuxième période

Cinq ou six spectateurs coupés par le verre se rendirent à la clinique du Garden pour s'y faire soigner. Selon les premiers rapports il n'y eut aucune blessure grave, seulement des coupures principalement aux mains et aux poignets. Il y eut plusieurs explications contradictoires au sujet de la manière que la vitre incassable, ou qui tout au moins supposée l'être, a été brisée. Quelques spectateurs se trouvant à l'endroit où l'accident s'est produit disent que le patin de Richard a frappé la vitre. D'autres disent que son bâton en a été responsable lorsqu'il fut mis en échec par Lynn. La section fut à tout événement remplacée durant l'intermission.

Encore Richard

Au commencement de la deuxième période, Broda fut chanceux de bloquer, sans même le voir, un lancer de Mosdell au cours d'une mêlée. Les Leafs se portèrent à l'attaque et un lancer de Bill Ezinicki d'une distance de six pieds déjoua Durnan pour porter l'avance des Leafs à 2-0. Treize secondes plus tard Maurice Richard compta son 21e but de la saison sur un effort individuel, diminuant l'avance des Torontois à 2-1. Barilko parut pour la première fois sur la glace vers le milieu de la période. MacKay trébucha en recevant une passe alors qu'il se trouvait seul devant Broda et son lancer porta loin en dehors de la cage. Les Leafs se servirent de leur jeune ligne Timgren-MacKell-Smith pour tenir en échec Richard-Lach-Riopelle. Broda vola à Gravelle ce qui semblait être un but certain, puis repoussa ensuite le rebound. Bentley manqua une occasion unique de compter en poussant le caoutchouc sur Durnan qui se trouvait étendu de tout son long.

Broda brille

Une spectatrice sur la promenade fut frappée par un lancer et dut se retirer pour subir des traitements. Broda fit deux arrêts sensationnels de suite. L'un fut exécuté sur lancer de MacKay juste devant la cage. Sur l'autre il dut plonger en avant de la cage pour empêcher Mosdell de compter après avoir reçu une passe de MacKay. Les Canadiens furent vraiment menaçants en déclenchant attaque sur attaque et les Leafs parurent pouvoir difficilement leur tenir tête.

Mackell fut puni pour "hooking" et les Canadiens envahirent le territoire des Leafs. Ils réclamèrent un but au cours d'une bousculade au cours de laquelle plusieurs joueurs s'empilèrent dans la zone de la cage mais il leur fut refusé. Les Leafs eurent un léger avantage lorsque le trio Trimgren-Meeker-Smith parut sur la glace mais les jeux ne furent pas complétés.

Le trio Bentley - Klukay - Lynn fournit une minute de jeu des plus enlevant mais la défense des Canadiens fut solide. Un lancer frappa le poteau de la cage et la plupart des autres furent repoussés. Les Leafs semblaient assurés de la victoire lorsque les Canadiens égalisèrent grâce à un but chanceux. Reay lança par derrière la cage et le catoutchouc frappa vraisemblablement un patin pour ricocher dans le filet. Des asistances furent accordées à Leger et Dussault.

Première période

1—Toronto, Klukay (Bentley, Lynn) 2:02
Punitions: Klukay, Reay, Juzda, Lynn, Mosdell, Reardon.

Deuxième période

2—Toronto: Ezinicki (Migay, Juzda) 6:35
3—Canadiens: (Richard) 6:48
Aucune punition.

Troisième période

4—Canadiens: Reay (Leger, Dussault) 19:25
Punition: Mackell.

Les Laurentiens nous donnent une reine du ski

Montréal a déjà eu toutes sortes de "reines", mais il lui manquait encore une reine pour ce plus grand et ce plus populaire de nos sports d'hiver — le ski. Après un concours des plus disputés auquel participait un groupe de nos plus ravissantes jeunes filles, le club de ski "Les Laurentiens" a remédié à ce déplorable manque en nous élisant une reine du ski à l'issue de l'ouverture officielle de son programme d'activités pour la saison courante, qui a eu lieu hier soir au Top Hat Cafe. On remarque ci-haut notre nouvelle reine du ski "Sa Majesté" Mlle Lucille Richard (2e de gauche à droite), ainsi que trois des plus jolies concurrentes: Mlles Hélène Blagdon (à l'extrême gauche) Carmen DeCelles et Gisèle Turgeon

Le club Drummondville accepte finalement de jouer dans la ligue Provinciale en 1950

Le secrétaire Roger Lauzon a annoncé officiellement au président Albert Molini que les Cubs de Drummondville demeureront dans la ligue de baseball Provinciale en 1950. On sait que cette ligue est devenue affiliée récemment au baseball organisé. Une classe "C" a été accordée à la ligue Provinciale, mais le circuit sera composé de plusieurs joueurs de calibre "A" et "B".

La direction des Cubs a pris une décision au cours d'une importante assemblée tenue hier soir. Avec le Drummondville dans les cadres, la ligue Provinciale comprend maintenant six clubs, étant donné que le Plattsburgh a déjà envoyé son dépôt de $200 pour obtenir une franchise. Les autres clubs faisant partie de la ligue sont St-Jean, St-Hyacinthe, Granby et Farnham.

Ce soir, Molini se rendra à Sherbrooke pour y rencontrer le docteur Dupuis et d'autres directeurs des Athlétiques. La direction du Sherbrooke devra rendre une réponse à Molini si elle entend opérer un club dans la Provinciale en 1950.

Advenant que le Sherbrooke décide de demeurer dans les cadres de la ligue, Molini tentera d'approcher un 8e club, probablement le Lachine, afin de former une ligue de huit clubs pour obtenir une classe "B". Le Lachine, à cause de son rapprochement de Montréal, peut être admis dans la ligue Provinciale en autant que la ligue Internationale le désire.

Buzzie Bavasi, gérant général des Royaux de Montréal n'est aucunement opposé à ce que le Lachine fasse partie du circuit Molini.

Si Sherbrooke n'est plus intéressé à jouer dans la Provinciale, Molini éliminera alors le Plattsburg pour former un circuit de six clubs, tel que le réclame le règlement dans la classe "C". A tout événement, Molini annoncera dès ce soir la décision du club Sherbrooke au sujet de la prochaine saison de baseball.

BERT SOULIERE

Valleyfield senior aurait fait une offre à A. Bourgie

On a appris, hier soir, que les Braves de Valleyfield avaient fait une offre très intéressante au joueur d'avant Aimé Bougie, du Lachine, de la ligue de hockey Provinciale, un circuit intermédiaire "A". Bourgie est actuellement le meilleur compteur de son circuit. L'an dernier, il a porté les couleurs du National junior.

Bourgie devra obtenir une permission spéciale de la Q.A.H.A. pour évoluer avec les Braves, tel que le réclame le règlement concernant un joueur intermédiaire "A" qui fait le saut dans le senior "A".

Populaire victoire du trio Robert-Moquin-Cortez, hier

Le trio formé d'Yvon Robert, Laurent Moquin et Manuel Cortez, a remporté une populaire victoire sur les bouillants caractères que sont Al Lovelock, Fred Atkins et Wee Willie Davis, dans la finale par équipes, hier, au Forum. Plus de 7,000 personnes ont longuement applaudi la victoire de l'équipe de Robert.

Atkins, Lovelock et Davis, possédant une avantage marquée dans le poids, étaient favoris pour triompher avant le match. Cependant Robert, Moquin et Cortez ont démontré beaucoup de science pour renverser les prédictions des experts.

Après 10.33 minutes dans le premier engagement Moquin et Cortez ont combiné leurs efforts pour river les épaules de Al Lovelock au matelas. Le combat fut rude dès le début mais l'équipe de Robert ne s'en laissa aucunement imposer.

Dans la deuxième engagement pendant que Cortez était au bas de l'arène Lovelock en profita pour coucher Moquin pour égaliser les chances.

Après 5.17 minutes dans l'engagement décisif Robert se mérita les applaudissements de l'assistance en répliquant coup pour coup à Wee Willie Davis pour finalement se coucher sur lui et lui river les épaules au matelas. C'était la dernière séance de la présente année au Forum, et elle a été couronnée d'un vif succès.

Dans les autres matches à l'affiche Ovila Asselin et Antoine Leone furent disqualifiés pour rudesse après 27 minutes; Les Ryan a eu raison de Dutch Von Schultz après 15 minutes, tandis qu'au lever du rideau Al Tucker et Joe Christie ont annulé.

Jimmie Orlando accepte de jouer pour le Royal sr

Jimmie Orlando, vétéran joueur de défense, a accepté de terminer la saison avec le Royal senior. Orlando avait été remercié de ses services au début de la saison afin que l'instructeur Frank Carlin puisse donner un essai aux jeunes.

Orlando doit s'aligner ce soir à Chicoutimi, alors que les Royaux joueront contre les Saguénéens de Roland Hébert. Dans une autre partie au programme du circuit Slater, le club Ottawa joue à Shawinigan.

Varsity défait le Queen's, 7-3

KINGSTON. — Dans une joute régulière de la ligue de hockey Interuniversitaire, hier, le Varsity a facilement vaincu le Queen's par 7 à 3.

Le Varsity est considéré comme le club le plus dangereux du circuit pour enlever le championnat de la ligue aux Carabins de l'Université de Montréal.

Première période

1—Varsity: Fox (Moore) 15.10
2—Queen's: Robertson (Whitelaw-McKelvey) 18.55
3—Varsity: Kane (Fox-Moore) 19.55
Punitions: Kane (2), Whitelaw, Rogers, Addison.

Deuxième période

4—Queen's: Murray 8.35
5—Varsity: Fox (Moore-Turcott) 13.03
6—Varsity: Vernon (Kane) 14.00
7—Queen's: Murray (Kemp) 17.03
Punitions: Walters (2), Kane, Whitelaw, Arrowsmith, McKelvey.

Troisième période

8—Varsity: Hayes (Turcott) 6.07
9—Varsity: Turcott 9.21
10—Varsity: Turcott (Fox) 18.30
Punition: Fox.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Canadiens 2, Toronto 2
New-York 3 Chicago 5
Détroit 5 Boston 2

Ligue Américaine
Providence 1 Buffalo 4
Hershey 3 Cincinnati 3
Cleveland 4 Pittsburg 2

Ligue Senior
Sherbrooke 4 Valleyfield 1

Ligue Universitaire
Varsity 7 Queen 3

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Toronto à Canadiens

Ligue Américaine
Providence à New Haven
Cincinnati à Indianapolis

Ligue Senior
Royals à Chicoutimi
Ottawa à Shawinigan

Ligue Junior
Nationale vs. Leafs
Canadiens vs. Royals
(Au Forum)
Trois-Rivières à Québec

Ligue Provinciale
Lachine à Joliette
Park Extension vs Abord-à-Plouffe.
(A l'aréna St-Laurent)

CLASSEMENT

Ligue Nationale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Détroit	27	17	7	3	85	62	37
Canadiens	26	10	9	7	62	50	27
Toronto	27	11	11	5	71	66	27
New-York	25	9	10	6	53	64	24
Chicago	27	9	13	5	77	83	23
Boston	28	8	14	6	69	92	22

Ligue Américaine

(Division Est)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Providence	26	15	11	0	106	97	30
Buffalo	27	13	12	2	79	71	28
New Haven	29	12	13	4	79	91	28
Springfield	28	12	13	3	96	97	27
Hershey	26	7	13	6	86	93	20

(Division Ouest)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Cleveland	25	17	3	5	125	74	39
St-Louis	26	14	10	2	94	87	30
Pittsburgh	26	10	10	6	71	67	26
Indianapolis	27	11	12	4	78	76	26
Cincinnati	28	5	19	4	67	118	14

(Joutes d'hier non comprises)

Ligue Senior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Sherbrooke	30	21	8	1	120	83	43
Ottawa	25	13	11	1	103	93	27
Chicoutimi	26	12	12	2	84	96	26
Valleyfield	29	11	15	3	100	100	25
Québec	22	12	9	1	70	62	25
Royals	23	8	11	4	65	66	20
Shawinigan	27	7	18	2	83	125	16

Ligue Junior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadiens	16	14	2	0	83	44	28
Québec	16	11	4	0	83	50	22
National	14	11	3	0	74	30	22
Trois-Rivières	18	10	8	0	70	47	20
Valleyfield	18	4	13	1	43	102	9
Royals	15	2	11	2	34	60	6
Verdun	13	1	11	1	28	86	3

Le Chicago a raison du N.Y.

Les Black Hawks l'emportent par 5 à 3

CHICAGO — Les Black Hawks de Chicago, grâce à une victoire de 5 à 3 remportée sur les Rangers de New York, ici hier soir, sont demeurés en 4e place dans le classement de la ligue Nationale, un point en avant du Boston.

Guidolin a dirigé l'offensive des Hawks avec deux buts, tandis que Prystai, Mosienko et Gaye Stewart ont réussi les autres. Doug Bentley a obtenu deux assistances.

O'Connor, Laprade et Egan ont été les compteurs des Rangers de New York.

Première période

1—Chicago, Prystai (Olmstead, Bentley) 0.36
2—New-York, Laprade (Stanowski) 1.38
3—Chicago, Guidolin (Goldham) 4.34
4—Chicago, Mosienko (Bentley, R. Conacher) 19.54
Punitions: Slowinski, Gadsby, Egan, Kyle.

Deuxième période

5—Chicago, Stewart 2.30
6—New-York, Egan (McLeod, Kaleta) 8.06
Punitions: Gadsby, Goldham, Poile.

Troisième période

7—New-York, O'Connor (Poile, Egan) 4.10
8—Chicago, Guidolin (Gadsby, Nattrass) 13.07
Punitions: Olmstead (2), Kyle (2), O'Connor, Prystai (2), Leswick.

FORUM
CE SOIR à 8.30
Hockey professionnel
TORONTO
vs
CANADIENS
3,100 sièges réservés dans la nouvelle section Terrasse en vente ce matin à 10 heures.
Admission générale: $1.50, $1.25, $1.00
Les billets d'admission générale à $1.00 seront en vente à l'entrée de la rue St-Luc, à 7 p.m.

Cleveland 4, Pittsburgh 2

Première période

1—Cleveland, Kelly (Douglas) 0.46
2—Cleveland, Leswick (Thurier) 3.51
3—Cleveland, Reigle (Thurier, Leswick) 11.42
4—Pittsburgh, Horton (O'Flaherty) 13.03
Punition: Samis.

Deuxième période

5—Pittsburgh, Kemp (Benson, Mathers) 10.45
Punition: Douglas.

Troisième période

6—Cleveland, Kelly (Schultz, Douglas) 18.00
Punitions: Taylor, Kraftcheck, Costello.

CHICAGO, (A.P.) — Joe Krawczak, voltigeur de 18 ans du collège Assumption, a signé un contrat hier avec le club Madison de la classe D.

Buffalo 4, Providence 1

Première période

1—Providence, Laplante (Kapusta, Morris) 19.58
Punitions: Johnson, Laplante.

Deuxième période

2—Buffalo, Pargeter (Pennell) 3.17
3—Buffalo, Lewis (Mackay, Johnson) 8.13
Punition: Liscombe.

Troisième période

4—Buffalo, Meger (DeMarco, Cooper) 12.30
5—Buffalo, Mackay 12.25
Punition: Currie.

Hershey 3, Cincinnati 3

Première période

1—Hershey, Porteous (Mario) 1.27
2—Cincinnati, Lépine (Moore) 9.35
3—Hershey, Brown (Mario, Porteous) 13.21
Punition: Irwin.

Deuxième période

4—Hershey, Lowe (Larson, Bruce) 4.17
Punitions: Mario, Blake, Campeau, Moe, Lépine (majeure), Branigan (majeure).

Troisième période

5—Cincinnati, Lépine (Hebenton, Moore) 0.54
6—Cincinnati, Hebenton (Moore) 7.22
Punition: Bruce.

Le club Lachine défait le Joliette 5 à 3

Le club Lachine s'est superbement rallié dans les dernières minutes de jeu, hier, pour vaincre le Joliette au compte de 5 à 3 dans une joute régulière de la ligue Provinciale, disputée à l'aréna de Lachine.

R. Larivière a enregistré le but gagnant. Bob Morin, St-Martin, Hubert Bourgie et McCully ont été les autres compteurs des vainqueurs. Monette, C. Bourrassa et P. Longpré ont enregistré les buts des perdants. Les deux mêmes clubs en viennent aux prises à Joliette ce soir.

Léo Bourgault est nommé gérant du club Laval

QUEBEC, (C.P.) — Léo Bourgault, ancien joueur de hockey des Canadiens et des Rangers de New-York de la ligue Nationale, a été nommé hier gérant du club de hockey de l'université Laval.

La nouvelle a été annoncée par la direction de l'association athlétique du collège Laval. Un porte-parole de l'université nous apprend que la direction du club Laval est intéressée à faire partie des cadres de la ligue senior interuniversitaire l'hiver prochain.

Cette saison, le club Laval se contentera de jouer une série de parties hors-concours.

Dans la Vieille Capitale

C'est ce soir qu'aura lieu l'inauguration du Colisée

Lorsque deux importantes équipes de hockey inaugureront le nouveau Colisée d'une valeur de $2,500,000 ce sera un véritable cadeau de Noël pour les équipes de Québec, ce soir.

Les As de Québec de la Ligue Senior, et les Citadelles, les représentants de la Vieille Capitale dans la Ligue Junior du Québec, se rencontreront alors dans une joute hors concours qui marquera l'ouverture officielle du nouveau aréna.

Les joueurs formant les deux clubs et choisis sur chacune des équipes dirigées par les instructeurs Punch Imlach, des As, et Pete Martin, des Citadelles, évolueront devant les amateurs de Québec affamés de hockey, pour la 1ère fois depuis l'incendie qui a détruit l'ancien Colisée, le 15 mars dernier.

Plus de 500 ouvriers travaillent en vue de parachever la première partie qui sera prête pour l'inauguration de ce soir. On a déjà étendu une mince couche de glace sur le rond dont les dimensions sont de 85 pieds par 200. Huit rangées de loges permanentes et un nombre suffisant de sièges de promenade temporaires ont été installés pour accommoder environ 8,000 spectateurs à cette joute.

Capacité de 11,900 sièges

La construction de cet édifice moderne, commencée le 10 juin, sera terminée le printemps prochain. Il n'a suffi que de 154 jours d'ouvrage pour préparer convenablement l'aréna pour cette première joute.

Lorsqu'il sera terminé, le colisée, sans colonne pouvant obstruer la vue, pourra asseoir 11,900 personnes et contenir plus de 2,000 personnes debout. L'ancien aréna, maintenant reconstruit et appelé le Palais de l'Agriculture, ne contenait que 5,162 sièges.

Le Palais, sur le terrain de l'Exposition provinciale, servira d'aréna comme centre de boxe et de lutte et de salle de patinage à roulettes.

Lorsque l'ancien aréna fut détruit, plusieurs amateurs de hockey crurent que l'incendie avait apporté la malchance pour les équipes locales. Les As, qui perdirent tout leur équipement dans l'incendie, furent éliminés par le S.-François de Sherbrooke en quarts de finale qui commencèrent la journée suivante de l'incendie.

Les Citadelles furent défaits dans la finale de la J.A.H.A. par le Royal, de Montréal champions de la Coupe Memorial.

Cette année, les As ont gagné 5 de leurs 9 parties à l'extérieur, cinq à Jonquière, deux à S.-Joseph d'Alma et une à Chicoutimi et une à Shawinigan. Les Citadelles ont joué leurs trois parties locales à Victoriaville et les ont gagnées toutes trois.

Les deux équipes joueront maintenant leurs éparties locales à Québec.

Les Citadelles joueront leur première partie régulière à Québec contre les Reds de Trois-Rivières, demain soir. Les As affronteront les Sénateurs d'Ottawa dans leur première joute de l'année au Colisée, le 22 décembre.

Détroit gagne et augmente son avance en 1ère position

BOSTON, (CP)—Les Red Wings de Détroit ont remporté un triomphe de 5 à 2 sur les Bruins de Boston ici hier soir, devant une foule de 10,116 amateurs de hockey. En vertu de ce triomphe, les Red Wings ont maintenant une avance de 10 points en 1ère position sur les Leafs de Toronto et les Canadiens qui ont annulé au compte de 2 à 2.

Deux des cinq buts du Détroit ont été enregistrés alors qu'ils avaient un avantage numérique. Ted Lindsay a compté un but et fourni une assistance pour porter à 32 son total de points depuis le début de la saison. Le but de Lindsay était son 14e de la saison. Lindsay est en tête des compteurs de la ligue Nationale.

Red Kelly, Joe Carveth et Sid Abel ont été les autres compteurs du Détroit, tandis que Gordon Howe a obtenu deux assistances. Ronnie Peirson a réussi les deux seuls buts des Bruins, alors que Paul Ronty a fourni une assistance sur chaque but.

DETROIT. — Buts, Lumley; défenses, Kelly, Stewart; centre, Abel; ailes, Howe, Lindsay; subs, McFadden, Pavelich, Peters, Martin, Reise, Fogolin, Gee, McNab, Carveth, Couture, Black.

BOSTON. — Buts, Gélineau; défenses, Quackenbush, Crawford; centre, Ronty; ailes, Peirson, Smith; subs, Schmidt, Harrison, Toppazzini, Henderson, Flaman, Kryzanowski, Dumart, Bettio, Maloney, Kullman.

Arbitre: Butch Keeling; juges des lignes, Sam Babcock et Bill Scherr.

Première période

1—Boston: Peirson (Ronty) 0.19
2—Boston: Peirson (Ronty-Kryzanowski) 7.33
3—Détroit: Kelly (Abel) 10.27
Punitions: Smith, Stewart (2), Couture.

Deuxième période

4—Détroit: McFadden (Pavelich-Reise) 6.06
5—Détroit: Carveth (Lindsay) 9.08
Punitions: Flaman, Howe (2), Harrison, Reise, Schmidt.

Troisième période

6—Détroit: Abel (Howe-Reise) 2.56
7—Détroit: Lindsay (Howe) 19.13
Aucune punition.

Grâce à Planche, Sherbrooke a raison du Valleyfield par 4 à 1

VALLEYFIELD, (C.P.) — Le St-François de Sherbrooke, habilement géré par Ivan Dugré, a profité d'une victoire de 4 à 1 aux dépens des Braves de Valleyfield, ici hier soir, pour augmenter son avance en première position dans le classement de la ligue de hockey senior du Québec.

Le Sherbrooke a maintenant un total de 43 points à son crédit, soit 16 de plus que les Senators d'Ottawa qui étaient inactifs.

Jimmie Planche, le deuxième meilleur compteur du Sherbrooke, a été en vedettte hier soir avec deux buts et une assistance pour diriger l'offensive des vainqueurs. Fernand Gladu et Ray Barry ont été les autres compteurs du Sherbrooke.

Un but compté par Larry Kwong six minutes avant la fin de la partie a privé Paul Leclerc d'un blanchissage.

SHERBROOKE. — Buts, Leclerc; défenses, Goupille, Labrie; centre, Côté; ailes, Gladu, Jeanet; subs, Heindl, Barry, Planche, McAtee; Carnegie, Sinclair, Préfontaine, Filion, Bush, Deschênes.

VALLEYFIELD. — Buts, R. Bessette; défenses, Ernst, Franklin; centre, Irvine; ailes, Kwong, Schmidt; subs, Dutchak, Joannette, Corriveau, Toohy, Cyr, Généreux, Mayer, Blake.

Arbitres: Ernie Mundey et Pean Bennett.

Première période

1—Sherbrooke: Planche (Sinclair-Bush) 11.26
Punitions: Barry, Sinclair, Dutchak, Carnegie, Toohy.

Deuxième période

2—Sherbrooke: Planche 5.30
3—Sherbrooke: Gladu (McAtee-Planche) 13.30
Aucune punition.

Troisième période

4—Sherbrooke: Barry (Préfontaine) 2.25
5—Valleyfield: Kwong (Irvine) 14.18
Punitions: Bush, Vinet.

CIGARETTES
EXPORT "A"
(avec bout à filtre)
en paquets de 20
en boites métalliques de 50

VERSEZ UN PEU CHAQUE SEMAINE
OUVREZ un COMPTE chez Grover's
COMPTANT OU CREDIT MEME PRIX
VETEMENTS MERCERIES . . . CHAPEAUX

Eddie Stanky et A. Dark sont échangés aux Giants

En retour les Braves obtiennent Gordon, Marshall, Webb et Kerr

NEW-YORK, (U.P.) — Une importante transaction a été bâclée hier dans les Majeures. En effet, les Giants de New-York, de la ligue Nationale, ont obtenu le deuxième but Eddie Stanky et l'arrêt-court Alvin Dark des Braves de Boston du même circuit. En retour, les Bostonnais ont fait l'acquisition du troisième but et redoutable cogneur Sid Gordon, du voltigeur Willard Marshall, de l'arrêt-court Buddy Kerr et du lanceur Sam Webb. Cet échange de joueurs est le plus considérable depuis la dernière grande guerre. Aucune somme d'argent n'a été déboursée par les clubs.

En obtenant Stanky et Dark, les Giants font l'acquisition de deux joueurs d'intérieur très combatifs qui excellent sur la défensive et au bâton. Stanky n'est pas un cogneur aussi régulier que Dark, mais il sait frapper en temps opportun et se mériter une quantité de buts sur balles au cours d'une saison.

Par contre, les Bostonnais se sont renforcés en faisant l'acquisition de Gordon et Marshall, deux cogneurs de longue distance qui sont redoutés des lanceurs adversaires.

Stanky, âgé de 32 ans, retourne donc avec son acien gérant Léo Durocher. On sait que Stanky n'avait pas beaucoup Durocher en estime lorsqu'il fut échangé aux Braves au printemps 1948 dans une transaction de $200,000. A son arrivée avec les Braves, Stanky avait déclaré à ses nouveaux patrons que Durocher "lui avait donné un coup de poignard au dos", une expressiown signifiant qu'il n'avait pas obtenu justice.

Ed Stanky

Durocher a toujours eu une certaine admiration pour Stanky. Une fois la transaction terminée entre les Giants et les Braves, Durocher a déclaré ce qui suit : "En échangeant Gordon et Marshall nous perdons de la puissance au bâton, mais par contre nous avons un champ intérieur plus combatif avec Stanky et Dark".

Stanky est combatif

Si Stanky ne ressent plus de douleurs à sa cheville fracturé en 1948 il sera en mesure d'aider la cause des Giants. "Vous pouvez avoir neuf joueurs de deuxième but sur votre club, mais aucun aussi courageux que Stanky" de dire Durocher.

Stanky n'est pas un frappeur de circuits, mais il est régulier. C'est le cogneur par excellence pour commencer un alignement. En 1949 avec les Braves, Stanky a été gratifié de 113 buts sur balles. Il a compté 90 points, conservé une moyenne de .285 en 138 joutes et fait produire un total de 42 points.

Dark a été choisi la recrue de l'année en 1948. Il a frappé pour une moyenne de .322 au bâton Il s'est révélé un as sur la défensive, grâce aux conseils de Stanky. Cet été, Dark a conservé une moyenne de .276 au bâton seulement. Cependant, Durocher lui prévoit une fructueuse saison en 1950.

Southworth est satisfait

En autant qu'il est concerné, Billy Southworth, gérant des Braves, est satisfait. "Nous avions un besoin urgent de deux redoutables cogneurs. Kerr pourra remplacer Dark selon Southworth. Gordon n'est pas un rapide coureur, mais il a de la puissance au marbre. En 1949, il a conservé une moyenne de .284 au bâton, frappé 26 circuits et fait compter 90 points. Marshall manque un peu de combativité. Avec les Giants cet été, Marshall a frappé pour .307. Il a cogné 12 circuits et fait produire 70 points.

C'est l'intention de Southworth de former son champ extérieur en 1950 avec Gordon, Marshall et Sam Jethroe, porte-couleurs des Royaux de Montréal en 1949.

Kerr n'est pas un défonceur de clôture, mais c'est un as sur la défensive. En 1946 et 1947, il a joué 68 parties consécutives sans commettre une seule erreur. Il a frappé seulement pour .209 cet été avec les Giants.

Webb a commencé la saison 1949 avec les petits Giants de Jersey City pour ensuite terminer avec les Giants de New York. Avec ce dernier club, il a remporté une victoire et subi une défaite.

A tout événement, s'il faut en croire Durocher et Billy Southworth, la transaction mettant en vedette Stanky, Dark, Gordon, Marshall, Webb et Kerr sera avantageuse aux deux clubs concernés.

Roimond est favori

LONDRES, 14. (A.P.) — Roimond, un cheval de neuf ans appartenant à Lord Bicester, a été fait favori des livres d'hiver aujourd'hui pour le Grand Steeplechase National. Cette classique sera courue à Aintree le 25 mars. Les inscriptions seront closes la première semaine de janvier.

Roimond a été côté à 18 pour 1 par Douglas Stuart, un bookmaker de Londres. Monaveen, appartenant à la princesse Elisabeth et la reine, est l'un des quatre chevaux coté à 20 pour 1. Les autres sont Royal Mount, Astra et Colored School Boy.

Majeski avec les White Sox

NEW-YORK, (U.P.) — Les White Sox de Chicago de la ligue Américaine ont annoncé hier l'échange du lanceur Ed Klieman aux Athletics de Philadelphie pour le troisième but Hank Majeski. Aucune somme d'argent n'a été versée dans cette transaction.

Klieman a gagné deux joutes et subi aucune défaite en 1949. Klieman aurait connu une meilleure saison n'eut été d'une opération au genou.

Majeski a conservé une moyenne de .277 au bâton en 114 parties.

Pete Jotkus se distingue pour le club Tétrault

Lors du dernier programme de la ligue de hockey Bienfaisance, les Pompiers ont fait match nul avec le Giroux & Frères, 3 à 3, tandis que le Tétrault a eu raison des Chevaliers de Colomb par 6 à 2.

Tracey, Bourcier, Jotkus et Tomalty ont brillé pour le Tétrault.

PREMIERE PERIODE

1—Giroux Frères: Landreville (McNicholl-David) 4.47
2—Pompiers: Pilon (Delorimier) ... 7.05
3—Giroux Frères: B. Davies (Ranger-Purdie) 13.04
Punition: Kerr.

DEUXIEME PERIODE

4—Pompiers: Mercier (Bourque-Pilon) 9.26
5—Pompiers: Babarino (Tremblay-Wright) 14.36
6—Giroux Frères: McNicholl (David-Purdie) 19.08
Punitions: Blanchard, Aumais, Wright.

PREMIERE PERIODE

1—C. de C.: Côté (S.-Laurent) 6.03
2—Tétrault: Tracey Jotkus-Tomalty) 9.53
2—C. de C., P. Grenier (Laforce-Robitaille) 12.04
Punition: Jeanneau.

DEUXIEMME PERIODE

4—Tétrault: Pauzé (Sullivan) 1.32
5—Tétrault: Tracey (Bourcier) 3.15
6—Tétrault: Tracey (Bourcier-Jotkus) 5.46
7—Tétrault: Bourcier (Jotkus) 8.35
8—Tétrault: Sullivan (Tomalty) 15.03
Punitions: S.-Laurent, Bédard.

Trois skieurs français complètent l'école de ski dirigée par Loosli

QUEBEC, (D.N.C.)—"Avec l'arrivée la semaine dernière de trois skieurs français bien connus, nous avons maintenant tous les instructeurs qui feront partie de mon école cet hiver, et j'espère pouvoir ouvrir d'ici deux ou trois jours", a déclaré aujourd'hui Fritz Loosli.

Le directeur de l'école Ski Hawk du Château Frontenac est revenu à Québec la semaine dernière, après avoir donné une série de conférences sur le ski dans les principaux centres de l'est des Etats-Unis.

Comme moniteur-chef, Fritz Loosli aura Lionel Terray, un des meilleurs skieurs de France, en plus d'être un guide de montagne de réputation internationale. C'est sa seconde année à l'école Ski Hawk. Madame Terray, qui a accompagné cette année son mari, est aussi un moniteur d'expérience, et enseignera le ski français aux jeunes filles du club école St-Castin, ainsi qu'aux clients du Château Frontennac. Le troisième frannçais est François Aubert, jeune parisien de 22 ans, qui a aussi une grande expérience dans la technique française, puisqu'il passe ses hivers depuis nombre d'années dans les Alpes. En plus, deux autres instructeurs font partie de l'école. Il s'agit de Steve Kandic, un Yougoslave, qui a joint l'école l'an dernier, et André Tessier de Québec.

Les centres de ski du lac Beauport et de Valcartier sont bien recouverts d'une couche épaisse de neige durcie par la pluie, et avec l'aide d'un peu de neige fraiche, ces deux centres seront en excellente condition pour recevoir les enthousiastes du ski.

Le lac Beauport a une nouveauté à offrir aux skieurs. La côte No 3 est entièrement illuminée les mardi, mercredi et jeudi, et permet de faire du ski le soir.

Valcartier Lodge, qui a été vendu récemment au propriétaire du Chante-Clerc, sera ouvert au public en fin de semaine. Le nouveau chalet ne sera pas terminé avant l'an prochain, mais, en attendant, un excellent restaurant et tous les monte-pentes sont au service des skieurs.

Encouragez vos joueurs favoris en courant une chance de gagner l'un des prix de fin de saison offerts par "Le Canada". Adressez vos coupons comme suit :
CONCOURS "3 ETOILES", JOURNAL "LE CANADA", 5221, RUE DE GASPE, MONTREAL

★ ★ ★

LES TROPHEES DU CONCOURS "TROIS ETOILES" sont dus à l'expertise de

Daoust et Fils Ltée
BIJOUTIERS DIAMANTAIRES

SPECIALISTES EN TROPHEES

Succ. Ouest 397 Ste-CATHERINE O. (coin Bishop) BE. 8684
Bureau-chef 3699 Ste-CATHERINE E. (Près Nicolet) FR. 3149
Succ. Est 348a Ste-CATHERINE E. (près St-Denis) LA. 0642

Catalogue gratuit sur demande

COUPON No 26

CONCOURS "3 ETOILES"

Voici mon choix pour les trois étoiles des Canadiens pour la joute de mercredi, 14 décembre, contre les Maple Leafs de Toronto.

1 .....
2 .....
3 .....
(Signature du concurrent)
(Adresse)

Une dure tâche pour ses joueurs

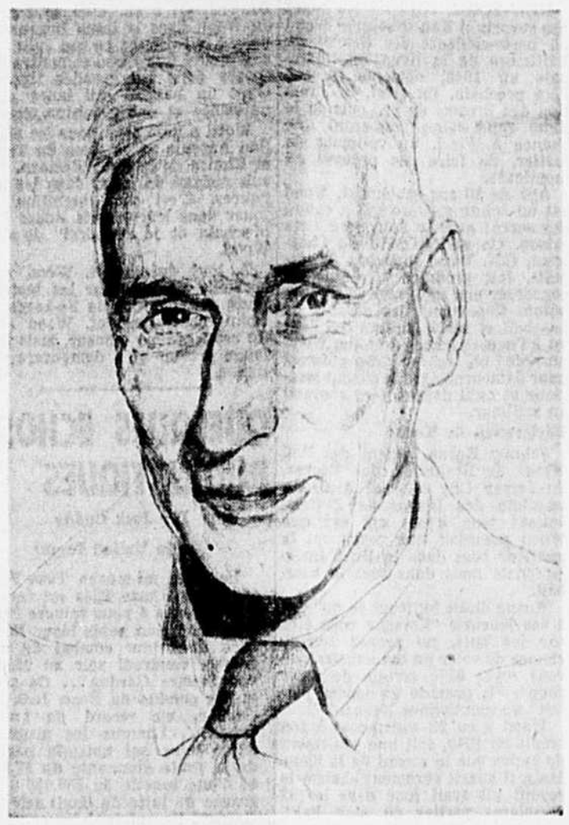

L'on dit souvent que Dick Irvin, des Canadiens, est un gérant pessimiste. L'on ne saurait le blâmer d'avoir une telle attitude, si l'on tient compte du fait que les Habitants doivent jouer 10 parties au cours des prochains 18 jours

Augmentation annuelle de $15,000 accordée au commissaire Chandler

NEW-YORK. (AP) — Le haut commissaire du baseball organisé, A. B. Chandler, a insisté hier pour que le règlement concernant les joueurs mis sous contrat avec boni soit aboli. On sait que la ligue Nationale s'oppose à une telle abolition, tandis que la ligue Américaine est en faveur. Il en reste donc aux ligues mineures de décider si ce règlement doit demeurer en vigueur ou non.

Lors de la convention des mineures à Baltimore au début de décembre, les clubs se sont opposés à l'abolition de ce règlement. Sur un total de 56 votants, 36 étaient en faveur de l'abolition du règlement alors qu'il fallait 45 votes. Chandler demandera aux ligues mineures de voter à nouveau. Selon Chandler, l'abolition du règlement serait dans l'intérêt général du baseball.

Augmentation de salaire à Chandler

Au sujet de Chandler, disons que les 16 clubs majeures lui ont voté une augmentation de salaire de $15,000 par année, à compter de 1950. Le salaire de Chandler jusqu'à l'expiration de son contrat de sept ans comme commissaire le 24 avril 1952 sera donc de $65,000 par année.

En ce qui a trait au règlement concernant les joueurs mis sous contrat avec boni, les experts prétendent que cette fois-ci, les ligues mineures favoriseront l'abolition.

Les magnats ont profité de la journée d'hier pour discuter sur les droits de radiodiffusion et télévision des joutes. Tout indique que la ligue Nationale établiera un bureau radiophonique similaire à celui qui fonctionne dans la ligue ricaine pour recevoir les demandes pour la radiodiffusion pratiquement illimitée des joutes dans toute la Nationale.

Les ligues Majeures ont décidé de bâcler une nouvelle entente avec la fédération nationale des écoles supérieures. Cette entente consiste à mettre sous contrat les écoliers qui n'ont pas encore terminé leurs études. La semaine dernière, les ligues mineures ont demandé que le règlement soit amendé afin que les clubs professionnels puissent mettre sous contrat un écolier dès le début de son année de graduation.

Y aura-t-il des Jeux Olympiques à Helsinki ?

HELSINKI, 14 (A.P.) — Une dispute qui constitue une menace pour les Jeux Olympiques de 1952 à Helsinki a atteint un point culminant aujourd'hui lorsque les socialistes du Conseil civil ont menacé de bloquer les appropriations pour les jeux.

Il y a deux associations athlétiques amateurs à Helsinki, l'Union athlétique des travailleurs et l'Union gymnastique et athlétique de la Finlande (non-travailliste) qui ont coopéré ensemble. La dernière organisation a donné avis l'automne dernier que l'accord de coopération se terminerait à la fin de l'année.

Le parti social-démocrate a discuté la situation et les représentants du parti ont menacé aujourd'hui d'empêcher les appropriations aux Jeux Olympiques du Conseil civil de Helsinki où les travaillistes ont la majorité.

Ortiz défendra son titre contre Dan O'Sullivan

LONDRES, 14, (U.P.) — Danny O'Sullivan de Londres, qui a gagné le championnat poids coq britannique hier soir, refusera un match pour le championnat européen en vue d'accepter un combat pour le championnat mondial contre Manuel Ortiz. Le combat aura lieu le 28 février.

O'Sullivan s'est assuré le titre britannique vacant en battant Teddy Gardner en neuf rounds par mise hors de combat mais aujourd'hui, le gérant Benny Huntman a dit que O'Sullivan "ne prendra part à aucun engagement sérieux avant son combat contre Ortiz".

Les Leafs de Verdun reçoivent le National et le Royal joue contre les Canadiens, à l'Auditorium

La ligue junior poursuivra ses activités avec un programme double régulier, ce soir, à l'Auditorium de Verdun. Dans la première joute à l'affiche les infortunés Leafs de Verdun tenteront de faire oublier le cinglant échec subi contre le National au compte de 13 à 1 au Forum mardi. Le club de la rue Cherrier monte graduellement dans le classement et est évidemment favori pour vaincre les faibles Leafs ce soir.

L'an dernier le Verdun n'a pas remporté une seule victoire de la saison et tout indique que cette année il pourra difficilement triompher une deuxième fois. Il a battu les Braves de Valleyfield 4 à 3 le 27 novembre dernier. Nous doutons que les Leafs puissent de nouveau vaincre le Valleyfield qui semble plus puissant avec l'acquisition du cerbère Ronald Miller et le centre Pat O'Leary des Canadiens. Sylvio Mantha, le pilote des Leafs, ne s'en fait pas cependant. Mes joueurs sont combatifs, de dire Mantha. S'ils continuent d'évoluer avec la même agressivité ils gagneront plusieurs parties après les Fêtes.

Bernard Geoffrion et Bernard Quesnel seront probablement étroitement surveillés ce soir. Geoffrion et Quesnel ont tous deux compté trois buts et obtenu trois assistances dans la joute de mardi.

Le Royal est combattif

Dans la deuxième joute à l'affiche ce soir les Canadiens de Sam Pollock et Billy Reay tentera d'augmenter ou de protéger son avance en première place du circuit alors qu'il affrontera la jeune équipe de Jacques Bélanger, le Royal. Roger Morrissette a été obtenu dans une échange avec le Valleyfield et sera dans les filets des Canadiens ce soir. Morrissette a très bien fait à sa première joute avec son nouveau club dimanche dernier, permettant au Tricolore de vaincre les Reds par 3 à 1 aux Trois-Rivières. Le Royal ne représente pas une équipe trop formidable. Cependant les jeunes joueurs qui forment le club s'améliorent à chaque joute et cette équipe causera de désagréables surprises à plusieurs d'ici la fin.

La joute devant être disputée entre le Trois-Rivières et les Citadelles à Québec ce soir a été remise à demain soir. Ce soir les Citadelles disputeront la victoire aux As de Québec de la ligue senior lors de l'ouverture officielle du nouveau Colisée à Québec.

La direction du circuit nous avise que la petite réunion annuelle du temps des Fêtes qui devait avoir lieu ce soir dans le salon L de l'hôtel Queen, a été remise à lundi soir prochain au même endroit.

Bernard Geoffrion

Messieurs, Conduisez ces Dames

G. ROY, prop.

A LA TRICOTEUSE Coin RACHEL et ST-HUBERT

...si vous voulez

BAS et CHANDAILS tricotés par ELLES pour LES FÊTES

ROUGE JAUNE VERTE ET TOUTES COULEURS DE LAINE

BEE HIVE • MISS CANADA
LAVANDA • CORTICELLI
BOUQUET • KROY

Le Clairon Sportif

par Jean Séguin

La transaction prévue entre les clubs **Braves de Boston** et **Giants de New-York** de la ligue Nationale a finalement été bâclée hier ... Les Giants obtiennent une excellente combinaison au deuxième-but, **Alvin Dark,** arrêt-court des Braves et **Eddie Stanky,** deuxième-but, passent aux Giants ... Stanky rejoindra son ancien patron **Léo Durocher** ... On se souvient que Stanky a quitté les Dodgers du temps que Durocher était pilote du club... Son départ avait causé une surprise dans les cercles de baseball... On rapporte cependant que Stanky et Durocher ont réglé leurs différends à l'amiable depuis ... Les Braves obtiennent **Marshall, Gordon, Webb** et **Kerr des Giants** ... Southworth a fait plusieurs changements à Boston ... Au cours de la deuxième saison le pilote des Braves fut obligé de prendre un long congé à cause de maladie ... On a rapporté dans le temps qu'il existait de la dissention chez les Braves, et les transactions du club cette semaine indiquent que le tout était véridique ...

* * *

Les Braves ont également laissé partir le lanceur **Bill Voiselle... Southworth** compte sur un jeune lanceur du nom de **Roy** (aucun lien de parenté avec le bien connu **Jean-Pierre Roy**) obtenu du Milwaukee pour remplacer Voiselle... Les Athletics de Philadelphie et les Browns de St-Louis ont également bâclé une importante transaction hier... Les **Athletics** ont obtenu **Paul Lehner** et **Paul Dillinger**... Le club de Connie Mack possède un excellent département de lanceurs et avec les nouvelles acquisitions il sera à surveiller dans la course au championnat de l'Américaine en 50'... Les Browns ne semblent pas intéressés à aligner une équipe, même passable, pour la prochaine saison... **Gerry Priddy**, une autre de leurs étoiles, est passé aux Tigers de Détroit dans une autre transaction... Le congrès des ligues majeures semblait devoir être très tranquille cette année à New-York... Cependant toutes ces importantes transactions ont été opérées pratiquement le même jour...

* * *

Bill Talbert, classé le troisième meilleur joueur amateur aux Etats-Unis, prendra part au tournoi invitation de tennis du régiment de **Châteauguay du 1er au 12 février**... Talbert a avisé le président du club **Lucien Laverdure**, qu'il prendrait définitivement part au tournoi à l'intérieur... Plusieurs autres vedettes canadiennes de la raquette seront également invitées... Il y aura des matches en simples et doubles messieurs ... Félicitations à **Pete Morin** et son épouse, qui sont les heureux parents d'un autre garçon, né hier... La mère et l'enfant se portent bien... C'est le deuxième garçon pour la famille Morin ... Le **National** s'affirme de plus en plus comme club à vaincre dans la ligue junior... **Denis Brodeur**, cerbère du National, livrera une lutte serrée chez les gardiens de buts à **Bob Perreault** des Reds de Trois-Rivières ... **Bernard Quesnel** est le joueur le plus amélioré depuis l'an dernier chez les juniors ... L'an dernier Quesnel a été handicapé par une blessure au talon ...

* * *

Rolland Rousseau du National est le joueur le plus âgé du club, ayant célébré son 20e anniversaire de naissance le 8 décembre dernier ... Huit joueurs de la métropole s'alignent pjour le National cette saison ... Ce sont Brodeur, Fildes, Machny, Benoit, Geoffrion, James, Morrison et Burchell ... Rousseau est natif de St-Hyacinthe; ...**Me-Avoy** vient de Edmonton, Alberta ...**Neale Langill** est un citoyen de la capitale canadienne ... **Bernard Quesnel** nous vient de Valleyfield; Jean-Marie Fillion de Thetford Mines; John Allan Smith de Régina; René Pronovost de Shawinigan Falls et Claude Evans, cerbère substitut, de Longueuil... C'est dire que l'Est et l'Ouest du pays sont représentés sur l'équipe, que les amateurs locaux espèrent, conserveront à Montréal la coupe **Memorial**...

* * *

Paul-André Larivée, Paul Saindon et **Jean-Jacques Bernaquez** des Reds de Trois-Rivières sont des produits de la métropole ... Larivée ne jouera pas pour quelque temps souffrant d'une fracture à la main droite ... Les **Braves de Valleyfield** alignent plusieurs jeunes joueurs de 17 et 18 ans tout comme le **Royal** ... **Jimmy Orlando**, vétéran joueur de défense, a accepté les conditions du Royal senior ... Il a été rumeur pendant un certain temps que Orlando porterait les couleurs du Valleyfield du pilote Toe Blake ... Le club Sherbrooke sera difficile à déloger de la première place du circuit senior ... Les Senators d'Ottawa semblent cependant avoir retrouvé leur condition ... Les Rangers ont surpris même la direction du club en fin de semaine dernière, en battant deux fois les puissant Red Wings de Détroit en autant de jours ...

Jim Briscoe est suspendu

WASHINGTON, 14. (U.P.) — La National Boxing Association a suspendu aujourd'hui Jimmie Briscoe, poids mi-moyen de Washington, pour une période de six mois "pour son propre bien".

La N.B.A. a agi à la demande de la Commission de boxe du district de Columbia dont le médecin a demandé un repos de six mois pour Briscoe et qu'un examen médical soit exigé avant qu'il ne combatte de nouveau.

Gerry Priddy passe au Détroit moyennant Kretlow et $100,000

NEW-YORK, (U.P.) — Les transactions sont nombreuses ces jours-ci dans le baseball majeur. Les Tigers de Détroit et les Browns de St-Louis ont bâclé un échange important hier. En effet, les Tigers dirigés par Red Rolfe, ont fait l'acquisition du brillant deuxième but Gerry Priddy, des Browns de St-Louis. En retour, ces derniers ont obtenu le lanceur Lou Kretlow et une somme d'argent de $10,000, environ.

Priddy est reconnu comme l'un des meilleurs deuxième but du baseball majeur. Les Tigers n'ont pu trouver un deuxième but de calibre depuis que Eddie Mayo s'est retiré. En Priddy, Rolfe a trouvé la solution pour combler la perte de Mayo.

En 145 joutes cet été, Priddy a conservé une moyenne de .290 au bâton. C'est un excellent joueur défensivement. Cependant, les Browns ont fait une acquisition considérable en Kretlow.

Billy Evans, gérant général des Tigers de Détroit a laissé entendre qu'il perdait le lanceur possédant le meilleur bras en envoyant Kretlow au St-Louis. Kretlow n'a pas fourni le rendement que l'on espérait de lui en 1949, mais Evans est d'avis qu'il saura se faire valoir en 1950. "Il est encore très jeune et il promet beaucoup" de dire Evans. Ce dernier ne sait pas quelle somme d'argent la direction du Détroit dut verser pour obtenir Priddy, car ce n'est pas dans les habitudes du propriétaire Walter Briggs de faire de telles révélations.

22 victoires avec Williamsport

A maintes reprises en 1949, Kretlow fut utilisé en relève. Il a figuré dans 25 parties, en gagnant trois et subissant deux défaites. L'année précédente avec le Williamsport, un club-ferme du Détroit qui fait partie des cadres de la ligue Eastern, Kretlow avait remporté 22 victoires. Il avait établi un record dans les retraits sur des "strikes".

Kretlow a joué quelques parties pour le Buffalo de la ligue Internationale. Après que Kretlow eut été licencié des forces armées américaines en 1946, les Browns et les Tigers l'approchèrent. Les Browns lui avaient offert un boni de $25,000 pour le mettre sous contrat, mais les Tigers réussirent à l'obtenir en lui accordant un boni de $35,000.

Priddy a fait ses débuts dans les grandes ligues en 1941 aux côtés de Phil Rizzuto avec les Yankees de New-York. Priddy ne put déloger Joe Gordon du deuxième sac et les Yanks décidèrent de le vendre aux Browns, club avec lequel il se distingua. Priddy est le deuxième joueur-étoile des Browns a être vendu en moins de 24 heures.

On sait que les Browns ont vendu le fameux troisième but Bob Dillinger aux Athletics de Philadelphie pour un montant de $100,000 et quatre joueurs.

André Corriveau a rejoint Côté en tête des compteurs

Les dernières statistiques de la ligue de hockey senior du Québec (joute d'hier soir non comprise) révèlent que le jeune André Corriveau, des Braves de Valleyfield, a maintenant rejoint Adjutor Côté du Sherbrooke en tête des compteurs.

Ces deux joueurs ont chacun participé à 45 points depuis le début de la saison. Côté a 20 buts et 25 assistances, tandis que Corriveau a compté 18 buts et fourni 27 assitances.

Ralph Buchanan, des Cataractes de Shawinigan Falls, occupe la troisième place avec 17 buts et 27 assistances pour un total de 44 points tandis que Kitoute Joennette, du Valleyfield, détient la quatrième position avec 11 buts et 29 assistances pour 40 points. Eddie Emberg est le meilleur compteur du Ottawa avec 36 points, tandis que Gerry Cabana mène les joueurs du Chicoutimi avec 34 points. Herbie Carnegie est en tête des compteurs des As de Québec avec 31 points.

Fait à noter, aucun joueur du Royal figure parmi les 15 meilleurs compteurs du circuit Slater.

Les meilleurs:

	B.	A.	P.
Côté, Sherbrooke	20	25	45
Corriveau, Valleyfield	18	27	45
Buchanan, Shawinigan	17	27	44
Joanette, Valleyfield	11	29	40
Planche, Sherbrooke	15	22	37
Carthy, Shawinigan	16	20	36
Emberg, Ottawa	13	21	34
Cabana, Chicoutimi	10	22	32
H. Carnegie, Québec	15	16	31
Barry, Sherbrooke	9	21	30
Smith, Ottawa	14	15	29
Gaudrault, Québec	13	16	29
Tremblay, Ottawa	9	17	26
Bisaillon, Valleyfield	13	12	25
Filion, Sherbrooke	12	13	25

Cincinnati obtient Klein et R. Northey

Les Reds doivent donner le voltigeur Harry Walker aux Cardinals

NEW-YORK, (U.P.) — Les Reds de Cincinnati ont réussi à obtenir le deuxième but Lou Klein et le voltigeur Ron Northey hier. La direction des Reds a du donner en retour au Cardinals de St-Louis le voltigeur Harry (The Hat) Walker, un jeune frère de Dixie, ex-joueur du Brooklyn et du Pittsburgh, maintenant gérant des Crackers d'Atlanta de la Southern Association.

Walker a conservé une moyenne de .300 au bâton cet été avec les Cubs de Chicago et les Reds de Cincinnati. En 1947, il remporta le championnat des frappeurs de la ligue Nationale en conservant un pourcentage de .363 au bâton avec les Phillies de Philadelphie.

Cet été, Northern a frappé pour .260 en 90 joutes, tandis que Klein, un ex-déserteur du baseball organisé au Mexique, a frappé pour .219 seulement en 58 joutes.

LE ROI DE LA CHEMISE
DEMANDE
3 VENDEURS D'EXPÉRIENCE
S'adresser à
2119 EST, RUE MONT-ROYAL
M. GERARD CLEMENT, propriétaire

Assurez son confort...des mois d'avance!

5 porte-lames Gillette

Quel beau cadeau!

CONTIENT 5 PORTE-LAMES GILLETTE DE 10 LAMES
50 LAMES BLEUES Gillette
$2.50
Emballage spécial pour les Fêtes

● Voici un cadeau qui touchera vraiment la corde sensible chez tous les hommes. C'est avec les lames Bleues Gillette que l'on se rase le mieux et le plus agréablement, et le porte-lames Gillette fait un jeu du changement de lame. Un coup de pouce et Zip ... voilà une lame toute développée, prête à servir dans n'importe quel rasoir Gillette. Avec un tel cadeau, se faire la barbe devient un plaisir.

Change la lame en un clin d'oeil

Autres ensembles Gillette — $1.32 à $5.00

Nos sélections aujourd'hui

(par United Press)

Le meilleur pari : Justice.
Le meilleur "outsider": Olio.
Le meilleur "parlay": Ichabod et Town Man.

Tropical Park

1—Olio, Tomsive, Happy West.
2—Blue Rose, Afterwards, Regal Glad.
3—Netherby, Sweet Orphan, Billman.
4—Ichabod, Preoccupy, Knight's Gift.
5—Justice, Bundlrab, Gallalad.
6—Punchestown, Highbinder, Transfluent.
7—First Draft, Hunter F., Menever.
8—King Eric, Adlibit, War Page.
Le meilleur: JUSTICE.

Tanforan

1—Rico Royal, Sporran, Blue Brook.
2—Northland, Ripple Over, Heart Solo.
3—Irish Horn, Nickey Girl, Ah-Ba's Glory.
4—Chat's Chow, Recitation, Heezdark.
5—Cara Dura, Supply Me, High Agent.
6—Primus W., Cracks, Miguel.
7—Cliff House, Sonreido, Equistride.
8—Barqual, Cromart, Holly Time.
Le meilleur: CLIFF HOUSE.

Charlestown

1—Pete's Gold, Eire, Frank's Moose.
2—Quick News, Red Banker, Need Luck.
3—Peace Theatre, Ned's Polly, Bustacle.
4—Count On, Galaxy, Mr. D.
5—Ethelspick, Simon Pure, Pictura.
6—Cape Cod Jr., Sandlot, Eagle Speed.
7—Biltrite, Rough Ordy, African Sunray.
8—Let Me Thru, War Dressing, Perhaps.
Le meilleur: PEACE THEATRE.

Fair Grounds

1—Outbound Jr., Whataday, Chipamink.
2—Hyead, Sax Bee, Double Ace.
3—Nipigon, Tom Comic, Bold Star.
4—Benaddi, Rotate, Our Birthday.
5—Sgt. Brown, Gray Chief, Ring Neck.
6—Billcella, Watch Susan, Banovina.
7—Town Man, Sutton Place, Shasta Turban.
8—Cherokee V., Ginny's Pride, Lucky Champ.
Le meilleur: BILLCELLA.

LES INSCRITS

(Par la United Press)

Fair Grounds

Temps nuageux, piste lourde
Départ à 2 h. 45.

1ère COURSE. — $900, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Outbound Jr. 114 Papa Noel 107
Alito 112 Sweet Hope 104
Bright Argosy 118 Bernzie 106
Private Joe 112 Islam Prince 112
Scotlyn 110 Queen Jody 109
Whataday 109 Easy Ace 109
Chipamink 118 Blob Jr. 104
Cherokaid 107 Chilaboy 115

2e COURSE. — $900, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Flagshifter 107 Carysfort 115
Better Times 109 Double Ace 109
Justasnack 102 Sax Bee 105
Rishore 110 Invermark Girl 109
Hyead 112 Bill G. 110
Little Jan 107 Meadow Dan 109
Watchful Eye 107 Helens Honey 106
Pompagle 112 Colonel Jack 109

3e COURSE. — $1,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.
Kittys Clown 114 Cloverland Boy 115
Grandma G. 116 Battling Vixen 111
Bold Star 107 Kind Marie 111
Restless Ruth 106 Fana G. 111
Tom Comic 114 Think So 110
Deltoid 111 Nipigon 106
Border Mack 113

4e COURSE. — $900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.
Helene 109 Our Birthday 115
Swift Fashion 107 Batchs Girl 108
Darby Dimout 110 Rotate 109
Micky Q. 112 Alemannia 112
Benaddi 107 Chockablock 115
Sun Bound 112 Montree 112
Jumpsie 109

5e COURSE. — $1,300, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Dick Stickney 106 Medal Time 114
Ring Neck 111 Irish Wash 114
Sgt. Brown 114 Big Ditch 111
Gray Chief 120

6e COURSE. — $1,500, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.
Billcella 115 Sunsation 112
Banovina 111 Knights Hill 105
Watch Susan 105 Whirl Thru 107
Frost Bitten 114

7e COURSE. — $900, à réclamer, 3 ans et plus, 1⅛ mille.
Sutton Place 112 Our Pick 111
Shasta Turban 121 StLouisan 112
Ettenan S. 112 Roy Jay 112
Town Man 111

8e COURSE. — $900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.
Old Bet 109 Singular 118
Yankee Captain 116 Ginnys Pride 108
Sandslinger 105 Cherokee V. 108
Lucky Champ 112 Cancellation 108
Gay Legend 115 Madie L. 104
Silver Spy 107 Idle Hero 110
Arrow Rock 107

Tanforan

Temps nuageux. Piste rapide.
Départ à 4 h.

1ère COURSE. — $2,000, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.
Rico Royal 112 Bustom House 117
Filian Bond 117 Wind-Call 120
Ensemble 117 Sporran 120
Que Z 117 Sierra Brooks 115
Good Order 112 Safrano 120
Blue Brook 115 Sir Tock 120
Battle Powder 115 Vinokah 115
My Kitty 112

2e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Muriel Alice 115 Ripple Over 118
Hollycita 112 Little Cal 113
Hunters Girl 110 Royal Kay 107
Camber 107 Hicanfly 113
Northland 118 Lucky Jasper 118
CCannon 113 Laurellew 113
Powrie 113 Beau Listo 118
Wired Music 110

3e COURSE. — $2,000, à réclamer, 2 ans, 1 mille et 70 verges.
Nickel Girl 112 Perfect Sweep 115
Irish Horn 109 Ah-Ba's Glory 104
Over Run 115 Baby Dodger 109
Dist. Attorney 115 Ruvern 112

4e COURSE. — $2,000, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.
Callmedear 112 Heezdark 112
Recitation 109 Chats Chow 107
Patty M 104 Fair O'Doon 115
Bust Out 112 Whang Bang 112
Sunny Toots 110 U CaCil It 109
Demra 112

5e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Cara Dura 122 Moaula 114
Inlight 114 Snoper Man 113
Tapadero 119 High Agent 117
Valdina Ripple 117 Lady Lassator 114
Remnoy 116 Last Drink 111
Piccadilly 114 Pyramid 111
Supply Me 114 Come Sunup 114

6e COURSE. — $2,000, allocations, 3 ans et plus, 6 furlongs.
[illegible] 112 Miguel 111
Girlaway 111 Primus W 117
Jack Snooper 112 Cracks 114
Patrol Judge 114 Timber Bud 117
Cuffie 114 Test Passer 112
Sotagal 111

7e COURSE. — $2,000, allocations, 2 ans, 6 furlongs.
Sonreido 115 Acid Anne 103
Equistride 111 aCliff House 114
aNeckline 112 Hen Sprig 109
Challali 108
a—Entrée M. E. Berry et W. G. Gilmore.

8e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans, élevés en Californie, 1 1/16 mille.
Barqual 115 Holly Time 120
Miss Tapper 110 Pure Luck 113
Cromart 115 Racy Fly 110
Louisa 113 Fair Land 115
Pretext 115

Charlestown

Temps nuageux. Piste boueuse.
Départ à 1 h.

1ère COURSE. — $1,000, à réclamer, 3 ans et plus, environ 4½ furlongs.
Pete's Gold 111 First Crack 111
Eire 114 Little Alice 113
King's Guard 116 Cedar Bunnie 113
Lowery Sky 111 Sky Due 111
Frank's Moose 114 Latimer 114
Spread Wings 114 Dolly's Image 116
Ringside Table 113

2e COURSE. — $1,000, à réclamer, 3 ans et plus, environ 4½ furlongs.
Spooky-Time 116 Kitty Kilts 111
Reigh Star 119 Blue Baggage 111
Quick News 114 Wily 116
Need Luck 119 Tap Lightly 117
Dram 111 Falsely 114
James M Curley 111 Sparkling Blue 119
Red Banker 111

3e COURSE. — $800, à réclamer, 2 ans, environ 6 furlongs.
Jubilant 105 Strabane 105
Peace Theatre 113 Sweet Ace 110
Gerokee 119 More Chance 110
Beloved Miss 105 Phantom Jinks 111
Bustable 108 Chal-Glas 108
Ned's Polly 111 Swirlator 110
Ingy 108 Double Thistle 113

4e COURSE. — $800, à réclamer, 3 ans et plus, environ 7 furlongs.
Ramdob Jest 115 Dorty Larkmead 107
Larkmead Lass 110 Galaxy 115
Count On 113 Mr D 107
Stanley 112 Mabuhy 118
Cambridge Fair 109 Demaris 104
Dot A 107 Radeo 112
NNedlon 104 Miss Briarlet 109

5e COURSE. — $1,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.
Liquidator 109 Pictura 111
Winged Heels 120 Pictura 111
Vinita Sickle 114 Ethelspick 104
Carolina Boy 114 Mirage 117
Harv Aethel 109 Brown Appell 115
Veteran 109 Wardun 109
Simon Pure 117 Whizz Happy 117
Stinging Sam 109

6e COURSE. — $1,200, allocations, 3 ans, environ 7 furlongs.
Mi Scandal 111 Frist Boston 112
Whirl-A-Bit 108 Mr. Syracuse 109
Handy Man 112 Eagle Speed 109
Cape Cod 112 Sandlot 106
Arch Boy 112 Barolo 112

7e COURSE. — $1,200, allocations, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.
Bullhead 117 African Sunray 117
Marion Clarke 112 Ataman 109
High Hunch 109 The Barber 112
High Cantle 118 Lock Control 115
Cape Hatteras 109 aIdle Mr 112
Rough Ordy 117 aHoney Ethel 109
a—Entrée Archer-Creswell.

8e COURSE. — $1,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1⅛ mille.
Pete's Playmate 116 Count J. L. 110
Let Me Thru 116 Market Day 113
Perhaps 113 Sir Toro 110
Jacopoly 113 Rich Reigh 113
Max Town 116 Big Moose 110
Hard Reno 115 Wee Clootie 110

Tropical Park

Temps clair, piste rapide
Départ à 1 h. 30

1ère COURSE. — $1,800, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Olio 110 Miss Haste 108
Tiger Nip 112 Tally 105
Happy West 108 Mess Boy 110
Bold Verse 112 Center Piece 105
Tomsive 122 Blue Fedora 117
Sir Sweep 120

2e COURSE. — $1,900, 2 ans, 6 furlongs.
St Brides 118 Amachance 113
Bonnie World 111 Raidicat 118
Dagger Point 118 Espionne 118
Blue Rose 113 Lutza 113
Easy Chop 118 Lady Kelzin 118
Silk Moire 113 Mary Grace 113
Afterwards 118 Beach Beauty 118
Regal Glad 113 Set Free 113

3e COURSE. — $1,900, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.
Sir Hal 103 Roughouse 108
aNetherby 116 Rhoda Beth 108
Assassinator 114 Billman 113
Restless Wave 115 Sweet Orphan 113
aEternal Flight 107 Social Side 108
a—Entrée Ecurie Jerry McCarthy.

4e COURSE. — $1,900, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Preoccupy 104 Weeping Willow 106
He Could 117 French Town 106
Mr Manners 105 Quick Reort 109
Knight's Gift 111 Wee Hal 113
Ichabod 112 Hard Held 108

5e COURSE. — $1,900, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Compassion 103 Wright Angel 108
Flaming Bush 111 Bundlrab 101
Easy Al 117 Concrete 109
Gallalad 112 Justice 122
Happy Smiles 114 Chicle II 114
Zanella 110

6e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.
Quixotic 112 Punchestown 113
Hook Up 114 Transfluent 113
Head An' Tell 109 Peter B 115
Highbinder 109 Floating 107
Nassau 114 Cherish 112

7e COURSE. — $1,900, à réclamer, 4 ans et plus, environ 1¼ mille.
Mr Happy 114 Mauxdeaux 109
Empujon 111 Seersucker 113
First Draft 115 Rockwood Lou 114
Hunter F. 114 Embrace 117
Menever 115

8e COURSE. — $1,800, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.
aPic-On-Me 110 Brogden 113
Wamego 117 War Page 108
King Eric 113 Ring and Run 113
aWrightstown 108 Reighaway 113
Unabridged 118 aSilver Clad 108
cKentmere Miss 109 bAdlibit 108
Lands End 113 Blue Gem 112
cJetpropelled 113 Karakorum 115
a—Entrée Kathryn Vain et H. Thorpe.
b—Entrée W. Charles Jr. et Ecurie Trio.
c—Entrée Mme P. Morris et B. Stewart.

A nos lecteurs

De nombreux lecteurs du "Canada" ne peuvent se le procurer régulièrement tous les matins. Pour ne pas être déçu, retenez votre exemplaire auprès de votre dépositaire.

L'Immaculée garde la première place

En vertu de sa joute nulle, 3 à 3, avec le Champêtre, samedi soir dernier, l'Immaculée-Conception s'est maintenu en première position de la ligue Laurentienne Junior. Dans cette joute qui a été sans contredit la plus contestée de la saison, l'offensive des deux clubs fonctionnera à merveille mais la brillante tenue des cerbères Brunt et Monette les priva d'une quantité de points.

Première période
1—Champêtre: Marquis 5.35
Punitions: Roy, Marquis, Desmarais, Bellemare, Birtz.

Deuxième période
2—Im.-Conc.: Laframboise (Desautels, Richard) 8.49
3—Imm.-Conc.: M. Trottier (Ricard, Y. Trottier) 9.46
4—Champêtre: Paquet (Reid) 9.15
5—Imm.-Conc.: Bazinet (Laliberté, Cadieux) 14.20

Troisième période
6—Champêtre: Legault (Marquis, Myles) 2.10

S.-Philipe défait Mt-Royal

Dans l'autre joute, le St-Philippe remporta la victoire au compte de 7 à 1 sur le Mont-Royal. Ce gain a permis au St-Philippe de monter en deuxième position, un point en avant du Champêtre et seulement un point de l'Immaculée. Fait assez étrange dans cette joute, tous les points des vainqueurs ont été comptés par la même ligne d'attaque composée de Saraceno, Maillé et R. Aubin.

Première période
1.—S.-Philippe: Aubin (Maillé) 1.12
2—Mt-Royal: Bowman (Dixon) 6.54
3—S.-Philippe: Aubin (Maillé, Saraceno) 11.00
Punitions: McCracken, Buner, Forest, Jackson.

Deuxième période
4—S.-Philippe: Saraceno (Aubin) 5.45
5—S.-Philippe: Maillé (Saraceno, DeLucas) 6.00
6—S.-Philippe: Maillé (Saraceno) 9.26
Punitions: Ménard, McManus, DeLuca, Lalonde (2), Jackson.

Troisième période
7—S.-Philippe: Aubin (Saraceno) 10.27
8—S.-Philippe: Aubin (Saraceno) 15.40
Punitions: Ménard, Lalonde, Forest, Jackson, Dixon, Onash, Ouellette.

Le voltigeur K. Wood serait converti en lanceur en 1950

NEW-YORK. (UP) — Ne soyez pas surpris si Ken (Shotgun) Wood un porte-couleurs des Orioles de Baltimore de la ligue Internationale en 1949, devienne lanceur l'été prochain. En effet, la direction des Browns de St-Louis de la ligue Américaine donneront une chance à Wood, un voltigeur de métier, de faire ses preuves au monticule.

Agé de 25 ans seulement, Wood est un solide gaillard qui a connu des succès avec le Baltimore cette saison. Un athlète natif de Charlotte, C.N. Wood a frappé 32 circuits, fait produire 98 points et conserver une moyenne de .285 au bâton. Cependant, les gérants de baseball et les éclaireurs qui l'ont vu à l'oeuvre sont d'avis que Wood possède un lancer trop puissant pour demeurer dans le champ extérieur et qu'il devrait être converti en artilleur.

Déclaration de Keane

Johnny Keane, gérant des Red Wings de Rochester, Joe Becker, du Jersey City et Paul Richards, ex-pilote des Bisons de Buffalo, étaient tous d'avis cet été que Wood possédait non seulement le meilleur bras dans la ligue Internationale mais dans tout le baseball.

Keane disait toujours ce qui suit à ses joueurs: "Lorsque vous êtes sur les buts, ne prenez aucune chance de voler un but à moins que vous soyez 99% certain de votre coup". "Il possède un lancer parfait" de mentionner Keane.

Wood a eu 28 assistances à son crédit en 1949, soit une seulement de moins que le record de la ligue. Mais, il aurait sûrement abaissé le record s'il avait joué dans les 32 premières parties du club Baltimore et s'il n'avait pas été si redouté des coureurs.

Freddie Hofmann, éclaireur des Browns qui a surveillé le travail de Wood dans la ligue Internationale, a mentionné ce qui suit: "Je suis assuré que Wood connaitra des succès dans les grandes ligues". C'est un naturel qui lance avec puissance et une précision exacte.

Wood a déjà joué pour les clubs San Antonio de la ligue du Texas et Elmira de la ligue Eastern. "Je suis fatigué de jouer dans les mineures. C'est mon ambition de jouer dans les grandes ligues l'an prochain et je réussirai" de dire Wood.

A tout événement, Wood sera surveillé de près par les instructeurs des Browns de St-Louis au camp d'entrainement. Wood aura un essai comme lanceur, mais tout laisse prévoir qu'il demeurera voltigeur.

LES RÉSULTATS

(Par la United Press)

Charlestown

1ère COURSE. — $800, à réclamer, 3 ans et plus, 4 1/2 furlongs.
Dale Maedic (Lawless) 6.20 2.60 2.40
Concordian (Downs) 2.60 2.40
One-Of-Four (Carrillo) 10.40
Temps: 52. Ont aussi couru: Teardrop, Sgt Davis, Toppy, Caesar B, Golden Plum.

2e COURSE. — $1,000 à réclamer 3 ans et plus 1 1/16 mille.
Gay Pilate (Griffith) 4.20 3.00 2.40
Little Brandy (Sorrentino) 4.40 2.03
Blenshot (McDDermott) 3.40
Temps: 1.53 1-5. Ont aussi couru: Vona, Skippy's Lad, On The Cuff, Baltimoran, Smart Start.
Le pari double a rapporté $13.

3e COURSE. — $800 à réclamer 4 ans et plus 6½ furlongs.
Abiel (Downs) 7.40 3.80 2.60
Isle Of Man (Palaez) 3.20 2.40
Valdina Clown (Spenser) 2.80
Temps: 1.26 1-5. Ont aussi couru: Moon Meadow, Weather Vane, Little Rumble, Waygold, Skip Bid.

4e COURSE. — $1000 à réclamer 3 ans 6½ furlongs.
Main Bet (Lawless) 7.00 3.60 2.20
Jacks Niece (McDermott) 3.60 2.80
Swap Shop (Wright) 6.40
Temps: 1.25 2-5. Ont aussi couru: Cold War, His Lordship, Royal Smile, Third Person, Goldies Agnes.

5e COURSE. — $1000 à réclamer 3 ans et plus 1 1/16 mille.
Top Raider (Lawless) 8.40 3.40 2.40
Shifty Play (Cardoza) 4.00 2.40
Majeto (Sorrentino) 2.60
Temps: 1.30 2-5. Ont aussi couru: Cedar Brand, Glynbro, Melissa W, Red Haw, Under Cover.

6e COURSE. — $2,500 allocations 3 ans et plus 1 1/16 mille.
Young Scamp (Shuk) 21.40 8.60 8.80
Sylmady (Lawless) 3.60 3.40
Sunny South (Sorrentino) 6.40
Temps: 1.19 3-5. Ont aussi couru: Hefty, Barolo, Sheldon Ducret, Sun Ember, Loui's Line.

7e COURSE. — $1,200, à réclamer, 4 ans et plus 1 1/16 mille.
She's Happy (McDermott) 12.40 7.80 3.40
Unheard (Root) 10.00 5.00
Lt. Bud (Baird) 3.20
Temps: 1.54. Ont aussi couru: Keep Bright, Happy Me, Twenty Nine, Mr Squirrel.

8e COURSE. — $900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.
Blue Egret (McDermott) 8.20 3.40 2.80
Svengali (Baird) 3.80 2.80
Silent Siris (Shuk) 2.60
Temps: 2.14 4-5. Ont aussi couru: Hannah B., Painter, Consice, Flying John, Gay Peggy.

Fair Grounds

1e COURSE. — $1,100, à réclamer, 2 ans 6 furlongs.
Isle of War (Nichols) 60.00 27.20 13.00
Pretty Sun (Coffman) 7.40 4.80
Cant Trust (Castille) 4.80
Temps 1:16 4-5. Ont aussi couru: Boiling Time, Lynn Chance, Look Here, Heres Fay, Talkative, Dan Jr, Frozen Dainty.

2e COURSE. — $1,100, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.
Juniors Ace (Coffman) 27.40 11.20 7.60
Hi Ante (Tenaglio) 13.60 5.00
Spitfire (Boyle) 3.60
Temps 1:16. Ont aussi couru: Dean Blitzen, Jonage, Dick, Hi Hash, Sedulous, Pharafox, Mediate.
Le pari double a rapporté $746.40.

3e COURSE. — $1,10, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Araby Queen (Bones) 10.40 4.60 4.40
Sister Carmel (West) 7.60 5.40
Brownanne (Delahoussaye) 5.60
Temps 1:16. Ont aussi couru: Derby J, Lena Valenti, Lucky M, Lovely Trace.

4e COURSE. — $1,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Seaman's Pal (Wagner) 15.80 8.20 4.80
Mr Chap (Nichols) 10.00 5.00
Double Feature (Green) 3.00
Temps 1:15 4-5. Ont aussi couru: X-Good Hostess, F B Eye, X-Tree Mount, Survey, Black Tweetie, X-Burgoos Gal, Merrymarch, Fairy Stream, Stammy.

5e COURSE. — $1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs.
Big Heralder (Sconza) 14.40 6.00 3.80
Foxy Scot (Glisson) 5.60 4.00
Sun Umber (Carroll) 4.00
Temps 153 4-65. Ont aussi couru: Wise Tiger, Miss Tanya, Easy Smoke, Buster Maedic, Signals Bloke, Joes Sun, Reno Uptart.

6e COURSE. — $1,200, allocations, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Challorette (Licausi) 11.20 4.80 3.20
Mister Morgan (Silva) 4.60 3.20
The Globe (Hettinger) 4.80
Temps 1:52 2-5. Ont aussi couru: Vamanos, Rags to Riches, Dark Filanten Love Sonnet.

7e COURSE. — $1,000, à réclamer, 3 ans et plus 1 1/16 mille.
Michigan Kid (Delahoussaye) 14.40 8.00 4.00
Danna Like (Keene) 5.20 2.80
Bobs Birthday (Bone) 4.60
Temps 1:52. Ont aussi couru: False Move, Jim Boy-H., Amanecer, Matruh, Sure Gift.

8e COURSE. — $1,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/4 mille.
Charlight (Glisson) 5.20 3.60 2.80
Merry Boy (Licausi) 8.40 7.20
Nebraska Cash (Shufelt) 3.20
Temps: 1.53 4-5. Ont aussi couru Dame Damion, Camolino, Big Burly, Mint Play, Little Tmouble, Pitto Night, Miss Miami.

Tropical Park

1ère COURSE. — $1,800, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Honeybug (Culmone) 10.40 5.50 3.80
Fighting Gypsy (McGuigon) 18.80 11.20
Tipit (Loveridge 5.50
Temps 1:12 2-5. Ont aussi couru: Big Wash, Jalopee, Timmyroo, Gloam, Flirty Miss, Early Winter, Zuzie B, Forum, Red Scout.

2e COURSE. — $1,800, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Cadet Dan (Culmone) 28.60 13.90 6.20
Edemgee (Luther) 5.70 3.20
Hamanasa (Dickey) 2.50
Temps 1:12. Ont aussi couru: Barullo, Turfbar, Courtanson, Hustling Oaks, Rampageous, Jay Forst, Bourbon Flyer.
Le pari double a rapporté $161.50.

3e COURSE. — $1,800, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Top Honors (Strange) 13.40 6.30 4.90
Blue Row (Stout) 7.20 5.00
The Blues (Boulmetis) 4.80
Temps 1:11 4-5. Ont aussi couru: Charm Prince, Don Dinero, Lyric Tenor, Ringing Tune, Trifle, Top Hope, One Broke, By Heart.

4e COURSE. — $1,800, à réclamer, 2 ans 6 furlongs.
Edmyrt (Boulmetis) 9.80 4.40 2.90
Librab (Bernhardt) 3.90 2.80
Clear Request (Nelson) 2.70
Temps 1:12 4-5. Ont aussi couru: Hydraulic, Reigh's Girl, Guinevere, Whirling Dust, Go Yourself, Blabber Mouth, Vohenjr, Blue Heart, Freedom Wins.

5e COURSE. — $1,800, à réclamer 2 ans 6 furlongs.
Chic (McLaughlin) 8.50 4.80 4.00
Queensberry (Culmone) 6.00 5.80
Moon Night (Robertson) 6.10
Temps 1:12 4-5. Ont aussi couru: Gerties Last, GGrop-up, Mels Bells, Rodney R, Ireign, Ace Scholar, Leonidoff, Gleneagles, Aflame.

6e COURSE. — $2,200, allocations, 2 ans 1 1/16 mille.
Blue Zac (Combest) 9.00 3.50 3.00
Monte (Rivera) 2.60 2.50
Omen (Boulmetis) 3.60
Temps 1:46 1-5. Ont aussi couru: Thunderjet, Wily Willie, Kinsman.

7e COURSE. — $1,800, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.
Good Look (Weisman) 5.30 4.30 3.10
Broad Daylight (Danisi) 16.90 8.90
Sugar Pete (Luther) 5.10
Temps 1:46 3-5. Ont aussi couru: Bombcase, Friendly Don, V-Jet, Winter Rules, Flame of India.

8e COURSE. — $1,800, à réclamer, 3 ans et plus 1 1/8 mille.
Reigh Jane (Stout) 13.10 5.60 4.20
Hyblaze (Bauer) 6.30 4.30
Bam (Roberts) 6.30
Temps 1:51 4-5. Ont aussi couru: Mamaloi, Straddle, Billy Perry, Red Pompon, Potomac, Eb, Unapprochable, Shadow Shot, Counter Plot.

Tanforan

1ère COURSE. — $2,00, à réclamer, 3ans et plus, 1 1/16 mille.
Must-I-Tell (Peterson) 56.80 21.20 10.30
a-Terry Dale (Matthews) 18.60 8.20
Paani (Litzenberg) 4.10
Temps: 1.48 2-5. Ont aussi couru: a-Eagle Hawk, Famed Goldie, Fleeta, Red-Ear, Toppum, Arcady, Clemie Cash, Secret Flight.
a—Entrées: Mrs. A. Leiderman-Kantzler et O'Sullivan.

2e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Castle Oak (Shoemaker) 8.60 4.00 3.60
Petrotude (Glisson) 4.20 3.70
Blue Flag (Moreno) 7.30
Temps: 1.13. Ont aussi couru: Gold Girl, Little Forest, Tar Nation, Art Gallery, Nina Bravo, Rialto, B'Ar Land, Dare Go, Fleeting Image.
PARI DOUBLE: $309.30

3e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille et 70 verges.
Power Stroke (Matthews) 19.80 7.30 5.20
Fourth Fiddle (Glisson) 6.40 5.00
Etaf (Dye) 6.10
Temps: 1.45. Ont aussi couru: Sir Onyx, Don'Tbarme, Maltese Rosa, Frank T., Gay Muffin, Kohu, Ends Well.

4e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille et 70 verges.
Watch Her Fly (Shoema.) 10.30 5.50 4.50
Barging Rose (Burgin) 19.10 9.20
Hi Rene (Parker) 5.90
Temps: 1.46 3-5. Ont aussi couru: Sweet Karen, Glory Flower, Brokers Flash, Paddock Miss, Ayesha Maid, Rose am.

5e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plu.
Madame Fury (Fisthburn) 6.40 3.20 3.40
Willow B. (Glisson) 3.00 2.60
Arlie (Gifford) 5.70
Temps: 1.13. Ont aussi couru: Gay Tulip, Pauline, Baby Grisons, Jeannie, Starmont.

6e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Sincere (Sherlock) 7.80 4.00 3.00
Brown Jr. (Parnell) 7.20 4.60
Wongera (Gifford) 3.90
Temps: 1.13 1-5. Ont aussi couru: Sue Jane, Winout, Nip, Roy H., Marchaway, Happy Blended, King Zuncho, Corbin, My Butchie.

7e COURSE. — $2,000, allocations, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Great Dream (Lasswell) 7.90 2.80 2.50
Be Fearless (Shoemaker) 2.50 2.20
Old Rockport (Glisson) 2.80
Temps: 1.11 3-5. Ont aussi couru: Timeltel, Pleezwynne, Eathore.

8e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus 1 1/16 mille.
Sporty Jack (Shoemaker) 9.80 4.10 3.30
Vesie's Bandit (Parker) 3.30 2.80
Shuffle Toe (Moreno) 4.20
Temps: 1.49 1-5. Ont aussi couru: Porters Blaze, Brave Commando, Dean Dee, Outimisto, Gold Arch, Top Speed.
Scratched: Kamalpore.

REVELSTOKE, Colombie Britannique, (C.P.) — James Langille a capturé récemment dans le lac Arrow un immense poisson de 240 livres et mesurant 9 pieds de longueur. "Ce n'est rien!" se sont écriés les vieux, "Rappelez-vous Warren Andrews! en 1919, il a retiré un poisson de 600 livres".

QUELQUES ECHOS PUGILISTIQUES

Par Jack Cuddy

(De la United Press)

Le poids mi-moyen Tuzo Portuguez de Costo Rico est favori à 7½ contre 5 pour vaincre l'ancien champion poids léger Beau Jack dans leur combat de dix rounds vendredi soir au Madison Square Garden... Ce sera le 27e combat de Beau Jack au Garden, un record de tout temps... Lorsque les magnats de la boxe ont entendu parler de la foule étonnante de 17,854 et d'une recette de $50,639 à la séance de lutte de lundi soir au Garden, ils ont levé les sourcils et déclaré: "Peut-être sommes-nous dans le mauvais commerce."...

Quoique la télévision ait stimulé l'intérêt dans la lutte, la soirée de lundi n'était pas télévisée... Ezzard Charles, champion poids lourd (version de la N.B.C.) sera l'invité d'honneur au programme radiophonique Bing Crosby le 15 janvier... A l'âge de 37 ans, Henry Armstrong (qui a déjà détenu simultanément les couronnes poids plume, poids léger et poids mi-moyen) est devenu un baptiste et prêche dans les environs de Los Angeles... Si Henry peut terrifier les pêcheurs comme il l'a fait avec ses adversaires, il sera tout un prédicateur.

* * *

Raymond Mundito, promoteur de boxe de La Havane, est un homme persistant... Il a failli perdre un match entre les poids mi-moyens Kid Gavilan de Cuba et Bobby Lee de Baltimore lorsque ce dernier quitta La Havane pour retourner chez lui parce qu'il ne pouvait pas trouver de partenaires d'entrainement dans la capitale cubaine... Le combat devait avoir lieu samedi dernier... Mundito a suivi Lee à Baltimore et l'a convaincu à revenir avec lui à La Havane où le combat aura lieu samedi prochain.

* * *

Rien ne sera fait avant aujourd'hui au sujet du combat de championnat poids moyen projeté entre Robert Villemain et Jake LaMotta, lorsque Jim Norris, président de l'International Boxing Club, doit revenir à New-York de Détroit. de Détroit.

Projet du club de golf River Ridge

Le plus nouveau parcours de la métropole, le River Ridge Golf Club, désire présenter du golf sous les réflecteurs.

Le club nouvellement formé possèdera deux terrains de 18 trous qui seront ouverts au public l'été prochain. Le terrain du club se trouve situé aux limites nord-est de la ville de Montréal, près de la paroisse St-Vincent de Paul, environ à neuf milles du centre de la ville de Montréal.

Howie Morenz, jr., joueur de hockey et un des directeurs de l'organisation a déclaré hier, que les ingénieurs sont à étudier les plans pour illuminer un des terrains de neuf trous. Le River Ridge deviendrait ainsi le premier club au pays à présenter du golf sous les réflecteurs. Plusieurs terrains illuminés sont actuellement ouverts aux Etats-Unis.

En plus du golf, il y aura aussi des courts de tennis et une aréna de curling. Le club sera dirigé selon le genre du club de golf Municipal et chacun déboursera à chaque fois qu'il jouera.

La direction n'a pas encore choisi son professionnel mais il semble bien que Gerry Proulx, un des golfers les mieux connus de la province de Québec et maintenant avec le Fairway Ranger, sera nommé au nouveau club. Il se pourrait aussi que Ray Marshall, qui est actuellement l'adjoint de Stan Horne à Islemere s'assure le poste.

M. Provencher a été réélu

M. Provencher, autorité sportive bien connue dans le Dominion, a été réélu secrétaire-trésorier honoraire de l'Amateur Skating Association of Canada, au 62e congrès annuel qui eu lieu à l'hôtel Windsor.

William-E. Roughton, le populaire membre à vie de la M.A.A.A., et bien connu dans les cercles de la raquette, a été réélu président. Sir H.-Montagu Allan, C.V.O., E.D., qui a donné la Coupe Allan, emblème du championnat amateur de hockey au Canada, et un des fondateurs de l'organisation, a été réélu un des présidents honoraires avec Jackson Dodds, C.B.E., de Montréal; F.-W. Coombs, de Saint-Jean, N.B., William Northy, ancien président de la M.A.A.A., et le docteur A.-S. Lamb, ancien directeur du département de culture physique de l'Université McGill.

Persy Genser, président de la Manitoba A.S.S.A., et J.-L. Hanley, Winnipeg; C.-Lloyd Greenough, Edmonton, ont représenté l'ouest candien à l'assemblée, tandis que Jack-A. Barber, président de l'Ottawa and district A.S.S.A. avec Harold Costin et le secrétaire-trésorier R. Kasting, représentait leur organisation; S.-P. Spinney, de Saint-Jean, N.B. et J.-S. Neil, de Moncton, N.B. ont représenté la Maritime Amateur Skating Association. La province de Quebec Amateur Skating Association était représentée par les délégués et conseillers suivants: Art. Rowlands, Ville Mont-Royal; S. Klefos, A.-H. Montabone, C.-L. Robertson. Les associations de patinage de Sudbury et de Toronto n'ont pas pu être représentées à l'assemblée.

Les rapports du secrétaire-trésorier furent adoptés à l'unanimité.

Les championnats canadiens d'intérieur seront disputés à Saint-Jean, N.B. en 1950, tandis que les championnats du Nord d'Amérique auront lieu aux Etats-Unis, sous les auspices de l'Amateur Skating Union of America.

Léopold Sylvestre, le champion patineur de la province de Québec, sera invité à participer à ces championnats.

Ligue St-Pierre-Claver

Classement des équipes

Noms	P.J.	P.G.	P.P.	Pts.
Colomb	30	19	11	27
Papineau	30	20	10	27
Marquette	30	19	11	27
Maisonneuve	30	18	12	25
Jogues	30	16	14	23
Garnier	30	17	13	23
Laviolette	30	15	15	21
Bourget	30	14	16	19
Labelle	30	17	13	19
Vaudreuil	30	14	16	18
Frontenac	30	15	15	18
Montcalm	30	14	16	17
Levis	30	12	18	17
Cartier	30	11	19	14
Laval	30	10	20	13
Breboeuf	30	9	21	12

Plus haute partie simple: M. C. Desautels, 179; Mlle X. Richard, 152.

Plus haut total de trois parties: M. B. Lachance, 473; Mlle P. Allard, 361.

L'Abord-à-Plouffe vs Parc Extension

Yvan Hamel et Jack Eagan, deux bons compteurs du club Abord-à-Plouffe joueront à l'attaque, ce soir à l'aréna du collège St-Laurent alors que leur club rencontrera le Parc Extension dans une joute régulière de la ligue Provinciale.

Ronald Robidoux, étoile des Cyclones de la ligue junior l'an dernier, fera ses débuts avec l'Abord-à-Plouffe ce soir. Hamel et Eagan remplaceront les avants Roger Chevalier et Lucien Baillargeon qui ont été blessés lors de la joute contre les Braves de Valleyfield dimanche.

Une victoire pour le Parc Extension lui permettrait de rejoindre l'Abord-à-Plouffe en première place du circuit. On peut donc s'attendre à du jeu enlevant au possible. Le Parc Extension possède maintenant un nouveau trio très dangereux. Il est formé de Keith English, étoile de football avec les Alouettes, Whitney Schultz et Jack Colby.

La joute commencera à huit heures précises. Dans une deuxième joute les Loisirs du Sault et le Récollet de la ligue du Nord s'affronteront.

ETRANGE... MAIS VRAI! Elsie Hix

IL N'Y A PLUS D'ENFANTS Mossler

BEAU-BEC — Prudence Jeff Hayes

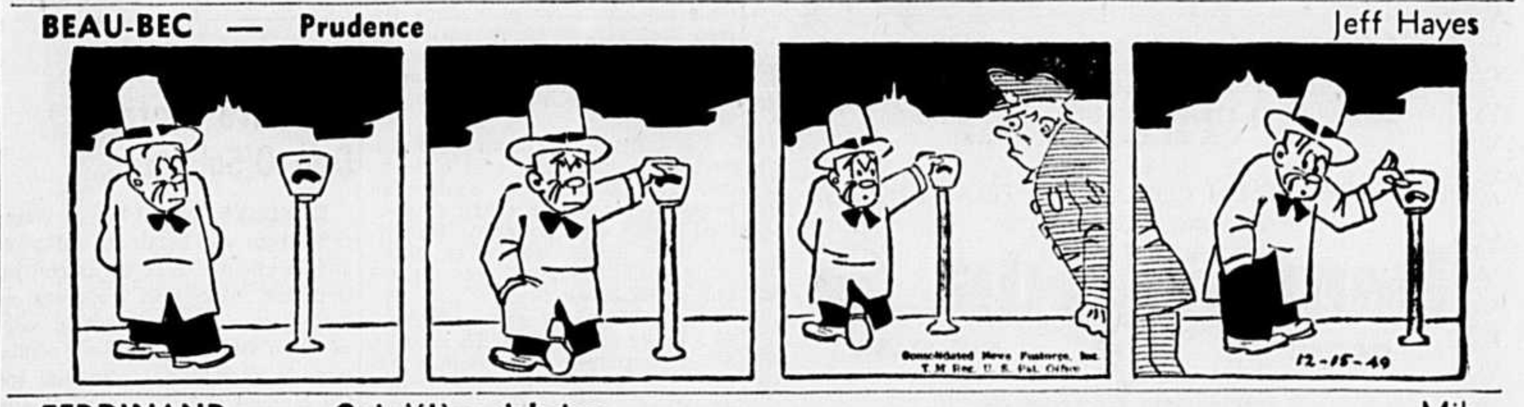

FERDINAND — Qui s'élève s'abaisse Mik

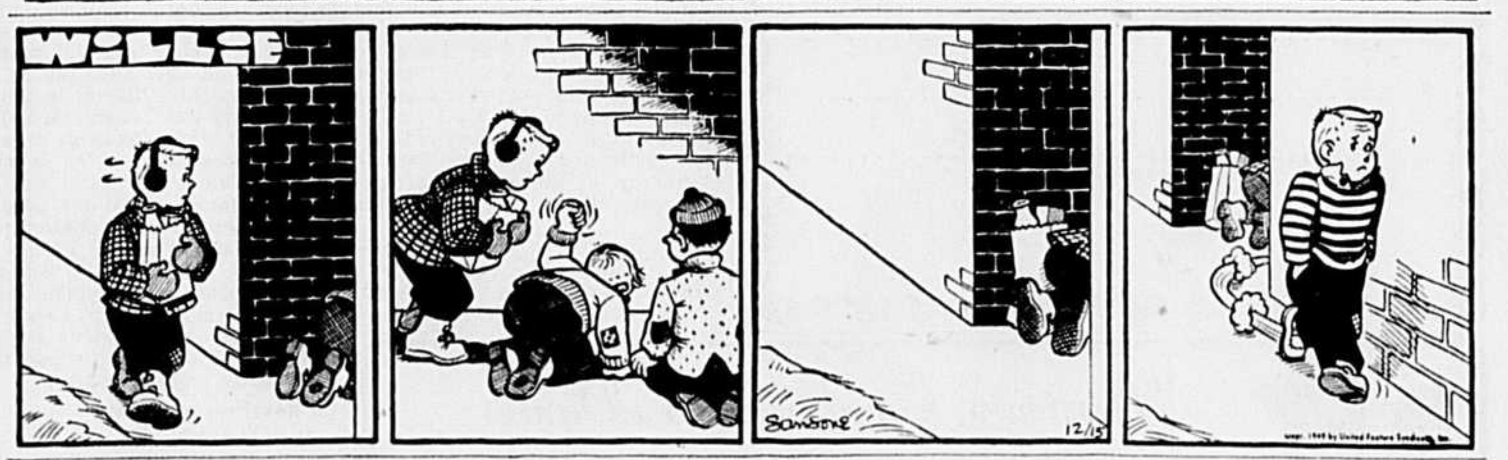

MARIE LINOTTE — Dodo compliqué R. M. Brinkerhoff

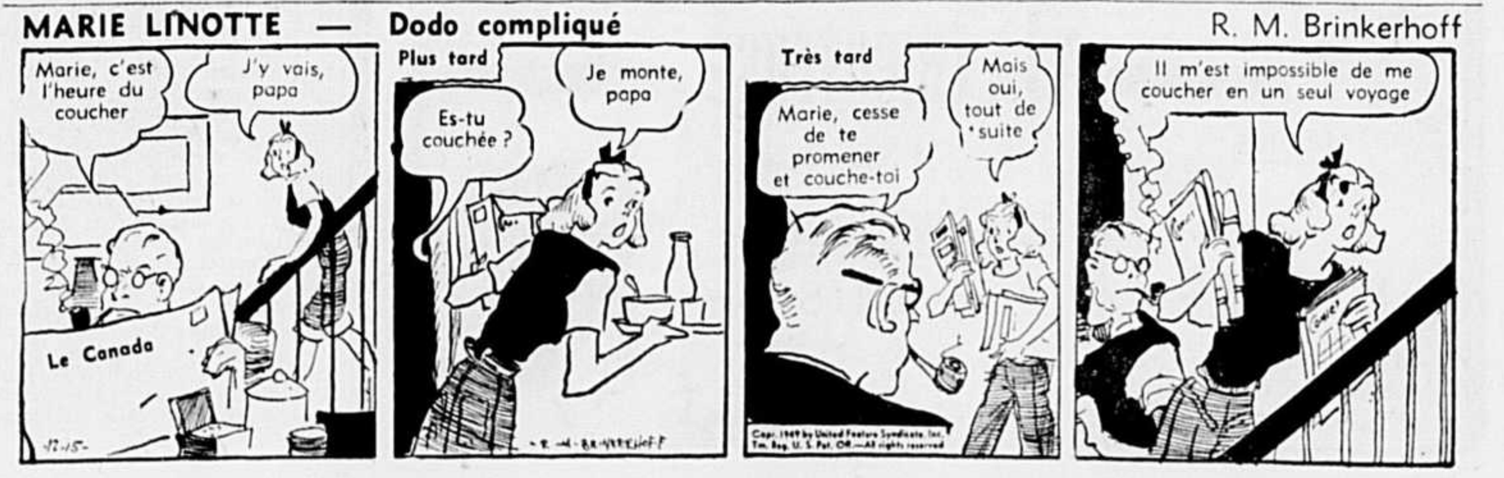

DUSSAULT A DEVANCÉ ELMER LACH EN 3e POSITION—BILLY REAY EST 5e

Maurice Richard domine toujours suivi du gardien de buts Durnan

Une autre compilation des derniers bulletins de votation reçus en marge de notre concours "trois étoiles" révèle que le jeune et diminutif Normand Dussault continue toujours de gagner du terrain dans le classement. Le nom de Dussault, un athlète de Sherbrooke, figure maintenant en troisième position. Il a accumulé un total de 725 points pour devancer le joueur de centre Elmer Lach qui a un total de 625 points à son crédit.

C'est toujours le prolifique compteur Maurice Richard qui mène le classement. Richard a un total de 2,599 points. Richard est suivi du gardien de buts Bill Durnan. Le cerbère des Habitants a amassé un total de 1,610 points.

Billy Reay est en quatrième place. Reay a une avance de 109 points sur le joueur de défense Emile (Butch) Bouchard. Au nombre des autres joueurs ayant amassé 100 points et plus depuis le début du concours, mentionnons Léo Gravelle, 407; Kenny Reardon, 361; Howie Riopelle, 313 et Grant Warwick, 300.

Nous rappelons aux voteurs que de magnifiques prix de valeur seront décernés aux différents gagnants à la fin du concours. Plus nombreux seront les bulletins de votation, meilleures seront les chances de gagner. Continuez d'encourager les joueurs du Tricolore tout en encourageant nos annonceurs.

	1ère	2e	3e	Total
Maurice Richard	1911	564	124	2599
Bill Durnan	973	416	221	1610
Normand Dussault	267	312	146	725
Elmer Lach	201	282	142	625
Billy Reay	189	258	110	557
Butch Bouchard	39	260	149	448
Léo Gravelle	144	154	109	407
Kenny Reardon	81	198	82	361
Howie Riopelle	162	74	77	313
Grant Warwick	225	54	21	300
Glen Harmon	15	22	59	96
Calum MacKay	33	24	23	80
Kenny Mosdell	15	28	27	70
Roger Léger	6	36	20	62
Gerry Plamondon	12	24	24	60
Bob Fillion	18	22	15	55
Gilles Dubé	6	18	29	53
Floyd Curry	3	20	5	28
Hal Laycoe	3	12	5	20
Doug Harvey	3	4	2	9

PRATIQUEZ LES SPORTS — Gagnon SPORTS — 7125, rue S.-Hubert — Tél. DO. 5815 Montréal — ET VIVEZ PLUS LONGTEMPS

au RECTOR — LE PLUS BEAU DE LA VILLE — 4903-05 St-Laurent (angle Boul. St-Joseph)
Dernière nouveauté en fait de BAR-B-Q : BROCHETTE A LA GRECQUE
BOEUF • VEAU • AGNEAU • PORC FRAIS avec BACON
STEAK SUR PLAT (SIZZLING) METS CHINOIS
POULETS A LA BROCHE (BAR-B-Q) SPAGHETTI ITALIEN
HOMARDS • HUITRES • PETONCLES
2 salles à diner — 2 bars à votre disposition
COCKTAIL LOUNGE
PIANISTE DE RENOM, EN VEDETTE
NOS CUISINES A VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR

Nos meilleurs voeux de succès au club de hockey "LES CANADIENS"
Olympiades Ltée
• ARTICLES DE SPORT EN GENERAL
• Patins • Hockey • Rondelles • Aiguisage de patins etc
• Articles de Chasse et de Pêche • Accessoires électriques "HOT POINT" • Radios • Réfrigérateurs, etc.
Spécialités : les disques "VICTOR"
8708, Lajeunesse DU. 7212

DEMANDEZ LES GÂTEAUX CHEZ VOTRE EPICIER — Cinderella — Fabriqués par O. GAUTHIER MONTREAL — CHEZ VOTRE Restaurant LIMITEE

LA PHOTO MODÈLE — Le plus grand studio professionnel au Canada. Satisfaction guarantie
SPECIALITES : Poses à domicile, photos de bébés, de personnes âgées, groupes, de familles, de banquets, de mariages, etc.
JEAN M. PELLETIER, prop.
1684 est, Ste-Catherine FA. 3609

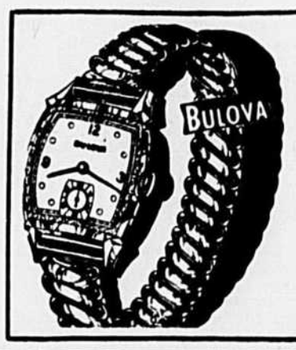

CHOIX SANS EGAL DE MONTRE BULOVA DU NORD DE LA VILLE
$1.25 par semaine — Vous procurera le grand plaisir de porter et de posséder, bien à vous, le modèle de votre choix et que vous désirez depuis longtemps
ROGER CHOUINARD — BIJOUTIER — DIAMANTAIRE
6562, ST-HUBERT CR. 0043

"LES CANADIENS" L'équipe qu'on aime voir triompher
MASTERCRAFT CLOTHES LTD.
6580 rue St-Hubert CR. 2149

TAUX SPECIAUX AUX GARAGISTES
MOTEURS D'AUTOS • Remanufacturés avec garantie

Notre Spécialité • RECTIFIER VILEBREQINS et PERCER CYLINDRES SUR PLACE
COUTURE MACHINE SHOP AND AUTO PARTS
7641, rue St-Hubert, Montréal — Tél. : DO. 3262; Rés. DO. 0557

Assortiment complet de TROPHÉES
POUR TOUT GENRE DE SPORT
Escompte spécial à tous clubs organisés
Choix complet
Bagues de fiançailles à diamants et alliances. Qualité certifiée.
$25 à $1,000 Paiements faciles si désiré
Alphonse ROY BIJOUTIER DIAMANTAIRE
6725, St-Hubert - CA. 2622
Entre St-Zotique et Bélanger

Léo Dandurand
Président
Café Martin Drury's
Les plus célèbres restaurants de Montréal souhaitent aux CANADIENS
la plus glorieuse saison de leur carrière

PALETOTS D'HIVER
TOUT FAITS OU SUR MESURES
• Elysians • Crombies • Velours • Etc.
Nous vous invitons à venir les voir
"LA OU LA QUALITE PRIME"
LOUIS RENAUD
1318 EST, RUE MONT-ROYAL — CH. 7363

NOS MEILLEURS VOEUX aux "CANADIENS"
Casavant & Thibodeau
Mercerie St-Marc
CHAPEAUX Stetson - Morgan — CHEMISES Arrow - B.V.D. - Migo
SLATER — CHAUSSURES — STRIDER
2356 est, Beaubien CA. 1669

ANGELO BISANTI
Le pionnier du spaghetti
American Spaghetti House
"La meilleure sauce au monde"
64 est, rue Ste-Catherine
COMMANDES POUR EMPORTER REMPLIES AVEC SOIN NUIT ET JOUR

LA. 1547

1949 — SAISON — 1950
HOCKEY — CANADIENS
Nos meilleurs voeux de succès
THIBEAULT
(J.-B.) 3249, Ste-Catherine (Est) AM. 4645
et (Gérard) 1206, Mt-Royal Est) AM. 4710

Ensemble Maurice Richard
POUR HOMMES
Confection choisie par le populaire sportsman, en raison de sa coupe, de sa qualité et de sa valeur
20 ARTICLES
69.50
3735 O. NOTRE-DAME
La Liberté LIMITEE — WE. 8441 ★
Aussi peu que $2 et $5 comptant par semaine
Nous garantissons satisfaction ou remboursons le plein montant

PETIT VERSEMENT CHAQUE SEMAINE • MEME PRIX POUR COMPTANT OU CREDIT
OUVREZ UN COMPTE AUJOURD'HUI A
LA MAISON ST-HUBERT CIE LTEE
TOUT POUR LA FAMILLE
VETEMENTS ET CHAUSSURES
APPAREILS ELECTRIQUES • LITERIE • TAPIS • PRELARTS, ETC
6899, RUE SAINT-HUBERT VI 2393
près de la rue Bélanger — 2e étage VI. 2394

ECONOMISEZ ... En roulant vos cigarettes avec le tabac à cigarettes de qualité

FAVORI DES SPORTIFS
HOCKEY
$1.07 boite métallique ½ lb. Taxe inc.
FRAIS — DOUX — AROME
LA CIE DE TABAC
2141, rue Beaudry TRANS-CANADA Téléphone : AM. 3934
EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS TABACONISTES

TRIOMPHE AUX CANADIENS
Pour les fêtes achetez un réfrigérateur
Livraison immédiate de marques connues
TERMES SI DESIRE
Electro General E. HOCHETTE, Prop. REG'D
1001 ouest, Laurier
Tél.: CR. 0952

Avant ou après le spectacle
Souvenez-vous !
Qu'il soit midi ou minuit, l'endroit c'est
SOUPER SPECIAL $1.35
Tous les soirs, de 6 p.m. à minuit
Hors-d'oeuvre - Entrées: spaghetti—ravioli - Viandes variées au choix Café et dessert
1115, boul. St-Laurent (angle Dorchester) PL. 0379
CHEZ RONCARI
• VIN • BIERE • METS ITALIENS
CHEZ RONCARI

Soyez prudent. CONFIEZ-NOUS VOTRE AUTO
Débossage — Peinture — Réparations Générales
Pièces authentiques et accessoires HUDSON. Livraison rapide
SERVICE DE REMORQUAGE JOUR ET NUIT
CRESCENT GARAGE LIMITED
VENTE & SERVICE "HUDSON"
5369 ST. LAWRENCE BLVD. CA. 8288-9

BONNE CHANCE "CANADIENS"
Wolf Styles Enrg.
TAILLEUR • MERCERIE
BERNARD GAUTHIER CONRAD MARTIN
318 VILLERAY VI. 3518

Home Oil affiche un revenu brut de $6,000,000 vs $4,500,000 en '48

POTINS FINANCIERS

La Bourse de New-York poursuivait sa marche en avant, hier, mais nos bourses de Montréal et de Toronto avaient encore l'allure arratique. Quant aux cours des grains grossiers, ils parurent à peine soutenus sur le marché de Winnipeg, tandis que les prix du blé étaient résistants à Chicago. La tendance était bonne, hier, sur la bourse de Londres, tandis que la séance était peu animée sur la Bourse de Paris. Les cours continuèrent d'être soutenus sur notre marché des obligations, de même que sur celui de N.-Y.

* * *

Wall Street a été témoin, hier, de la séance la plus active encore vue cette année à ce jour. 1,191 actions différentes y furent transigées, représentant un total de 2,210,000 actions. Sait-on qu'il faut remonter 13 mois en arrière pour trouver autant de valeurs différentes, échangées en une seule séance de 5 heures? Comme, en dépit de la demande, les fluctuations accusées eurent généralement le caractère fractionnaire hier, nous y voyions là certin indice de ralentissement dans le mouvement ascendant actuel. Rien de plus logique, vu que le volume d'échanges ne cesse d'excéder les 2,000,000 d'actions depuis trois séances consécutives Comme il y a eu plus-value d'audelà de $1,000,000,000 dans la valeur des stocks, transigés depuis 4 jours à Wall Street, c'est dire qu'avec l'approche de la fin de la semaine, maintes valeurs boursières sont donc exposées aux prises de profits; ce dont nos marchés ne devraient guère refléter vu qu'ils ont peu bougé.

* * *

C'est ce soir que M. Leslie N. Buzzle, C.A., de McDonald Currie & Co., doit adresser la parole devant les membres de "La Société des étudiants des comptables agréés de Québec", à l'hôtel Queens. Il traitera des "compagnies malades". Espérons qu'il précisera...

* * *

La rapidité avec laquelle l'industrie américaine de l'acier s'est relevée depuis la fin de la grève qui lui a fait perdre 9,000,000 de tonnes d'acier—n'estime-t-on pas son rendement, cette semaine, à 94% de sa capacité — parait avoir ranimé la confiance des spéculateurs envers Wall Street, d'autant plus que l'opinion se répand, en bien des milieux, que "1950 s'avérerait une fort bonne année". C'en est assez pour expliquer le changement actuel dans le sentiment spéculatif. Comme nous approchons de la fin de la semaine, ce dernier pourrait peut-être se refroidir... c'est alors, qu'il pourrait bien y avoir maintes occasions intéressantes d'achat, en vue du ralliement de fin d'année.

* * *

Home Oil Company, Limited, fait parvenir ce matin à ses actionnaires un rapport en même temps que le chèque de dividende, payable aujourd'hui. Un coup d'oeil sur le rapport précité nous a permis de constater que la direction ne projette pas de nouvelles finances pour le moment et qu'elle dispose de fonds suffisants (surplus de caisse et revenus de la production) pour poursuivre en 1950 un vaste programme d'expansion et de développement. Sa production aurait atteint cette année les 1,800,000 barils de pétrole, soit 700,000 barils de plus qu'en 1948, d'où un revenu brut de $6,000,000, à rapprocher de $4,500,000 en 1948. En plus d'avoir creusé 12 puits cette année, dont 3 dans la Vallée Turner et 9 dans le champ pétrolifère de Leduc, Home Oil a participé dans le creusage de 32 autres puits et ses perspectives pour 1950 semblent intéressantes. C'en est assez pour croire au maintien du taux actuel du dividende — il est de 50 cts par action; ce qui représente une distribution globale de $980,000 pour cette année.

* * *

Nous apprenons que la maison de valeurs de placement Morgan, Kempf & Robertson Ltée vient d'obtenir une émission de $350,000 d'obligations, 3¼% pour les échéances de 1950 à 1959 et 3½%, pour celles de 1960 à 1964, des Syndics de la Paroisse de St-Thomas Moore. Il s'agit, ici, d'une paroisse irlandaise, établie à Verdun en 1944 et dont les revenus actuels s'avèreraient suffisants pour prendre charge des intérêts sur la présente émission, etc. Cette émission aurait été approuvée par l'Archevêché.

* * *

A la suite des récentes découvertes de pétrole aux iles de la Reine Charlotte et à la Rivière-à-la-Paix, il y a une course à l'huile dans la Colombie-Britannique. A quand une course au pétrole dans notre province. Heureusement que ce qui se passe actuellement en Gaspésie ne permet pas de désespérer de la situation, bien qu'il ne faille pas s'emballer présentement.

The Dominion Bank tient son assemblée annuelle

Nous sommes en véritable semaine bancaire, puisque, hier, nous commentions l'assemblée annuelle de la Banque Canadienne de Commerce, tenue la veille, puisque, ce matin, nous en faisons autant pour la Dominion Bank, dont la réunion annuelle a eu lieu, hier, et puisque demain, nous commenterons le bilan que la Banque Canadienne Nationale fera parvenir à ses actionnaires.

La banque demeure en forte position liquide, au dire de M. A. C. Ashforth, gérant général

Il ressort des remarques formulées hier par M. A. C. Ashforth, gérant-général de la Dominion Bank, que l'actif liquide de cette importante institution bancaire a augmenté de $15,000,000 cette année, à $83,000,000, tandis que l'ensemble de ses disponibilités, à $249,000,000, représentent $8,000,000 de plus qu'en 1948. On notera, ici, que son actif réalisable représente 62.58 pour cent de ses engagements envers le public, soit une preuve que cette banque conserve, toujours, une forte position liquide. Quant à ses dépôts, ils ont augmenté de $30,000,000 à $388,000,000, tandis que ses prêts commerciaux ont monté de près de $25,000,000 à $157,000,000, soit des preuves évidentes que les Canadiens recourent de plus en plus à ses bons offices. Comme nous avons consacré toute notre chronique du 23 novembre aux activités de cette institution cette année, nous nous garderons donc d'en dire davantage, ce matin. En plus d'avoir procédé à une analyse du bilan, soumis pour adoption aux actionnaires de la Dominion Bank, M. Ashforth, a fait de judicieuses considérations sur les affaires. Bien que ces dernières demeurent satisfaisantes, disait-il hier, "il semble plus difficile que jamais de prédire l'avenir", d'où la nécessité d'une politique conservatrice dans l'accumulation des inventaires, en ce moment plus que jamais.

La révaluation des monnaies doit être accompagnée de la disparition des entraves au commerce, actuellement en cours

En financier et banquier averti, M. Robert Rae, président de The Dominion Bank et un ex-président de l'Association des Banquiers Canadiens — il le fut en 1948 — dans son message, transmis hier aux actionnaires de l'institution bancaire précitée, n'a pas hésité à dire "que la révaluation des monnaies doit être accompagnée de la disparition des entraves artificielles au commerce, actuellement en cours aux Etats-Unis, etc." En dépit des difficultés d'ordre international, les affaires dans notre pays reflètent, toutefois, l'amélioration marquée, accusée du côté de la capacité de production. Nul doute que sa déclaration, à l'effet "que l'économie canadienne est en bonne position pour résister aux influences défavorables auxquelles elle peut être exposée" sera bien vue de notre monde des affaires. On peut juger de l'excellence des conditions économiques au pays par le fait que les prêts courants, consentis par nos dix banques à charte, s'établissaient à la fin de septembre de cette année, à $2,184,000,000, contre $1,930,0000,000 à la fin de septembre l'an dernier et en regard de $891,000,000, à la fin de septembre 1939. Ces chiffres démontrent, certes, que nos commerçants, nos agriculteurs, nos industriels et nos financiers ont recours, de plus en plus, aux services de nos banques, de ces institutions dont la mission est de les aider à produire des marchandises sur une plus haute échelle, à exploiter davantage nos ressources naturelles, etc.

C'est, grâce, à l'entreprise libre, si nous jouissons du standard de vie le plus élevé dans le monde, selon M. Robert Rae, président

En ce qui concerne nos ressources naturelles, elles s'avèrent plus intéressantes que jamais. Ce n'est, certes, pas sans raison que M. Robert Rae a fait ressortir l'importance de ce qui se passe actuellement dans l'ouest canadien — le développement du pétrole dans cette partie du pays, sur un échelle sans précédent, est un des plus beaux exemples de ce que l'entreprise libre peut faire pour développer une contrée. On pourra, certes, en dire autant avant longtemps, en ce qui concerne l'exploitation de nouveaux minerais du Québec et du Labrador. C'est grâce à l'entreprise libre, au dire de M. Rae, si les Canadiens, tout comme les Américains, jouissent du plus haut standard de vie qui existe dans le monde. Les banques canadiennes, par exemple, libres de leurs mouvements ne sont-elles pas toujours en avant dans la marche vers le progrès, ne les voyons-nous pas ouvrir des succuresales, là où le colon ou le découvreur vient à peine de s'y établir à demeure? Le peu d'espace à notre disposition ne nous permet pas d'insister longuement sur l'importance des services rendus au pays par les banques canadiennes, mais, nous croyons opportun de faire remarquer au public que, selon M. Rae, ces services rendus aux clients et déposants de ces institutions, ne laissent "un profit que de un quart de un pour cent seulement, en regard de l'ensemble de leur actif". Peu de genres d'affaires peuvent donner autant de services avec une marge aussi mince de bénéfices. Pour ceux qui sont portés à critiquer notre régime bancaire, il est bon qu'ils sachent que 90 pour cent des demandes des 800,000 emprunteurs de nos banques sont jugées à la discrétion des gérants locaux. C'est donc loin de ce que l'on prétend en certains milieux, proclamant que le pouvoir économique est concentré entre les mains d'un petit groupe de banquiers. En plus de ces remarques opportunes sur la libre entreprise, M. Robert Rae a insisté sur la nécessité de combattre le communisme, cette idéologie malsaine qui contrôle actuellement une bonne partie de l'Europe et de l'Asie et qui cherche à s'infiltrer, ailleurs, dans le monde. Comme le triomphe ne peut résulter que par la collaboration entière entre tous les hommes de bonne volonté, nul doute que ces derniers se réveilleront, avant qu'il ne soit trop tard, et, ce n'est pas sans raison que le président de la Dominion Bank insiste pour que les Canadiens, reconnus pour leur individualisme et leur amour de la liberté, s'empressent de faire leur part pour arrêter l'expansion des idées communistes, de ce fléau social pire que la guerre.

Marcel CLEMENT

Des nominations à la Banque Royale du Canada

T. F. Whitley

S. A. Duke

C. L. Walker

La Banque Royale du Canada annonce la nomination de M. Thomas F. Whitley comme surintendant des succursales de la Banque en Ontario. M. Whitley a été gérant du bureau principal de cette institution à Toronto depuis le début de l'année et durant les 2 années précédentes, il avait été surintendant à Vancouver. Il succède à M. S. A. Duke, surintendant depuis 1941 — ce dernier doit prendre sa retraite incessamment. M. C. L. Walker, vient d'être nommé pour succéder à M. Whitley, en qualité de gérant de la succursale de Toronto

Emission adjugée au Crédit Int. Ltée

Il s'agit d'obligations de l'ile Perrot, à 3%

La paroisse de l'Ile-Perrot, comté de Vaudreuil, a vendu lundi soir une émission de $25,000 d'obligations, par séries vingt ans. L'emprunt à 3% 1951-70 a été adjugé au prix de 96 au Credit Interprovincial Ltée. Le coût net de l'argent emprunté est de 3.423%.

La finance précédente de la corporation avait été faite en juin 1947 avec la vente de $5,500 d'obligations à 3%, par séries dix ans au comptoir, au pair.

Trois soumissions avaient été envoyées comme suit pour la présente émission:

Crédit Interprovincial Ltée, $25,000 à 3% 1951-70, prix: 96, coût net: 3.423%.

P.-E. Létourneau Inc., $10,000 à 3¼% 1951-60 et $15,000 à 3½% 1961-70, prix: 98.69, coût net: 3.589%.

René-T. Leclerc Inc., $25,000 à 3½% 1951-70, prix: 97, coût net: 3.825%.

Les nouvelles obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er janvier 1950 et elles échoient du 1er janvier 1951 au 1er janvier 1970 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er janvier et 1er juillet de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à une banque à charte à Montréal, à Québec ou à Ste-Anne-de-Bellevue. L'emprunt (règlement No 75) a été contracté pour l'achat d'une pompe à incendie, terrain, garage, etc. Il avait été approuvé par un vote majoritaire, en nombre et en valeur, des électeurs propriétaires, lors d'un referendum tenu le 29 octobre 1949.

L'évaluation imposable de la paroisse de l'Ile-Perrot est de $1,579,000 pour 1949. La dette consolidée nette de la corporation s'élève à $18,400, sans tenir compte du présent emprunt. La population de la paroisse est de 1,808 âmes en hiver et de 4,018 âmes en été.

Cons. Smelting paie un boni

Les administrateurs de Consolidated Mining and Smelting Co. of Canada ont voté un dividende supplémentaire de $3 par action en plus du dividende semi-annuel de $1.50, tous deux pour les six mois finissant le 31 décembre 1949 et payables le 16 janvier 1950 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 19 décembre.

Ce dernier dividende porte le total des versements pour 1949 à $9.50, la compagnie ayant décrété un dividende de $1.50 plus un supplément de $3.50 le 15 juillet dernier.

Le total des versements de la compagnie en 1948 s'arrêta à $11, comprenant deux dividendes semi-annuels de $1.50, un supplément de $3.50 et un autre de $4.50.

Curb de New-York

	Haut	Bas	Clot.	Ferm ant
200 Alum Ltd	51	51	51	51
2700 Alum of Am.	49	48½	49	49
4000 Am Maracaibo	4⅛	4	4⅛	4
2200 Am Super	11/16	11/16	11/16	¾
300 Bellanca Air	1½	1½	1½	1⅜
400 Brazilian	16⅞	16¾	16⅞	16¾
100 Brit Celanese	1½	1½	1½	1⅜
5600 Can Marconi	2¾	2½	2¾	2½
10500 Cities Serv	65¾	64	65¾	63¾
100 Club Alum	7¾	7½	7¾	8
400 Col Air	4	4	4	4
1700 Col F & I	⅜	⅜	⅜	⅜
300 Con Gas	67½	67½	67½	67⅜
500 Cosden Pet	6¼	6⅛	6¼	6
1100 Creole Pet	34⅞	34⅛	34⅝	34⅝
1800 El Bd & S	18½	18	18½	18⅛
1000 Fairch C & I	24	23⅞	23⅞	23
200 Ford of C. A.	22½	22½	22½	22½
300 Ford Ltd	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
100 Giant Yellow	5⅝	5⅝	5⅝	5½
2300 Glen Alden	16½	16	16½	16⅛
500 Hollinger	8⅞	8¾	8⅞	8⅝
1200 Humble Oil	84	83	83	83⅞
3100 Imp Oil	19½	19⅛	19½	19
3800 Kaiser-Frazer	4⅞	4⅝	4¾	4⅞
300 Lake Shore	11⅞	11¾	11¾	11⅞
1000 Mid S P Bvte	11	10¾	10⅞	10⅞
600 N Rub Mach	6½	6⅜	6½	6¼
2200 N J. Zinc	57¼	57	57¼	57
6900 Niag Hud	15⅞	15⅝	15⅞	15¾
5300 Pancoastal	2⅞	2¾	2⅞	2⅞
3700 Pantepec	7¼	7⅛	7¼	7⅛
7900 Pennroad	11	10⅞	11	10⅞
200 S O of Ky	35¼	35¼	35¼	35½
600 Technicolor	16¼	16⅛	16¼	16⅛
11400 Un Lt & Rys	38	37½	37⅞	37⅞
600 Wright-H	1 15-16	1 15-16	1 15-16	1⅞

Titres au comptoir

Cours fournis par KIPPEN & CO. INC.

	Offre	Dem.		Offre	Dem.
Acadia	14	..	Baillargeon	.25	
B d'Eparg	41¾	42¾	Do pr	1.25	
B Prov	16	16¾	La Lauren	33	38
Beauh Pow	6	8½	Lamntgne	13	
Beau LHP	19¼	20¼	Lapr Brick	2	4
C Floor A	19		Do pr		90
Can Arena	63	...	La Prévoy	13	16
City Gas		3	La Sauveg	20	
CookvilleA	10½	12	La Solidar	30	
Do B	5	6½	Ott El Ry	5¼	5¾
Cub C Sug	5	6	Pru Trust	11	...
Dupuis nv	23¾	24¾	Que Apts	33	...
Er Cousin	18		S Adm Fid	39	...
Fire Ins	130	...	St L Brick	38	...
Granby Ela	5		Trans Bldg	6½	...
Hart Batt	8½	10	TrustGén	119	
Int Hyd A	10½	12	Un Steel A	24½	26

Moyennes de Dow-Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Ch'ge
30 indust.	196.88	198.10	196.12	197.51	+0.70
20 ch. de f.	51.25	51.96	51.01	51.51	+0.31
15 utilités	40.63	40.82	40.41	40.63	+0.13
65 stocks	70.42	70.96	70.11	70.63	+0.29

Bourse de MONTRÉAL

Cement, Gypsum, Molson, et Int. Utilities, à de nouveaux sommets sur la place locale

Le marché local était plus actif et plus soutenu hier, à l'instar du marché américain.

60,000 actions industrielles changèrent de mains hier, contre 64,100 la veille. Quant au virement minier, il s'éleva à 200,500 actions, en regard de 115,400 la veille.

Pacific Petroleum à 4.05 était à un sommet parmi les huiles, de même que Calgary & Edmonton à 8.35. Superior glissait, par contre, à un nouveau bas, à 40.

Canada Cement continuait d'avancer à 37¼, soit un nouveau haut. Les autres titres de construction ne bougeaient guère, sauf Gypsum qui état, aussi, à un nouveau haut à 19⅜.

Int. Utilities touchait un pic à 22⅛ parmi les services publics et Molson se distinguait parmi les titres de bière, en se hissant à 50, soit le plus haut point touché dans son histoire.

Formaque glissait à 3, soit un nouveau bas parmi les mines et East Sullivan à 5.15 demeurait stationnaire. Louvicourt glissait à 17.

Bourse de NEW-YORK

563 gains vs 332 pertes hier à N.-Y. Séance, la plus achalandée de l'année

NEW-YORK, 15. — La séance d'hier à Wall Street fut l'une des plus achalandées de l'année. Les variations furent toutefois plutôt de nature fractionnaire. Les ferroviaires, les titres d'automobiles, de de caoutchouc et d'avions furent en bonne demande. Sur 1191 valeures différentes échangées, 563 furent à la hausse, 332 à la baisse et 296 demeurèrent stationnaires.

2,210,000 actions furent transigées, en regard de 2,000,000 la veille.

Dome Mines était lourde parmi les mines d'or canadiennes, transigées hier sur le marché américain, tandis que McIntyre demeurait stationnaire. Walker et Seagrams étaient à la hausse parmi les titres de boissons.

Les valeurs américaines suivantes furent à la hausse hier sur ce marché: Santa Fe., N. Y. Central, Pennsylvania R. R., Chesapeake and Ohio, Nickel Plate, U.S. Gypsum, Servel, American Bosch, Consolidated Edison, Kennecott Copper, Allied Chemical, Air Reduction, General Electric, American Woolen, Schenley, Douglas, Aircraft, J. I. Case, Caterpillar Tractor, Sears Roebuck et International Telephone.

Bethlehem Steel, Republic Steel, General Motors, Chrysler, Studebaker, Emerson Radio, Philco, Zenith, Goodyear, U. S. Rubber et American Airlines furent hésitantes.

Moyenne de la Bourse de Montréal

	8 banq.	10 util.	20 ind.	10 pap.	15 aurif.
Ferm. hier	29.45	75.6	137.3	366.64	65.37
Ferm. ant.	29.41	75.5	136.7	365.52	65.11
Max. 1949	29.91	75.9	137.5	366.64	72.72
Min. 1949	27.09	70.0	109.3	251.34	60.17
Max. 1948	28.00	77.7	135.6	384.80	74.92
Min. 1948	26.03	70.7	108.0	290.25	56.43

Fonds mutuels

Fournis par A. M. KIDDER & CO., 388 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

	Offre	Dem.
*Affiliated Funds Inc. Com.	4.17	4.52
*American Business Shares	3.88	4.20
*Boston Fund Inc.	21.44	23.18
*Bullock Fund, Ltd.,	18.50	20.27
Canadian Investment Fund	4.90	5.35
Commonwealth Intl. Corp.	3.57	3.92
*Dividend Shares	1.53	1.68
*Eaton & How Balance Fund	27.31	29.20
*Fundamental Investor Inc.	14.68	16.09
*Group Secs. — Auto Shares	6.07	6.66
*Group Secs. — Rail Shares	4.34	4.77
*Group Secs. — Steel Shares	4.69	5.15
*Incorporated Investors	22.07	23.86
*Keyystone Custodian, B-4	9.43	10.30
*Mass Investors Trust	27.28	29.49
*Mass Investors 2nd Fund Inc.	12.46	13.47
*Wellington Fund Inc.	17.73	19.35
Investment Trusts		
*Independent Trust Shares	2.17	2.47
*North Amer. Trust Shares 1955	3.92	...
*North Amer Trust Shares 1956	2.41	...
United Bond and Shares	10	14

*—En fonds américains.

A NOTER

Nous apprenons que Déchaux Frères Limitée, nettoyeurs et teinturiers, vient de déclarer un dividende de $48.21 par action, à même son surplus accumulé. Au dire de son président, il s'agirait d'une distribution de $36,157, soit une preuve de l'amélioration marquée dans les affaires de cette firme progressive canadienne-française au cours de ces deux dernières années, entr'autres.

L'émission de Drummondville

$648,000 d'obligations, tfort recherchées

La Cité de Drummondville a fait vendredi soir une finance intéressante. Venant sur le marché pour la première fois depuis un an, la municipalité a vendu $648,000 d'obligations. L'emprunt comprenant $252,500 à 2¾ p.c. 1951-60, $180,500 à 3 p.c. 1961-65 et $215,000 à 3¼ p.c. 1966-70 a été adjugé au prix de 97.97 à un syndicat composé de Geoffrion, Robert & Gélinas Inc., Banque Provinciale du Canada, René-T. Leclerc Inc. et Dudley Dawson Ltd. Le coût net de l'argent emprunté est estimé à 3.276 p.c. Les soumissions étaient très serrées puisque la différence n'était que de 23/1000 de point entre les cinq soumissions.

La finance précédente de Drummondville avait été faite en novembre 1948 lors de la vente de $440,000 d'obligations à 2¾-3 p.c., séries vingt ans, au prix de 95.19, le coût net de l'argent ayant alors été de 3.398 p.c.

Cinq soumissions avaient été envoyées par trois banques et quatorze maisons de placement pour la présente émission. En voici la liste officielle:

Geoffrion, Robert & Gélinas Inc., Banque Provinciale du Canada, René-T. Leclerc Inc. et Dudley Dawson Ltd.: $252,000 à 2¾ p.c. 1951-60, $180,500 à 3 p.c. 1961-65 et $215,000 à 3¼ p.c. 1966-70; prix: 97.97; coût net: 3.276 p.c.

Bell, Gouinlock & Co., Ltd., et Mead & Co., Ltd: $252,500 à 2¾ p.c. 1951-60 et $395,500 à 3 p.c. 1961-70; prix: 96.76; coût net: 3.286 p.c.

Banque de Montréal, The Wood Gundy Corporation, Ltd., et L.-G. Beaubien & Cie, Ltée: $159,500 à 2¾ p.c. 1951-57 et $488,500 à 3 p.c. 1958-70; prix: 97.02; coût net: 3.288 p.c.

Nesbitt, Thomson & Co., Ltd., Savard, Hodgson & Cie, Inc., McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon Ltd., et MacTier & Co., Ltd.: $252,500 à 2¾ p.c. 1951-60 et $395,500 à 3 p.c. 1961-70; prix: 96,70; coût net: 3.290 p.c.

Casgrain & Cie, Ltée, McNeil, Mantha Inc., Morgan, Kempf & Robertson Ltd., et Banque Canadienne Nationale: $648,000 à 3 p.c. 1950-70; prix: 97.16; coût net: 3.299 p.c.

L'évaluation imposable à Drummondville est de $13,135,575 pour 1950. La dette consolidée nette de la corporation sera au 31 décembre 1949 de $2,528,402.96, y compris le présent emprunt, dont $758,222.54 pour l'aqueduc. La population de la Cité est de 13,615 âmes.

Marché des grains

WINNIPEG

Avoine	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
Décembre	81⅞	81⅞	81⅜	81½
Mai	80⅞	....	....	78½
Juillet	....	....	....	78½
Orge				
Décembre	136¼	136⅜	135½	136
Mai	135⅝	135⅞	135	135⅝
Juillet	129	129¼	128⅝	129⅛
Seigle				
Décembre	155¾	155¾	155⅛	155⅜
Mai	160½	160⅞	159⅞	160¼
Juillet	155⅜	155½	154⅛	154⅝
Lin				
Décembre	....	....	....	379⅞
Mai	....	....	....	374
Juillet	....	....	....	370

CHICAGO

Blé	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
Décembre	223	223⅜	219¼	220¾
Mars	221¾	221¾	219⅜	220⅞
Mai	215⅜	215⅝	214⅛	214⅞
Juillet	196¾	197⅝	196⅜	197⅛
Septembre	....	....	....	196¼
Maïs				
Décembre	132⅜	132⅜	130¾	131⅝
Mars	133⅝	133⅝	132¾	133¼
Mai	133⅝	133½	132½	133⅛
Juillet	131¾	131¾	130⅞	131¼
Septembre	126⅞	126⅞	126½	126⅞
Seigle				
Décembre	142½	142½	141½	141¾
Mai	149⅜	149⅜	147½	148¼
Juillet	150	150	147½	148½
Septembre	147¾	147¾	146¾	146¾
Fève soya				
Décembre	231	231	229½	230¾
Mars	234	234½	232¼	234
Mai	232	232⅜	230½	232
Juillet	229	229¼	227¾	229

Cours des huiles

Cours fournis par GULF SECURITIES CORP. LTD.

	Offre	Dem.		Offre	Dem.
Admiral	2¾	4	Led West	74	80
Alb Pac	22	25	McD Sec	10	11
Anaconda	8	9	Mercury	13	13½
Atlantic	111	120	Mill City	...	9½
Ang Cdn	440	460	Model	32	40
Brit Dom	18¾	21	National	35	37
Cal Edm	785	815	N Ranchm	2½	3
Calmont	45¼	48	Okalta	165	175
Calm Led	9½	10	Pacalta	8	8⅜
Coastal	33	35	Pac Pete	370	385
Commoil	48	52	Phillips	4⅝	4¾
C'wealth	95	103	Princess	30	32
Dalhousie	42	45	Richfield	2½	3
Davies	30	...	Roxana	48½	51
Eastcrest	5	6½	Royal Can	6	7
East Led	24¼	26	Royalite	885	915
Federate	145	155	Share	6	6½
Foothills		325	Sou Braz	10	11
Globe	61	62	Southwest	32	
Hanna	8½	9	Spooner	17½	20
Highwood	6½	7½	Sunset	16½	17
Home Oil	12	...	Superior	40	41½
Led Cons	16½	17½	Turner	12	17
Led Calm	10¾	11½	United	15	16
Central	127	130	Vulcan	18	23½
Command	20	....			

Moyenne des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30 Ind.	15 Ch. f.	15 Util.	60 Stks
Fermeture hier	99.8	38.9	42.8	70.7
Fermeture ant.	99.3	38.6	42.7	70.3
Haut 1949	99.8	39.5	42.8	70.7
Bas 1949	81.4	29.6	38.2	58.0
Haut 1948	98.7	48.1	42.3	72.4
Bas 1948	83.3	34.2	38.0	60.3

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 Ch. f.	10 Ind.	10 Util.	10 Etr.
Fermeture hier	92.9	102.3	105.0	70.3
Fermeture ant.	92.5	102.3	105.0	70.3
Haut 1949	92.9	102.9	105.0	70.7
Bas 1949	88.4	101.6	100.8	62.9
Haut 1948	93.7	102.0	102.0	66.9
Bas 1948	87.7	99.8	98.0	60.3

"Hors-liste"

C. E. LESLIE & CO. 260 ouest St-Jacques Montréal

	Offre	Dem		Offre	Dem
Abenakis	2	4	Lloyd R	6	10
Amal Kirk	6	8	Major	5	6
Annameque	3	4	Martin Brd	5	7
Baker Lake	1½	3	Marbenor	9	11
Batchelor		26	Metalore	2	4
Bright R L	2	3	Nat Malar	48	51
Bar Lan		14	Nw Augu	12	14
BrownMcD	6	8	Nw Malar	2	4
Carricona	1½	2½	Norford	2	4
Circle Yel	3	4	Norbeau	95	105
Claremont		17	Norcourt	3	5
Cons Chig	26	29	Obaska L	10	12
Cont Copp	7	8	Obalski	5	7
Columbiere	1¼	2¼	Obalski 45	14	16
Courtm't		10	Ont Nick	1	2
Cuyuni nv	25	35	Opem Cop	16	18
De Santis	5	7	P. Can.		5
Dicken nv	50	59	Pardnors		8
Donrand	2	5	Pascalis	12	14
Dorbaska		4	Payne	4½	6
Dumico	2	..	Payore	...	5
Dunford	3	5	Persh Man	..	8
Duparquet	1	2	Pinnacle	1	2
Gaymont		5	Presdor	2	3
Glencona	5	6	Que Smelt	51	54
Goldpac		15	Quejo	7	9
Gord Lebel	1½	3	Rainville	8	11
Granleduc	16	19	Rand Mal	11	13
Groenlee	4	5	Randona	2	4
Hugh Pam	15	17	Renfort	3	5
Insco	4	6	Scott Chib	7	8
Kamiac	14	16	Southvue		16
Kenbay	5	7	Sovereign	3	5
L Expanse	5	7	Starlight	2	4
L Geneva	3	5	Trans Duv	..	15
LaSalle	2½	4	Trident		11
Lasidon		9	Vauze Duf	6	8
Lassie R L	4	6	Wendell	19	21
Lavalie	3	4	Young D	19	21

THE MURPHY PAINT COMPANY LIMITED

Le dividende trimestriel suivant a été déclaré payable le 3 janvier 1950 aux actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires le 19 décembre 1949.

Actions ordinaires — Vingt cents ($0.20) par action sans valeur nominale au pair.

P.-L. TOD, Secrétaire.

Montréal, le 12 décembre 1949.

Orientation des cours sur la Bourse de Montréal

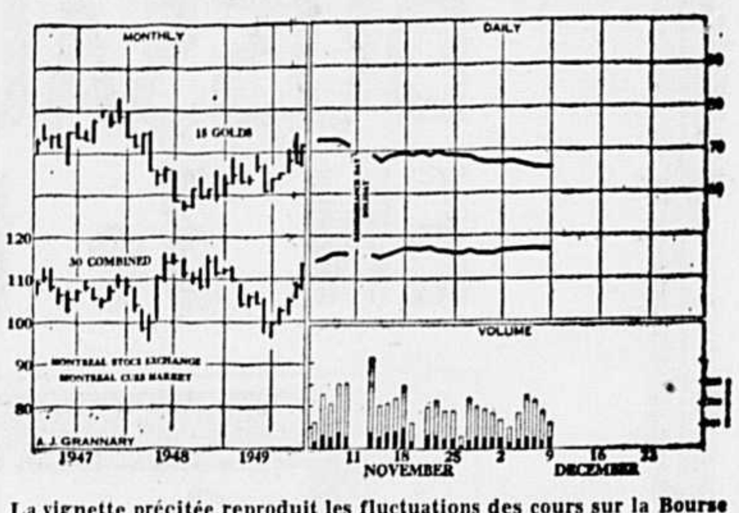

La vignette précitée reproduit les fluctuations des cours sur la Bourse et le Curb de Montréal durant le cours de la semaine dernière. On y notera que, tandis que l'indice de 15 titres aurifères enregistra une variation modérée, l'indice de 30 titres combinés (10 utilités publiques 20 industriels) accusa au contraire des gains intéressants. Ces indices sont compilés sur une base quotidienne depuis le 5 novembre, et sur une base mensuelle depuis 1947. Quant au volume des transactions, il est compilé sur une base quotidienne depuis la même date.

M. & Ontario Paper hausse son dividende

Le tauxdu dividende trimestriel de Minnesota and Ontario Paper Company a été porté de 25 cents à 37 1-2 cents par action et ce dernier montant sera distribué le 20 janvier aux actionnaires inscrits le 30 décembre; de plus, la compagnie versera un boni de 25 cents par action à la même date.

La répartition totale de l'année courante sera donc de $1.62 1-2 par action comparativement à $2 en 1948.

LEETHAM, SIMPSON LIMITED

Aviseurs commerciaux

Edifice University Tower Montréal

OTTAWA SILICA & ROCKWOOL LIMITED

SABLE SILICEUX

Un produit rocheux essentiel à l'économie industrielle canadienne

Opérations préliminaires et outillage presque à point
Usine et département prêts pour la production.

RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

USINE Templeton Est P.Q.

BUREAU-CHEF 266 ouest, rue Notre-Dame Montréal, P.Q.

EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES ET FIDUCIAIRES DEPUIS CINQUANTE ANS

PROBLÈMES *imprévisibles*

IL VOUS semble peut-être que votre famille sera bien pourvue quoi qu'il vous arrive. Vous oubliez alors que le temps altère tout... qu'il pourrait modifier la situation des vôtres... qu'il tient en réserve des problèmes qui dépassent les prévisions humaines.

C'est pourquoi c'est faire preuve de sagesse que de choisir un Exécuteur Testamentaire et Fiduciaire permanent, expérimenté et sympathique, sur l'intégrité et la discrétion de qui l'on puisse compter comme sur soi-même.

Pour ce rôle tout important, The Royal Trust Company vous offre sa permanence de société constituée... la compréhension d'un ami... le jugement collectif de tout un groupe de spécialistes.

Permettez-nous d'analyser votre Succession et d'aider à tracer le Plan de votre Testament... maintenant.

THE ROYAL TRUST COMPANY

105 O RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL • HARBOUR 4221

LES OPERATIONS COMMENCERONT IMMEDIATEMENT DANS LA REGION DE CHIBOUGAMAU

Plan de la section de Cedar Bay, territoire de Chibougamau

Carte illustrant l'emplacement stratégique des terrains de Jaculet dans la région de Chibougamau

Jaculet Mines Limited a obtenu une option pour l'achat d'un groupe de concessions minières stratégiquement situées dans la région minière de Chibougamau.

Ces terrains miniers — d'une superficie approximative de 560 acres — sont contigus à ceux de Consolidated Chibougamau Goldfields où d'importants gisements d'or et de cuivre ont été exploités à moins de 600 pieds de la frontière sud des terrains sous option de Jaculet Mines Limited. Environ $1,000,000 ont été jusqu'ici engagés dans la région immédiate.

Ces terrains miniers sont aussi, du côté sud, tout près de ceux de Quebec Smelting and Refining Limited, où des explorations préliminaires ont indiqué d'intéressants gisements d'or et de cuivre.

Une minéralisation importante et des conditions favorables de structure ont dès à présent été découvertes sur les terrains de Jaculet. L'ingénieur de la compagnie laisse entrevoir comme bonne la possibilité de trouver d'importants dépôts de minerai dans le sol et recommande énergiquement une intensive campagne de développement.

Une garantie syndicale et une option ont été négociées qui fourniront le capital nécessaire au développement de l'exploitation

JACULET MINES LIMITED

(Autrefois J.M. Consolidated)
(SANS RESPONSABILITE PERSONNELLE)

85 ouest, rue Richmond Toronto, 1, Ont.

Inscrits au Toronto Stock Exchange et au Montreal Curb Market

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 221 ouest, rue Notre-Dame

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern Vente	Année Haut	Année Bas
1345	Abitibi nouv	21½	21⅝	21½	21⅝	23⅝	9¾
520	Do $1.50 pr	22¼	....	....	....	23⅛	16
1000	Algoma Steel	14¼	14⅜	14¼	14⅜	14⅜	12¾
205	Aluminum Ltd	58½	....	....	....	61¾	41
65	Aluminum 5 pr	26½	....	....	....	27	25½
200	Argus Corp	7⅛	7¼	7⅛	7¼	7⅛	5⅝
315	Asbestos Corp	24½	24⅝	24½	24⅝	26¼	21
586	Bell Telephone	40½	40⅝	40⅝	40½	43⅛	38¾
906	Brazilian	19	19⅛	19	19⅛	21¼	17⅝
20	Brit Am Bk Note	14	....	....	....	....	....
930	B A Oil	26¼	26½	26¼	26½	27	22
475	Do pr	26¼	26⅜	26¼	26⅜	27	24¼
100	B C Forest Prod	3	....	....	....	....	....
26	Brit Col Pow A	27¾	....	....	....	28⅝	24⅞
10	Do B	2¾	....	....	....	3⅞	2
50	Building Prod	34⅜	....	....	....	34¼	27
615	Burrard A	7¾	....	....	....	8	6⅞
1602	Can Cement	37	37¼	36¾	37	37¼	21½
103	Do 1.30 pr	29	....	....	....	30	27
20	Can North Pow	12	....	....	....	12½	8½
5	Can Steamship	14	....	....	....	15½	12
125	Do 5 pr	34	....	....	....	37½	31⅞
565	Can Breweries	23	....	....	....	24⅜	18⅞
75	Can Bronze	24¾	....	....	....	24¼	19
105	Can Car	11¼	....	....	....	14½	9½
75	Do A pr	14	14¼	14	14⅛	17	13
805	Can Celanese	28⅜	28½	28⅜	28½	29⅛	19
385	Do $1.75 pr	39	39¼	39	39¼	39½	34½
25	Can Ind Alco A	8½	....	....	....	11⅜	8⅛
600	Can Oil Comp	15	....	....	....	15¼	12
1930	Can Pac Ry	17	....	....	....	17¼	11⅞
50	Cockshutt Plow	15¼	....	....	....	15½	11

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern Clôt	Année Haut	Année Bas
477	Cons Mng & S	105¾	106¼	105½	....	122⅞	81
100	Consum Glass	24½	....	....	....	30	20
360	Dist Seagrams	20½	20⅝	20½	....	20¾	14⅝
550	Dom Bridge	39½	40	39½	40	41	31½
125	Dom Coal pr	20⅞	21	20⅞	21	22	16
50	Dom Foundries	28	....	....	....	28½	22⅝
150	Dom Steel B	17¾	....	....	....	18½	13½
500	Dom Tar	25⅜	25½	25⅜	25½	26¼	21½
55	Do 5½ pr	22½	....	....	....	22½	19¾
5	Do VT	24½	....	....	....	26½	21½
600	Dom Textile	11⅜	....	11¼	....	12	10⅛
75	Electrolux	14	....	....	....	14½	11¾
100	Famous Players	14¾	....	....	....	15¾	13½
150	Foundation	29⅞	30	29⅞	30	30	24
200	Fraser com	25¼	25½	25¼	25½	28¼	19
40	Do pr	98½	....	....	....	98¾	97
10	Gatineau Pow	18	....	....	....	18¼	16
55	Do 5 pr	105¾	....	105½	....	106	100¼
435	Gen Stl Wares	17¾	18	17¾	18	18	13
2535	Gypsum Lime	18⅞	19⅛	18⅞	19	19⅝	14¼
160	Hamilton Bridge	11⅝	12¼	11⅝	12¼	12½	8
350	Howard Smith	37	....	....	....	37¼	27
115	Hudson Bay	47	....	....	....	56⅞	38⅛
2022	Imp Oil	21⅝	22¼	21⅝	22¼	24	16½
181	Imp Tobacco	14	....	....	....	15	13⅝
410	Indus Accept A	31	....	....	....	31½	19½
380	Int Bronze	4⅞	....	4½	....	8¼	4½
25	Do 6 pr	17½	....	....	....	22	15¾
416	Int Nickel	31¼	31⅜	31¼	31⅜	36	29
505	Inter Paper	75⅜	....	75	75¼	75⅜	44
120	Int Petroleum	8½	....	....	....	12⅞	7
1375	Int Utilities	21	22⅛	21	22	22⅛	13¼
12	Jamaica P S pr	103	....	....	....	110	105
50	Lake of Woods	27	....	....	....	29	22½
60	Do pr	150	....	....	....	160	142½
341	Massey-Harris	21¼	21½	21¼	21½	24	15¼
300	McColl-Front	15¼	....	....	....	16¼	10½
277	Molson Brewe	49½	50	49½	50	50	33
145	Mont Loco	20¾	20⅞	20¾	20⅞	23½	17½

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern Vente	Année Haut	Année Bas
180	Murphy Paint	22⅝	22⅞	22⅝	22⅞	23	21¼
115	Nat Brewe	37	37½	37	....	41	34¾
650	Do pr	41⅞	....	....	....	44	40
75	Nat Drug pr	11¾	....	....	....	12	8¼
300	Nat Steel Car	19½	....	....	....	23½	16½
150	Niagara Wire	22	....	....	....	23	20
829	Noranda Mines	67¾	67⅞	67½	....	69	49
250	Ogilvie	20	....	....	....	24	19¾
150	Ottawa L H Pow	27¼	....	....	....	27½	20⅝
31	Do pr	103¾	....	103¾	103¾	103¾	101
75	Page-Hersey	49½	49¾	49½	49¾	50	37
40	Penmans Ltd	52	....	....	....	63	51
177	Powell River	43⅛	43½	43⅛	43½	45	34½
50	Power Corp	16	....	....	....	17	12½
885	Price Bros	62½	63	62½	63	63	45½
115	Prov Transport	13½	....	....	....	13½	10½
20	Quebec Power	17⅜	....	17¼	....	18	16
3520	Royalite Oil	915	925	915	....	965	590
75	St Law Corp A pr	27½	....	....	....	28¼	17
15	St Lw Pap 1er pr	84	....	....	....	86½	70¾
744	Shawinigan	24⅜	24½	24¼	....	25¾	22½
265	Do pr	49¼	49½	49	....	49⅞	45¾
5	Sicks Brewe	20¾	....	....	....	22	15½
5	Do VT	20	....	....	....	20¾	16
1000	Southam Co	21	....	....	....	21	17
10	So Can Power	19½	....	....	....	20	17
975	Stand Chem	8⅞	9	8⅞	9	9¼	5
25	Steel of Can	93¾	....	....	....	96½	78¼
100	Twin City	10½	....	....	....	10¾	8½
500	Walk-Good & W	37½	37¾	37¼	37¾	37¾	34
60	Weston George	25½	....	....	....	26	21
306	Winn Elec	35½	....	....	....	38	27
	BANQUES						
120	Can Nationale	20¼	....	....	....	21	19¾
130	Montréal	28¼	....	....	....	28¼	25
25	Nova Scotia	39¼	....	....	....	39¼	34
455	Royale	27¼	....	27⅛	....	28	24¾
20	Toronto	37	....	....	....	39¾	35⅝

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par SAVARD & HART, 276 ouest, rue Saint-Jacques

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Vente	Année Haut	Année Bas
1000	Atlas Steel Ltd	7¼	....	....	....	12⅞	7¼
1400	Brand & Millen	45	50	45	50	115	25
28	Brew & Dis of V	15⅛	....	....	....	17	13
100	BC Packers B	6	....	....	....	6¾	5½
1000	Brown Co Com	3⅛	....	....	....	4	2
110	Brown Co pr	91	....	....	....	103	71
320	Can & Dom Sug	22¾	....	....	....	28	18¾
25	Can Starch Co	8¾	....	....	....	9	6½
100	Can Gen Invest	17½	....	....	....	17¾	15¼
2950	Can Marc Comp	3	3⅛	3	3⅛	3	1⅛
115	Can Vickers Ltd	22½	....	....	....	95	62
900	Can West Lumb	3¼	....	3⅜	....	4	3
200	Claude Neon G	75	....	....	....	100	95
25	Claude N G pr	42¼	....	....	....	40	30
2316	Cons Pap Corp	18⅞	....	18¾	18⅞	20	13½
1155	Cons Textile M	10	10¼	10	10¼	12½	8
665	Cons Text M pr	18⅛	....	....	18¼	19	18
50	Dom Oil & Lin	39	....	....	....	40¼	36⅛

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Vente	Année Haut	Année Bas
47	Dom Square C	74	....	....	....	74	53
400	Fairchild Air	135	....	....	....	155	60
600	Fleet MFG	130	140	130	140	250	125
290	Ford M of Can	25½	....	....	....	26	20¾
150	Great Lake Pap	14	....	....	....	16	9¼
100	MacLaren P & P	36	....	....	....	39¼	32
835	Minn & Ont Pap	18	18¼	18	18¼	22¼	12⅜
50	Mt. Royal Rice	9	....	....	....	9¼	8½
100	Purity Flour M	7¾	....	....	....	9⅛	7
100	Russell Ind	18⅞	....	....	....	18⅞	15
2211	South Mount Inv	43	....	....	....	46	41
75	Unit Corp B	24½	....	....	....	25	19
	MINES						
2500	Anacon	41	42½	40	42½	65	17¾
2500	Ano Mines Ltd	02½	....	....	....	3	2
7500	Ascot	66	67	65	66	69	50
1500	Base Met M Corp	27	....	....	....	65	20½
500	Bonville	03	....	....	....	04½	03
33000	Bouran	09½	10	09½	09¾	25	5
8000	Candego	08	....	....	....	39	5
500	Centre Maque G	06	....	....	....	13	3½
1000	Cons Central C	05	....	....	....	16	3½
1500	Cortez	03½	....	....	....	7½	3½
250	Dome M. Ltd	16⅜	....	16⅜	....	22	16
7600	East Mal M Ltd	221	....	....	....	3⅞	185
8100	East Sullivan	515	....	510	515	540	165

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Vente	Année Haut	Année Bas
1000	Elsol Gold M	10	....	....	....	14	8
14000	Formaque Gold	04	....	03	....	10	4
225	Hollinger	10¼	....	....	....	12½	8¾
1000	Joliet-Que M Ltd	73	75	73	75	87	26
5539	Joculette	24	....	....	....	30	15
100	Labrador M	440	....	....	....	625	285
2000	Louvicourt G	17¾	....	17	....	45	08
6600	MacDonald M	43	44	42	43	70	19
4000	New Goldvue	30	....	....	....	31	18
2800	Normetal M C	270	....	265	270	370	172
200	O'Brien G M	205	....	....	....	250	145
9000	Quebec Labrador	19¾	....	19	....	67	15
2000	Quebec Yellow K	02½	....	....	....	7	2
6000	Santiago M	09½	....	....	....	16½	5½
100	Sherritt-G M	242	....	....	....	335	125
2000	Soma Duvernay	03	....	....	....	....	....
1500	Stadacona 1944	57	....	56	....	63	41
300	Sullivan Cons M	255	260	255	260	275	130
4500	Torbrit	122	....	120	....	134	74
5500	Unit Asbestos	55	56	55	56	128	42
	HUILES						
2500	Anglo-Can Oil	460	....	....	....	530	290
2000	Gaspe Oil Vent	155	....	150	155	239	89½
1100	Gen Pete A	100	107	100	107	122	75
624	Home Oil	12½	12¾	12½	12¾	14	8½
3900	Pacific Pete	390	405	390	405	400	210

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Cours fournis par A. M. KIDDER & Co., 388 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Cours de fermeture à New-York

	Offre	Dem
Australie 3½% 1966	88¾	90
Brésil 3¾%, séries 1-5	66	....
Brésil 3¾%, séries 6-30	63½	....
Rep. Bolivie 7%	15¼	15½
Chili 6% 1961	28⅛	....
Colombie 3% 1970	41½	41¾
Italie 1%-3% 1977	38	39½
Italie 7% 1951	59¾	....
Medellin 6½% 1954	45	46⅞
Milan 6½% 1952	56½	....
Norvège 4½% 1965	95½	96½
Pérou 6% 1960	22½	22½
Pérou 1%-2½% 1997	18⅜	18⅞
Rio de Janeiro 6½% 1953	42½	....
Rome 6½% 1952	56½	....

Moyenne de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 Ind.	10 Or	10 Mét.	15 Huil.
Fermeture hier	201.66	101.62	112.28	60.87
Fermeture ant.	201.33	101.86	112.52	59.82
Haut 1949	202.36	113.73	114.46	70.21
Bas 1949	158.93	87.96	77.94	58.67
Haut 1948	191.44	104.68	113.93	61.78
Bas 1948	149.13	79.16	77.67	28.68

Oeufs stables

Le marché des oeufs affiche un ton stable; les arrivages augmentent mais la demande est assez bonne, d'après le ministère fédéral de l'agriculture. Les prix sont les mêmes que ceux d'hier.

ARRIVAGES

(Non compris par camions)

	Oeufs caisses	Beurre boîtes	From boîtes
Mardi	641	....	190
Année dernière	875	....	....

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points 60¾-61

MARCHE LIBRE

‡Pain 1 livre 62¼-62½

PRIX DES OEUFS

	†Prix du gouv	‡Prix de détail
A-gros	47-47½	53-55
A-moyens	39-40	50-53
A-Poulettes	39-40	46-50
Catégorie B	40-44	51-53
Catégorie C	35-37	....

†—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.

Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, Service de renseignements sur les marchés. Marché local, caisses en bois gratuites.

‡—Prix approximatif aux consommateurs

BOURSE DE TORONTO

Cours irréguliers sur ce marché

TORONTO, 15, C.P.—Le marché minier de cette ville avait encore l'allure erratique hier. En effet, les moyennes des industriels et des pétroles montaient respectivement de 43, et 1.05 pt, tandis que celles des mines d'or baissaient de .24 pt, et celles des métaux du même montant.

1,017,000 actions furent échangées hier vs 819,000 la veille.

Ventes	Stocks	Haut	Bas	Clot.
580	Do P	22¼	22⅛	22¼
105	Acadia	24⅛	....	....
1215	Algoma	14¼	14⅛	14¼
1000	Am Lard	17½	....	....
4000	Anacon	42	40	42
4025	Ang Cdn	460	450	460
2500	Apex	04½	....	....
1500	Arjon	21	....	....
1500	Armistice	10	....	....
370	Ashdown	13¾	....	....
1000	Athona	09½	....	....
5100	Atlant O	123	116	120
345	Atlas St	7⅞	7⅛	7½
13700	Ascot	67	65	66
200	Aunor	340	....	....
1000	Bagamac	25	....	....
6500	Bankfield	06	....	....
95	Bk of Mo	28⅛	28	....
80	Bk of To	37¼	....	....
7100	Barnat	107	102	106
5900	Barymin	63	62	63
1175	Bell	40¾	40⅜	40⅝
6650	Bidgood	04	....	....
6000	Bonetal	45	42	43
3000	Bordulac	13	11	....
200	Bralorne	940	935	....
180	Brant Co	12¼	....	....
587	Brazilian	19⅛	19	19⅛
690	BA Oil	26¾	26¼	26⅜
141	Do P	26¼	....	....
500	BC Forest	3	2⅞	3
2000	Brit Dom	21	20	....
3500	Broulan	49	....	....
200	Bruck B	6⅞	....	....
1000	Buffadiso	18	17½	....
726	Buff An	219	215	....
2018	Buff Cdn	08½	08	08½
95	Burns B	17½	17⅛	....
240	Burrard A	7¾	7½	7¾
6135	Ca & Ed	835	820	835
100	Campbell	300	....	....
812	Can Cem	37¼	37	37⅛
100	Can SS	14	....	....
195	Can Wire	32	31	....
655	Bk of Co	25	24⅝	25
565	Cdn Brew	23⅜	23	....
185	Canners	20½	....	....
165	Cdn Car	14¼	14	14¼
175	Cdn Cel	28½	....	....
100	C Dredge	24	....	....
200	Cdn Food	5¼	....	....
300	C Alcohol	8½	8¼	....
375	Cdn Oil	15¼	15	15¼
2913	CPR	17⅛	17	....
50	Cdn Util	101½	....	....
1000	Castle T	199	....	....
7500	Cent Led	137	133	....
3300	Cent Pa	105	100	105
1000	Cent Por	15½	....	....
2000	Centrema	06½	06	....
100	Chatco	9½	....	....
1025	Chem Res	58	....	....
2550	Chesterv	174	172	....
310	Chromiu	110	....	....
1000	Coastal	35	....	....
5800	Cocheno	237	235	236
225	Cockshutt	15½	15¼	....
9000	Colomac	04¾	03½	04¾
1000	Com Pet	100	....	....
1700	Con Asto	08	07	08
1100	Con Beatt	52	....	....
2536	Con Duq	80	75	80
2520	Con Leb	27½	26	27½
665	Con Sme	106¼	105¼	....
9900	Conwest	125	120	124
1000	Cournor	20	....	....
3000	Crowshor	08½	08⅛	....
6600	Davies P	35	33	34
1000	Detta	07	....	....
2100	Dexter R	32	30	....
9600	Discovery	30	29	....
825	Dist Seag	20¾	20⅝	....
1390	Dome	16½	16¼	16⅜
100	Dom Bk	28	....	....
280	Dom Mag	8	....	....
125	Dom Stl	17¾	....	....
55	Dom Sto	33¾	33½	....
105	Dom Tar	22½	....	....
4500	Dulama	15	14½	15
6000	Duvay	07½	....	....
2500	East Cr	06	....	....
2500	East Led	25	24½	....
1900	E Malar	227	222	227
9550	E Sulliv	520	510	520
1000	Elder	36	....	....
9500	Eldona	44	43	....
9450	Eureka	30	26	28
550	Falconbr	460	455	....
355	Famous P	14¾	14½	14¾
150	Fanny Fa	35¾	....	....
970	Fed Gra	11¼	11⅛	11¼
5	Do P	121	....	....
24400	Fed Pete	169	163	164
600	Fleet	140	135	140
1280	Ford A	25½	25¼	....
2000	Frobishe	235	233	235
35	Gat Pow	18	17¾	....
30	Do P	105¾	105½	....
1000	Gen Pete	106	....	....
540	Gs Wares	18	17⅞	....
245	Giant	635	630	....
4000	Globe	63	62	....
3200	Gods La	38	35	38
1000	Goldcrest	06⅝	....	....
2000	Gold Eag	05	....	....
6050	Gold Ma	210	205	210
559	Gl Paper	14	13⅞	14
3010	Guayana	41	40	....
1000	Gulf Ld	06½	06¼	....
5427	Gwillim	06	05½	06
1905	Gypsum	19¼	18¾	19⅛
1275	Ham Brid	12⅛	11¾	12⅛
175	Hard Car	9⅞	....	....
1000	Hard Ro	23½	....	....
1000	Harricana	6½	....	....
1000	Hasaga	47	45	....
5500	Highridg	10½	10	10½
125	Hollinger	10½	....	....
24500	Hosco	14½	13¾	14½
495	Bud Bay	47	....	....
210	Hunts A	8½	....	....
2862	Imp Oil	22¼	21½	22⅛
205	Imp Tob	14¼	14	....
1000	Indian L	4	....	....
530	Inglis	9¼	9	9¼
1025	Int Nick	31¼	31⅛	....
123	Int Pete	3⅜	....	....
1700	Int Uran	13	....	....
22666	Jaculet	24½	23	24½
2000	Jellicoe	4⅞	4½	4⅞
6250	Joburke	10¼	....	....
18111	Joliet	74	71	72
1500	Kayrand	4¼	....	....
4000	Kelore	11	....	....
556	Kerr Add	18⅛	18	....
1800	Kirk L	132	130	131
5000	Kirk To	13	11½	....
750	Labrad	445	435	....
2500	L Dufit	105	102	105
26000	L Fortune	5½	3	5
1250	L Lingm	40	....	....
145	L Shore	13¾	....	....
2000	Lapa Cad	3	....	....
1500	Larder U	3¾	....	....
1200	Leduc	78	75½	78
1120	Leitch	118	116	....
9000	Lexindin	5¾	5	....
6550	Little LL	41	40	....
110	Loblaw A	32½	....	....
1200	Louvicour	18	17¾	18
3000	Lynx	14	13¼	14
2550	Macassa	250	....	....
5000	MacFie	5¼	5⅛	5¼
1000	Macho	15	....	....
2100	MacLeod	182	174	181
100	MacMill A	9½	....	....
500	Do B	7¾	7⅝	7¾
3150	Madsen	305	299	300
1600	Mal GF	310	305	310
5000	Man & E	2¼	2	....
10	ManSu p	102	....	....
38200	Marcus	19½	14	19½
665	Massey	21½	21¼	21½
212	McColl	15⅜	15¼	15⅜
55	McIntyre	65	....	....
3400	McKens	51	49	....
1000	McLellan	3	....	....
2500	McMarm	8½	....	....
3000	McWatter	8	....	....
100	Mercury	5¾	....	....
425	Mng Corp	12¾	....	....
250	Mtl Loco	20⅞	20¾	20⅞
5000	Mylamaq	7	....	....
375	N Hose B	22½	22	....
500	Negus	165	....	....
3250	Nw Calu	123	120	....
19575	Nw Goldv	31	30	31
1200	Nw Jason	51	50	....
2000	Nw Norzo	3½	....	....
1000	Nw Rouyn	6	....	....
1800	Nw Lund	55	54	....
2500	Nib	3¼	3	3¼
72200	Nichol	53	43½	50
295	Noranda	68	67⅞	....
1000	Normet	271	270	271
4000	Norsem	10½	10	10½
1000	North Inca	8	....	....
8125	Norlartic	56	55	....
800	Nor Star	11½	11¼	11½
5000	Northland	9	8½	9
6835	O'Brien	207	200	....
600	Okalta	170	....	....
3200	Omnitrans	7	6¼	7
400	Oran Cru	7	6¾	....
1000	Orenada	10½	....	....
5900	Osisko	124	118	120
23963	Pac Pete	410	380	405
135	Page Her	48¾	48	....
700	Pamour	134	132	133
7500	Pan West	19	18	18
1500	Paramaq	4½	....	....
1500	Paymast	31	....	....
16000	Piccadilly	7½	7	....
1435	Pick Cro	191	190	191
600	Pioneer	320	....	....
3500	Porc Reef	66	65	66
330	Pow Riv	43½	43¼	43⅛
745	Press Met	13	12¾	13
2100	Preston	182	180	....
200	Puri Flour	7¾	7⅝	....
71158	Queenst	105	95	102
1164	Quemont	21½	21⅜	....
2000	Quesabe	90	86	....
500	Reeves	200	....	....
140	Royal Bk	27⅝	27¼	27⅝
2760	Royalite	930	915	....
17500	Roybar	23	22	....
150	Russell	18¼	....	....
400	San Ant	380	....	....
2800	Senator	32	31	32
430	Shawin	24½	24⅜	....
5800	Sherritt	246	242	244
100	Sicks Vt	20	19¾	20
9600	Silanco	33	32	....
5537	Silv Mill	51	49	....
258	Simps B	26½	26⅛	....
10	Do pr	100	....	....
1500	Siscoe	38	....	....
9400	Sladen	72	70	72
150	Std Chem	9	8⅞	9
280	Std Pav	13⅞	13¾	13⅞
50	Stl Can	94	93¾	....
2500	Steeloy	6	....	....
4465	Steep Ro	215	211	....
1812	Sullivan	260	255	260
5000	Sup Oil	41	40	....
1340	Sylvanit	162	159	162
1525	Teck H	305	....	....
1350	Toburn	42	....	....
2000	Torbrit	121	119	121
7000	Tow Pete	33	31	32
165	Ta Fin A	27½	27	27½
5500	Tran Res	53	50	....
3809	Un Gas	15¼	15	15¼
225	Un Cor B	24½	....	....
8200	Un Keno	415	305	405
4000	Untd Oil	18	17	18
9350	Upp Cda	340	325	330
1674	Venture	685	675	685
450	Waite	910	....	....
1235	Walker	37⅝	37¼	37⅝
25	Westeel	48½	48	....
10	West'n p	101½	....	....
7000	Winch L	5	4	....
25	Wpg El p	100	....	....
9000	Wri Har	28	27	28
1500	Yellorex	22	....	....
1600	Ykni Bea	88	....	....
	Curb			
220	Asbestos	24¾	24⅛	....
1895	Brown	3⅛	3	3⅛
3400	C Marconi	3¼	3	3¼
1650	C W Lum	3¾	3⅝	....
60	C Westing	58	57	....
1766	Con Pap	19	18¾	18⅞
2500	Dalhousie	45	44	45
1430	Foothills	325	320	328
215	Hayes	28½	28	....
575	Int Paper	75¼	75	75⅛
1850	Int Util	22¼	20¾	22
1465	M&O Pap	18¼	17⅞	18¼

Tot. des ventes: 1,017,000 act.

Dollar à la hausse

NEW-YORK, 14. (CP) — Le dollar canadien accusait une hausse de 7/16 de cent à un escompte de 11 13/16 pour cent en termes de fonds américains à la fermeture du change étranger, aujourd'hui. La livre sterling était inchangée à $2.80⅛.

General Petroleums Ltd

General Petroleums Ltd. rapporte un profit net de $460,571 pour l'exercice terminé le 30 septembre 1949, comparativement à $180,228 l'année précédente. Le profit net du dernier exercice a été obtenu après déduction de $286,470 de réserves pour la dépréciation, créances douteuses et frais de développement et d'une provision de $267,517 pour l'impôt sur le revenu.

Durant l'année, la compagnie a vendu 341,002 actions additionnelles, qui lui ont rapporté $255,752 et qui ont augmenté le capital émis à 2,651,022 actions. Elle a réduit sa dette obligataire de $71,700 au chiffre de $367,900 et commencé à payer un premier dividende de 2 cents par action le 5 juillet. Elle en paiera un autre semblable le 5 janvier 1950.

L'actif disponible se place à $803,249 et le passif exigible à $550,809, laissant un fonds de roulement de $252,440. Les placements se chiffrent à $156,862, y compris $49,799 représentant des intérêts de 21 p.c. dans les puits Nos 1, 2 et 3 de Superior Joseph Lake.

M. Ralph H. Smith, président, dit que la compagnie continue d'avoir plusieurs contrats à exécuter. Les résultats d'octobre et novembre, s'ils se maintiennent au niveau de l'année, indiqueront que la compagnie a foré un plus grand nombre de puits et pratiqué plus de forage que l'année précédente.

Bourse de New-York

Cours fournis par A. M. KIDDER & CO., 388 St-Jacques O., Montréal

Stocks	Haut	Bas	Ferm
Abbott Labo	49½	49⅛	49½
Air Reduct	23½	22½	22¾
Allied Chel	200¾	197½	200¾
Allis-Chal	33⅞	33½	....
Am. Airlines	9¼	9⅛	....
Am Br Sh	32⅜	32	32¼
Am Can	100⅝	99⅝	100⅝
Am Car F	26	25⅜	26
Am Gas El	50¾	50⅜	50¾
Am Loco	15¼	14¼	15
Am Pwr Lt	14¼	14⅛	14¼
Do Pf $5	101⅞	101¾	101⅞
Do $6 Pf	121	120⅞	....
Am Radiat	14	13⅞	14
Armco	29½	28⅞	....
Am Smelt	55⅞	55⅜	55⅞
Am Stl Fdry	24⅞	24½	24⅞
Am Sugar	45	44½	....
Am Tel T	146¾	146⅝	146¾
Am Woolen	29¼	28½	29¼
Do Pfd	....	....	....
Anaconda	28⅜	28⅛	28⅜
Armour Ill	8½	8⅜	....
Atchin SF	99⅞	99⅜	99¾
Avco Mfg	5½	....	....
Adams Exp	22¾	....	....
Atlas Corp	22⅛	22⅜	22⅜
Baldw CT	10⅜	10¼	10½
Balt Ohio	9¼	8⅞	9⅛
Bendix Av	37¼	36⅛	....
Bethleh Stl	32	31¾	32
Boeing Air	23¾	23⅝	....
Bord's Co	48¾	48¼	48⅝
Borg Warn	57	56⅝	....
Briggs Mfg	30⅝	29⅞	....
Budd Mf Co	12½	12⅜	....
Burrghs Ad	14	13⅞	14
Can Dry	10¼	10⅛	10¼
Can Pacific	15	14⅞	15
Case JI	....	....	....
Caterp Tr	37⅛	35½	37⅛
Celanese Cp	33⅜	32¾	33⅜
Ches Ohio	29⅞	28¾	29⅛
Chrysler	28⅞	28⅛	23⅞
Colgate P	43¼	43	43¼
Col Gas El	13	12⅞	13
Com Solv	19¾	19⅜	19⅝
Com South	....	....	....
Cong Nairn	....	....	....
Con Ed NY	28½	28⅛	28¼
Cont Can	37⅜	37	37⅜
Cont Mot	6⅛	6⅜	6¼
Cont Oil	64⅝	63⅞	64⅜
Crane Co	28¼	28	28¼
Cr Zeller	29¾	29¼	29½
Cruc Steel	17½	17	17⅛
Curt Wr A	7⅛	7	....
Deere Co N	39¾	37⅛	39⅝
Del Hudson	29	28⅝	28⅞
Dist Seag	18	17⅞	....
Dome M	14⅜	14	14⅛
Douglas Air	68⅛	67½	68⅛
DuP De N	61¾	61⅛	61¼
Eastm Kod	47⅛	46⅞	....
El Auto Lite	44⅞	44¼	....
Elec Boat	15½	15⅛	15½
Eversharp	11⅝	11⅛	11½
Flintkote	30½	30¼	....
Gen Am Tr	46⅞	46⅛	46¾
Gen Elec	41¾	41¼	41½
Gen Food	48½	48¼	48½
Gen Mot	70⅝	69⅞	70½
Gillette	35⅛	34⅝	35⅛
Glidden	25	23⅞	25
Goodrich	69½	69⅜	....
Goodyear	44⅜	43¾	43⅞
Goth Hosy	14¼	13	....
Gr Paige	1⅞	2	1⅞
Gr N Ry Pf	....	....	....
Grt Wt Sug	18⅛	17⅞	18⅛
Greyh N	10¼	10⅛	....
Gulf Oil	65½	64⅞	65½
Hiram Wlkr	33	32⅞	33
Homestake	44⅞	44⅜	44⅞
Houston Oil	42⅜	42	....
Howe Sd	41⅜	....	....
Hudson Bay	42	41	42
Ill Cent Ry	35⅜	34¾	35
Inspiration	13¼	....	....
Interl Iron	12	11⅞	12
Int Bus M	202	....	....
Int Harv	29⅜	29	29¼
Int Nic Ltd	28⅜	27¾	28¼
Int Pap	68⅛	68⅜	68⅞
Int Tel T	10	9¾	....
Johns-Man	46½	46	46½
Kennecott	51¼	50⅜	50¾
Kresge SS	42¼	43¼	42⅞
L-O-F Glass	61⅛	60¾	60⅞
Ligg Myers	86⅜	86¼	86¾
Liq Carb	16⅞	16⅝	16⅞
Lockheed	23½	23	....
Loews Inc	16¾	16½	16¾
Louis Nash	34⅜	33⅞	34¼
Mack Tr	11⅝	½	....
Macy Co	31¼	30½	....
May Dp Str	47⅞	....	....
McIntyre Pc	56¾	....	....
Mead Corp	15⅜	14¾	15⅜
Montg Wd	54⅞	¼	½
Nash Kelv	16	15⅞	16
Nat Biscuit	36⅜	35¾	36
Nat Can Cp	....	....	....
Nat Cash R	36	35¾	36
Nat Dry Pd	38½	38	....
Nat Distill	22¼	⅛	....
Nat Pr Lt	⅜	¼	⅝
Nat Steel	91¼	¾	....
NY Central	10¾	⅝	¾
Norf West	49⅞	⅜	....
Nor Amer	19⅝	⅛	....
Nor Am Av	10½	⅛	⅜
Nor Pacific	19½	18⅞	....
Ohio Oil	29⅞	28½	29
Omnibus	10	9⅞	10
Owens Il G	64	61½	63½
Ohio Edison	32	31⅞	32
Pac Gas El	33¼	32¾	33¼
Packard M	4	3⅞	....
Paramount	....	....	....
Penn RR	14¾	¼	¾
Pepsi Cola	8⅞	½	⅞
Phelps D	48	47⅞	48
Phillips P	59¼	58⅞	59
Press St Car	7⅞	⅝	¾
Procter G	81¾	81	¾
Pullm In A	34½	33¾	34½
Pure Oil	31¼	30¾	....
Radio Cp	13	12¾	⅞
Rad CV Pd	....	....	....
Rayonier In	26½	⅝	½
Reming Rd	11½	¼	½
Rep Steel	23¾	⅜	⅝
Reyn Tob B	....	....	....
Safew Strs	33⅛	32¼	....
Schenley Dt	31¼	30½	¾
Sears Roe	43½	43⅛	....
Servel Co	10¾	⅝	....
Shell U O	38¼	37⅞	38¼
Simm Co	27¼	26¾	....
Sinclair O	23⅜	23	¼
Socony Va	17	16⅞	....
Sou Sal Ed	34⅜	33⅞	34
Sou Pacific	50⅜	49⅞	50⅛
Sou Railwy	34⅜	⅛	....
Do Pf	54⅜	54	¼
Sperry Corp	26½	¼	½
Stand Brds	21½	¼	⅜
Std Oil Cal	65⅞	⅜	⅞
Do Ind	44⅞	⅝	¾
Do NJ	69⅜	68⅝	69
Studebaker	25⅜	24¼	24½
Southern Co	11⅜	¼	⅜
Texas Co	61¾	½	⅝
Texas G S	69½	69	....
Timken Rllr	37	36½	37
Twent CFF	24	23⅜	⅞
Un Bag P	27⅛	26½	27⅛
Un Carbide	45¼	44⅞	45¼
Un Pacific	84	83½	....
Un Aircraft	25⅞	⅝	⅞
Un Air Lt	13¼	⅛	....
Un Corp	3¼	....	....
Un Fruit	53¾	¼	½
Un Gas Imp	26⅜	¼	⅜
US Pipe F	44⅞	¾	⅞
US Rub	38⅞	37¾	38
Do Pfd	126	125½	126
US Smelt	40⅛	40	⅛
US Steel	26½	¼	⅜
Do Pf	140	139⅞	140
Vanad Steel	22¼	22	....
Warn P's	16	15⅝	⅞
Wt Penn El	24⅜	½	¾
Wtn Un A	18⅜	⅛	¼
Westing El	32	31⅝	32
Woolworth	47¾	⅜	½
Worth Pp	17⅞	⅛	⅝
Young ST	76½	76	76½

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par The Investment Dealers Association of Canada

Cours de fermeture

Gouvernement du Canada

	Offre	Dem
1¾ 1 nov. 1951	100.00	100.50
1½ 1 mars 1950	99.80	100.30
3 1 juin 50-55	101.25	102.00
3¼ 1 juin 56-66	103.25	104.25
3 1 juin 53-58	102.00	102.75
3 Perpétuité	102.50	103.50
Emprunts de Guerre et de la Victoire		
3¼ 1 fév. 51-52	102.50	103.50
3 15 juin 50-51	101.25	102.00
3 1 mars 52-54	103.00	103.75
3 1 nov. 53-56	103.00	103.75
3 1 mai 54-57	102.25	103.00
3 1 jan. 56-59	102.25	103.25
3 1 juin 57-60	102.25	103.25
3 1 fév. 59-62	102.25	103.25
3 1 oct. 59-63	102.25	103.25
3 1 sept 61-66	102.25	103.25
1¾ 1 nov 1949	99.80	100.30
1¾ 1 nov 1950	99.90	100.40
Obligations garanties du gouvernement canadien		
CNR 3 54-59	101.25	102.25
CNR 3 61-66	101.75	102.75
CNR 2¾ 64-67	99.25	100.25
CNR 5 1954	109.75	110.75
‡CNR 4½ 1956	122.00	
Obligations provinciales		
Albert 3½ 50-65	100.25	101.75
Man. 3 1965	99.25	100.50
C.-B. 3 1964	98.00	99.00
N.-E. 3¼ 63-65	101.25	102.25
Ont. 3 62-65	100.25	101.25
H Ont 3 67-69	99.50	100.50
I P E 3¼ 1961	101.00	102.00
Québ 3 63-65	100.00	101.00
H Que 3 69-73	99.00	100.00
CMQu 3¼ 1967	101.50	102.50
Sask. 3¼ 61-63	99.75	100.75

	Offre	Dem
Obligations municipales		
Halifax 3½ '68	100.00	102.00
CMdeMtl 2¾ '51	95.00	97.00
Montréal 3 '60	97.50	99.00
Montréal 3 '74	92.50	94.50
Québec 3½ '64	99.00	101.00
Tr.-Riv. 3½ '63	100.00	102.00
Toronto 3 '68	100.00	102.00
Vanc'ver 3¾ '68	99.50	101.50
Obligations industrielles		
Abit P&P 3½ '67	101¼	103¼
Acad-Atl 3¾ '65	101¼	...
Bowaters 3½ '68	95¼	
BC Forest P 4 '66	90½	93
BC Pulp 3½ '67	95½	...
Brompton 3½ '66	94½	
‡Brown Co 5 '59	93¾	95¾
Burns & Co 4 '63	97¼	
Can Brew 3½ '67	96½	98¼
Can Brew 4 '69	100	102
Can Cela 3 '62	98¾	101½
Can Oil C 3½ '65	100¼	102¼
Can Oil C 3½ '64	100	
‡Can P&P I 5 '58	115	
Cocksh Pl 4¼ '65	101⅛	
Col Cellu 4½ '65	102⅛	
Col Cellu 5 '68	102	104
Cons Pap 3½ '67	101¼	103¼
Credit Fonc 4 '64	99¾	101¾
Dom Coal 4½ '52	100¾	
Dom Dairies 4 '66	91	
Dom Text 3½ '59	101½	...
Dom Wool 5 '64	97½	100½
Dryden Pap 4 '61	101	103¼
E B Eddy 3½ '66	99½	102
E B Eddy 4 '66	102	
Fed Grain 4 '64	99½	
Imp Tob 2⅞ '68	96½	99
Ind Accep 3½ '66	97¼	99½
Ind Accep 4 '66	101	104½
Interp Pipe 4 '70	171	177
Lke St John 5 '61	101½	103½
MapLeaM 3¾ '63	97¼	
Massey-H 4¾ '63	102½	104¾
Massey-H 3 '66	96	98½
McColl-Fr 3 '71	95½	97½
Nat Brew 3¼ '63	99¾	
N S Stl&C 3½ '63	99	101½
JA Ogilvy 4 '67	99½	101½
JA Ogilvy 4½ '67	96	98½
Price Bros 3¼ '63	101¾	104
Rolland Pap 4 '65	96	101
Simpsons 3½ '60	102	104½
Stl of Can 2¾ '67	96	98½
Wabasso 4½ '51	101¾	104
West Grain 5 '63	83½	87

	Offre	Dem
Services publics		
Bell Tel 3 '77	98	100½
Bell Tel 3¼ '73	101	103½
B C Elect 3¼ '67	97½	99½
B C Elect 3¾ '68	102	104
B C Elect 3¾ '69	102	104
B C Tel 4 '62	102	104
Calg Pow 3¼ '72	97½	
Gatin Pw 3¾ '72	101¼	
GtLakPw 3¼ '67	99	
*Int Hy El 6 '44	66½	68¾
LowSLwP 3¾ '65	97½	101½
MaclQuePw 3 '69	95½	98½
MaritElec 5½ '56	100¼	
Mtl Tram 3 '53	98	100½
Mtl Tram 5 '55	97¾	99¾
Nat L & P 4½ '61	101	103
Pow Corp 3½ '67	97	
Quebec Pow 3 '62	98¾	100¾
Quebec Pow 3 '72	95½	
StMaur P 3½ '70	99½	101¾
Shawinigan 3 '61	99½	101¾
Shawinigan 3 '71	97¼	
Shawinig 3¼ '70	102	104
Shawinig 3¼ '72	99	101½
Shawinig 3½ '73	102	104
United Sec 3 '52	99½	
Winnap El 3¼ '71	102¼	104¼
Obligations immobilières		
Acadia Apts 4 '59	97½	
Alex Bldg 6 '62	79½	
Dom Square 4 '59	102	104
Eaton Rty 3½ '68	102	
Gleneag In 5 '59	111½	
Hot LaSalle 5 '55	68½	
Linton Apts 5 '59	98½	
Ld Nelson H 4 '67	86	
MtlAp 1st 4½ '65	97½	
MtlAp Ge 4½ '54	92½	
MorganPr 3¼ '67	99½	102
Queens Hot 5 '53	99½	
RiwyExBldg 3 '59	74½	
Sherbr'keSt 4 '52	98	
Chemins de fer et compagnies maritimes		
*Algoma C 5 '59	89½	91½
‡Can Atlant 4 '55	114	116
Can SSL 3½ '57		99¾
Can SSL 4 '66	98½	101
Can Pac 3½ '51	101	103
‡Can Pac 4 Perp	113	116

‡ Payable à N.-Y * Payable au Canada et N.-Y † Payable au Canada, N.-Y et Londres

RENDEMENT DES VALEURS

Cours fournis par L.-J. FORGET & CIE, 471, St-François-Xavier, Montréal.

	Taux div.	Prix	Ren. %
Agnew-Surp	.60	9	6.65
Aluminium	2.00	51⅛	3.80
Bathurst A	1.50	21⅛	6.99
B C Pow A	1.60	25½	6.26
B A Oil	1.00	26½	3.75
Beld Corticel	6.00	160	3.65
Bell Tel	2.00	43⅛	4.60
Brazilian	2.00	18½	10.80
Can Forg A	1.50	26	5.80
C & D Sugar	1.00	22	4.51
Can Malting	2.00	44	4.54
Can Steam	1.00	14	7.15
Can Brew	2.00	23¾	8.81
Can Cottons	.80	46	6.06
Can Celanese	1.20	23	5.20
Can Bronze	1.24	20	6.20
Cons Glass	1.50	23	6.50
Crown Corp	2.00	37	5.40
Dom Bridge	1.20	38	3.15
Dom Fdries	1.40	22½	6.20
Dom Glass	1.00	36	2.29
Dom. Tex.	.60	10½	5.70
Fun Players	1.00	15	6.65
Foundation	1.40	25⅛	5.47
Imperial Oil	.50	19	2.61
Imp Tobacco	.40	14	2.86
Int Nickel	2.00	33	6.05
Lake Woods	1.60	23	6.94
Labatt	1.00	18½	5.40
Lang	1.00	18	5.50
Laura Secord	.80	14	5.71
McLaren	2.00	34	5.90
Molson	1.00	41	2.42
Nat Stl Car	1.50	20	7.50
Noranda	4.00	59½	1.71
Ogilvie	1.00	23	4.35
Steel of Can	3.00	85	3.51
Southam	1.00	19	5.25
Ott L H & P	.55	24	2.29
Penmans	3.00	56	5.35
Powell River	2.00	38⅛	5.15
Quebec Pow	1.00	16½	6.05
St Law Flour	1.60	21	7.60
Shawinigan	1.20	15¾	4.67
So Can Pow	1.20	18	6.55
Wabasso	1.00	14½	6.84
Walker G	2.00	29	6.80
Wilsil	1.00	18	5.51
Banques			
Can Nat	.80	20	4.00
Commerce	.80	24¾	3.22
Montréal	.60	26	3.04
Dominion	1.00	26⅛	3.78
Nouv-Ecosse	1.20	34½	3.47
Royale	1.00	26	3.83
Tonroto	1.20	35½	3.39
Stocks privilégiés			
Belt Corticel	7.00	165	4.32
Can Bronze	5.00	102½	4.86
Can Cement	1.30	28½	4.55
Can Steam	2.50	35	7.14
Can Cottons	1.20	27	4.45
Can Ind	7.00	171	4.10
Dom Glass	1.40	33	4.25
Dom Tex	7.00	170	4.15
Gat Power	5.00	103	4.85
3 S Wares	5.00	100	5.00
Howard S P	2.00	44	4.51
Imp Tobacco	1.00	25	4.00
Ind Accep	5.00	98	5.10
Massey Har	1.2	24½	4.90
Nat Brew	1.75	42	4.16
Sher William	7.00	138	5.80
Penmans	6.00	145	4.14
Power Corp	6.00	110	5.45
Steel of Can	3.00	82	3.65
Sou Can Pow	6.00	110	5.45
Tuckett Tob	7.00	160	4.37
Mines			
Cons. Smelt	3.00	102	2.92
Dome	1.17	19½	6.05
Hudson Bay	4.00	46	8.69
Lake Shore	.72	18	4.80

L'entreprise privée assure au Canada un standard de vie élevé

79e Assemblée annuelle des Actionnaires THE DOMINION BANK

"On doit lutter pour le système d'entreprise libre sous le régime de la loi", déclare le président, M. Robert Rae, aux actionnaires

"L'actif, les prêts et les dépôts sont à de nouveaux sommets", déclare le gérant.

A. C. ASHFORTH, gérant-général analyse le bilan de la banque

M. A. C. Ashforth déclare que l'actif comptant de $83 millions est augmenté de $15 millions, ce qui équivaut à 20.86% des engagements envers le public, et que l'actif réalisable de $249 millions est augmenté de $8 millions, soit 62.58% de ces mêmes engagements, et que ceci dénote une situation liquide éminemment satisfaisante. L'actif total excédait $426 millions à la fin de l'année fiscale de la banque.

M. Ashforth fait remarquer qu'après avoir pourvu aux réserves contingentes: $835,000 pour les taxes du gouvernement, $395,000 pour la dépréciation des immeubles de la banque et $1 par action comme dividende, quelque $301,000 ont été ajoutés au compte de profits et pertes qui se chiffre présentement à $1,355,704. Le capital et la réserve restent à $7,000,000 et à $10,000,000 respectivement.

Substantielle augmentation des dépôts

Le total des dépôts a augmenté de $30 millions pour se chiffrer à $388 millions avec une augmentation également du nombre des déposants. Les dépôts à compte ouvert s'élèvent à environ $9 millions et les dépôts portant intérêt à $18 millions. Le progrès général de l'épargne dans les banques à charte atteste que les Canadiens par tout le pays apprécient la sagesse de l'épargne régulière et systématique.

Les prêts courants augmentent

Les prêts ont augmenté d'environ $25 millions, se totalisant à $157 millions. Les prêts sur les grains sont considérablement plus élevés qu'il y a un an, et des avances plus substantielles ont été accordées dans un grand nombre de succursales à cause des besoins de nos clients et par suite de l'acquisition de nouveaux comptes d'emprunt.

En parlant des nouvelles succursales et de la modernisation des locaux, M. Ashforth a expliqué que c'est la politique de la banque d'étendre ses succursales à travers le Canada là où les besoins croissants des affaires l'exigent et, au fur et à mesure que les circonstances le permettent, de continuer le programme d'amélioration et de modernisation des succursales actuelles.

Témoignage d'appréciation au personnel

M. Ashforth a réitéré plusieurs fois son appréciation du travail loyal et inlassable du personnel en attribuant les résultats que fait voir le bilan à la coopération magnifique de chacun. "Je suis convaincu que les affaires de la banque offrent des carrières fort intéressantes à tous les jeunes hommes de caractère. Rares sont les carrières qui offrent une plus grande mesure de sécurité et je n'ai aucune hésitation à recommander aux jeunes Canadiens ce genre de travail".

La situation générale des affaires

Notant que la marche des affaires en général a été très satisfaisante durant l'année qui s'achève, M. Ashforth déclare que les pronostics pour l'avenir sont plus difficiles à faire que par le passé et il recommande une ligne de conduite plus conservatrice dans la détermination des besoins d'inventaire. Il ajoute: "Il y a un an nous croyions que les inventaires dans certaines entreprises étaient quelque peu lourds, mais cette situation est en train de s'améliorer grâce au niveau élevé des achats des consommateurs. Ce support fortifiant a également soutenu les prix, empêchant une spirale descendante, mais il serait sage de ne pas compter sur la continuation ininterrompue du volume présent d'achat. Les ventes ont été soutenues en partie par l'augmentation de la vente à tempérament et le prolongement de la période de crédit. Une politique plus conservatrice dans la détermination des nécessités de l'inventaire est plus essentielle qu'elle ne l'a été depuis plusieurs années".

"Pour conclure, je désire mentionner que la solidité des banques canadiennes à charte est due à une administration de haute compétence sous le régime de l'entreprise privée, et que le public peut prendre pour acquis que les banques continueront à aider au développement des ressources du pays ainsi qu'à tout projet d'entreprise aussi longtemps que l'on voudra se conformer à une saine pratique des opérations de banque".

Robert Rae, président, souligne les effets de la revalorisation et les problèmes non résolus du commerce

Dans son discours aux actionnaires, M. Robert Rae, le président, a dit qu'il s'est créé de l'incertitude au Canada et sur tout ce continent en ce qui a trait aux marchés mondiaux du fait des efforts des pays d'Europe pour se suffire à eux-mêmes et pour conserver leurs dollars en achetant autant que possible d'abord dans la zone sterling.

Les effets de la revalorisation encore incertains

"Depuis la guerre nous avons été témoins de diverses tentatives visant à faciliter la convalescence économique de l'Europe et d'autres pays, et à encourager le commerce multilatéral entre les nations. La demande à l'étranger pour les produits du Canada et des Etats-Unis a été énorme durant cette période. Le déplacement des marchandises quittant ce continent a dû être financé en grande partie en épuisant les réserves d'or et de dollars et par l'accord de dons et de prêts selon les exigences successives des temps présents."

"Afin de réaliser au moins une solution partielle à ces problèmes, il faudrait un courant plus considérable de marchandises et de services venant d'Europe et nous avons vu récemment, dans cette mesure de revalorisation générale des monnaies, une nouvelle attaque à ce problème. Depuis ce fait notre presse et nos périodiques sont remplis de dissertations et je n'ai pas à m'étendre davantage sur ce sujet. Que ce dernier pas soit bon ou qu'il atteigne le but visé, on ne le saura que dans quelque temps. Il ne fait aucun doute cependant que la revalorisation doit être secondée par l'écartement des restrictions au commerce, particulièrement de la part des Etats-Unis, si les ressources mondiales doivent être développées efficacement."

Les problèmes non résolus du commerce

Le problème d'écouler à l'étranger les surplus du Canada doit continuer de retenir l'attention sérieuse des plus hautes intelligences de notre pays et de son gouvernement.

"Les résultats connus pour cette année sont raisonnablement encourageants. Pour les neuf premiers mois nos exportations vers tous les pays — $2,146 millions — n'accusent un fléchissement que de $12 millions sur la même période l'an dernier. Nos fonds officiels d'or et de dollars américains semblent se maintenir au niveau satisfaisant d'environ $985 millions."

"Déjà les indices font voir que le Royaume-Uni réduira ses achats d'oeufs, de bacon, de papier-journal et de bois canadiens durant 1950 et ceci peut faire surgir de nouveaux problèmes de vente et même des surplus non vendus."

"Les affaires au Canada ont été affectées par les difficultés croissantes du commerce international, mais par contre elles donnent preuve de l'amélioration, depuis quelques années, des capacités de production du Canada. En somme, la production, le commerce et les placements de capitaux se maintiennent au niveau, ou juste au-dessous, des records établis en 1948. Reste à voir si cela continuera, mais nul d'entre nous ne doute que l'économie canadienne ne soit en bonne posture pour tenir tête aux influences adverses auxquelles elle est exposée."

Les services de banque en progression

"Une comparaison des prêts courants au Canada par toutes les banques à charte de $2,184 millions à la fin de septembre 1949 avec $1,930 millions à la fin de septembre 1948, atteste jusqu'à quel point les banques canadiennes se sont employées à supporter l'industrie, l'agriculture et le commerce", a dit M. Rae.

Parlant des facteurs d'optimisme dans notre économie domestique, il a caractérisé l'expansion de la production du pétrole dans l'Ouest canadien comme "un des exemples les plus frappants de l'industrie privée dans l'histoire de notre pays". Le marché immédiat pour ce pétrole ainsi que pour les dépôts de mineral de fer de l'Ontario, du Québec-Nord et du Labrador aidera grandement à réduire notre dépendance sur les importations de dollars américains.

L'esprit d'entreprise et la compétence des banques

"Nous partageons, ici au Canada, avec les Etats-Unis, le standard de vie le plus élevé de l'univers — résultat de l'entreprise privée — car cette partie du monde en est une où l'entreprise ainsi que les individus sont plus libres que dans n'importe quelle partie du monde", a ajouté M. Rae.

Les banques à charte se sont développées par les années passées en suivant la marche du progrès, de nouvelles succursales s'installant sur les talons des pionniers de chaque région. Tous les services de ces banques sont offerts à bas prix et à peu de profit — moins d'un quart de 1 p.c. pour chaque dollar d'actif.

"Je doute qu'il y ait un seul autre genre d'activité qui opère aussi efficacement et qui rende des services aussi appréciables sur une aussi faible marge de profit", a-t-il dit. Collectivement les banques ont prêté à quelque 800,000 emprunteurs: plus de 90% de ces prêts furent faits par les gérants locaux, chacun agissant selon sa discrétion. "De ce fait, il est évident qu'il n'existe pas de concentration indue de contrôle économique et que, à tout prendre, l'activité des banques s'appuie sur l'intérêt public.

Le système de "profits et pertes"

Aucune entreprise profitable ne peut faire faillite. Par contre aucune entreprise peut éviter pour longtemps la faillite si elle ne réalise pas de profits.

Chaque faillite amène de la misère pour un certain nombre de personnes. Ceux qui condamnent les profits le font à l'aveugle et sans connaissance de ce que sont les profits ni de ce que l'on en fait quand ils existent.

Les profits provoquent l'effort et créent du travail dans un système basé sur l'entreprise libre. Ce système a fait ses preuves et ne saurait être mis de côté à la légère.

"Le public nous confie ses épargnes; en conséquence nous lui devons la sécurité et l'accommodation de nos services divers. A cause de la situation qu'occupe les banques dans l'économie de la nation, nous devons conduire nos affaires avec le souci de leur influence sur la santé économique de tout le pays".

"Le crédit qu'accorde une banque diffère de celui qu'accordent certains autres prêteurs. Les prêts de banque sont consentis généralement pour de courtes périodes et pour des fins primordiales de production, de manufacture ou de transport. La classification des prêts de banque que l'on dépose chaque année devant le Parlement révèle leur diversité. Nos banques canadiennes n'ont jamais envisagé les prêts pour placement capital comme étant en harmonie avec les principes les plus solides des opérations de banque au Canada.

D'après les pratiques du pays en fait d'affaires et de taxes, les profits ne peuvent constituer une exploitation indue de la population; les profits ne font que permettre un rendement équitable du capital investi ainsi que des réserves pour le renouvellement du capital qui, en ces jours où la main-d'oeuvre et le coût des matériaux sont plus élevés que jamais, exige plus de mises qu'auparavant".

Ordre et liberté

"La liberté véritable, qui est à la base de notre système d'entreprise libre, doit être une liberté sous l'égide de la loi. Il en est ainsi au Canada. Ceux qui désirent jouir de la liberté dans cette limitation ne peuvent maintenir la liberté qu'en autant que les hommes d'affaires et les autres soient prêts à la défendre à tout prix et à se conduire de façon à la mériter. Ceux qui chérissent cette liberté doivent assumer la responsabilité de parer à tous les abus. Il n'y a rien d'absolument libre. Chacun sacrifie une parcelle de sa liberté individuelle absolue afin de réaliser une règle de loi qui vise le bien commun".

L'univers connaît actuellement l'angoisse d'une lutte terrible contre les forces du communisme. Ces forces ont déjà subjugué et pris le contrôle absolu d'une large partie de l'Europe et de l'Asie; ces forces font tout ce qu'elles peuvent pour s'infiltrer dans les autres parties du monde et pour les corrompre. Leurs doctrines se nourrissent des mécontentements et des désordres et leurs adhérents font tout en leur pouvoir pour faire surgir et ensuite élargir toute fissure que pourrait déceler notre société démocratique.

"Pendant que les nations de l'Occident peinent dans la tâche de guérir les plaies et de rajuster les mésententes qui sont nées de la lutte formidable menée pour détruire l'Hitlerisme, il va falloir que tous les hommes de bonne volonté s'unissent pour détruire le Communisme, ainsi que tous les autres "ismes" qui menacent notre mode de vie. Je suis convaincu que le peuple libre et hautement individuel du Canada fera sa part".

THE DOMINION BANK

Bilan condensé, au 31 octobre, 1949

ACTIF

Espèces en caisse, et en banques y compris la Banque du Canada		$ 83,009,578
Débentures du Gouvernement et autres		158,481,399
Prêts à courts termes		7,564,633
Total, actif liquide		249,055,610
Prêts commerciaux et escompte		160,967,812
Immeubles de la banque		6,105,351
Passif des clients sous formes de lettres de crédit, endossements et autres item de l'actif		10,509,211
		$426,637,984

PASSIF

Dépôts		$388,605,051
Dépôts par d'autres banques		8,476,778
Billets en circulation		498,329
Lettres de crédit, endossements et autres item du passif		10,702,121
Total du passif au public		$408,282,279
Capital payé	7,000,000	
Fonds de réserves	10,000,000	
Profits non distribués	1,355,705	18,355,705
		$426,637,984

COMPTES DES PROFITS ET PERTES

Profits pour l'année finissant le 31 octobre, 1949, après avoir pourvu aux réserves contingentes à mêmes lesquelles on a fait une provision en vue des mauvaises dettes possibles	$2,231,670
Provision pour la dépréciation des immeubles	395,475
Provision pour les taxes fédérales et provinciales	835,000
Dividendes à raison de dix pour cent par année	700,000
Montant reporté	301,195
Solde du compte des Profits et Pertes au 30 octobre 1948	1,054,510
Solde du compte des Profits et Pertes au 31 octobre 1949	1,355,705

ROBERT RAE, président A. C. ASHFORTH, gérant-général

La Commission ne dit mot dans le cas du maire Jean Langelier

Les membres de la Commission métropolitaine de Montréal ont évité de prendre attitude au sujet de la résolution adoptée la semaine dernière par le conseil municipal de Pointe-aux-Trembles demandant la démission du maire de cette ville, M. Jean Langelier.

La résolution dont la Commission a été saisie n'a même pas donné lieu à un débat.

Dès que les commissaires furent saisis de la résolution en question, M. J.-O. Asselin, qui occupait le fauteuil présidentiel, a suggéré que la résolution soit déposée aux archives.

Ce qui fut approuvé sans mot dire par les autres membres de la Commission.

Présent, le maire Langelier n'a pas demandé la parole.

Prochaine épisode: à la prochaine séance du conseil municipal de Pointe-aux-Trembles.

L'hon. L. Chevrier inspecte un nouveau navire du gouvernement

Le ministre des Transports, l'hon. Lionel Chevrier a inspecté hier après-midi le Edward Cornwallis, baliseur-ravitailleur de phares, et ce vaisseau du gouvernement canadien est maintenant prêt à quitter Montréal pour Halifax. Il sera le dernier vaisseau à quitter le port de Montréal cette saison.

Le "Edward Cornwallis", qui fut récemment lancé des chantiers maritimes de la Canadian Vickers Ltd., est un des vaisseaux les plus modernes de son genre en Amérique. Le ministre des Transports, après inspection se déclara très satisfait du travail effectué par les constructeurs et ajouta que le bateau, tout moderne qu'il est, satisfait pleinement les exigences du ministère des Transports.

La tournée d'inspection du ministre et des représentants du port et du gouvernement dura trois heures et le bateau quittera le port aujourd'hui. Il aura à son bord un équipage de 43 hommes et pourra accueillir une douzaine de passagers. Il sera affecté cet hiver au ravitaillement des phares au large des côtes de l'Atlantique et plus tard, à la levée des bouées guidant la navigation au large des côtes.

La première tâche officielle du Edward Cornwallis sera de cueillir, à Québec, Mme K. N. Rioux et son bébé d'un an, et de les conduire à Heath Point, sur l'île d'Anticosti, où M. Rioux, qui est gardien de phare, attend son épouse et son bébé pour la Noël.

A son arrivée à Montréal, hier, M. Chevrier a annoncé que l'officier en charge du vaisseau serait le capitaine F. Albert Germain, de Halifax. Le capitaine a une longue expérience à bord des vaisseaux du ministère et il fit du service avec la Marine Royale au cours des deux dernières guerres. Avant sa nomination à son nouveau poste, il était commandant du Lady Laurier, un autre navire du ministère.

Les autorités du port ont déclaré qu'à la suite de la température douce des derniers jours, le port et le fleuve sont libres de glaces et que les conditions de navigation sont excellentes. Cependant, par mesure de sûreté, le brise-glace Ernest Lapointe accompagnera le Cornwallis.

L'hon. Chevrier était accompagné à bord de représentants du port, du gouvernement, dont M. Sarto Fournier, député fédéral de Maisonneuve, et de Me Edouard Labelle, C.R., président de la Canadian Vickers Ltd.

Premiers pèlerins de l'Année Sainte

Après une marche de 32 jours, qui les mena de Turin à Rome, deux ex-soldats italiens s'entretiennent avec Sa Sainteté le pape Pie XII, à Saint-Pierre, dans la Cité Vaticane. Le pèrerinage fut entrepris après une promesse que les deux hommes firent de se rendre à Rome à pied, s'ils réussissaient à sortir vivants d'un camp de prisonniers en Russie. Le Saint-Père a officiellement donné aux deux ex-soldats, Gliseppe Severini, à gauche, et Ermengilso Marchesetti, le titre de "premiers pèlerins de l'Année Sainte". (S.N.S.)

S. E. Mgr Joseph Charbonneau procédera à 95 ordinations à la Cathédrale, samedi

A la Cathédrale, samedi le 17, samedi des quatre temps d'hiver, auront lieu les ordinations générales par S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, de 95 futurs candidats à la prêtrise et de deux nouveaux prêtres, dont un de l'archidiocèse de Montréal.

On compte 24 nouveaux tonsurés; 46 candidats aux ordres mineurs; 6 aux derniers ordres majeurs; 14 nouveaux sous-diacres et 45 nouveaux diacres.

Tonsure

Voici, groupe par groupe, la liste complète des ordinands: A la tonsure: 3 aspirants séculiers à la prêtrise dans l'archidiocèse de Montréal: MM. Benoit Lacasse Jacques Lacombe et Gaston Perron, 1 autre de Coayagua, au Honduras: M. Antonio Juarez. M. Fernand Larocque, de la Société des Missions Etrangères. 14 Clercs de Sainte-Croix: les PP. Normand Alexandre, Guy Belliveau, Joseph Bouchard, Paul Bourque, Réal Charlebois, Bernard Côté, Yves Fournier, Jean-Claude Laferrière, Gérard Lavallée, Roger Marois, Maurice Payette, Jean-Guy Richer et Richard Sarrasin. 5 nouveaux tonsurés également faisant partie de la Congrégation du Saint-Esprit: les PP. Adrien Thibault, E. MacKay, Chs-Eugène Nicol, Ulric Pellerin et Maurice Carignan.

Premiers ordres mineurs

Seront accueillis aux premiers ordres mineurs 24 aspirants séculiers à la prêtrise de l'archidiocèse de Montréal: MM. Raymond Berthiaume, Jean Bouthillier, Paul Charbonneau, Guy Cheron, Jean-R. Fillion, Bernard Foisy, Aégidius Fortier, Simon Fortin, Raymond Gauthier, André Lamoureux, Clément Laurin, Pierre Leduc, Jean Lemay Martin Marier, Georges-Henri Milette, Théodore Pelletier, Claude Perron, Guy Poisson, Lucien Raymond, Guy Raymond, Robert Sabourin, Jean Thorn, Georges Thuot, Jacques Gince.

Les diocèses de Valleyfield et de Joliette ont chacun un candidat: MM. Henri Dubuc et Gaston Charbonneau. 6 pour le diocèse de St-Jean-de-Québec; ce sont: MM. André Cousineau, Gustave Desourdy, Lucien Foucreault, Maurice Laforest, Jean-Paul Moreau et Réginald Lamarre. Un autre, du diocèse d'Ogdensburg, N.Y.: M. Paul Larocque; 2, du diocèse de Portland, Maine: MM. Léonard Fréchette et Paul Paré. L'Ordre des Trinitaires en compte 4: les PP. Jean-Paul Malo, Ange-Albert Joly, Gérard Dumontier et André Rivet; 7 de la Congrégation de Sainte-Croix: les PP. Maurice Carrière, Robert Gaudet, Patrice Landry, Gérard Leblanc, Charles Nadeau, Roland Soucie et Jean-O. Vézina.

Derniers Ordres Mineurs

On compte en tout **6 candidats** aux derniers ordres **mineurs: 3** dans Montréal, 1, dans **Valleyfield,** 1 autre dans St-Jean et 1 **dernier** faisant partie de l'Ordre **des Trinitaires.** Ce sont MM. **Charles-**Bernard Cotter, Allan **McDonald,** Roland Rhéaume, **de l'archidiocèse** de Montréal; M. **Rosaire Bellay, de** Valleyfield; M. **Pierre Audette, de** St-Jean et le P. **Maurice Pellerin,** des Trinitaires.

Sous-Diaconat

14 nouveaux sous-diacres figurent sur la liste des ordinands

(Suite 2e page, 3e col.)

BANDES HERNIAIRES
SOUTIENS CHIRURGICAUX ET ATHLÉTIQUES
AJUSTEURS DES 2 SEXES
SALONS PRIVÉS
MARQUES CONNUES
BAS PRIX
PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE
CHS. DUQUETTE, pharmacien, propriétaire
JOUR ET NUIT SIGNALEZ HA. 7251

Avec l'augmentation

75 pour cent des loyers seront portés à $30 et moins par mois

"Soixante-quinze pour cent des loyers régis par le gouvernement fédéral sont actuellement de $25 et moins par mois. L'augmentation que vient de permettre Ottawa et qui entrera en vigueur le 1er février ne touchera donc, dans 75 pour cent des cas, que des loyers de $25 et moins par mois. Ces loyers ne pourront être augmentés de plus de 3, 4 ou 5 dollars. En d'autres termes, dans 75 pour cent des cas, l'augmentation portera les loyers à $30 et moins par mois".

Voilà ce que déclarait hier soir devant la Légion canadienne de Ville LaSalle Me Paul-Emile Côté, député de Verdun-LaSalle aux Communes et adjoint parlementaire du ministre du Travail.

Me Côté a fait cette déclaration dans une réponse à une question qui lui avait été posée. En se levant pour adresser la parole, Me Côté avait dit qu'il approuve la permission d'augmenter les loyers de 18 et 22 pour cent et il avait prié les membres de la Légion de lui poser franchement des questions à ce sujet.

—Videz-vous le coeur, dit Me Côté. Je vois qu'un certain nombre d'entre vous n'êtes pas de mon avis. C'est votre droit. Mais lorsque vous connaitrez la vérité, vous penserez comme moi que le gouvernement fédéral n'a pas été injuste. Posez-moi franchement toutes les questions que vous voulez et je répondrai.

Le résultat ? A la fin de la réunion, on approuva à l'unanimité une motion félicitant Me Côté "de son courage, de sa sincérité et de la procédure démocratique qu'il a prise en demandant qu'on lui pose toutes les questions qu'on voulait lui poser".

La réunion était sous la présidence de M. Paul-Emile Connolly, président de la Légion Canadienne de Ville LaSalle.

Dans ses réponses, en plus de souligner que "dans 75 pour cent des cas, l'augmentation portera les loyers à $30 et moins par mois", Me Côté a déclaré:

"Le gouvernement n'a autorisé l'augmentation qu'après avoir étudié longtemps et sérieusement la situation, qu'après avoir tenu compte du salaire moyen gagné au Canada.

L'intérêt de la majorité

"Les salaires ont considérablement augmenté, mais les loyers n'ont pas augmenté et même à l'heure actuelle n'augmentent pas en proportion de l'augmentation des salaires. Le gouvernement fédéral ne légifère que dans l'intérêt de la majorité de la population. Or Ottawa croit que, dans l'intérêt de la majorité de la population, il faut garder encore quelque temps la régie des loyers. Mais nous n'avons pas le droit de garder cette régie indéfiniment. Comme on a mis en doute récemment devant la Cour suprême de l'Ontario le droit du fédéral de garder à l'heure actuelle la régie des loyers, nous sommes obligés de prouver que nous sommes encore dans une période de transition et nous sommes obligés aussi de prouver devant les tribunaux que nous n'avons pas l'intention de garder cette régie indéfiniment. La meilleure preuve, c'était d'autoriser une augmentation, et c'est ce que nous avons fait.

"Nous subissons encore les effets de la guerre. Aimeriez-vous mieux ne pas avoir de régie du tout, à l'heure actuelle, ne pas avoir de sécurité ? Aimeriez-vous mieux être à la merci d'un propriétaire qui pourrait vous mettre dehors ? Ou préférez-vous payer un loyer augmenté à $28 ou $30 par mois et avoir la sécurité, être sûr de ne pouvoir être mis à la porte?"

La question du temps

—Pourquoi avoir attendu si tard pour demander à la Cour suprême du Canada de rendre un jugement sur le droit du fédéral de garder la régie à l'heure actuelle ?

A cette question, Me Côté répondit:

—Nous n'aurions pas demandé à la Cour suprême de rendre un jugement, si on n'avait pas mis en doute notre droit de garder la régie à l'heure actuelle. L'Association des propriétaires de l'Ontario a nié dernièrement devant les tribunaux le droit du fédéral d'assumer présentement la régie des loyers. C'est à cause de cela que nous avons porté notre cause devant la Cour suprême du Canada et que nous avons permis des augmentations qui, dans 75 pour cent des cas, porteront les loyers à $30 et mois par mois". R.N.

Le territoire actuel des Etats-Unis appartenait autrefois à l'Espagne, à la France, à l'Angleterre, à la Hollande et à la Suède.

OLD KEG
Rye Whisky
MELCHERS
OLD KEG
Rye Whisky
Distilled, matured and bottled in bond under Canadian Government Supervision
MELCHERS DISTILLERIES, LIMITED
CANADA
UN VÉRITABLE RYE WHISKY À PRIX POPULAIRE
MELCHERS DISTILLERIES, LIMITED
MONTRÉAL BERTHIERVILLE

$700,000,000 ou le tiers des déboursés du Trésor fédéral à la sécurité sociale

OTTAWA, 14. (C.P.) — Un ministre du cabinet fédéral, en estimant la tendance qu'a le Canada à devenir un Etat à grand service de bien-être, en est aujourd'hui venu à la conclusion qu'un dollar sur trois qui sont versés par le Trésor fédéral est destiné aux services sociaux.

Statistiques

Le ministre du Travail, M. Mitchell, fondant ses assertions sur les statistiques établies par son ministère sur les dépenses publiques, a déclaré que près de $700,000,000 ont été dépensés par le gouvernement l'an dernier "sous la vaste appellation de services sociaux". Les dépenses totales du Trésor se sont élevées à $2,000,000,000 environ.

Une analyse de ces chiffres laissent voir qu'une partie considérable des dépenses sont commandées par des développements législatifs qui datent de la dernière décade: soit de nouvelles mesures, soit de mesures prises dans une acceptation plus large et déjà existante.

On doit aussi considérer que les propositions actuelles du gouvernement pour un vaste programme de sécurité sociale, issues après plusieurs années de frictions fédérales-provinciales, augmenteront considérablement les déboursés.

Livre bleu

M. Mitchell a fait cette déclaration en élaborant ce qui a été déjà dit au cours d'un débat aux Communes, peu avant la prorogation de la session. Le ministre dispose d'un livre bleu qui reproduit fidèlement les déboursés des fonds du Trésor.

Tout n'y est pas compris, a dit M. Mitchell, mais d'un autre côté, "on pourrait demander d'y ajouter certains articles". Dans l'ensemble, cependant, "dans tous les cas, les articles se relient de près à la sécurité sociale".

Ministères intéressés

Selon le ministre, sept ministères fédéraux sur 20 ont quelque chose à faire avec la sécurité sociale: ministère de la Santé et du Bien-être, celui des Anciens Combattants, celui du Travail, celui des Mines et Ressources, celui des Finances, celui de l'Agriculture et celui du Transport.

Déboursés importants

Les plus gros déboursés sont: ceux pour les allocations familiales, de $271,000,000; les allocations et les pensions aux anciens combattants de $122,000,000; les pensions aux aveugles et aux vieillards, de $69,000,000; les contributions au fonds de l'assurance-chômage et son administration, de $39,000,000; les octrois pour la Santé, de $19,000,000; les bénéfices de réhabilitation des vétérans et les crédits de rétablissement, de $80,000,000; les soins médicaux aux vétérans et les divers octrois, de $49,000,000.

On doit aussi compter parmi les dépenses du fédéral: $6,300,000 en entrainement technique et professionnel; $11,400,000 en contributions au fonds des annuités;; $10,300,000, pour les Affaires indiennes; $4,100,000, en contributions au fonds de retraite du gouvernement; $8,600,000, en paiements pour combler un déficit du fonds d'urgence pour l'aide aux fermiers

(Suite 2e page, 3e col.)

Les lignes de la main et la destinée humaine

(par Joseph Ranald, Ph. D.)

RUDOLPH VALENTINO

Rudolph Valentino fut la personnification de l'attrait sexuel irrésistible.

A l'époque florissante de 1920, Valentino était reconnu comme l'idole des femmes. Il captiva toute la nation par une personnalité d'amoureux romantique, particulièrement dans le "Shiek d'Arabie". Son nom soulevait la passion des femmes. Sa présence à l'écran déclenchait les trenses hiératiques de la jeune fille de 17 ans comme de la femme mystérieuse de 30 ans.

Sa mort mit fin à une carrière trop courte mais sensationnelle. Frappées cruellement, toutes ses admiratrices s'employèrent à perpétuer sa mémoire. Ce fut un véritable demi-dieu de l'amour.

Qu'est-ce qui a rendu cet homme du cinéma aussi extraordinaire ? Sa main est un indice. Sa forme était du type presque purement conique. On y voit une sensibilité émotionnelle, une compréhension rapide, une saisie intuitive des idées, et une sympathie enthousiaste.

Les signes de sa main expriment un ensemble de qualités étranges, à la fois bonnes et indésirables. La ligne semi-circulaire (1) à la base de ses doigts est la "Ceinture de Vénus". Dans une main normale, ce sogne est considéré comme défavorable. Dans le cas des acteurs toutefois, cela peut être une preuve d'imagination créatrice et rythmique.

La ligne du coeur (2) est peu profonde, signe d'émotions impulsives et superficielles.

La plus caractéristique de toutes les marques est celle de son attrait sexuel: l'étoile du magnétisme irrésistible du sexe sur le Mont Vénus; bref, très grande attraction exercée sur le sexe opposé.

La marque en forme de "V" (4) sur le Mont de la Lune est le signe que l'on se trouve dans les mains de tous les acteurs qui ont atteint le succès.

OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30, SAMEDI COMPRIS
OUVERTS JUSQU'A 9 H. LE VENDREDI SOIR

ATTRAYANTE VERRERIE POUR L'HÔTESSE MODERNE

MARQUE "LIBBEY" DE HAUTE RENOMMEE

DUPUIS

Motifs inspirés de CURRIER & IVES

Vous aimerez la riche apparence et l'effet charmant de cette superbe verrerie moderne fabriquée par Libbey, une maison bien connue depuis nombre d'années ! Les motifs en couleur sont cuits pour en assurer la permanence, les bords sont absolument garantis ("un verre neuf si le bord "SAFEDGE" s'ébrèche".

CHAQUE ENSEMBLE est joliment disposé dans une belle boite de fantaisie qui s'offre bien en cadeau.

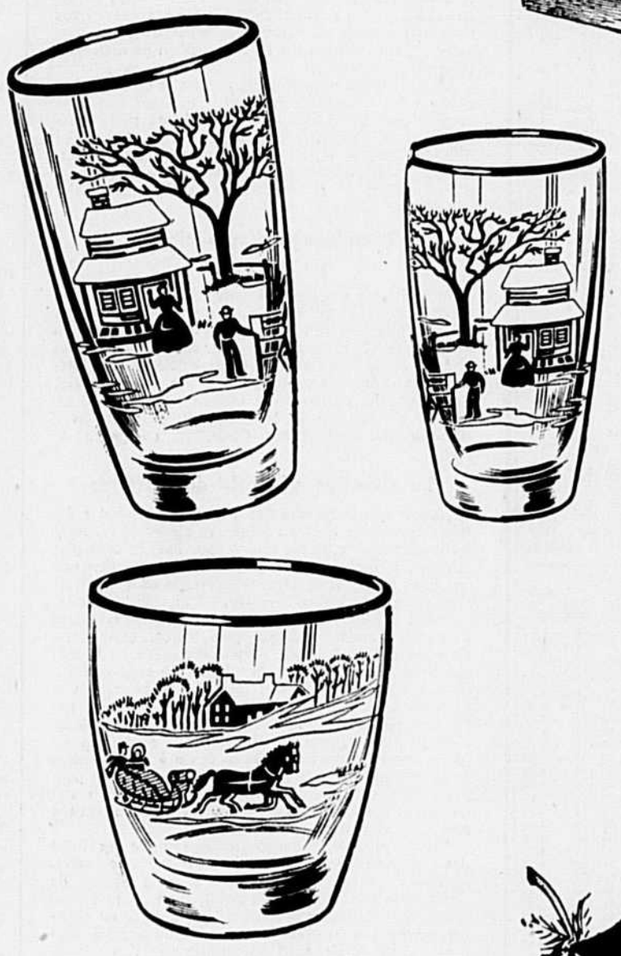

ENSEMBLES de verres parfaitement assortis — prix à la portée de tous

Boite de 4 verres égayés de motifs de pêcheurs **Ensemble 1.50**

ENSEMBLE de 8 verres capacité 6 oz. pour jus de fruits, whisky sour, etc. **4.25**

ENSEMBLE de 8 verres capacité 9 oz. pour Old Fashioned, motif de paysage d'hiver **4.25**

ENSEMBLE de 8 verres capacité 10 oz. pour liqueur, bière, etc. Dessin rural d'hiver **4.25**

ENSEMBLE de 8 verres capacité 14 oz. pour John Collins, etc. scène d'été à la campagne **4.25**

ENSEMBLE de 8 verres. Numéroté de 1 à 8, portant les noms de pistes de courses américaines. Motifs de cheval **4.75**

ENSEMBLE de 8 verres capacité 10 oz. Scène chinoise en rouge, noir et blanc **4.25**

DUPUIS
troisième (De Montigny)

Dupuis Frères LIMITÉE
RAYMOND DUPUIS, président A.J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.